



1984



La F.D.S.E.A. organise, à l'attention des agriculteurs et agricultrices, une grande réunion d'information le vendredi 6 janvier, à 14 h 30, salle des Carmes, à Langon.

Objet de la réunion : renouvellement des bureaux syndicaux, problèmes juridiques, service d'assistance aux employeurs, aménagement de la fiscalité agricole.

Stage juridique pour les agriculteurs

Le Centre de techniciens agricoles de Beauséjour organise, en collaboration avec les conseillères et conseillers agricoles du secteur, un stage de trois jours sur les règlements de succession, les formes sociétaires, l'installation et leurs incidences, fiscales.

Il se déroulera au Centre de Beauséjour, à Gironde-sur-Dropt, les 19, 20 et 26 janvier; sont particulièrement concernés par cette information :

Les exploitants et leur famille qui se préoccupent de la transmission de la propriété soit par les formes classiques, soit par les formes sociétaires : G.F.A. entre-autres.

Les exploitants et leur famille qui veulent s'informer sur les possibilités d'exploitation et d'installation sous formes sociétaires : société de fait, G.A.E.C., société civile ou autre.

Les exploitants qui veulent s'informer sur les incidences fiscales de la transmission de la propriété.

Ce stage sera animé par des spécialistes de ces divers thèmes : M^r Dambier, MM. Quéron et Tempier.

Pour se renseigner ou s'inscrire, s'adresser : soit aux conseillères et conseillers agricoles de la région, soit directement au Centre de techniciens agricoles de Beauséjour, à Gironde-sur-Dropt, 33190, La Réole, tél. 71.10.01.

Saint-Macaire

S-1-84

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton tiendra une permanence, le samedi 14 janvier, de 14 h 30 à 16 h 30, salle de la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

Réflexions sur le cadre de vie

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni le 1^{er} décembre, à la mairie, à 21 heures, en présence de M. Billa, maire; MM. Sudery, Fallissard, Cadl, Chavaneau, M^m Lorriot, adjoints; MM. Bouey, Lagahuzère, Thomas, Broustet, Tremea, Lépine, Labarrière, Darbo, M^m Darroussat. Excusé : M. Cassagne. Absents : MM. Bore, Beauge, Sire.

Les points essentiels suivants ont été examinés : lecture du compte rendu de la séance du 27 octobre 83 par le secrétaire de mairie, adopté à l'unanimité.

Préparation budget 84. — Chaque commission devra impérativement inscrire sur le planing prévisionnel la définition des réalisations à envisager, le coût prévu, l'époque de ces réalisations, le mode de financement. La commission des finances débattira sur l'opportunité, l'urgence et le mode de financement avant de soumettre la proposition au Conseil.

Subventions aux sociétés ou organismes extérieurs à la commune. — Lecture d'une lettre réponse aux sociétés ou organismes extérieurs à la commune demandant des aides ou des subventions à la municipalité est faite. A partir de 1984, aucune subvention ne sera accordée aux organismes qui n'ont pas d'actions spécifiques ou directement en relations avec la commune.

Remplacement de M^m Loubric. — Les heures de service que M^m Loubric effectuait seront en priorité réparties sur l'ensemble du personnel communal employé aux écoles pour atteindre un horaire à temps partiel. Les critères d'embauche seront d'accepter un horaire discontinu, d'accepter les remplacements, d'être agréé par les chefs d'établissement. Décision d'appel à candidature votée à l'unanimité.

Restaurant scolaire. — Une augmentation de 5 % des prix du repas est proposée au Conseil municipal. Accepté à l'unanimité.

Affichage publicitaire. — M. le Maire fait part d'une lettre reçue d'une société d'affichage publicitaire qui demande le renouvellement d'un contrat. L'argumentaire utilisé par ladite société auprès des commerçants sollicités étant spéculatif, propo-

sition de ne pas renouveler le contrat est demandée au Conseil municipal.

Terrain du camping. — En vue de l'aménagement des « Grottes » en camping-caravanning, une nouvelle visite sur place a été faite avec la D.D.E. et le C.A.U.E. Un projet de définition du bureau d'accueil et des sanitaires sera élaboré par le C.A.U.E. L'aménagement définitif étant prévu pour 1985, il sera étudié pour 1984 l'opportunité d'une ouverture avec équipements réduits.

Plan de circulation. — Compte tenu de la configuration des rues, surtout dans la vieille ville, et du manque de garages, les problèmes de circulation et de stationnement deviennent préoccupants. Une étude va être lancée avec l'aide de la D.D.E. pour apporter des solutions. En particulier sera examiné un réaménagement des allées des Tilleuls.

Zone d'aménagement différencié (Z.A.D.). — Depuis la création de la Z.A.D., le 24 octobre 1983, la commune doit se prononcer sur les différentes transactions immobilières situées dans cette zone en exerçant, ou non, son droit de préemption. Dans ce cadre, le Conseil est appelé à se prononcer sur quatre transactions concernant un immeuble rue d'Aulède, un immeuble rue Saint-Denis, un immeuble cours de la République et un immeuble allée des Tilleuls. Dans chacun de ces cas, le Conseil considérant que ces immeubles ne présentent pas d'intérêt pour la commune, décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Plan d'occupation des sols (P.O.S.). — Après l'enquête publique, la D.D.E. peut se charger gratuitement de la poursuite de l'étude du P.O.S. Le Conseil donne son accord pour l'intervention de la D.D.E.

Projet de quartier. — Une telle étude vise à poser les problèmes de restructuration ou de création d'habitat sur la commune ainsi que celui des équipements ou aménagements publics à réaliser. Elle permet de définir une politique d'ensemble et d'éviter les erreurs dues à des actions ponctuelles. Ce type d'étude est subventionnable par le Conseil régional (50 %) et d'autres organismes.

Le Conseil, après examen de cette proposition, se prononce favorablement sur le principe de faire une telle étude et de demander une subvention au Conseil régional. La décision définitive de réalisation sera prise sous réserve du coût précis de cet investissement et des subventions accordées.

Ouverture d'une gravière. — M. le Maire fait part du projet de création d'une extraction de gravier sur l'île, propriété de M. Morgues. L'enlèvement sera réalisé par péniches. Il demande au Conseil de se prononcer sur le principe de la création d'une telle gravière avec aménagement terminal en plan d'eau; le Conseil émet un avis de principe favorable sous réserve de deux conditions : que les conclusions de l'étude d'impact soient favorables et que le Plan d'occupation des sols puisse être modifié.

Voyage à Saint-Macaire en Mauge et à Saint-Macaire-du-Bois. — Un voyage serait organisé, les 6 et 7 mai, dans ces deux communes. Les conditions précises d'organisation seront étudiées ultérieurement.

Trottoir face maison M. Durand. — En raison de son activité professionnelle, M. Durand demande que la bordure de trottoir longeant sa maison, place Tourny, soit modifiée, et qu'un bateau soit aménagé. Cet aménagement serait financé à 50 % par l'intéressé. Le Conseil municipal donne un avis favorable.

Location d'une balayeuse. — La ville de Langon pourrait occasionnellement louer sa balayeuse au prix de 122 francs de l'heure. Cet engin permettrait de faire périodiquement un nettoyage approfondi de la ville (notamment en été). Le Conseil municipal donne son accord.

Questions diverses. — M. Thomas demande que l'on utilise le bulletin secret dans tous les cas de décision importante. M^m Darroussat signale que cette année les denrées destinées à confectionner le repas du 3^e âge seront achetées en priorité chez les commerçants de la commune et réparties en valeur d'achat entre tous les fournisseurs. M. Lagahuzère demande que soient enlevés de la chaussée les bris de pare-brise qui sont souvent source de crevaison et que soit étiré l'éclairage du chemin du Viad

Saint-Macaire

9-1-84

134543

SAINT-MACAIRE

Salle des fêtes chauffée - Mardi 10 janvier, à 21 heures

SUPER-LOTO

5 F le carton - 45 lots

Cuisse de bœuf, canard gras, mouton oie, jambons, etc.**Coupage de courant**

La distribution d'électricité sera interrompue le mardi 10 janvier 1984, à partir de 8 h 30 sur le poste de Burdeau.

7-1-84

A.S. Macarienne

REPRISE des championnats ce samedi 7 janvier :

Minimes. — Reçoivent Aillas. Rendez-vous au stade à 14 h 15 pour : Condom, Duville, Daney, Labrouche, Ferris, Seral, Garnier, Lumale, Guilberteaud, Rervert, Juge, Laujal, Cavillon.

Pupilles A. — Reçoivent Aillas.

Pupilles B et poussins. — Vont à Mazères.

Pupilles C. — Reçoivent Saint-Pierre-de-Mons.

Rendez-vous à 14 heures au stade pour : Corinne Thibaut, Descos, Duprat, Duville, Cosson Garrelongue Antoine, Boré, Lafosse, Fourcaud, Gourgues, David et Jérôme Poquet, Joret, Guilberteaud, Donadel, Caupenne, Monjot, Daubisse, Loda, Laujac, George, Thibaut, Bortot, Joseph, De Sangué, Haguenier, Dubois, Cardonne, Herbin, Corjal, Demarchi, Saint-Marc.

Seniors A. — Se déplace à Sauveterre, en Coupe. Départ à 13 h 30.

Seniors B. — Reçoit en coupe, Saint-Martial B. Rendez-vous au stade à 14 heures.

Saint-Macaire

Rectificatif au Conseil municipal publié le 6 janvier

Remplacement M^{me} Loubrie. — Au lieu de : « Les heures de service que M^{me} Loubrie effectuait seront en priorité réparties sur l'ensemble du personnel communal employé aux écoles pour atteindre un horaire à temps partiel ».

Lire : « Les heures de service que M^{me} Loubrie effectuait seront en priorité réparties sur l'ensemble du personnel communal employé aux écoles pour atteindre un horaire à temps complet ». Il est néanmoins indispensable d'embaucher une employée à temps partiel.

Ce qui ne veut pas dire la même chose.

Distribution d'électricité

Une coupure d'électricité aura lieu le mardi 10 janvier à partir de 8 h 30 sur le poste Burdeau.

Saint-Macaire

F.N.A.C.A.

Tous les adhérents de la F.N.A.C.A. sont informés qu'une réunion extraordinaire en assemblée générale se tiendra le samedi 14 janvier, à 20 h 30, dans la salle de la mairie à Saint-Macaire.

Ordre du jour : questions très importantes, renouvellement du bureau.

La présence de tous est souhaitable.

Horaire d'ouverture de la Caisse d'épargne

La Caisse d'épargne (allée des Tilleuls), communique les horaires d'ouverture de son bureau, à partir du 1^{er} février : tous les jours, sauf le lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.

Comité des Amis du Bas-Pian

Lors de la dernière réunion, le bureau a été constitué de la manière suivante :

Président d'honneur : M. René Charères; vice-présidents : M^{me} Jacqueline Beaugé, M. Yves Pallaruello; secrétaire : M^{me} Nathalie Beaugé; secrétaire adjoint : M^{me} Jacqueline Daney; trésorier : M. Yves Chavaneau; trésorier adjoint : M. Robert Campodarve; archiviste : M. Maurice Lafourcade.

Les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian auront lieu les 11, 12 et 13 mai.

Saint-Macaire

Roseau Macarien

La réunion générale du Roseau Macarien aura lieu le dimanche 15 janvier, à 10 h 30, dans une salle de la mairie.

A l'ordre du jour : Désignation des lieux et dates des concours, attributions des challenges et coupes; bilan moral et financier de l'année 1983.

A 11 h 30, un vin d'honneur sera servi pour clôturer cette réunion.

Les cartes de pêche sont en vente comme chaque année, chez M^{me} Sanz, épicerie, bureau de tabac, chez M. Claude Faure, rue de l'Eglise et M. Hilaire, tabac, chasse, pêche, à Saint-Pierre-d'Aurillac.

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, tiendra une permanence le samedi 14 janvier, de 14 h 30 à 16 h 30, salle de la mairie.

Les activités du Comité des fêtes

En cette nouvelle année 84, le Comité a réuni une assemblée générale.

Dès l'ouverture, le président Y. Chavaneau accueille avec enthousiasme les nouveaux membres, puis développe le compte-rendu moral : bonne ambiance et plus large répartition des tâches, en raison du plus grand nombre de participants.

La parole est ensuite donnée à C. Darroussat, qui expose la situation financière, très saine et florissante à la satisfaction de tous, ce qui va permettre d'élargir l'animation dans la cité.

Après l'élection du nouveau bureau, il en résulte la composition suivante :

CENTRE DE SECOURS

Les sorties de décembre

Dimanche 2 décembre. — Destruction de nid de frelons, commune de Saint-Germain-de-Graves; feu de combles, commune de Saint-Macaire.

4 décembre. — Accident à domicile, commune de Saint-André. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

5 décembre. — Accident à domicile, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Un blessé transporté à la clinique Sainte-Anne par l'ambulance des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Macaire.

6 décembre. — Feu de cheminée; accident cardiaque, commune de Verdélais. Transporté à la clinique Sainte-Anne par l'ambulance des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

9 décembre. — Malade à domicile, commune de Pian-sur-Garonne. Pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers; malade à domicile, commune de Verdélais, transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Macaire.

10 décembre. — Accident de la circulation, commune de Caudrot. Deux blessés transportés à l'hôpital de La Réole par l'ambulance des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

13 décembre. — Personne tombée d'un toit, commune de

Plan-sur-Garonne. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire.

14 décembre. — Feu de combles, commune de Saint-Macaire.

21 décembre. — Malade à domicile, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; malade à domicile, commune de Saint-Macaire. Pas d'intervention de la part des pompiers.

25 décembre. — Malade sur la voie publique commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers; accident de la circulation, commune de Saint-Macaire. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

26 décembre. — Feu de maison, commune de Caudrot.

27 décembre. — Feu d'arbre, commune de Saint-Macaire.

28 décembre. — Accident de la circulation, commune de Caudrot. Deux blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Macaire; feu de voiture, commune de Saint-Macaire.

31 décembre. — Feu de cheminée, commune de Saint-Martin-de-Lescas.

134544

Samedi 14 janvier, 21 h

Ouverture des portes 20 h

Organisé par les Jeunes du château de Tardes

GRAND LOTO

40 beaux lots divers, en plus des 4 longues de porc - 4 jambons - 2 demi-moutons et 1 voyage à la neige pour 2 personnes

Salle chauffée

Président d'honneur : M. le Maire;

Président : Y. Chavaneau;

Vice-présidents : R. Paratgé

et C. Dupuy;

Secrétariat : G. Sauche;

Adjoint : J.-P. Thiébauf;

Finances : C. Darroussat;

Adjointe : G. Bouey;

Archives : F. Bouey;

Presse : C. Darroussat.

Le 4 février sera organisée une soirée-cabaret animée par Claude Nau, qui offre un spectacle renouant avec les traditions du music-hall.

Prudent de retenir sa table chez Y. Chavaneau (tél. 63.51.02) ou C. Darroussat (tél. 63.20.91).

Dans un autre genre d'animation, il sera proposé une journée à la neige, fin février.

Toutes documentations aux numéros de téléphone indiqués plus haut.

Le Comité des fêtes adresse ses vœux à tous les Macariens.

Comité des amis du Bas-Pian

RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de réunion et composition du bureau, il avait été omis le président. Voici donc tout le bureau :

Président d'honneur : M. René Clavères; vice-présidents : M^{me} Jacqueline Beaugé et Yves Pallaruello.

Président actif : M. René Lagahuzerc.

Secrétaire : M^{me} Nathalie Beaugé; secrétaire adjoint : M^{me} Jacqueline Daney.

Trésorier : M. Yves Chavaneau; trésorier adjoint : M. Robert Campodarve.

Archiviste : M. Maurice Lafourcade.

Les réjouissances traditionnelles du Bas-Pian auront lieu les 11, 12 et 13 mai.

Sortie à la neige 14/1

C'est le jeudi 9 février durant les vacances scolaires que l'école de football (débutants, poussins, pupilles, minimes, cadets) organise une sortie à la neige à Payolle.

Chaque responsable d'équipe est chargé de prendre les inscriptions de son équipe.

Les personnes adultes désireuses de participer à ce voyage pour la somme de 60 F sont invitées à se faire inscrire à M. Barbé, rue Carnot, le plus rapidement possible, le nombre de places étant limité. En cas d'afflux, possibilité de prendre un autre car.

A signaler que nous aurons à disposition un local chauffé pour le repas à 13 h 30.

Saint-Macaire 16-1-84

134546

Mardi 17 janvier à 21 heures
QUINE DU MOTO-CLUB
45 lots - 5 F le carton - 4 demi-moutons - Canards gras - Jambons - Oies - Salle chauffée

Groupement féminin de vulgarisation agricole du canton de Saint-Macaire. — Sujet médical à l'ordre du jour de la réunion du jeudi 19 janvier 1984.

A notre époque, de plus en plus de personnes se plaignent de « mal au dos ». Qu'en est-il exactement ? De quoi provient-il ? Comment le prévenir ?

Pour répondre à ces questions, et à toutes celles que nous pouvons nous poser, sur cette douloureuse fatigue, si répandue chez les agriculteurs, un docteur sera parmi nous, le jeudi 19 janvier 1984, à 20 h 30, à la Maison du paysan de Langon.

Vous tous et toutes, que ce sujet préoccupe, êtes cordialement invitées à cette soirée.

Saint-Macaire 20-1-84

L'épouse délaissée tire sur sa rivale

M^{me} JOSETTE MAILLIÉ, 51 ans, demeurant à Plan-sur-Garonne, épouse délaissée après une trentaine d'années de vie commune, a très mal accepté que son mari la quitte pour partager sa vie avec M^{me} Georgette Cassagne, âgée également de 51 ans et qui réside dans la même commune.

Mardi matin, elle s'est rendue au domicile de sa rivale où elle a vu son mari. Se sont-ils parlés ? L'a-t-elle seulement aperçu ? Toujours est-il qu'elle est repartie chez elle chercher un fusil de chasse. Quelques instants plus

tard, elle a croisé M^{me} Cassagne qui circulait au volant de sa voiture. Folle de rage, elle réussit à coincer le véhicule de sa rivale contre le mur du cimetière de Saint-Macaire. Elle tira alors un coup de feu en direction de M^{me} Cassagne qui tentait de se protéger en se couchant dans la voiture.

Sérieusement blessée au bras gauche, M^{me} Cassagne a été hospitalisée à Langon.

Après avoir tiré sur sa rivale, M^{me} Maillié regagna son domicile. C'est là que les gendarmes l'ont trouvée, éffondrée, devant les conséquences de son geste.

Saint-Macaire 23-1-84

Club de l'Amitié

Le vote pour le renouvellement du bureau pour l'année 1984 a eu lieu le 20 décembre et la formation du bureau le 2 janvier.

En voici la composition :

Présidente : M^{me} Barzacq.

Vice-présidente : M^{me} Callaud.

Trésorière : M^{me} Cassagne.

Adjoint : M. Cougouille.

Secrétaires : M^{me} Broustet et M^{me} Labat.

Membre du bureau : M^{me} Laujacq.

Il est rappelé que toutes les personnes retraitées peuvent adhérer au club, quel que soit leur âge.

La cotisation annuelle est de 30 F, par personne. Les cartes sont à retirer au club, le mardi après-midi de janvier à fin mars.

Saint-Macaire 30-1-84

Mutilés du travail

Le bureau de la section de Langon des Mutilés du travail informe ses adhérents que l'assemblée générale annuelle aura lieu ce dimanche 22 janvier, à 9 heures, au Centre socio-culturel, place des Carmes à Langon.

Devant les difficultés toujours croissantes, la section compte sur la présence de tous afin que par le nombre la Fédération ait les moyens de préserver les acquis et si possible les améliorer.

Aide et protection

Les adhérents du secteur de Saint-Macaire à Aide et protection et pavillon sont informés qu'une permanence a lieu dimanche matin 22 janvier, de 9 heures à 12 heures, à la mairie, pour le paiement des cotisations.

Saint-Macaire 13-1-84

A.C.P.L.

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales tiendra son assemblée générale le mercredi 15 février, à 21 heures, dans une salle de la mairie.

855797

L'ASSOCIATION DES ARTISANS, COMMERÇANTS et PROFESSIONS LIBÉRALES DE ST-MACAIRE,
vous informent de l'OUVERTURE

"DÉPOT-VET"

Place Tourny. SAINT-MACAIRE. Tél. 6225.18
et assurant DÉPOT - PRESSING

Saint-Macaire 24/1

870480

Mardi 24 janvier à 21 heures
QUINE DU MOTO-CLUB
45 lots - 5 F le carton - 1 cochon gras - Canards gras
Jambons - Oies etc... Salle chauffée

Sortie à la neige

Le jeudi 9 février, l'école de football de l'A.S.M. organise une sortie à la neige, à Payolle.

Il est demandé aux parents de faire passer la réponse au questionnaire remis aux enfants le plus tôt possible, aux responsables de leur équipe ou à M. Barbe, le mercredi au stade. Le nombre de places étant li-

mité, et en cas d'afflux, possibilité de prendre un deuxième car. A Payolle, nous aurons un local chaud pour manger à 13 h 30.

Le départ, place de l'Horloge, à 5 h 30 du matin, arrê à Aire-sur-l'Adour, à 7 heures, arrivée à Payolle vers 9 h 30 à 10 h.

Le retour est prévu le soir vers 8 heures.

Le bel âge en fête



Les convives accompagnent joyeusement Jane Beneto dans ses refrains.



Le rassemblement des rois et des reines à la fin du repas.



(Un extrait de la danse du tapis. (Clichés « Sud-Ouest ».)

Les Macariens appartenant au bel âge, c'est-à-dire le troisième âge, étaient cordialement invités par le Conseil municipal à fêter le nouvel An dans le restaurant scolaire, et ce le dimanche 8 janvier dernier.

Comme chaque année donc, il s'agissait de prendre en commun un repas copieux et soigné, préparé par M^{me} Beauge, la cuisinière des écoles, et servi par les conseillers municipaux et leurs conjoints. Au menu : potage perlé, poule au pot, ris de veau aux champignons, gigot de mouton, flageolets, salade et fromages, bûches de Noël et gâteaux aux rois, le tout arrosé bien sûr des vins du terroir.

Cette année cependant, le Conseil municipal avait tenu à relever le coût de la manifesta-

tion par un zeste d'animation organisée, en demandant les services de Jane Beneto et Raymond Bernard. Ces derniers ont émaillé le repas, comme la sauterie endiablée qui le suivit, de chansons les plus diverses mais toutes suffisamment célèbres pour que chacun puisse les reprendre en chœur.

C'est ainsi que furent évoqués le souvenir de Lucienne Boyer, Tino Rossi et autres Edith Piaf. L'après-midi s'écoula dans

la meilleure ambiance sous le regard indulgent de la doyenne de circonstance, Germaine Cambols.

Il va sans dire que n'ont pas été oubliées les personnes du bel âge qui n'avaient pu participer au repas puisque le samedi suivant les conseillers municipaux se sont fait un plaisir d'aller leur apporter à domicile la traditionnelle boîte de chocolats.

A l'année prochaine...

25-1-84 Saint-Macaire

Réunion du Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira au lieu habituel de ses séances, le jeudi 26 janvier, à 21 heures.

Ordre du jour : propositions des commissions pour inscriptions de dépenses au budget primitif; questions diverses.

Comme à l'accoutumée, le public présent pourra poser toute question sur la gestion municipale à l'issue de la réunion.

30-1-84 Saint-Macaire

Electricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes Laronze, Les Prairies, le mardi 31 janvier, de 9 heures à 16 h 30, pour remplacement réseau.

SAPEURS-POMPIERS

Première manœuvre de l'année



La nouvelle barge accoste à la cale de descente récemment construite.

(Photo « Sud-Ouest ».)

LE SAMEDI 7 JANVIER dernier, les sapeurs-pompiers ont inauguré l'année par la mise à l'eau de leur nouvelle barge en aluminium, destinée à parer au mieux les cas d'inondations.

C'était aussi l'occasion également d'essayer la cale de descente, récemment établie sur l'anclen quai, simultanément au busage du « Pichot ».

Ces travaux, commandés par la municipalité, ont été financés

par le Conseil général et réalisés sous la houlette des ponts et chaussées maritimes de Cadillac.

Quelques adaptations mineures restent nécessaires pour mettre au point l'utilisation de ce matériel flambant neuf récemment délivré par le Service départemental d'incendie.

Cela n'empêcha pas évidemment les sapeurs-pompiers de prendre, à l'issue de la manœuvre,

un casse-croûte renforcé, désormais traditionnel, auquel participaient, sur invitation du chef de corps, le maire, les adjoints et des conseillers municipaux.

Rappelons que le corps local des sapeurs-pompiers, endeuillé par la disparition de l'un des siens, en été 1983, ne fêtera pas cette année la Sainte-Barbe.

Les vœux du Conseil général

Renouant avec une tradition depuis fort longtemps tombée en désuétude à Saint-Macaire, le Conseil municipal a présenté ses vœux de Nouvel An le dimanche 8 janvier, à 10 h 30, autour d'un vin d'honneur accompagné de gâteaux des rois.

Etaient invités tous ceux qui, au titre des plus divers, contribuent à façonner l'image de Saint-Macaire : les membres du personnel communal, les représentants des corps constitués bien sûr, mais aussi les présidents des associations locales

des syndicats intercommunaux, et des établissements publics locaux, ainsi que le conseiller général du canton (le député-maire étant excusé). Le Conseil municipal avait voulu ainsi que se rencontrent au moins une fois l'an, des acteurs de la vie macarienne qui se connaissent peu ou mal.

A l'occasion de cette cérémonie à laquelle avaient été invités les sapeurs-pompiers volontaires, le maire remit au médecin-capitaine Jack Cadi la médaille d'honneur des sapeurs-

pompiers (échelon argent avec rosette). Celle-ci lui avait été décernée en juillet 1983 par le préfet de la Gironde, pour services exceptionnels rendus pendant le plan ORSEC et une intervention particulièrement au C.H.S. de Cadillac. Notons que cette décision faisait suite au rapport très favorable établi par le chef de corps et le premier adjoint de la précédente municipalité.

En conclusion, le Conseil municipal prie l'ensemble des Macariens d'agréer ses meilleurs vœux pour l'année 84.

Le nouvel an à la maison de retraite



Le personnel attablé dans le réfectoire des danses.

Il faut parler en effet de Maison de retraite et non plus d'hospice, c'est officiel depuis le 1^{er} janvier et ce par arrêté préfectoral. Ce changement, qui conduira essentiellement à l'élargissement du conseil d'administration de l'établissement, n'a pas empêché les pensionnaires, les membres du personnel et les administrateurs de fêter le nouvel an le jeudi 19 janvier dernier. A cette occasion et grâce à une aide financière du Conseil général de la Gironde, un menu nettement amélioré et comportant saumon, foie gras de canard et confit, a été servi à tous le monde. Les administrateurs sont allés rendre visite à chacun des pensionnaires, soit au réfectoire, soit dans leur chambre. Le personnel n'a pas omis d'exprimer ses meilleurs vœux de rétablissement à leurs collègues Nadine Bouey et Huguette Tauzin. Tout cela s'est terminé comme il est de tradition par des chansons.

Souhaitons que les Macariens sachent, soit individuellement soit au travers de leurs associations rendre visite régulièrement aux pensionnaires de la maison de retraite, pour compléter l'action des « visiteurs des établissements hospitaliers ».



Un pensionnaire entonne une chanson soutenu par le directeur. (Cliché « Sud-Ouest »).

Comité des fêtes

Un divertissement d'un soir est proposé par le Comité des fêtes, une soirée cabaret est en préparation pour le 4 février dans la salle du Foyer culturel.

L'animatrice en sera Claude Neau qui vous fera revivre par la chanson des années de 1920 à 1950, suivra un bal à papa.

Réservation des tables chez M. Yves Chavaneau, tél. 63.53.02 et C. Barroussat, tél. 63.20.91.

Organisé par le même comité, une journée à la neige est prévue le 26 février, s'adresser aux mêmes numéros de téléphone pour inscriptions et documentations.

Pétanque Macarienne

Les licences sont arrivées. Les joueurs de l'an dernier sont invités à rapporter leur licence 1983 (ou une photo si l'ancienne est en mauvais état). Pour les nouveaux, porter deux photos. Le prix de la licence est de 40 francs.

Les jeunes qui désireraient jouer en 1984 doivent fournir un dossier composé de deux photos, une fiche individuelle d'état civil, et une autorisation des parents et le déposer chez M. Sanche, place de l'Église. Les licenciés désirant participer chez M. B. Lacampagne, avant le 31 janvier dernier délai.

Saint-Macaire

A nos lecteurs

M. Jouane, notre dépositaire, informe tous les lecteurs de « Sud-Ouest » qu'à partir de lundi 6 février, son magasin, pour cause de restauration et d'aménagements, sera transféré dans un kiosque à journaux devant sa porte, pour une durée indéterminée.

Distribution d'électricité citée

Une coupure d'électricité aura lieu le mardi 31 janvier, de 9 heures à 16 h 30, sur les postes Laronze et les Prairies.

Saint-Macaire

870484

SAINT-MACAIRE - Mardi 31 janvier 1984

Dans 2 salles chauffées, à 21 heures

SUPER-LOTO DU MOTO-CLUB

4 quartiers de bœuf, mouton, volailles, entrecôtes, etc...

45 LOTS - 5 francs le carton

870481

SAINT-MACAIRE - SAMEDI 4 FEVRIER - 21 H

Salle du Foyer Culturel

SOIRÉE CABARETavec la chanteuse **Claude NEAU**

et son récital des chansons des années 1920 à 1950

Suivi d'un **BAL A PAPA****Saint-Macaire**

2/2

Groupement féminin de vulgarisation agricole

LE GROUPEMENT féminin de vulgarisation agricole du canton de Saint-Macaire organise un stage de secrétariat d'exploitation viticole, suivi de séances de dégustation les 9, 13, 23 février et 1^{er} mars aux Carmes à Langon.

Ces journées de formation vous permettront d'acquérir les bases nécessaires pour faire face à vos papiers, mieux connaître votre produit, afin de mieux le défendre auprès de vos clients.

Au programme du stage sé-

crétariat d'exploitation : les informations de l'exploitation, inventaire, utilisation, classement; messages par téléphone, par courrier, avec les clients, les fournisseurs, rédaction d'annonces, tarifs, prospectus, affichettes; classement des commandes, établissement des factures, doubles; préparation des pièces comptables, enregistrement en vue des exigences fiscales; création d'un fichier-clients; aménagement de la pièce ou du coin bureau.

Au programme des séances

de dégustation : première séance : dégustation des cépages du Bordelais, critères de qualité des blancs secs du Bordelais, équilibre de l'encépagement du vignoble rouge; deuxième séance : présentation des millésimes blanc 82 et rouge 83; troisième séance : dégustation des Bordeaux 82, vins prêts à la mise; quatrième séance : l'élevage du vin, vieillissement (conditions requises).

Déroulement des journées : de 9 heures à 16 heures, secrétariat d'exploitation viticole avec

M^{me} Lavelle de l'A.N.F.O.P.A.R. de 16 heures à 18 heures, séances de dégustation avec M. Jacob, œnologue au C.E.I.C.E. de Soussac.

Frais de participation : 200 francs pour le stage complet, 120 francs pour le stage secrétariat, 80 francs pour les séances de dégustation.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez vous inscrire au plus tôt auprès de M^{me} Gautier, présidente du groupement (tél. 63.25.18), Saint-Maixant (tél. 63.25.18), 33490 Saint-Maixant.

Saint-Macaire

8/02

Sortie à la neige

Enfin tout est en place; toutes les conditions requises pour une réussite sont réunies, pour des raisons d'ordres pratiques des sorties à la neige A.S.M. et jeunes du château de Tardes sont jumelées sur la journée du jeudi 9 février.

Départ place de l'Horloge à 5 h 30 du matin. A 7 heures, arrêt pause-café, petit déjeuner à Aire-sur-Adour. A 9 heures, prise en charge de cent luges à Sainte-Marie-de-Campan. A 10 heures, envahissement des pistes à luges et skis à Payolle. A 12 heures environ, cent-dix participants déjeuneront dans la colonie de A.P.G.

Les deux cars sont complets, plus d'inscriptions. Le retour est prévu en soirée.

GÉNÉROSITÉ. — A l'occasion du mariage célébré récemment de M. Michel Dubourdieu avec M^{me} Marie, George, Hélène Marquier, une coquette somme d'argent a été recueillie au profit du bureau d'aide sociale.

Que les jeunes époux trouvent ici nos souhaits sincères de bonheur et un grand merci aux généreux donateurs.

RAMASSAGE DÉCHETS, VIEUX OBJETS, ETC. — Exceptionnellement ce mois-ci, c'est le jeudi 9 février qu'aura lieu le ramassage des déchets de jardins, vieilles ferrailles et tous objets qui ne peuvent être collectés dans le cadre des enlèvements habituels d'ordures ménagères.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira au lieu habituel des séances le jeudi 9 février, à 19 heures. A l'ordre du jour : examen du programme des travaux de voirie; étude d'une demande d'intention d'aléner (Z.A.D.).

BALAYAGE DE LA VILLE. — Le maire informe ses administrés qu'un balayage de la ville sera effectué désormais tous les premiers mardi de chaque mois. Il aura donc lieu le mardi 7 février.

Les usagers sont invités à déger le devant de leur trottoir pour permettre le passage de la balayeuse.

Soirée-cabaret

Une initiative heureuse



Les Macariens participent au spectacle. (Photo « S.-O. ».)

SAMEDI DERNIER, 4 février, le Comité des fêtes avait tenté de rompre le cycle ininterrompu des quines pour proposer aux Macariens une soirée-cabaret. Il faut tout de suite relever que ces derniers n'ont pas répondu de manière massive à une initiative courageuse.

Il n'empêche, tous ceux qui

ont osé sortir de chez eux sans autre objet que passer une bonne soirée, ont été comblés. La chanteuse Claude Naud a su imprimer au spectacle un ton d'humour et de galeté qui a immédiatement conquis l'assistance. D'ailleurs, cette dernière n'hésita pas à fournir des faire-valoir accompagnant la comédienne dans ses évolutions.

Un bal à papa émaillait les intermèdes de véritable chanson française, qui conduisit la soirée à une heure avancée de la nuit.

Espérons que la salle des fêtes recevra à nouveau et plus fréquemment des soirées qui limiteront le monopole du jeu de société sur les soirées macariennes d'hiver.

St-Macaire 16/2

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire porte à la connaissance des administrés de la commune de Saint-Macaire qu'il se tiendra à leur entière disposition le samedi 25 février de 14 heures à 16 heures, salle de la mairie.

Et dansons maintenant !



« Conte des trois pommes d'orange, décembre 83 ». On reconnaît de gauche à droite : Sylvie Bouey, Annie Thiébaud, Sandrine Priam, Frédéric Sanche, Christian Vallés, Nathalie Cadi, Jérôme Lacave, Guylaine Sanche, Séverine Français. (Photo « S.-O. ».)

Depuis maintenant trois ans, le groupe Théâtre-Danse du foyer des jeunes du Prieuré poursuit ses activités. Ce groupe constitué de six à huit personnes au départ s'est élargi. A travers diverses manifestations locales, il a montré qu'il pouvait monter des spectacles adaptés à tous publics : Soirée-Théâtre en 81 (Edouard et Agrippine), Foire des artisans-commerçants 81, Noël des enfants en 82 (mime, théâtre avec le « Bal des Poupées »), Saint-Jean 82

(spectacle de variétés : « Années folles et petites folies »), soirée du Prieuré en 83 (« La vie de l'écriture » pour l'ouverture de la bibliothèque au Prieuré, ainsi qu'une comédie « La voyante qui n'y voyait plus clair »), et tout dernièrement, la mise en scène d'un conte pour enfants « les Trois pommes d'orange », lors du Noël des écoles, organisé par les parents d'élèves en décembre 83.

A travers ces divers spectacles, (comédie de boulevard,

mime, variétés, comédie musicale, conte et danses) ce groupe a travaillé autant les techniques de la danse moderne que du théâtre (techniques gestuelles et vocales). Il s'agit bien sûr d'un groupe amateur, mais il a à son actif la conception complète de ses spectacles (idées, élaboration des décors et costumes, mise en scène...).

Cette activité ne va pas sans une réflexion et un travail réguliers. Toutes les semaines, le groupe se retrouve le dimanche après-midi, au Prieuré, à 14 h 30 et travaille les techniques théâtrales. Le projet actuel est de monter une comédie policière. Quant à l'activité danse, il est envisagé de programmer des cours de danse moderne, le samedi après-midi ou vendredi soir, ce qui complètera avantageusement l'activité théâtrale.

Pour toute information sur ces activités, contacter : Noëlle Rochelois (le dimanche après-midi au Prieuré Saint-Sauveur, tél. 63.34.52).

A.C.P.L.

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire invite tous les artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire à son assemblée générale qui aura lieu le mercredi 15 février, à 21 heures, salle de la mairie de Saint-Macaire.

A l'ordre du jour. — Bilan moral et financier année 83; Foire 83; semaine de promotion entre Noël et Premier de l'An; questions diverses : taxes professionnelles, contrat de pays, radio locale, publicité, élection du bureau.

L'assemblée générale du F.J.E.P.

LE FOYER des jeunes et d'éducation populaire vous invite à participer à son assemblée générale qui se tiendra le vendredi 17 février, à 21 heures, au prieuré Saint-Sauveur.

Au cours de cette réunion sera présenté un bilan moral et financier de l'année écoulée. Il sera procédé également au renouvellement complet du conseil d'administration.

Cette réunion sera l'occasion d'examiner les activités en cours, mais aussi d'envisager la reprise ou la création de nouvelles activités.

Parmi les activités fonctionnant actuellement figurent :

— La bibliothèque mise en place depuis mars 1983. Nous rappelons qu'elle est ouverte à tous gratuitement, les mercredis et samedis, de 15 heures à 17 heures;

— La section théâtre-danse qui a prêté son concours à différentes manifestations locales telles que dernièrement l'arbre de Noël des écoles;

— Le labo photo qui a réouvert ses portes tant aux initiés qu'aux néophytes.

Assemblée générale du F.J.E.P.

LE FOYER DES JEUNES et d'Education populaire tient son assemblée générale ce jour, 17 février, à 21 heures, au Prieuré Saint-Sauveur (bilans moral et financier; renouvellement du conseil d'administration). Actuellement, plusieurs sections/activités fonctionnent: bibliothèque, théâtre, danse, labo-photo, chantier de restauration, imprimerie, accueil des touristes.

Il serait heureux qu'une large discussion ait lieu pour développer ces activités, mais aussi pour en dynamiser ou en provoquer d'autres. Ainsi peuvent être

envisagés la mise en place d'une chorale profane, le développement d'un club de jeunes, la création d'un club de bridge et toute autre idée à votre initiative.

Dans ce but, la participation du plus grand nombre est indispensable. Nous comptons sur vous, ce soir.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié annonce à ses adhérents qu'une sortie est organisée le jeudi 1^{er} mars, à Lussac-Saint-Emilion.

Départ place de l'Horloge, 8 h 30. Prière de se faire inscrire au club le mardi après-midi ou chez M^{me} Cassagne, rue Amiral-Courbet.

Distribution d'électricité

La distribution d'électricité sera interrompue sur les postes la Ronze et les Prairies, le mercredi 22 février, de 15 heures à 16 h 30, pour renforcement de réseau.

COMMUNE DE SAINT-MACAIRES ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par arrêté en date du 3 février 1984, M. le Maire de SAINT-MACAIRES a prescrit une enquête publique sur le plan d'occupation des sols de la commune de SAINT-MACAIRES.

Le dossier sera déposé à la mairie de SAINT-MACAIRES du 1^{er} mars 1984 au 30 mars 1984 inclus où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

M. Louis BLANCHET, ingénieur des T.P.E. honoraire, demeurant, 21, avenue Monrabeau, 33200 BORDEAUX, est désigné comme commissaire-enquêteur.

Il recevra à la mairie les vendredis : 16 mars 1984 de 14 h à 17 h; 23 mars 1984 de 14 h à 17 h; 30 mars 1984 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de SAINT-MACAIRES.

P.O.S. réunion publique

LA COMMISSION municipale « aménagement-équipement » a pris l'initiative de demander aux techniciens de la D.D.E. 33 de venir donner à la mairie une explication publique des modalités d'application du P.O.S., et ce à l'intention des Macariens soucieux de comprendre les retombées de règlements d'urbanisme sur leurs biens fonciers et immobiliers.

Il faut rappeler que va s'ouvrir l'enquête publique faisant suite à la publication du P.O.S., à la suite d'une délibération du Conseil municipal. Le commissaire enquêteur, dans les conditions fixées par l'arrêté publié dans ces colonnes, enregistrera toutes les doléances et demandes de modifications

concernant le zonage et le règlement du P.O.S. exprimées par les propriétaires macariens.

C'est pourquoi il est important que toutes les personnes se sentant concernées par la future approbation du P.O.S. participent à la réunion publique d'information qui aura lieu à la mairie, le 22 février, à partir de 21 heures.

Le nouveau bureau du Moto-Club

LORS de son assemblée générale du 18 février, le nouveau bureau directeur a été ainsi constitué :

Président : Serge Tauzin; premier vice-président : Alain Dufourc; deuxième vice-président : Alain Simonet; troisième vice-président : Lucien Larrue; trésorier : Jean-Pierre Baradat; trésorier adjoint : Guy Lacave; secrétaire : Frédéric Paris; secrétaire adjoint : Marie-Jeanne Dulin.

Le nouveau bureau est heureux d'annoncer à ses très nombreux supporters la liste des coureurs qui défendront les couleurs du Moto Start Club Macaire, à savoir :

Michel Dupouy, champion de France 1984 et qui participera au championnat d'Europe 1984. Ensuite, en grass track, nous avons : Michel Lafabrie (500 Inter); Michel Pallas (500 national); Jean-Paul Pages (500 national); Pascal Mercier (500 national); Christian Chaigneau (500 national vitesse); Jean-Paul Szpalla (dragster).

Le Moto-Club retrouvera tous ses motards lors du grass track international organisé par le M.S.C.M. le 22 avril, sur la magnifique piste des bords de Ga-

ronne, et qui comptera : douze étrangers, six nations. Avec qualification en 500 inter français, courses nationales, courses débutants; qualification side car, Trophée Michel Paris. En tout, trente manches. Essais de 10 heures à 12 heures. Courses, de 14 heures à 18 heures.

Banquet du Moto-Club.

Le 4 mars, à 12 heures, salle des fêtes de Saint-Macaire. Organisé par M. Ch. Darroman et le M.S.C.M. 130 francs par personne, 50 francs par enfant au-dessus de 10 ans. Inscriptions jusqu'au 26 février, au bar de l'Eldorado, boucherie Lacave, coiffure Monique Dufourc.

P.O.S.

C'est ce soir, mercredi 22 février, qu'aura lieu à la mairie, à partir de 21 heures, une réunion d'information sur le contenu du Plan d'occupation des sols mis à l'enquête publique, avec la participation des représentants de la D.D.E.

Tous les Macariens intéressés sont cordialement invités à participer à la réunion.

134549

L'A.C.P.L. DE SAINT-MACAIRES
vous informe de l'ouverture d'un cabinet d'assurances "MUTUELLES UNIES" par M^{me} Bernadette DANÉY
Cours de la République — Tél. (56) 63.36.36

Les sorties des sapeurs-pompiers en janvier

Mardi 3. — Accident de la circulation, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Un blessé transporté à la clinique Sainte-Anne par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Dimanche 8. — Feu de maison, commune de Saint-Martin-de-Lescas.

Mercredi 11. — Feu de combles, commune de Verdels.

Samedi 14. — Feu de cheminée, commune de Saint-André-du-Bois; dégagement de chaussée, commune de Saint-André-du-Bois.

Dimanche 15. — Accident de la circulation, commune de Pian-sur-Garonne. Deux blessés transportés à l'hôpital de La Réole par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Mardi 17. — Accident sur la voie publique, commune de Saint-Macaire. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire.

Mercredi 18. — Malade sur la voie publique, commune de Saint-Maixant. Pas d'intervention de la part des pompiers.

Jedi 19. — Transport d'urgence, commune de Caudrot, sur l'hôpital Pasteur par l'ambu-

lance des sapeurs pompiers du centre de secours de Saint-Macaire.

Dimanche 22. — Malade à domicile, commune de Saint-Macaire. Transporté à l'hôpital de Cadillac par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Mardi 24. — Epilepsie sur la voie publique, commune de Saint-Maixant.

Dimanche 29. — Accident de la circulation, commune de Saint-André-du-Bois. Deux blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Dimanche 29. — Malade sur la voie publique, commune de

Pian-sur-Garonne. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance extraordinaire le jeudi 23 février, à 21 heures.

A l'ordre du jour. — Election des représentants au conseil d'administration de la Maison de retraite; autorisation d'ouverture du Ménestrel, de 2 heures à 4 heures du matin.

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire, se tiendra à la disposition des administrés de la commune samedi 25 février, de 14 heures à 16 heures.

Comité des fêtes

Pleins feux sur la salle des fêtes de Saint-Macaire, le samedi 17 mars, où sont invitées les jeunes de la région à une soirée de rythmes et de chants bien de leur temps.

Les personnes qui participent à la sortie à la neige à La Mongie, ce dimanche 26, sont informées que le départ, place du Général-de-Gaulle, est fixé à 5 heures.

Pétanque Macarienne

Les licences 84 seront remises aux membres du club au cours de l'apéritif d'honneur qui aura lieu le dimanche 26 février, à 11 heures, dans la grande salle de la mairie. L'après-midi, à partir de 14 heures, se déroulera, à Langon, le traditionnel concours de solidarité qui ouvre la saison 84. Les licenciés sont invités à y participer nombreux.

Samedi 3 mars, place Tourny, nous organisons notre premier concours de l'année et il se déroulera en triplettes.

CONSEIL MUNICIPAL

Entretien et protection
du patrimoine communal

POUR L'ESSENTIEL, les points suivants ont été discutés :

Le maire donne lecture du compte rendu de la réunion du Conseil municipal en date du 1^{er} décembre 1983.

Suite à cette lecture, M. Chavaneau souhaite qu'il soit fait mention de la détérioration de plusieurs plaques apposées au cimetière.

M. Lagahuzère demande que soient inscrites les demandes qu'il avait formulées, à savoir : nettoyage par le service de l'équipement des déchets de verre laissés sur les routes lors des accidents de véhicules et un renouvellement de sa demande concernant l'éclairage axial du chemin du Vladuc. Adopté à l'unanimité.

Témoignage d'amitié. — M. Lagahuzère propose, au nom du Conseil municipal, d'offrir des vœux de prompt rétablissement à M^{me} Bouey, femme du secrétaire de mairie. Proposition adoptée à l'unanimité.

Cimetière. — Concernant la fermeture des portes du cimetière, il est voté les horaires d'ouverture suivants : du 1^{er} avril au 30 octobre, ouverture de 8 heures à 20 heures; du 1^{er} novembre au 31 mars, ouverture de 8 heures à 18 heures. Adopté à l'unanimité.

Concernant l'accès des camions ou des véhicules utilisés pour des travaux, l'autorisation de pénétrer dans le cimetière devra être demandée à la mairie. Adopté à l'unanimité.

Concernant la rémunération de M. Ribouteau pour les divers travaux effectués au compte de la commune, il est demandé de présenter un nouveau contrat liant les deux parties sur la base de 8 heures de travaux par mois, soit 8 x 12 = 96 heures par an pour un montant annuel s'élevant à la somme de 2 400 francs. Adopté à l'unanimité.

Garage du centre de secours. — L'arrivée de nouveau matériel nécessite l'extension du garage actuel. Le percement du mur séparant le local des sapeurs-pompiers du local de stockage du matériel de la commune est envisagé. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises, le personnel communal n'ayant pas le matériel nécessaire pour réaliser ce travail. Le Conseil municipal se prononce sur l'opportunité d'effectuer ces travaux. Projet adopté par 16 voix pour et une abstention.

Au vu des devis, le Conseil municipal se prononce sur le choix de l'entrepreneur. Le moins disant, M. Segrestan, est retenu par 16 voix pour et une abstention pour réaliser les travaux.

Ouverture provisoire du camping. — L'ouverture provisoire du terrain de camping pour l'été prochain (camping et caravaning) est examinée. Il apparaît qu'un investissement assez lourd est nécessaire, même avec une location temporaire de certains équipements qui sont indispensables. La rentabilité de l'opération ne semble pas positive si on tient compte de la qualité relativement précaire des prestations qui seront à la disposition des utilisateurs et par conséquent du prix de séjour modique qui pourra être demandé. Se prononcent contre l'ouverture 13 voix, trois abstentions, une pour. L'ouverture du camping en 1984 n'est pas programmée.

Salle des fêtes : Chauffage et éclairage de secours. — Le maire informe le Conseil municipal qu'une étude thermique définissant la puissance calorifique nécessaire pour le chauffage de la salle, la teneur du matériel à utiliser et la définition de l'installation de l'éclairage de secours est proposée à la commune par le bureau d'étude Eratec. Coût global de l'étude : 5 337 francs T.T.C. Il demande au Conseil municipal de se prononcer pour confier ces travaux d'étude à Eratec. Réponse favorable à l'unanimité.

Les devis concernant les travaux d'installation du chauffage

ont été remis. L'entreprise la moins disante se trouve être les Ets Cosson et Simonnet. M. le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer pour confier ces travaux aux Ets Cosson et Simonnet. Adopté à l'unanimité.

Convention avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde. — Le renouvellement de la convention concernant M. Castagné, architecte du C.A.U.E. 33 pour un travail de 16 heures par mois (dont quatre rémunérées par C.A.U.E.) d'assistance auprès de la commune est étudiée. Ces prestations concernent : conseils, projets, études, chiffrage travaux. Le coût annuel de cette assistance s'élève à 22 150 francs. L'année 1983 a permis de vérifier l'intérêt de cette intervention et le dévouement de M. Castagné.

Examen d'une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.). — Dans le cadre de la zone d'aménagement différé (Z.A.D.), la commune doit se prononcer sur la D.I.A. présentée par M. Deloubes concernant la vente d'un local rue du Port. Cette acquisition ne présentant aucun intérêt pour la commune.

L'abandon du droit de préemption est adopté par 12 voix et 5 abstentions.

Don d'un véhicule. — Le maire informe le Conseil municipal de la cession gratuite par un particulier (M. Braud, infirmier à Saint-Macaire), d'une voiture type 4 L, au bénéfice du B.A.S. de la commune. Ce véhicule serait affecté à usage des cas sociaux pour des déplacements de courte distance et utilisé à des fins humanitaires ou démarches administratives.

Il demande au Conseil municipal de se prononcer sur le principe d'acceptation de prise en charge par la commune « d'un véhicule servant à de tels transports à la carte ».

Ont voté contre, 1 voix; abstentions, 2; pour, 14. Projet de principe adopté.

Eglise - chapelle des fonds baptismaux. — La réfection et l'aménagement de la chapelle des fonds baptismaux pour protéger divers objets classés à caractère patrimonial ont été étudiés (déplacement d'une grille, mise en place d'un système anti-vols). Divers devis ont été remis. Le moins disant pour la réfection est l'entreprise Thomas (15 897,15 F). Le coût du matériel de protection est en sus et s'élève à 10 359 francs.

Demanda est faite au Conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité d'entreprendre ces travaux, sans date précise d'intervention, et de retenir le moins disant pour les travaux de maçonnerie.

Adopté par 16 voix et une abstention.

Clôture du château d'eau. — Le maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité de changer la clôture délimitant le terrain où est implanté le château d'eau. Compte tenu de la vétusté de la

clôture existante, la décision de principe est adoptée par 16 voix pour et une abstention. Divers devis ont été remis, proposition est faite au Conseil municipal de retenir l'entreprise Reghenaz pour un montant de devis de 16 745,61 F. Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

Couverture du chal rue de la Benaug. — Le maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité d'une réfection de la couverture. La décision de principe est adoptée à l'unanimité. Divers devis ont été remis, le moins disant est l'entreprise Capdeville (montant du devis 27 066,88 F).

Accord du Conseil municipal pour retenir M. Capdeville.

Abri des cuves de déferisation (château d'eau). — Les cuves de déferisation sont actuellement soumises aux intempéries sans aucune protection. M. le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité de travaux de protection par 16 voix pour et 1 abstention le principe de réaffectation d'une protection est adopté à l'unanimité.

Divers devis ayant été remis, le moins disant est l'entreprise Cazeaux (montant devis, 22 065 francs).

Accord du Conseil municipal à l'unanimité pour retenir l'entreprise Cazeaux.

Réfection de la porte d'entrée de la mairie. — Le maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité de travaux de transformation et de peinture. Le principe de ces travaux est adopté à l'unanimité. Divers devis ayant été remis, le moins disant est l'entreprise De Marchi (montant devis, 3 985,67 F).

Pour retenir l'entreprise De Marchi, 14 voix pour et 3 abstentions.

Proposition adoptée.

Maison Claverie. — Demanda est faite au Conseil municipal de se prononcer sur l'établissement d'une promesse de vente à faire par la commune de Saint-Macaire concernant la maison Claverie, rue de l'Eglise, au profit du syndicat de contrat de pays.

Accord à l'unanimité.

Questions diverses. — M. Lagahuzère regrette l'absence de deux adjoints lors de la signature du contrat de pays. En réponse, le maire précise que les maires des communes signalaires et les délégués étaient seuls convoqués, et libre aux conseillers municipaux et adjoints de Saint-Macaire d'être présents ou non à cette signature officielle.

M. Bouey demande la mise en conformité d'urgence (avec en sus l'aspect disgracieux actuel) du tableau d'éclairage du terrain de pétanque.

Le maire donne les informations suivantes : repas du troisième âge, très favorablement commenté dans la commune; recrutement de M. Garbay fils au corps des sapeurs-pompiers; démission de J.-M. Gouffrand de ce même corps des sapeurs-pompiers.

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés le samedi 10 mars, de 14 heures à 16 heures.

Quand les Macariens rendent visite aux Macairois

Le 29 janvier dernier, une délégation d'élus macariens, conduite par le maire, est allée à la rencontre des Macairois, plus précisément des élus des « Saint-Macaire d'ailleurs ».

Car il n'existe en France que deux autres Saint-Macaire, toutes deux situées dans le Maine-et-Loire, près de Cholet, à une cinquantaine de kilomètres de distance. Cela n'étonnera personne lorsque l'on rappellera que l'évêque Macaire était le compagnon de Saint-Martin de Tours.

Saint-Macaire-du-Bois, 350 habitants environ, compte presque exclusivement des exploitations agricoles, réparties sur un vaste territoire émaillé de hameaux, rattaché administrativement au canton de Montreuil-en-Bellay, dans le Saumurois. Si la polyculture l'emporte, les producteurs de vin d'Anjou sont là bien présents avec en outre à proximité les producteurs de champignons utilisant les anciennes carrières de « Tuffeau ». Dans les bois, sont conservées les ruines d'un prieuré bénédictin, tandis qu'aux côtés de l'église, se dresse un ancien manoir du XVI^e siècle.

Saint-Macaire-en-Mauges, englobe plus de 5 000 habitants

et, surtout, recèle près de 2 500 emplois, largement donnés par l'industrie de la chaussure, de la confection et du meuble, avec la présence d'un secteur des travaux publics et du bâtiment fort dynamique.

En d'autres termes, cette commune placée aux confins du pays chouan, a réussi un équilibre remarquable entre ville et campagne, après un développement continu amorcé au début du siècle. Il s'agit d'un modeste bourg ancien augmenté de larges zones pavillonnaires et industrielles, ponctuées d'équipements publics. En outre le territoire agricole, orienté sur l'élevage, contient des carrières de granit à ciel ouvert. Dernière particularité, Saint-Macaire-en-Mauges a pour maire une femme agriculteur, Marie-Claude Colffard.

Les Macairois vivent donc dans un cadre fort différent de celui des Macariens, l'échange n'en peut être que plus riche. C'est pourquoi les 6 et 7 mai prochains, les Macariens, représentés par une délégation du Conseil municipal, du groupe des associations de Saint-Macaire (sans oublier le club de l'amitié) et de personnalités locales gagneront en visite officielle Saint-Macaire-en-Mauges

puls Saint-Macaire-du-Bois pour donner le départ à des relations qui peuvent être assimilées à un jumelage.

Dans le fond, s'il peut paraître un peu insuffisant de baser des relations sur une simple homonymie, il n'en est pas moins vrai

que c'est un excellent prétexte pour que se rencontrent les différentes réalités de la « France profonde ».



Conversation autour du vin d'Anjou à Saint-Macaire-du-Bois avec le maire, Jean ~~Taillée~~ Taillée.

(Photo « Sud-Ouest ».)

Jeunesse Macarienne à la neige



Quelques-uns des participants.

Dernièrement s'est déroulée une importante sortie de la Jeunesse Macarienne à la neige à Payolle, pour des raisons pratiques et pécuniaires.

Les deux importantes sociétés de Saint-Macaire au niveau animation jeunes avaient décidé de jumeler cette journée, qui fut un succès complet, tant par la qualité de l'organisation que par l'importance des participants (110 cadres et enfants).

Un temps magnifique, une neige à point, un décor splendide dans un cadre magnifique, un itinéraire merveilleux pour le ski de fond, un parcours promenade pour faire le tour du lac de Payolle, et pour couronner le tout, un très grand local chauffé avec tout le confort nécessaire pour prendre le repas de midi.

Imaginez un peu tout ce monde dans une seule salle, dans une ambiance extraordinaire se partageant ou complétant leur repas, échanges de bons procédés, se racontant leurs exploits.

L'après-midi fut encore plus



Une partie des cadres féminins. (Photos « S.-O. »).

animé, puisque pour quelques-uns il y eut bataille rangée à coup de neige, pour d'autres courses de luges (50 luges à disposition), course de chenilles. Notons au passage le travail de titan de M. Haguenier pour régler les descentes, tout en évitant les collisions. Il y en eut bien quelques-unes, mais sans gravité.

Il fallut quand même du temps pour récupérer tout le monde, tant la joie était grande d'être là. Pour certains, c'était la première fois. Remercions très chaleureusement tous les cadres, les dames pour le service à la salle à manger et le complément qu'elles ont apporté aux cadres masculins pour des soins et l'encadrement.

Ajoutons à cela deux très bons cars confortables et deux aimables chauffeurs.

C'est ainsi que la jeunesse comprend des adultes dans cette amitié mutuelle.

De belles sorties, tout le monde en veut à Saint-Macaire.

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire, porte à la connaissance des administrés de la commune qu'il se tiendra à leur entière disposition le samedi 10 mars, de 14 heures à 16 heures.

Pétanque Macarienne 3/3

Sept équipes du club de Pétanque Macarienne ont répondu favorablement à l'appel du District Langonnais et ont participé au concours de solidarité organisé dimanche dernier à Langon.

Elles se sont comportées honorablement puisque la doublette Lespes-Lartigue et Alain Cazenave et Béatrice ont échoué en quart de finale consolation (72 équipes) tandis que l'équipe Labouille-Descos était éliminée en quart de finale complémentaire (60 équipes).

Samedi 3 mars la Pétanque Macarienne organise son premier concours officiel de l'année 84 sur le terrain de la place Tourny. Il se déroulera en triplettes non hybrides. Les engagements seront pris à partir de 14 h 15 sur le terrain et le concours commencera à 15 heures.

864594

COMMUNE DE SAINT-MACAIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par arrêté en date du 3 février 1984 M. le Maire de Saint-Macaire a prescrit une enquête publique sur le plan d'occupation des sols de la commune de Saint-Macaire.

Le dossier sera déposé à la mairie de Saint-Macaire du 1^{er} mars 1984 au 30 mars 1984 inclus où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

M. Louis BLANCHET, ingénieur des T.P.E. honoraire, demeurant 21, avenue Monrabeau, 33200 BORDEAUX est désigné comme commissaire-enquêteur. Il recevra à la mairie les vendredis 16, 23 et 30 mars, de 14 heures à 17 heures.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport du Commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public à la mairie de Saint-Macaire.

Saint-Macaire

7/3

Deux arrestations

La brigade de gendarmerie de Saint-Macaire a procédé hier à l'arrestation de E.M., 23 ans, sans profession, habitant Langon, et de Michel Giraud, 34 ans, sans profession, résidant à Saint-Maixant, pour deux affaires bien distinctes. Le premier s'est rendu coupable de coups et blessures volontaires par arme blanche, le 12 février, à la sortie d'un bal à Caudrot. En fait, un chef d'inculpation

bien important pour une rixe ayant entraîné des blessures sans gravité. Au second, on reproche des violences et vols de faits sous la menace d'une arme commises le 2 mars, à 17 heures, à Saint-Maixant, à l'encontre de M. Bertrand Labrousse. En réalité une dispute un peu vive au cours de laquelle M. Giraud appuya ses mots en tirant un coup de carabine en l'air.

Saint-Macaire

8/3

869890

ANDRÉ FABE

vous informe de l'ouverture de son magasin

"Le Grognard"

FIGURINES - COIFFURE MESSIEURS

MARDI 13 MARS

tél. 62.38.29. Place de la Libération. SAINT-MACAIRE

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés le samedi 10 mars, de 14 heures à 16 heures.

A.C.P.L.

Foire à la brocante et nouveau bureau

Le nouveau bureau de l'A.C.P.L. de Saint-Macaire communique et rappelle que la foire à la brocante est fixée aux samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet et qu'elle est ouverte à tous les commerçants et artisans du canton de Saint-Macaire. Un coin « bâtiment » serait développé cette année, rue Carnot, proche de la Maison de Pays. Animation assurée par les associations locales, d'autant plus que nous appartenons au Groupement des associations. Le montant annuel de la cotisation est fixé à 150 francs.

Suite à son assemblée générale du 15 février, l'A.C.P.L. communique son nouveau bureau :

Présidente : M^{me} Bédouret.

Vice-présidents : MM. Garbay, Chantalet.

Trésorière : M^{me} Nguyen-Long.

Trésorière adjointe : M^{me} Doney.

Secrétaire : M. Tonon.

Secrétaire adjointe : M^{me} Servant.

Membres : MM. Billa, Cassagne, Durand, Jouanne, Rodrigues.

Saint-Macaire

9/3

CONSEIL MUNICIPAL

Droit de préemption et titularisation

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le 12 janvier.

Présents : M. Billa, maire; Sudery, Falissard, Cadi, Chava-neau, M^{me} Lorriot adj.; MM. Bouey, Tremau, Labarrière, Darbo, Beauge, M^{me} Darroussat.

Excusés : MM. Bore, Broustet, Sire, Lagahuzere, Lepine, Cassagne, Thomas.

Objet de la réunion. — Examen de Déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) et titularisation à temps complet de certains employés municipaux.

Examen des différentes D.I.A. — M. Falissard présente différentes D.I.A. concernant des ventes d'immeubles situés dans la zone d'aménagement différé (Z.A.D.).

— D.I.A. établie par M^{me} veuve Dosque portant sur un hôtel-restaurant et des terrain attenants situés à l'angle de la rue de Verdun et de la rue Ber-goeling (parcelles A 144-141 - 140-143).

— D.I.A. établie par M. et M^{me} Rapin portant sur une maison d'habitation située entre la rue Carreyroite et la rue Amiral-Courbet (parcelle A 271).

— D.I.A. établie par M. Lacoste portant sur une maison d'habitation située rue des Frères-Cordeliers (parcelle A 226).

Sur chacune des D.I.A. examinées le Conseil, considérant que l'acquisition lesdits immeubles n'est d'aucun intérêt pour la commune décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Titularisation de certains employés municipaux. —

M. le docteur Cadi présente le rapport suivant : Suite à la réunion de la commission d'administration générale élargie au Conseil municipal en date du 12 décembre 83, M^{me} Labouille a

été recrutée sur la base d'un temps partiel de 30 h/semaine pendant la période scolaire (salaire de base : le S.M.I.G.).

Pour les autres membres du personnel communal travaillant essentiellement au groupe scolaire proposition d'une grille d'emploi a été établie en vue d'une titularisation à temps complet :

— En accord avec les chefs d'établissements : 38 semaines scolaires à 41 heures (1 558 heures) et 4 semaines de nettoyages à 41 heures (164 heures), soit un total de 1722 heures.

— Pendant la période de vacances scolaires, 2 semaines de 30 heures, en accueil de touristes et visiteurs. Soit en sus, 60 heures.

— 51 heures seront répartie en : heures de préparation de repas communaux, heures supplémentaires de cuisine, ou activités diverses au sein des bâtiments communaux.

La totalité de ces heures représente les 1 833 heures, de travail annuel à temps complet. La finalité recherchée est un emploi annuel de 47 semaines de 39 heures et 5 semaines de congés payés.

— Après cet exposé M. Cadi demande au Conseil de se prononcer pour la titularisation à temps complet des employées suivantes : M^{me} Beauge, Magni, Bouey, Sanche, M^{me} Bertrand.

Ont voté pour la titularisation : 10 voix; abstentions : 2.

A la recherche d'Elie Boirac Poète local

« ELIE BOIRAC », peu de Macariens connaissent ce nom, à part ceux qui sont férus d'histoire locale et de langue gasconne. Seuls peut-être les attentifs ont pu remarquer sur la façade de la boucherie Lacave (anciennement Maison Eyquem), une plaque de marbre commémorative portant l'inscription suivante en lettres gravées dorées : « Ici naquit Elie Boirac, poète local ». Or, récemment, un camion a eu raison de cette plaque déjà quelque peu détériorée. La municipalité a décidé de pourvoir à son remplacement, constatant ainsi qu'Elie Boirac était décédé le 27 mars 1884, il va y avoir tout juste 100 ans. C'est pourquoi la nouvelle plaque sera « inaugurée » le dimanche 1^{er} avril, en fin de matinée, à son emplacement original.

Elie Boirac, Macarien notoire, boulanger de profession, a écrit durant toute son existence une gamme complète de textes, vers, chansons et cantiques en gascon. Sa production se situe dans la mouvance du « Félibrige », dont l'animateur le plus connu de nos jours fut le Provençal Mistral. Un échantillonnage réduit de l'œuvre de Boirac est parvenue jusqu'à nous, mais il se peut que des familles locales ou des environs possèdent quelques documents s'y rapportant. C'est pourquoi la municipalité lance un appel à toutes les personnes qui sont susceptibles de fournir des informations sur Elie Boirac et son œuvre, afin qu'elles les communiquent à la mairie (tous les documents ainsi confiés seront photocopiés et rendus immédiatement).

Ainsi, le jour de l'inauguration, les Macariens pourront-ils redécouvrir l'un des leurs, qui sut donner un supplément d'âme à la vie locale pendant un demi-siècle.

Saint-Macaire 12/3

CONSEIL MUNICIPAL

Utilisation de la mairie

LE CONSEIL municipal s'est réuni en séance extraordinaire le 9 février.

Présents : M. Billa (maire), Suedery, Palissard, Cadi, Chavaneau (adjoints), MM. Bouey, Bore, Lepine, Sire, Cassagne, Darbo.

Excusés : M^{me} Lorriot (adjoint), MM. Lagahuzère, Thomas, Broustet, Tremea, Labarrière, Beauge, M^{me} Darroussat.

Pouvoir de vote a été donné par M^{me} Lorriot à M. le Maire.

Déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.). — M. Morgues a présenté une D.I.A. portant sur un immeuble situé entre la rue Carreyrotte et la rue Amiral-Courbet (cadastré section A n° 274) au prix de 10 000 francs. Après examen de cette D.I.A., il ressort que l'acquisition de cet immeuble pourrait intéresser la commune en vue d'un aménagement de place et de zone de stationnement.

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité :

— Que la commune exerce son droit de préemption sur cette vente et qu'une offre de prix sera faite en fonction d'une estimation demandée au service Des Domaines.

Affranchissement postal. — L'obligation d'affranchir les divers courriers administratifs provoque la désapprobation unanime des maires du canton. Demande est faite au Conseil d'appuyer cette désapprobation par un vote. Accord à l'unanimité pour la décision des maires.

Brigade de gendarmerie. — L'accroissement des effectifs de la brigade de gendarmerie du canton a été demandé. Le Conseil se prononce pour l'accroissement des effectifs. Adopté à l'unanimité.

Utilisation de la mairie. — L'utilisation de la salle de la mairie prêtée gracieusement à usage de réunions publiques ou restreintes à des organisations politiques, philosophiques ou syndicales de diverses origines est discutée.

Le maire demande au Conseil de se prononcer, par vote, sur le prêt d'une salle pour de telles réunions, avec en condition restrictive un maximum de 50 personnes pour respecter les règlements de sécurité. Accord de prêt adopté par 10 voix et 2 abstentions.

Terrain de camping. — Pour l'entretien du terrain à usage de camping municipal, le C.A.T. de Verdélais a fourni un devis sur la base de deux nettoyages détaillés et un nettoyage léger par an. Coût : 10 542 francs pour 1984. Demande est faite au Conseil de se prononcer par vote sur l'opportunité de faire effectuer ces travaux aux conditions décrites. Adopté par 11 voix et 1 abstention.

Maison de retraite. — M. le Maire informe le Conseil de la transformation de l'hospice en maison de retraite à compter de 1984. Cela implique la transformation du conseil d'administration, lequel comporte deux membres élus du Conseil municipal en plus du maire, président de droit. L'élection des délégués du Conseil municipal sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

M. le Maire signale la comparution devant un conseil de discipline de M^{me} Garnier, secrétaire de l'hospice. En sus de la condamnation pénale déjà prononcée, M^{me} Garnier a été sanctionnée par une radiation du personnel de l'hospice avec toutefois maintien des droits à la retraite.

M. le Maire indique que le nouveau gérant de la discothèque Le Ménestrel a demandé

Pétanque macarienne

Le match France-Angleterre et l'ouverture de la pêche à la truite ont nui au succès de notre concours du samedi 3 mars. Seulement vingt-deux triplettes se sont présentées sur le terrain de la place Tourny, malgré le beau temps.

Voici les résultats.

Concours. — Anador-Bourideys-M^{me} Ducasse (Podensac); Battens-Pons-Goudenne (Morgauzy).

Consolation. — Claverie-Dufour-Dupuch (Preignac) battent Dubernet-Lanson-Lescout (Saint-Maixant).

Complémentaire. — Chauvin-Lambert frères (Morizès) battent Duprat-Corrazin père et fils (Saint-Macaire).

Prochain concours. — Samedi 12 mai (Bas Plan).

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, le mardi 13 mars, à 21 heures.

A l'ordre du jour, examen du budget primitif 1984; proposition des commissions.

Comme à l'accoutumée, il sera loisible aux Macariens présents de poser toutes les questions qu'ils souhaitent à l'issue de la réunion proprement dite.

Saint-Macaire 10/3 Attentat à la pudeur

Mardi, la brigade de gendarmerie de Saint-Macaire a procédé à l'arrestation de Gérard Voluzan, 25 ans, sans profession, demeurant à Saint-Maixant, pour attentat à la pudeur sans violence sur un enfant de 5 ans.

Les faits avaient été commis la veille. Le prévenu a été présenté au parquet.

par lettre, à la préfecture, l'autorisation d'ouverture de l'établissement jusqu'à 4 heures les vendredis, samedis et veilles de fête. Ces horaires d'ouverture entraînent quelques nuisances à certains voisins de l'établissement. Il sera donc demandé au Conseil lors de la prochaine réunion de se prononcer pour ou contre un avis favorable à la demande du nouveau gérant.

M. le Maire fait part de la demande de l'association des Jeunes du Château de Trades pendant le mois de mars pour l'organisation des quines. Le Conseil, à l'unanimité moins une voix, se prononce pour la décision d'application de l'arrêté préfectoral interdisant l'organisation de jeux tels que les quines en dehors de la période de tolérance.

CENTRE DE SECOURS

Les activités du mois de février

Dimanche 5 février. — Malade à domicile, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers.

Mercredi 8 février. — Feu de voiture, commune de Saint-Macaire.

Jeuudi 9 février. — Feu de chaudière à mazout, commune de Verdélais.

Samedi 11 février. — Accident de la circulation, commune de Caudrot. Fausse alerte.

Samedi 18 février. — Chute de cycliste, accident de la circulation, commune de Verdélais. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire.

Mardi 21 février. — Accident de la circulation commune de

Saint-Pierre-d'Aurillac. Trois blessés transportés à l'hôpital par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Samedi 25 février. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire. Fausse alerte.

Samedi 25 février. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire. Deux blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Samedi 25 février. — Feu de couverture chauffante, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.



La manœuvre du mois des sapeurs-pompiers. Samedi 18 février, accident de la circulation au Bas-Ran, trois blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des Sapeurs-Pompiers après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. (Cliché « Sud-Ouest ».)

F.N.A.C.A.

Le comité cantonal de la F.N.A.C.A. organise une cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie.

Les Macariens sont invités à se joindre aux anciens combattants et au Conseil municipal pour le dépôt de gerbes qui aura lieu au monument aux morts le lundi 19 mars, à 18 h 45.

Centre aéré intercommunal

Le centre aéré recherche pour le mois de juillet : un directeur ou une directrice, des moniteurs et monitrices de préférence diplômés ou en cours de formation (B.A.F.A.).

Les candidatures seront retenues dans l'ordre prioritaire suivant : tout d'abord celles émanant de personnes habitant dans l'une des trois communes participant à la gestion du Centre aéré; puis celles des communes voisines et enfin celles des communes hors du canton.

Ces candidatures seront à adresser à la mairie de Saint-Macaire, à partir du 18 mars jusqu'au 15 avril, dernier délai.

Les associations locales se groupent

SOUS L'APPELLATION de Groupement des associations de Saint-Macaire, et après plusieurs mois de mise au point, treize associations de la commune ont décidé de se réunir : Amis du Bas-Plan, Associations des artisans, commerçants et professions libérales, Société de chasse, Comité des fêtes, Amicale Sportive Macarienne Football, Le Prieuré, Jeunes du château de Tardes, Association Sportive des Jeunes de Saint-Macaire, Amicale Sportive Macarienne Judo, Moto Start-Club Macarlen, Conseil local de parents d'élèves, Pétanque Macarienne, Roseau macarien.

Le G.A.S.M., tout en permettant à chacune des associations membres de conserver son autonomie, se propose de développer entre elles un esprit de compréhension et d'entraide, d'éditer un calendrier des festivités établi en recherchant à éviter toute concurrence préjudiciable aux unes et aux autres, de gérer du matériel et d'organiser des manifestations en commun.

Il s'agit d'un vaste programme, certes, mais les discussions constructives qui ont eu lieu au cours des diverses réunions, permettent d'espérer qu'il pourra être réalisé, pour une meilleure expression de la vie associative locale.

Le G.A.S.M. a élu son bureau au sein duquel siègent, ainsi que le prévoient ses statuts, un représentant de chacune des sociétés membres :

Président, M. Alain Daney; vice-présidents, M^{me} Annie Pedemay, M. Michel Chabanne; secrétaire, M^{me} Marie-Hélène Bedouret; secrétaires adjoints,

M. Alain Bortot, M. Jean-Loup Dutreuilh; trésorier, M. Michel Dufourc; trésoriers adjoints, M. Bernard Buffard, M. Joël Dufau; responsable du matériel, M. Jean Guiraudon; responsables adjoints, M. Jean-Paul Descos, M. Bernard Labouille; membre du bureau, M^{me} Jacqueline Daney.

Lors de sa dernière assemblée générale, le G.A.S.M. a établi un premier calendrier des festivités jusqu'au 30 septembre prochain, en fonction des dates connues à ce jour.

Dimanche 8 avril : concours de pétanque.

Dimanche 22 avril : grass-track international.

Dimanche 6 mai : concours de pétanque.

Du 11 au 13 mai : réjouissances du Bas-Plan.

Samedi 26 mai : soirée café-conc chanson.

Dimanche 27 mai : concours de pétanque.

Jeuudi 31 mai : tournoi de sixte (football).

Samedi 2 juin : kermesse des écoles.

Du 15 au 18 juin : fête locale de la Saint-Jean.

Samedi 23 juin : feu de la Saint-Jean.

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet : foire à la brocante.

Vendredi 13 juillet : bal.

Samedi 14 juillet : après-midi 1900.

Dimanche 2 septembre : kermesse paroissiale.

samedi 15 septembre : reportage ciné des jeunes du château de Tardes.

Samedi 29 septembre : gala artistique des jeunes du château de Tardes.

CONSEIL MUNICIPAL

Préparation du voyage à Saint-Macaire-en-Mauge

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 23 février.

Etaient présents : MM. Billa, maire; Sudery, Falissard, Cadi, Chavaneau, M^{me} Lorriot, adjoints; MM. Bouey, Lagahuzère, Thomas, Bore, Broustet, Tremea, Lépine, Labarrière, Beauge, M^{me} Darroussat.

Absents : MM. Sire, Darbo, Cassagne.

M. le Maire expose l'ordre du jour prévu, informe le Conseil que la Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) a été majorée de 8,4 % par rapport à l'attribution de 1983 (1 023 362 F en 84; 943 747 F en 83).

Voyage à Saint-Macaire-en-Mauge. — M^{me} Lorriot doit préparer la liste des participants au voyage de Saint-Macaire-en-Mauge qui aura lieu les 6 et 7 mai prochains. Cette liste comprendrait les élus, le personnel communal, les associations locales et les personnalités invitées par M. le Maire. Les participants peuvent venir avec leur conjoint. Le corps des sapeurs-pompiers sera également invité ainsi que les membres du corps enseignant.

M. Lagahuzère fait remarquer que la réception en retour que la commune se doit de rendre aux représentants de Saint-Macaire-en-Mauge risque d'entraîner une dépense très élevée. Il est évident que si la délégation de la commune est très importante lors de la visite à Saint-Macaire-en-Mauge, il en sera de même lorsque nous recevrons nos hôtes.

M. le Maire propose, compte tenu qu'une partie seulement du Conseil et du personnel communal sera du voyage, de faire désigner par le groupement des associations locales un nombre représentatif de chacune des différentes associations (délégation). Cette solution, semble-t-il, permettrait de faire le déplacement avec un seul autocar. Solution à étudier en commission.

Discothèque « Le Ménétreil ». — Lors de la précédente réunion du 9 février, a été évoquée la demande par le directeur de l'établissement, d'une autorisation préfectorale d'ouverture jusqu'à 4 heures du matin, les vendredis, samedis et veilles de fêtes. La commission d'administration générale propose au Conseil de donner un avis favorable à la demande de dérogation spéciale d'ouverture de l'établissement jusqu'à 4 heures du matin. Cet avis est assorti d'une condition d'aménagement dans un délai de trois mois d'une isolation phonique protégeant les appartements adjacents.

Par un vote à bulletin secret se sont prononcés : pour la dérogation, 11 voix; contre, 4 voix; nul, 1 voix. Avis favorable est donné à la demande de dérogation.

Election des représentants du Conseil municipal au conseil d'administration de la Maison de retraite. — Le

du conseil d'administration, il faut désigner deux membres. Trois candidats se présentent : MM. Bore, Cadi, Sudery. Le vote à bulletin secret a pour résultat : Sudery, 14 voix; Cadi, 10 voix; Bore, 5 voix; nul, 1 voix. Sont désignés : MM. Cadi et Sudery.

Examen d'une Déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.).

— M. Falissard présente la D.I.A. concernant le chai mis en vente par M. Manogil, propriétaire. Section A, parcelle n° 757, superficie 93 m², situé rue des Pompliers. Cette acquisition ne présentant pas d'intérêt pour la commune, l'abandon du droit de préemption est voté par 14 voix et 2 abstentions.

Passerelle piétonnière et cyclable reliant Saint-Macaire à Langon.

— L'étude concernant cet ouvrage a été présentée dans sa version définitive le 17 février, à Langon, par les services de l'Équipement en présence des conseillers généraux des deux cantons. Le projet est certes très complet et fonctionnel, mais le coût qui avait été annoncé au départ — environ 3,2 millions — est très différent et se situe à 8,5 millions environ. En conséquence, la part de participation de chacune des deux communes se situant à 3,75 % (tenant compte de la participation de l'Etat et du Département) le coût incombant à Saint-Macaire serait de l'ordre de 320 000 F. Ce coût semble insupportable pour les finances de la commune. L'ouvrage étant bénéfique à plusieurs communes

de la rive droite, il sera demandé lors de la prochaine réunion des maires du canton, si une participation de ces communes n'est pas envisageable.

Le Conseil, déçu par le surcroît annoncé, ne se prononce pas sur la suite à donner dans l'immédiat à ce projet.

Décision sera prise lors de la réception du dossier préparé par la D.D.E.

Réfection réseau d'adduction d'eau.

— M. le Maire expose l'étude entreprise par le bureau d'étude SOCAMA, concernant le projet global de réfection du réseau d'adduction d'eau dans lequel serait inclus un réservoir de forte capacité situé sur les coteaux. Il expose également le projet d'étude d'assainissement. La SOCAMA doit remettre très prochainement un dossier complet concernant ces deux réalisations qu'il faudra programmer sur plusieurs années.

Délégué aux associations.

— M. Falissard, actuel délégué aux associations, demande à être déchargé de cette tâche, en raison d'un surcroît d'activités au sein de différentes délégations et commissions du Conseil municipal.

Le travail préparatoire à la création du Groupement des associations étant achevé, ce remplacement ne doit pas poser de problème. M. F. Bouey accepte d'être candidat. Il est élu délégué aux associations à l'unanimité.

Mouvements à la gendarmerie

21/3

APRÈS dix ans de bons et loyaux services, le gendarme Michel Valaize, marié et père d'une petite fille, nous a quitté le 1^{er} mars, sur sa demande, pour servir à la brigade de Monséguir, où il se rapproche de sa famille. Accomplissant sa tâche avec sérieux et compétence, il avait su s'intégrer rapidement à la population du canton en gagnant son estime et son respect.

A M. et M^{me} Michel Valaize, et à leur petite fille Cécile, nous souhaitons un long et excellent séjour à Monséguir, avec l'espoir de les voir de temps en temps à Saint-Macaire.

Le 1^{er} mars, en remplacement du gendarme Valaize, le gendarme Frédéric Coste, 27 ans, célibataire, a été muté à la brigade locale. Originnaire de Bergerac, et venant de l'escadron de gendarmerie mobile de La Réole, il ne sera pas dé-



M. Frédéric Coste. (Cliché « Sud-Ouest ».)

paysé, d'autant plus qu'il a déjà servi à l'élément de recherches de Langon de 1982 à 1983.

A M. Frédéric Coste, nous souhaitons la bienvenue et bonne chance.

Saint-Macaire

27/3

Générosité

A l'issue de la cérémonie du mariage, célébré récemment en l'hôtel de ville, de M. Alain Garlis et M^{me} Monique Dufourc, une coquette somme d'argent a été recueillie au profit du bureau d'Aide sociale.

Que les jeunes époux trouvent tous nos vœux de bonheur et merci aux généreux donateurs.

CENTRE DE SECOURS

Les activités du mois de février

Dimanche 5 février. — Malade à domicile, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac. Pas d'intervention de la part des sapeurs-pompiers.

Mercredi 8 février. — Feu de voiture, commune de Saint-Macaire.

Judi 9 février. — Feu de chaudière à mazout, commune de Verdélais.

Samedi 11 février. — Accident de la circulation, commune de Caudrot. Fausse alerte.

Samedi 18 février. — Chute de cycliste, accident de la circulation, commune de Verdélais. Transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire.

Mardi 21 février. — Accident de la circulation commune de

Saint-Pierre-d'Aurillac. Trois blessés transportés à l'hôpital par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Samedi 25 février. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire. Fausse alerte.

Samedi 25 février. — Accident de la circulation commune de Saint-Macaire. Deux blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Samedi 25 février. — Feu de couverture chauffante, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.



La manœuvre du mois des sapeurs-pompiers. Samedi 18 février, accident de la circulation au Bas-Ran, trois blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des Sapeurs-Pompiers après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps. (Cliché « Sud-Ouest ».)

F.N.A.C.A.

Le comité cantonal de la F.N.A.C.A. organise une cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie.

Les Macariens sont invités à se joindre aux anciens combattants et au Conseil municipal pour le dépôt de gerbes qui aura lieu au monument aux morts le lundi 19 mars, à 18 h 45.

Centre aéré intercommunal

Le centre aéré recherche pour le mois de juillet : un directeur ou une directrice, des moniteurs et monitrices de préférence diplômés ou en cours de formation (B.A.F.A.).

Les candidatures seront retenues dans l'ordre prioritaire suivant : tout d'abord celles émanant de personnes habitant dans l'une des trois communes participant à la gestion du Centre aéré; puis celles des communes voisines et enfin celles des communes hors du canton.

Ces candidatures seront à adresser à la mairie de Saint-Macaire, à partir du 18 mars jusqu'au 15 avril, dernier délai.

Les associations locales se groupent

SOUS L'APPELLATION de Groupement des associations de Saint-Macaire, et après plusieurs mois de mise au point, treize associations de la commune ont décidé de se réunir : Amis du Bas-Plan, Associations des artisans, commerçants et professions libérales, Société de chasse, Comité des fêtes, Amicale Sportive Macarienne Football, Le Prieuré, Jeunes du château de Tardes, Association Sportive des Jeunes de Saint-Macaire, Amicale Sportive Macarienne Judo, Moto Start-Club Macarien, Conseil local de parents d'élèves, Pétanque Macarienne, Roseau macarien.

Le G.A.S.M., tout en permettant à chacune des associations membres de conserver son autonomie, se propose de développer entre elles un esprit de compréhension et d'entraide, d'éditer un calendrier des festivités établi en recherchant à éviter toute concurrence préjudiciable aux unes et aux autres, de gérer du matériel et d'organiser des manifestations en commun.

Il s'agit d'un vaste programme, certes, mais les discussions constructives qui ont eu lieu au cours des diverses réunions, permettent d'espérer qu'il pourra être réalisé, pour une meilleure expression de la vie associative locale.

Le G.A.S.M. a élu son bureau au sein duquel siègent, ainsi que le prévoient ses statuts, un représentant de chacune des sociétés membres :

Président, M. Alain Daney; vice-présidents, M^{me} Annie Pedemay, M. Michel Chabanne; secrétaire, M^{me} Marie-Hélène Bedouret; secrétaires adjoints,

M. Alain Bortot, M. Jean-Loup Dutreuilh; trésorier, M. Michel Dufourc; trésoriers adjoints, M. Bernard Buffard, M. Joël Dufau; responsable du matériel, M. Jean Guiraudon; responsables adjoints, M. Jean-Paul Descos, M. Bernard Labouille; membre du bureau, M^{me} Jacqueline Daney.

Lors de sa dernière assemblée générale, le G.A.S.M. a établi un premier calendrier des festivités jusqu'au 30 septembre prochain, en fonction des dates connues à ce jour.

Dimanche 8 avril : concours de pétanque.

Dimanche 22 avril : grass-track international.

Dimanche 6 mai : concours de pétanque.

Du 11 au 13 mai : réjouissances du Bas-Plan.

Samedi 26 mai : soirée ca'conc chanson.

Dimanche 27 mai : concours de pétanque.

Judi 31 mai : tournoi de sixte (football).

Samedi 2 juin : kermesse des écoles.

Du 15 au 18 juin : fête locale de la Saint-Jean.

Samedi 23 juin : feu de la Saint-Jean.

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet : foire à la brocante.

Vendredi 13 juillet : bal.

Samedi 14 juillet : après-midi 1900.

Dimanche 2 septembre : kermesse paroissiale.

samedi 15 septembre : reportage ciné des jeunes du château de Tardes.

Samedi 29 septembre : gala artistique des jeunes du château de Tardes.

Des agriculteurs sachant s'organiser



(Photos « S.O.F. ».)

DEPUIS plusieurs années, les agriculteurs du canton de Saint-Macaire se forment à la comptabilité, mais cette discipline pour être bien pratiquée nécessite un rangement approprié, organisé et minutieux. Si l'on veut travailler aisément, il est nécessaire de bien s'organiser avec des conditions matérielles satisfaisantes pour que le travail administratif d'une exploitation agricole ne soit pas synonyme de temps perdu, de tâches fastidieuses et astreignantes.

C'est ainsi qu'au mois de février, les adhérentes du G.D.A.F. (Groupement de développement agricole féminin) de Saint-Macaire participaient à quatre journées de travail pour acquérir les bases nécessaires d'organisation de bureau, de formation au classement à la prise de notes de messages téléphonés, à la rédaction de courrier, d'annonces, de prospectus, d'affiches... Comment créer un fichier clients ? Comment collecter et préparer les pièces comptables en vue de leur enregistrement et

des exigences fiscales ? De nombreuses questions étaient soulevées le premier jour, de quoi bien remplir les journées qui suivront avec encore que faire du courrier qui arrive ? Ce, qu'il faut relever dans le journal et la documentation à classer, comment établir les factures ? et aussi l'aménagement de la pièce ou du coin bureau.

Pour terminer le dernier jour fut consacré à des visites très fructueuses pour tous, l'une chez une participante qui avait en projet l'aménagement et l'organisation d'une pièce, l'autre chez une agricultrice qui avait déjà réfléchi à son organisation de bureau et qui nous a offert le panorama d'une réalisation minutieusement achevée.

C'est à l'initiative du G.D.A.F. de Saint-Macaire que cette formation fut organisée par les responsables du groupe et par la conseillère agricole du secteur, M^{me} A. Lassus, le contenu technique fut assuré par une technicienne de l'A.N.F.O.P.A.R.

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

LE 19 MARS DERNIER, à 19 h 45, un cortège s'est formé devant la mairie composé d'une délégation du comité cantonal de la F.N.A.C.A. conduite par son président, M. Servand, et d'une délégation du Conseil municipal, présidée par le maire, pour aller fleurir le monument aux morts et ainsi commémorer l'anniversaire du cessez-le-feu mettant un terme à la guerre d'Algérie.

Au cours d'une brève allocution, M. Servand a rappelé le sens profond qu'attache la F.N.A.C.A. à l'officialisation d'une telle commémoration, c'est-à-dire le souvenir de 30 000 morts de la guerre d'Algérie.

Le maire a rappelé le contenu historique de la dernière guerre, à laquelle a été confrontée notre pays.

Conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira le jeudi 29 mars, à 21 heures, en séance extraordinaire, pour voter le budget primitif 1984, en présence du receveur municipal.

Les sapeurs-pompiers à l'honneur

LE LUNDI 2 avril prochain fera date dans la vie de notre cité. En effet, ce jour-là, à 18 h 30, l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers sera solennellement déployé devant le centre de secours pour accueillir le président du Conseil général Philippe Madrelle, et le directeur des services départementaux d'incendie et de secours, le colonel Burgi.

Il ne s'agit pas là d'une simple inspection, même si, au préalable, une réunion à la mairie aura permis, sous la houlette de M. Sango, vice-président du Conseil général, de préciser les modalités de réhabilitation des bâtiments qu'occupe le centre de secours.

En effet, une telle manifestation est destinée à remettre officiellement les distinctions accordées par arrêté préfectoral aux sapeurs-pompiers pour les services rendus pendant le plan Orsec, c'est-à-dire pendant les inondations de décembre 1981.

L'ensemble du corps recevra la médaille de bronze du courage et du dévouement avec port de la fourchette tricolore. En outre, vingt sapeurs-pompiers en exercice recevant la même médaille de bronze mais à titre personnel, pour leur participation directe aux opérations.

Pour rehausser l'éclat de la cérémonie ont été invités le conseiller générale du canton, les maires des communes desservies par le centre de secours et les présidents des associations locales.

La manifestation s'achèvera par un vin d'honneur offert à la mairie, au cours duquel seront remis les diplômes des sapeurs-pompiers en exercice lors du

plan Orsec et ayant quitté le corps depuis cette date.

Les Macariens sont cordialement invités à venir manifester à cette occasion la sympathie et le respect dans lequel ils tiennent les missions remplies par nos sapeurs-pompiers volontaires.

Le retour d'Elie Boirac dans la mémoire macarienne

LA DESTRUCTION inopinée de la plaque de marbre qui maintenait le souvenir d'Elie Boirac a eu au moins un mérite, celui de démontrer que tous les Macariens n'avaient pas oublié le poète gascon puisqu'il s'en est trouvé plusieurs pour s'émouvoir de cette disparition.

Une nouvelle plaque sera donc dévoilée dimanche prochain

1^{er} avril, à 12 heures précises, sur la façade de la boucherie Lacave, rue Yquem, maison natale d'Elie Boirac.

Il faut noter que ce dernier avait rien choisi son gîte puisqu'il s'agit de la maison d'habitation la plus ancienne de Saint-Macaire, la demeure successive des familles de Crespignan, d'Yquem puis de Barritaut, une demeure édifiée à la fin du XIII^e siècle contre l'enceinte fortifiée. Subsistent encore les magnifiques baies en arc brisé dont les remplages quadrilobés apparaissent sous l'enduit. S'aperçoit également le gond de l'ancienne porte qui s'ouvrait sur le faubourg de haut appelé plus tard de Plan.

N'est-il pas symbolique qu'Elie Boirac soit né à la charnière du bas-Plan et de Saint-Macaire dont la convergence constitue le socle de notre cité actuelle ? D'ailleurs, beaucoup de Macariens et surtout de Macariennes se souviennent sans doute de la pose de la première plaque à l'honneur d'Elie Boirac. C'était le 20 juillet 1930, jour de la félibrée de Guyenne et Gascogne, organisée pour le centenaire de Frédéric Mistral. Plus de 300 Macariens s'étaient revêtus à cette occasion du costume traditionnel et l'inauguration dut se replier sur la place du

Mercariou, la rue Yquem s'avérant trop étroite.

M. Jacques Bord nous a permis de retrouver ces détails en nous communiquant la brochure faisant le bilan de cette manifestation. Retenons simplement que M. Marc Teynie conclut son éloge d'Elie Boirac par ces termes : « Souvenez-vous que, bon père de famille, ardent républicain, fervent macarien, ici est mort le poète Elie Boirac. »

Dimanche prochain, nous essaierons de retrouver à nouveau les accents de la chanson la plus célèbre du poète « Debat l'emban dou Mercadiou ». Tous les Macariens sont cordialement invités à se joindre à ce retour sur notre passé utile, pour mieux comprendre notre présent.

Un vin d'honneur sera offert à la mairie pour laisser le soin de clôturer au vin de l'amitié.

Mutuelle porcine

La réunion générale annuelle de la société mutuelle contre la mortalité de la race porcine du canton de Saint-Macaire aura lieu le samedi 31 mars, en mairie, à 14 h 30.

Le prix de l'amende pour les absents à la réunion est fixé à 15 F.

Permanence parlementaire

M. Pierre Lagorce, député de la Gironde, informe les électrices et électeurs du canton, qu'une permanence sera tenue à leur intention à la mairie de Saint-Macaire le samedi 31 mars, de 10 heures à 11 heures.

Football à l'A.S.M.

Mercredi 4 avril, le stade de l'A.S. Macarienne sera honoré par le district Gironde-Sud avec la venue en rencontres amicales, des équipes cadets première année, minimes deuxième année et pupilles A des deux districts : Lot-et-Garonne d'une part, et Gironde-Sud d'autre part.

Ainsi, nous aurons l'occasion de voir l'élite des jeunes évoluer sur notre stade. Dommage qu'il n'y ait aucun macarien, mais vu l'importance que prend l'école de football de Saint-Macaire et des résultats obtenus, cela ne saurait tarder.

Espérons que tous les amateurs de football de Saint-Macaire et de la région disponibles ce jour-là viendront admirer ces jeunes pousses, avenir de notre football régional et qui sait, pour quelques uns...

Samedi, les poussins reçoivent Beaulac à 14 h 30; dimanche, la première va au Mas-d'Agenais. Départ à 14 heures.

Carnet bleu au comité des Amis du Bas-Plan

La famille du Bas-Plan s'agrandit avec l'arrivée de Julien au foyer de notre ami Jacky Pandoïfo. Nous adressons nos sincères félicitations à ses parents, un prompt rétablissement à la maman et longue vie au bébé.

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés, le samedi 7 avril, de 14 heures à 16 heures, salle de la mairie.

Les activités de l'A.S.M.

Cadets mixte. — A.S.M. Castets, 1 - Saint-Pierre-d'Aurillac, 4.

1^{er}. — Repos.
1^B. — A.S.M., 1 - Cambes, 3 (litige), en championnat.

Féminines mixte. — A.S.M. Morizès, 2 - Saint-Selve, 0, en coupe.

RENCONTRES DU 31 MARS

Cadets-minimes-pupilles. — Au stade, à 14 heures, matches.

DIMANCHE 1^{er} AVRIL

1^B Juniors féminines. — Repos.

1^{er}. — Va au Mas-d'Agenais; départ à 14 heures. Responsables : Sanjosé, Loda, Laujac.

Mercredi 4 avril, à 13 h 30, au stade : rassemblement des sélections cadets 1^{er} année, minimes 2^e année, pupilles A des deux Districts Gironde-Sud et Lot-et-Garonne. Responsables : M. Laujac, M. Chainé, M^{me} Tonnou.

MANIFESTATIONS

Dimanche 1^{er} avril. — A 12 h devant boucherie Lacave. Inauguration de la plaque commémorative d'Elie Boirac.

Lundi 2 avril. — A 18 h 30, devant le centre de secours pompiers, remise de décorations suite au Plan Orsec, décembre 1981.

31/3

134551

A.C.P.L. de SAINT-MACAIRE

Fait part :

M. et M^{me} JOUANE

— Successeurs de M^{re} DEVAUX —

MAISON DE LA PRESSE

Allées Tourny - SAINT-MACAIRE

Saint-Macaire

2/4

134552

L'A.C.P.L. de Saint-Macaire

vous informe de l'ouverture :

"LE GROGNARD"

SOLDATS DE PLOMB -- COIFFURE MESSIEURS

SAINT-MACAIRE - Tél. 62.38.29

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU PAYS

Le point sur l'O.P.A.H.

Le 22 mars, étaient présents : MM. Lafourcade et Hilaire (Saint-Pierre-d'Aurillac), Bares (Verdelais), Guignan (Plan-sur-Garonne), Tremea, Billa et Sire (Saint-Macaire), Dumeau (Sainte-Foy-la-Longue), Ballan (Saint-Martial), Laporte (Caudrot), Darnauzan (Semens), Chollet (Saint-Maixant), Duc (Saint-Germain-de-Graves), Fernandez (de la D.D.E.), Lahon et Bonnefon (du Cerel Arim Aquitaine), Lefebvre (de l'A.N.A.H.).

Absents excusés : MM. Lafitte et Massieu (Saint-André-du-Bois), M^{me} Faugère (Saint-Martial).

L'étude de réalisation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, dans le cadre du contrat de pays du canton, confiée au Cerel-Arim Aquitaine, a débuté en septembre 1983.

Elle porte sur quatorze communes rurales, représentant une superficie de 8787 hectares, un total de 2468 résidences principales, de 114 résidences secondaires et de 338 logements vacants.

La population est de 7872 habitants (recensement I.N.S.E.E. 1982).

Déjà, une première réunion de coordination autour des membres du syndicat de pays, le 15 décembre 1983, a permis de faire le point de l'étude en cours.

Au 22 mars, la visite de 304 immeubles représentant 348 logements permet d'avoir une certaine approche de la réalité de l'habitat sur ces communes. A la fin de cette étude, il serait souhaitable d'aborder plus particulièrement les questions relatives à l'information de la population locale, aux immeubles tests, aux immeubles vacants.

Accueil de la population. — La population a bien répondu à l'invitation des collectivités locales. A ce jour, sur un total de 2900 lettres adressées, 357 bulletins réponses ont été retournés : 331 positifs et seulement 26 négatifs.

L'accueil continue à être très favorable : un pointage des visites sera fait. Des bulletins continuent à arriver. Toutes les personnes qui se sont manifestées ont été ou seront contactées.

L'étude de faisabilité sera remise vers le 15 mai.

M. Lefebvre indique qu'une convention tripartite collectivités locales, Etat, A.N.A.H., devra être signée. Le syndicat de pays et les conseils municipaux devront donc voter leur accord pour l'opération (début mai).

Une équipe (rémunérée par le contrat de pays et donc les communes) sera mise en place. Nous y reviendrons plus loin.

M. Fernandez : Le Fonds d'aménagement urbain (F.A.U.) vit sa dernière année (1984). On ne sait pas si et comment il peut subventionner cette animation (cette subvention était de 35 % jusqu'à maintenant).

M. Bonnefon : La région a participé en 1983 à de tels financements. Cette participation exceptionnelle en 1983 sera-t-elle reconduite ? (15 % en 1983).

Examen du document remis par le Cerel-Arim Aquitaine. — Sur les 304 immeubles enquêtés, on trouve : 107 immeubles en bon état (35 % contre 36 % sur le point du 15 décembre 1983), 166 immeubles en état moyen (55 % contre 51 %), 31 immeubles mauvais (10 % contre 13 %). L'habitat est assez satisfaisant par rapport à celui rencontré dans d'autres secteurs géographiques.

Sur les 348 logements enquêtés, on trouve : 199 occupés par leur propriétaire (57 % contre 59 % au 15 décembre 1983), 69 loués (18 % contre 18 %), 86 vacants (25 %, inchangés). Ces logements vacants sont un potentiel locatif important.

En ce qui concerne le confort, on retrouve les chiffres du point précédent (15 décembre 1983) : 60 % ont un sanitaire conforme, 44 % ont des W.C. conformes, 26 % ont le chauffage central. Logements conformes : 24 %. Il y a donc 76 % de logements qui ne possèdent pas les trois éléments principaux de confort (sanitaire, W.C. intérieur, chauffage central).

Population : 29 % a moins de 25 ans, 19 % a plus de 65 ans (ces chiffres amplifient ceux obtenus le 15 décembre 1983, la population ne semble pas vraiment vieillissante).

Immeubles tests : 67 visites techniques ont été programmées à ce jour. 10 immeubles représentant 12 logements ont été retenus comme immeubles tests. Ce choix a été arrêté en fonction de la détermination des propriétaires à faire les travaux, de l'éventail des travaux à réaliser, de l'implantation de l'immeuble, de la répartition entre logements localisés et logements occupés par leur propriétaire.

Ces immeubles sont implantés ainsi : un au Bas-Pian, deux à Saint-Germain-de-Graves, quatre à Saint-Macaire, deux à Verdelais, un à Saint-Maixant, deux à Saint-Pierre-d'Aurillac.

84 % des propriétaires sont favorables à la réalisation des travaux, 13 % sont indécis et réservent leur décision, 3 % se sont déclarés opposés.

En conclusion, il est désormais souhaitable d'arrêter assez vite le nombre des communes qui pensent s'engager dans la phase de réalisation de l'O.P.A.H. Ceci conditionne, en particulier, l'objectif quantitatif de l'opération.

Planning prévisionnel. — Mars-avril : poursuite de l'étude; 14-18 mai : réunion du syndicat de pays et remise de l'étude; mai : délibération des conseils municipaux et du syndicat de pays pour la suite à donner; juin : examen du dossier par le

G.A.D. (groupe administratif départemental du F.A.U.); quatrième trimestre : décision du F.A.U. en vue du démarrage de l'opération.

Commentaires

M. Lafourcade pense que la publicité doit être faite sur les primes et subventions versées.

M. Bonnefon pense qu'il vaut mieux attendre la signature de la convention tripartite. A ce moment-là, alors, la publicité devra être importante (ex. : cet immeuble est restauré dans le cadre du contrat de pays... sur des panneaux).

M. Lafourcade : Les communes peuvent continuer ou arrêter de participer. Cette question est en rapport avec l'animation. Le syndicat devra se prononcer, les fonds de réserve pourraient aider à financer cette animation.

M. Bonnefon précise que, dans des opérations similaires, les réalisations ont été en général inférieures aux objectifs. Deux hypothèses : 150 logements à réhabiliter (100 propriétaires-habitants et 50 propriétaires-bailleurs); 180 logements à réhabiliter (respectivement 115 et 65). Les crédits alloués détermineront le nombre de logements choisis.

M. Lefebvre rappelle que pour le propriétaire-habitant, la P.A.H. est possible et dépend des ressources, pour le propriétaire-bailleur, il n'intervient pas de critère de ressources.

M. Bonnefon pense qu'un volume global peut être fixé et une estimation par commune. La participation serait ajustée ensuite à la réalité. Le suivi animation est à la charge des collectivités locales (pays, communes).

Dans la première hypothèse, son coût serait de 480000 F (H.T.) sur les trois ans; dans la seconde hypothèse, son coût serait de 570000 F (H.T.) sur les trois ans. Sur les subventions, on ne peut encore rien dire (voir plus haut). Il semblerait logique de prendre les délibérations de participation des communes sur la base des réalisations par commune.

L'animation a pour but d'informer et de sensibiliser, de visiter les logements afin d'établir des schémas d'état des lieux, d'aménagement, de donner une idée du coût, d'informer sur les primes, subventions, prêts possibles.

M. Lefebvre précise que l'animation concerne aussi les liaisons avec les collectivités locales. La participation des collectivités locales serait effectuée trimestriellement et accompagnée de réunions pour faire le point sur les réalisations.

M. Lahon indique que l'O.P.A.H. impliquera une forte participation des artisans locaux et donc des retombées économiques importantes. La masse des travaux peut être évaluée à 3 milliards de centimes.

Football non-stop cet après-midi au stade

AUJOURD'HUI 4 avril, à partir de 14 h 30, le stade servira à l'élite des jeunes des districts Lot-et-Garonne et Gironde-Sud.

A savoir, les cadets 1^{re} année, minimes 2^e année, minimes 1^{re} année, pupilles à onze, soit quatre formations de chaque district.

L'A.S. Macarienne sera représentée par trois minimes 1^{re} année : Didier Lumale, Stéphane Garnier, Frédéric Serai et dans la formation pupilles A, il y aura Christophe Boré, mais un accident sérieux l'a éloigné du stade pour le reste de la saison.

Dans les pupilles B, non présents ce jour-là, l'A.S.M. a quand même Laurent Descos, David Poquet et Fabien Mongot; pas mal pour l'école de football macarienne qui repart en cette saison avec de nouvelles struc-

tures et un encadrement tant moniteurs que responsables d'équipes, sérieux au possible.

Même les voitures ne font pas défaut pour les déplacements, chose plutôt rare. Sachez aussi que quatorze garçons ont assisté au match France-Autriche, belle récompense pour des cadres de voir le plaisir et le sérieux de ces jeunes de participer et d'assister à un tel événement.

Donc, Macariens, amateurs et supporters de football de la région, qui serez disponibles, venez encourager tous ces jeunes, avenir de notre football régional.

Les 14 et 15 avril Une exposition sur l'U.R.S.S.

Les 14 et 15 avril, le comité Langonnais-Réolais de l'Association France-U.R.S.S. organise à Saint-Macaire, salle des fêtes, une exposition-vente et une projection-débat qui permettront de mieux connaître l'U.R.S.S. et plus particulièrement la Biélorussie.

Voici le programme des manifestations :

Samedi 14, à 18 h 30 : vernissage de l'exposition consacrée à l'artisanat soviétique avec vente d'objets et produits spécifiquement soviétiques, et vin d'honneur offert par la municipalité.

A 21 heures : projection de diapositives et débat pour une meilleure connaissance de l'U.R.S.S. L'exposition-vente se poursuivra le dimanche 15 avril.

Entrée gratuite à toutes les manifestations.

Pendant les deux journées, renseignements et inscriptions pour les voyages 1985 organisés par France-U.R.S.S. : Leningrad, Tbilissi, Moscou ou Leningrad, Bakou, Moscou.

Lutte contre le black-rot et la tavelure du poirier

Il est rappelé aux propriétaires de terres incultes que l'arrêté préfectoral du 4 mars 1974 rend obligatoire avant le 1^{er} avril de chaque année, la remise en culture ou bien l'arrachage de toutes les vignes abandonnées, ainsi que leurs repousses, qui constituent ou peuvent constituer des foyers endémiques propres à conserver et à propager la maladie. Il en est de même pour les vergers abandonnés en ce qui concerne la tavelure du poirier.

Il va être procédé dans les communes du canton à un recensement des parcelles incultes. Un état indiquant les noms des propriétaires et les références cadastrales sera adressé à la préfecture avant le 15 avril. Le service de la protection des végétaux fixera les conditions de destruction des parcelles.

SAINT-MACAIRE

■ M^{re} Jean Thomas, M. et M^{re} Robert Thomas et leur fils, M. et M^{re} Guy Thomas et leurs fils, M^{re} Colette Belloq, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Jean THOMAS.

Ses obsèques seront célébrées ce jour mercredi 4 avril 1984, à 14 h 30, en l'église de Saint-Macaire où l'on se réunira.

La famille ne recevra pas de condoléances. On s'inscrira.

P.F.G., Langon,
25, rue Maubec, tél. 63.00.57.

■ Le maire et le Conseil municipal de Saint-Macaire ont la douleur de vous faire part du décès de leur regretté collègue,

M. Jean THOMAS,
conseiller municipal

Ses obsèques seront célébrées ce jour, mercredi 4 avril 1984 à 14 h 30 en l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire.

Réunion porte église,
P.F.G., Langon, 25, r. Maubec,
tél. 63.00.57.

Saint-Macaire

Permanence du conseiller général

M. JEAN LAFOURCADE,
conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés le samedi 7 avril, de 14 heures à 16 heures, salle de la mairie.

Un jeune voleur appréhendé

Mercredi, la brigade de gendarmerie a procédé à l'arrestation d'un jeune de 16 ans, demeurant à Langon, auteur d'un vol avec effraction dans une maison d'habitation, commis le 21 février à Saint-Maixant.

L'interpellé a reconnu par ailleurs divers autres délits, des vols de cyclomoteurs commis en 1982, 1983 et 1984 dans la région langonnaise.

Suite à cette arrestation, la brigade est en possession de quatre cannes à pêche équipées de moulinets dont elle ignore l'identité des propriétaires. Les personnes qui auraient été victimes de vol de matériel de pêche en bordure de Garonne peuvent se présenter à la gendarmerie de Saint-Macaire où ils pourront éventuellement récupérer leur bien.

SAINT-MACAIRE

■ M. et M^{re} Pierre Gourgues et leurs enfants, M. et M^{re} Michel Detricux, M. et M^{re} Jean-Pierre Gourgues et leurs enfants, M. et M^{re} Patrick Olivier, les familles Bertin, parents et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

M^{re} Paul GOURGUES,
née BERTIN.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 7 avril 1984, à 10 h 30, en l'église de Saint-Macaire, où l'on se réunira.

Inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Verdelaïs.

P.F.G., Langon,
25, rue Maubec, tél. 63.00.57.

Saint-Macaire

Football à l'A.S.M.

Le Mas d'Agenais, 1; A.S.M., 0. — Une fois de plus, notre équipe fanion revient bredouille. Pourtant, ce n'est pas faute de tirs au but, mais ce cadre, à Duverger, malade avant le départ; de Daubisse, absent pour une raison inexplicable; de Dupuyau, claqué au bout de quinze minutes de jeu, nos garçons ont dominé leurs adversaires de bout en bout et c'est sur une de leur très rares incursions dans

notre camp que ceux-ci marquèrent le seul but de la partie. Pourtant, ce n'est pas faute de tirs au but, mais ce cadre, à croire qu'il y a un rideau devant et qu'il est invisible. Précipitation, maladroites, toujours et pas de buts, désespérément pas de buts. Un jeu splendide sur le terrain ne suffit pas. Une chose est sûre, la situation au classement est au rouge fixe.

Une manifestation émouvante pour honorer les sapeurs-pompiers



Philippe Madrelle vient de décorer le drapeau du corps sous l'œil du maire et du lieutenant Beauge. (Cliché « Sud-Ouest ».)

LUNDI 2 AVRIL, à 18 h 30, devant le centre de secours, le corps des sapeurs-pompiers volontaires s'était aligné en grande tenue aux côtés de son drapeau et devant leurs véhicules d'intervention, sous les ordres du lieutenant Beauge.

Face à eux, s'étaient disposés auprès du drapeau de Saint-Macaire : les Macariens et leurs invités. Outre les conseillers municipaux de Saint-Macaire étaient présents Jean Sango, vice-président du Conseil général; Jean Lafourcade, conseiller général du canton; le colonel Burgi, chef du service départemental et de secours et son adjoint le colonel Calmont; M^{me} le Maire de Saint-Maixant, MM. les Maires de : Pian, Verdels, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-André-du-Bois, Semens, Saint-Germain-de-Graves, M. le Maire-adjoint de

Sainte-Foy-la-Longue, tous responsables directement liés aux missions exécutées par les pompiers (Pierre Lagorce, député de la circonscription, retenu par la rentrée parlementaire, s'était fait excuser).

A 18 h 30, le président du Conseil général de la Gironde faisait son entrée sur les allées des Tilleuls et immédiatement pour ouvrir le ban retentissaient les accents de « la Marseillaise ».

Philippe Madrelle décorait d'abord le drapeau du corps puis remettait aux vingt postulants, à titre personnel, la médaille de bronze du courage et du dévouement. Enfin, les personnalités présentes apposaient sur l'uniforme de chaque membre du corps la fourragère tricolore, non sans quelques difficultés. Notons que les adjudants Falissard et Armand, retraités,

bénéficiaient de cette distinction.

Après que « la Marseillaise » eut fermé le ban, le maire prenait la parole pour rappeler l'histoire du corps des sapeurs-pompiers à Saint-Macaire. Il apportait ensuite des précisions statistiques : 102 heures de mobilisation pour chaque pompier durant le plan O.R.S.E.C. déclenché pendant les inondations de 1981. L'an passé, le corps a effectué 226 sorties se répartissant pour un tiers en secours sur accidents, un sixième en extinction de feu, un sixième en transports de malades et le dernier tiers en destruction de nids de frelons.

Mais le conseiller général du canton résumait les qualités reconnues unanimement aux sapeurs-pompiers de Saint-Macaire par ces deux mots : « rapidité et efficacité ».

Enfin, Philippe Madrelle, après avoir rappelé l'importance de l'action du Conseil général en direction du service départemental d'incendie, mit l'accent sur le message de solidarité que porte en eux-mêmes le courage et le dévouement des pompiers.

Un vin d'honneur, rehaussé par la présence de M. Jude, sous-préfet de Langon, fut ensuite servi en mairie après qu'eurent été remis les diplômes aux pompiers ayant quitté le corps depuis le plan O.R.S.E.C. A cette occasion, le maire signale la présence d'Etienne Marie, titulaire de la médaille d'or pour trente-sept ans de service parmi les pompiers de Saint-Macaire. Il rappelle également les services rendus par Michel Sage, blessé juste avant le plan O.R.S.E.C., et demande à l'assistance un instant d'attention à la mémoire du regretté René Maitète.

L'ensemble de cette manifestation fut suivie par les représentants des associations locales et notamment le président du groupement ainsi que les invités du corps, le capitaine Brèthes, de Captieux, et le lieutenant Doucet de La Réole.

Notons que le maire profite de l'occasion pour saluer le départ à Monséjour du gendarme Vallez, après onze ans de fidèles services auprès de la brigade de Saint-Macaire et présente son remplaçant le gendarme Coste.

Pendant le repas qui se déroula dans le restaurant scolaire le lieutenant Beauge donna communication du télégramme de félicitations envoyé par l'archiprêtre Pierrot en déplacement.

Les rendez-vous de l'A.S.M.

SAMEDI 7 AVRIL

Tous les jeunes, cadets, minimes, pupilles, poussins et débutants au repos.

Rassemblement samedi, à 15 heures, au stade, des pupilles et poussins pour le Jeu Adidas.

DIMANCHE 8 AVRIL

Première. — Reçoit Saint-Léon, à 16 heures.

Première B. — Reçoit Savignac, à 14 heures.

Juniors. — Reçoivent Martillac, à 15 heures, terrain annexe.

Responsable au stade. — San José, Buffard, Léglièse, Chalne et Loda.

Virac de retour à la mairie

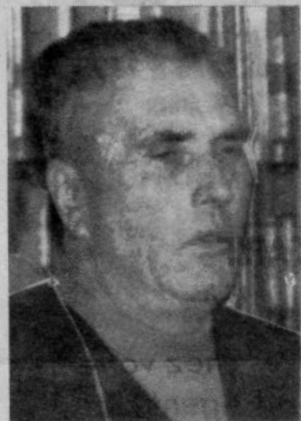
Désiré-Antoine Virac, ancien conseiller municipal, a rédigé au siècle dernier les « Recherches historiques sur la ville de Saint-Macaire ». Cette œuvre fut tirée à 300 exemplaires en 1980 et, par conséquent, bien peu d'exemplaires sont parvenus jusqu'à nous. Il en est un cependant qui a pu être tout récemment acquis par le maire et nouvellement relié. Il se trouve désormais à la disposition du public à la mairie pour être consulté ou photocopié sur place, il va de soi qu'en aucun cas un tel document ne peut sortir du secrétariat de mairie.

NÉCROLOGIE

M. Jean Thomas

JEAN THOMAS nous a quittés brutalement ce mardi 3 avril dernier, alors que rien ne laissait présager une issue aussi rapide pour une existence si complète.

En effet, comment imaginer qu'une telle nature, pétrie de force et de généreuse vitalité, était menacée d'interruption ? Les Macariens voyaient ce tout jeune retraité s'activer autour de maints bricolages manuels, cir-



culer à vélo en saluant tout le monde, ou raconter ses parties de pêche sur le Bassin. En définitive, qui pouvait sérieusement se résoudre à donner 71 ans à Jean Thomas, sauf ceux qui connaissent sa date de naissance ?

Soixante et onze années d'une vie passée essentiellement sur les chantiers de maçonnerie et de taille de pierre, dans le droit fil de la tradition familiale. Car, Jean Thomas était d'abord un artisan, un travailleur indépendant exerçant un métier et ne se contentant pas d'occuper un emploi.

Infatigable, il développait sur chaque chantier l'anxiété du travail « bien fait », ce sentiment qui permet de repérer les meilleurs ouvriers. Le terme est juste « ouvrier », avec tout le contenu

qu'indique son étymologie latine « opus » œuvre.

Depuis les années soixante, Jean Thomas avait mis son savoir-faire, autrement dit son talent, au service de la restauration du Vieux Saint-Macaire, peaufinant la qualité des enduits et recherchant les meilleures techniques de nettoyage des parements. Soucieux de « bel ouvrage », il n'hésitait pas à aller au-delà de ce qui lui était demandé : aussi prit-il sur lui de restituer les têtes de lions qui ornent les gargouilles d'une maison restaurée du Marché-dieu. Chacun y peut voir figurer sa signature, gravée pour la beauté du geste.

En 1971, alors que son fils prenait progressivement la relève à la tête de l'entreprise, Jean Thomas accepta de devenir conseiller municipal. Lors de son deuxième mandat, devenu retraité, il consacra son énergie débordante à encadrer les interventions des ouvriers d'entretien de la voirie qui avaient trouvé en lui leur meilleur responsable. Ses collègues lui attribuèrent alors un poste d'adjoint. Les Macariens consacrèrent à leur tour la qualité du travail de Jean Thomas au service de la collectivité, en le réalisant brillamment au premier tour du scrutin de 1983.

Les changements intervenus à la tête de la municipalité ne l'empêchèrent pas de contribuer aussi ardemment que par le passé à la promotion de la case macarienne : il y a encore une quinzaine, il épluchait soigneusement, au secrétariat de mairie, l'étude d'impact correspondant au projet de gravière. L'alerte récente qui le fit hospitaliser lui faisait dire : « Je suis passé directement du printemps à l'hiver ».

Que ses proches et, en particulier, son épouse et ses deux fils, trouvent dans ces quelques mots le message de sympathie et de soutien de la communauté des Macariens. (Cliché « Sud-Ouest ».)

Exposition-vente 7/4 France-U.R.S.S.

L'exposition-vente organisée par le comité langonnais-réolais de France-U.R.S.S. aura lieu, salle des fêtes de Saint-Macaire, les 14 et 15 avril.

L'exposition sera permanente le samedi 14, à partir de 18 heures, et le dimanche 15 avril. Samedi, à 18 h 30, vernissage et vin d'honneur offert par la municipalité.

En plus des stands traditionnels de documentation sur la réalité soviétique (photos, livres, disques, revues, diapos, etc.), de la présentation d'objets artisanaux des différentes républiques soviétiques (balalaïkas, samovars, céramiques, matricochkas, etc.) et des conserves spécifiques de l'U.R.S.S., une exposition de fourrures, de tapis d'Orient, d'icônes et de bijoux, les visiteurs pourront déguster thé et vodka soviétiques.

En soirée, à 21 heures, projection-débat : une invitation au voyage et à une meilleure connaissance de l'U.R.S.S..

Entrée gratuite à toutes les manifestations.

Renseignements et inscriptions pendant les deux jours pour les voyages 85 organisés par France-U.R.S.S. (Leningrad, Tbilissi, Moscou ou Leningrad, Bakou, Moscou).

SAINT-MACAIRE

■ M^{me} Jean Thomas, M. et M^{me} Robert Thomas et leur fils, M. et M^{me} Guy Thomas et leurs fils, M^{me} Colette Bellocq, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de

M. Jean THOMAS,

ainsi que toutes celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

**P.F.G. Langon, 25, r. Maubec.
Téléphone 63.00.57.**

Vous avez dit gravière ?

OUI le projet de gravière sur l'ancienne île de David avance puisque l'étude d'impact commandée par les Gravières Langonnais et réalisée par le laboratoire régional du C.E.T.E. est achevée : un exemplaire est en dépôt à la mairie. Le Conseil municipal avait réservé son avis jusqu'à l'examen de cette étude. Le projet sera soumis à enquête publique, comme l'est actuellement le Plan d'occupation des sols.

Mais avant que ne surviennent ces échéances, M. Larguillère, ingénieur au C.E.T.E. et M. Darquy des Gravières Langonnais, viendront exposer publiquement à la mairie leur projet, le mercredi 11 avril, à 21 heures.

Tous les Macariens concernés sont cordialement invités à participer à cette réunion.

La cité s'est souvenue d'Elie Boirac



L'assistance reprend en chœur, texte à l'appui, le poème gascon d'Elie Boirac.

Dimanche 1^{er} avril dernier, à midi précise, les conseillers municipaux se sont rendus en cortège derrière le tout nouveau drapeau de Saint-Macaire, jusqu'à la maison où s'éteignit Elie Boirac, il y a tout juste cent ans.

Cependant que sonnaient à toute volée les cloches de l'église Saint-Sauveur, les Macariens s'étaient rassemblés rue Yquem devant la boucherie Lacave, les représentants des associations locales, les descendants d'Elie Boirac, les témoins de la Félibrée de 1930, ainsi que l'archiprêtre Pierrot, étaient là. Le maire devait d'abord rappeler les circonstances qui avaient conduit à l'apposition d'une plaque commémorative, avant de faire place à M^{me} Marthe Caze-nave-Latour, celle-ci reprenant le rôle qu'elle tenait en 1930, récita avec une belle prestance deux couplets et chanta le refrain de « Debat l'embandou Marcadiou », œuvre célèbre du poète local.

Puis le maire expose les caractéristiques de la personnalité d'Elie Boirac, « bon père de famille, ardent républicain et fervent macarlen ». Il communique l'acte de création du Club Républicain de Plan, en 1898, dont Elie Boirac fut le secrétaire, il lut une de ses chansons rédigée en français, qui démontrait combien les relations de voisinage étaient intenses dans chaque quartier à cette époque.

Il conclut en proposant à partir de cette manifestation des leçons pour le présent. En premier lieu, les vieilles pierres ne sauraient qu'être mortes si des gens n'y vivent pas dedans. En second lieu, être un vrai Macarien, plus que d'être né à Saint-Macaire, c'est être mobilisé pour construire sa cité. En résumé, pour almer sa commune, il faut savoir s'ouvrir sur l'extérieur.

A l'issue de cette longue allocution, le céramiste, les employés communaux et M. et M^{me} Lacave furent chaleureusement remerciés pour leur contri-

bution. Et, pendant qu'un enfant détachait de la plaque commémorative le voile bleu frappé des armoiries macariennes, René Lagahuzère entonnait alors prestement « debat l'emban dou marcadiou », repris en chœur par l'assistance.

Tout le monde se retrouvait ensuite à la mairie pour un vin

d'honneur, autour notamment de M^{me} Mansencaud, participante de la Félibrée et Etienne Merle, conseiller municipal en 1930.

Le maire précisait que les matériaux utilisés pour la plaque, c'est-à-dire les carreaux de terre cuite émaillée, sont mis à l'essai pour les futures indications de rues de la vieille ville.



Sous la plaque dévoilée, René Lagahuzère entonne « Debat l'emban dou marcadiou ». (Cliché « Sud-Ouest ».)

Activités paroissiales**Horaire de la Semaine sainte**

Rameaux, samedi 14 avril, dimanche 15 avril. — 19 heures, messe de Rameaux anticipée; 9 heures, Saint-André-du-Bois; 11 heures, Saint-Macaire; 18 h 30, Le Plan-sur-Garonne.

Mardi saint, 16 avril. — 20 h 30, pour les adultes seulement, cérémonie pénitentielle, confessions individuelles, quatre prêtres.

Judi saint, 19 avril. — 20 h 30, anniversaire de l'institution de l'eucharistie et du sacerdoce (lavement des pieds des apôtres, rappel à l'humilité et à la charité).

Vendredi saint, 20 avril. — Toute la journée, adoration au reposoir; 20 h 30, adoration de la croix, passion.

Samedi saint, 21 avril. — Pâques anticipées, messe des alléluia (19 heures, comme tous les samedis).

Pâques, 22 avril, anniversaire de la résurrection du Sauveur. — 9 heures, Saint-André; 11 heures, Saint-Macaire, messe solennelle, concours de la chorale; 18 h 30, Le Plan-sur-Garonne.

Rénovation des promesses de

notre baptême à toutes les messes.

Lundi de Pâques, 23 avril. — Chapelle de l'Hospice, 10 heures, une messe chantée imposition du sacrement des malades aux personnes âgées, malades.

Voyage des Amis du Bas-Pian

Le Comité des amis du Bas-Pian organise son voyage annuel les 7, 8, 9 juillet prochain. L'itinéraire choisi est la Costa Brava avec comme but Barcelonne.

Les personnes qui désiraient partager ces trois journées avec les Amis du Bas-Pian sont cordialement invitées à s'adresser au trésorier adjoint M. Robert Campodarve, rue Bergoing, à Saint-Macaire, tél. 62.27.33. Possibilité de s'acquitter de la participation qui, comme d'habitude, sera modeste, en quatre mensualités.

Le programme de l'exposition France-U.R.S.S.

Samedi 14 avril, à 18 h 30, vernissage de l'exposition France-U.R.S.S. et vin d'honneur offert par la municipalité en présence des personnalités locales et de M. Simon, président départemental de France-U.R.S.S.

A 21 heures, projection-débat voyages en U.R.S.S.

Dimanche 15 avril, poursuite de l'exposition-vente, salle des fêtes.

Saint-Macaire**Arrestation**

Lundi, la brigade de Saint-Macaire a procédé à l'arrestation de Xavier C., 24 ans, demeurant à Langon, auteur d'un vol de sept formules de chèques et d'escroquerie par émission de ces chèques commis à Saint-Macaire courant février et mars.

Sapeurs-pompiers**Les activités du mois de mars**

2 mars. — Accident de la circulation commune de Verdélais. Deux blessés transportés à l'hôpital de Langon par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

5 mars. — Feu de cheminée, commune de Saint-Maixant.

6 mars. — Feu de cheminée, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

17 mars. — Feu de cheminée, commune de Saint-Macaire.

20 mars. — Accident de la circulation, commune de Saint-Macaire. Deux blessés transportés à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

22 mars. — Feu de voiture, commune de Saint-Pierre-d'Aurillac.

23 mars. — Feu de grange, commune de Saint-André-du-Bois.

26 mars. — Accident de la circulation, commune de Plan-sur-Garonne. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

31 mars. — Accident de travail, commune de Saint-Macaire. Un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Macaire, après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Les 14 et 15 avril Une exposition vente France-U.R.S.S.

L'exposition vente organisée par le comité languonnais réolais de France-U.R.S.S. aura lieu, salle des fêtes, les 14 et 15 avril.

L'exposition sera permanente le samedi 14 à partir de 18 heures et le dimanche 15 avril. Samedi à 18 h 30, vernissage et vin d'honneur offert par la municipalité. En plus des stands traditionnels de documentation sur la réalité soviétique (photos, livres, disques, revues, diapos etc...) de la présentation d'objets artisanaux des différentes Républiques soviétiques (balalaïkas, Samovars, céramiques, matriochkas, etc.) et des conserves spécifiques de l'U.R.S.S., de l'exposition de fourrures, de tapis d'orient, d'icônes et de bijoux; les visiteurs pourront déguster thé et vodka soviétique.

En soirée à 21 heures, projection débat, une invitation au voyage et à une meilleure connaissance de l'U.R.S.S. Entrée gratuite à toutes les manifestations.

Renseignements et inscriptions pendant les deux jours pour les voyages 85 organisés par France-U.R.S.S. (Leningrad, Tbilissi, Moscou ou Leningrad, Bakou, Moscou).

Succès au Certificat d'Etudes

Sur l'initiative du syndicat C.G.T. du personnel de la maison de retraite, M. Sanche a préparé cinq postulantes aux épreuves du Certificat d'Etudes Primaires.

Les deux candidates présentées, M^{me} Pandolfo e Guilhie ont été brillamment reçues. Félicitations aux élèves et à leur professeur.

Le 22 avril

Le 4^e Grass-Track international

DEVENU une tradition et à dates fixes, le Moto-Start-Club Macarien organise sur sa superbe piste Michel-Paris, longue de 600 mètres, aux bords de Garonne, près de l'ancien pont, avec pour tribunes, la digue, qui offre une vue magnifique sur l'ensemble de tout le circuit, son grass-track international, le premier de la saison dans la région.

Espérons que cette fois-ci le temps sera clément, c'est l'appréhension des organisateurs déjà durement éprouvés lors des précédentes éditions, copieusement arrosées par le ciel. A cela venait s'ajouter les très importants dégâts provoqués par les dernières grosses inondations qui avaient détruit les clôtures et aménagements, dénivélé la piste, nécessitant de très gros travaux et importants frais pour remettre le tout en état afin d'y recevoir dignement ces sportifs de haut niveau et la qualité des compétitions qui doivent s'y dérouler.

Même en cas de fortes chaleurs ou de sécheresse, un système d'arrosage est mis en place; donc tout est réuni au mieux pour l'accueil du très nombreux public attendu.

Trente coureurs sont prévus : 18 Français et 12 internationaux étrangers, plus les side-cars qui font leur réapparition. Tous huppés de titres glorieux et venant de tous les horizons du monde. Et pourtant, dans ce sport, avec les frais de déplacements, entretiens, machines spéciales à moteurs monocylindres marchant au méthanol, boîtes de vitesses à deux rapports, engins coûtant entre 20 et 30 000 francs, ses hommes ne font pas fortune, et pourtant, ils prennent des risques énormes. Aller vite, toujours plus vite que les autres et où les astuces sont de mises, couper des trajectoires, pousser l'adversaire du pied, ce que les spectateurs ne peuvent voir à ces vitesses. Et quelle griserie ! Ces 500 cm³ pétaradant dans un bruit épouvantable à chaque départ, et cette tension nerveuse pour ces hommes bardés de casques et de cuir qui tentent leur qualification au championnat de France dans une course de sept manches, par quatre tours chacune, car pour eux, rater la qualification c'est perdre passablement de contrats.

Donc, sportifs, amateurs de sensations fortes, retenez cette date, dimanche 22 avril, jour de Pâques, tous à Saint-Macaire.

Les essais commenceront le matin de 10 heures à 12 heures et les courses de 13 h 30 à 18 h 30.

Les organisateurs, au nombre de 50 personnes, sont à votre disposition. Entrées, police, parking, buvette, sandwiches à partir de 9 heures du matin, tous pourront se restaurer sur place.



Toujours plus vite. (Cliché « Sud-Ouest ».)

Le 22 avril

Le IV^e Grass-Track international

Le Macarien Michel Dupuy, qualifié en championnat d'Europe 84.

Conseil de parents d'élèves

La section locale du F.C.P.E. en collaboration avec le personnel enseignant des écoles publiques organise une réunion d'information le jeudi 19 avril, à 21 heures, à la mairie, concernant la manifestation de l'action laïque du mercredi 25 avril.

A la suite de la réunion du bureau du C.P.E. du vendredi 13 avril, M^{me} Lafavrie et Volle, ayant souhaité se désolidariser du F.C.P.E., pour cette action, par conviction personnelle, pour tout renseignement complémentaire s'adresser à : M. Michel Chabanne, M^{me} Françoise Labrousse, M^{me} Annie Lespes, M. Pierre Monges.

Fureur et vitesse, tel pourrait être l'annonce de ce grass-track à Saint-Macaire, le beau temps aidant les organisateurs à pauffer cette pelouse qui est aux petits soins depuis des mois.

La digue qui sert de tribunes est pomponnée pour recevoir les milliers d'amateurs d'émotions fortes attendus, les parkings tant pour voitures que pour fans motards, sont fin prêts. Les différents stands, mécanique, buvette, sandwiches, détente, sont en cours d'aménagement.

Le président Serge Tauzin, avec son dynamique bureau, ne ménagent pas leurs efforts, tous les membres actifs. Sont sur pied... d'organisation.

Qu'on juge, le Moto Start-Club Macarien est animé par une très grande majorité de jeunes, complété par quelques demi-jeunes qui apportent leur sagesse et leur lucidité, ce qui fait la vigueur, sinon la fureur de vivre, d'organiser, de travailler de tous ces gens, environ une cinquantaine, avec tous leurs tâches bien réparties comme une machine bien huilée, tout est au point pour le grand départ.

Pour celui-ci, voyons un peu.

Seront présents : Patrice Blondy, français et champion de France 1983, exempt de qualification, puisque déjà qualifié pour le championnat 1984. Reiner Armbruster : champion d'Allemagne 1983 et dans le même cas, qualifié pour le championnat d'Allemagne 1984. Tous deux sont de très sérieux concurrents aux championnats d'Europe et du monde 1984.

Au départ seront également présents, trois autres allemands, trois anglais, un australien, le champion de Nouvelle-Zélande, deux hollandais, dont le champion 83. Dans un prochain numéro nous vous présenterons cette pléiade de cracks de la moto.

Donc supporters, spectateurs, amateurs d'engins rapides, connaisseurs, fans du deux roues, tous à Saint-Macaire pour ce 22 avril, à partir de 10 heures du matin et les courses commencent à 13 h 30. Même des bords de Garonne au cadre reposant vous attendent, et on peut même y pique-niquer en famille.

Le 22 avril**Le 4^e grass-track international**

Et c'est parti, après les derniers accords, nous pouvons assurer les fervents de grass-track, de la présence de Patrice Blondy, champion de France 1983, et déjà qualifié pour le championnat 1984. Garçon très sympathique, Blondy est un Monsieur sur sa machine. Hargneux, rageur, gagnant, sûr de lui, il n'a pas peur de prendre de gros risques. Avec lui, nous pouvons être assurés d'un spectacle de qualité.

Il aura comme adversaire : le prestigieux Reiner Armbruster, champion d'Allemagne 1983, réputé dans son pays, pour être le plus rapide sur terrains détrempés. Qu'en sera-t-il le 22 avril, sur la piste Francis-Paris, si le beau temps actuel continue. Ajoutons à cela Robert Price, le dément du Guïdon de Nouvelle-Zélande. Il faut vraiment avoir un cœur et un moral gros comme ça, pour venir courir en France, chez nous, à Saint-Macaire, petite commune, mais qui se taille un grand renom dans les grass-track.

Un autre grand champion, venant du pays des kangourous, l'Australien Peter Lloyd, plusieurs fois champion chez lui, vole de course en course, et glane énormément de titres.

Hyike Dijkema, éternel deuxième aux championnats de Hollande, sera là aussi pour prouver à son vainqueur Robert Vogt qu'il est encore présent sur les pistes.

Kevin Tatum, champion anglais 1983, sera là aussi, flegmatique comme tout bon britannique, mais quelle classe, de l'énergie à revendre, une ténacité à toute épreuve, et qui aura la rude tâche de démontrer à son challenger Tony Fournard qu'il est toujours le meilleur.

Avec un tel plateau, nous sommes assurés d'un réel succès, de terribles empoignades, du grand grass-track, digne du travail des organisateurs, le tout commenté par le speaker international Fonfrède, dont la réputation n'est plus à faire.

Permanence du Conseiller général

M. Jean Lafourcade, Conseiller général du canton se tiendra à la disposition des administrés le samedi 21 avril, de 14 heures à 16 heures, salle de la mairie.

054940

DIMANCHE 22 AVRIL 1984
A SAINT-MACAIRE 33490
GRASS-TRACK
INTERNATIONAL
AVEC QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE EN 500 cm³ INTER.

Vendredi 20 avril 1984

...et à Saint-Macaire**Le circuit infernal du grass-track**

INCONSCIENTS, « courageux » ou passionnés ? Les pilotes de grass-track, ces motards à haut risque puisés parmi les jeunes de la région, seront le dimanche de Pâques à Saint-Macaire.

Grass-track, exclusivité régionale, car trois départements — Gironde, Lot-et-Garonne et Dordogne — regroupent à eux seuls tous les champions de la nation.

Lancés à 160 km sur une piste ronde ou ovale, au guidon de motos qui ne peuvent tourner qu'à gauche, en dérapage permanent, les pilotes effectuent cinq tours dont ils ressortent au bord du coma d'épuisement s'ils n'ont pas, au préalable, effectué un de ces vols planés habituellement réservés aux cascades de James Bond.

Un spectacle à perdre le souffle qu'il est impardonnable de n'avoir jamais vu.

Groupement des associations

Un départ encourageant

Il y avait partout de la bonne humeur. Une partie des nombreux présents.



M. Guy David disant un poème en gascon du poète local Elle Bolrac. A ses côtés, M. Alain Daney, président du G.A.S.M. (Clichés « Sud-Ouest ».)

Pour fêter la création du groupement des associations de Saint-Macaire, ses responsables avaient décidé d'organiser un buffet campagnard ouvert à tous les adhérents des 13 sociétés membres. Celui-ci a eu lieu le samedi 7 avril en soirée.

C'est ainsi que M. Alain Daney, président du G.A.S.M., pouvait accueillir pas moins de 200 personnes dans la salle des fêtes communale et présenter dans ses grandes lignes le groupement et ce qu'on pouvait en attendre.

M. Jean-Marie Billa, maire, accompagné de la presque totalité du Conseil municipal, proposait ensuite un historique du mouvement associatif dans la commune.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité, la soirée se poursuivait dans une ambiance particulièrement sympathique.

S'agissant de la première manifestation organisée par la G.A.S.M., celle-ci avait certainement valeur de test, tout ce qui est nouveau étant généralement appréhendé avec une certaine réserve. Une participation aussi importante, au-delà de toutes les espérances ne pouvait que témoigner de l'intérêt que les

animateurs et les membres des associations portent au groupement et apporter les encouragements les plus vifs aux délégués qui ont accepté la responsabilité de son fonctionnement.

Au fur et à mesure que se déroulait cette soirée d'une parfaite tenue, des projets étaient évoqués par les uns et les autres pour une animation commune de la vie locale. C'est le signe que le rassemblement des associations répondait certainement à un besoin, sinon à une nécessité.

Sans parler de succès total, car tout n'a peut-être pas été parfait, on peut dire que cette soirée, ne serait-ce que par le grand nombre de participants, aura été une réussite. Elle aura sans aucun doute servi de point de rencontre, dans un climat de très bonne humeur, pour ceux qui animent le plus souvent dans un certain isolement les associations locales dans leurs activités les plus diverses.

Ainsi que le disait son président, le G.A.S.M. aura amorcé, par ce rassemblement le mouvement nécessaire pour une meilleure expression de la vie associative de la commune.

21/4
**XXV^e campagne
Fleurir la France**

Suite à la décision du Conseil municipal d'inscrire la commune au concours des villes et villages fleuris, à titre individuel, vous pouvez participer au concours des maisons fleuries. Ces inscriptions sont reçues en mairie.

A noter deux points du règlement : ces jardins et maisons fleuries doivent être visibles de la rue; les objets en matière plastique ou en céramique servant à la décoration sont interdits.

Le jury communal se réunira début juin et nous remercions d'avance chacun d'entre vous pour son effort et sa volonté d'embellir notre petite cité.

23/4/84

Saint-Macaire**25 avril : Laïcité**

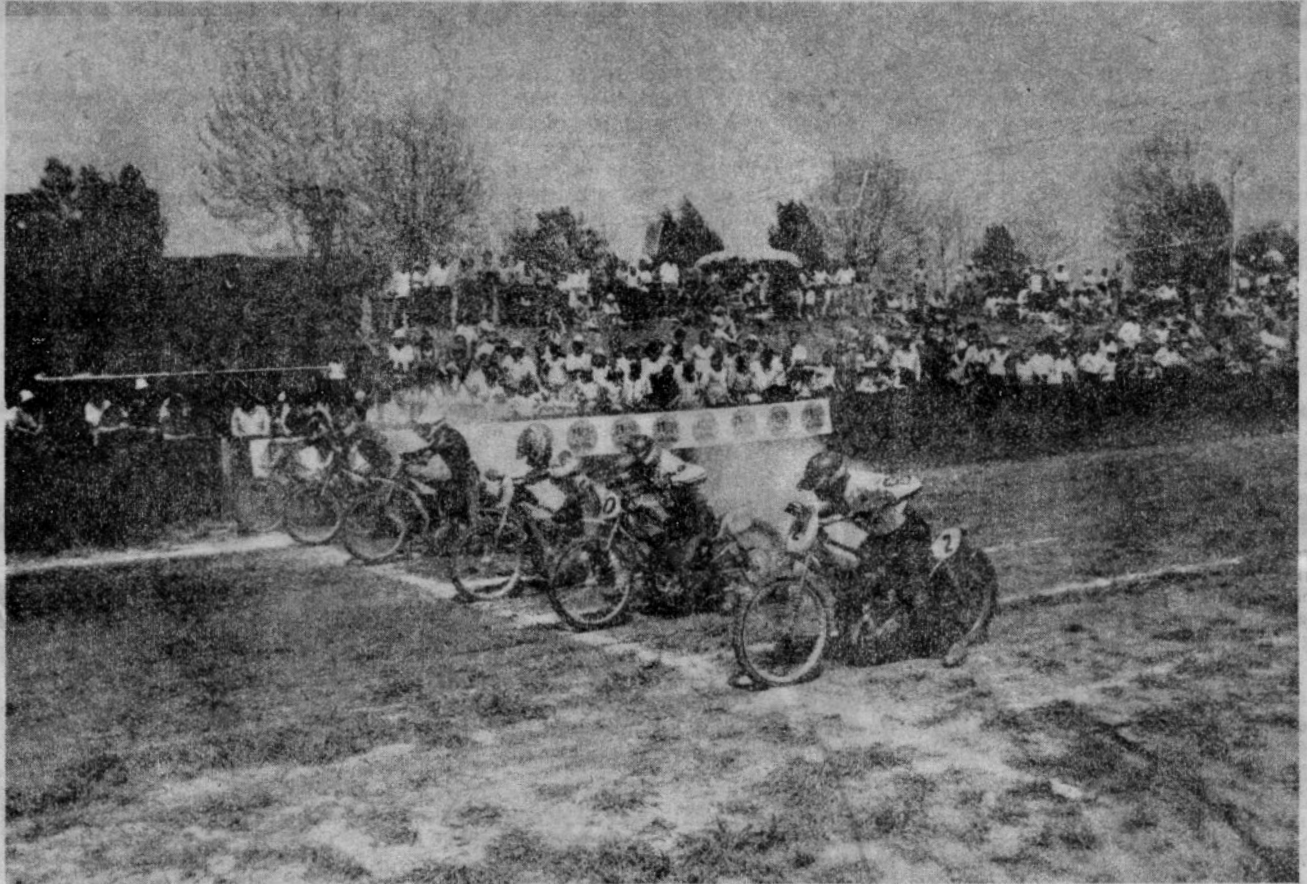
La section du P.C.F. de Saint-Macaire appelle ses adhérents, ses sympathisants, tous les démocrates à participer à la manifestation de Bordeaux.

Les communistes participent activement à la mobilisation cantonale, plus particulièrement à Saint-Macaire et Saint-Pierre-d'Aurillac où des cars seront à votre disposition. Départ à 17 heures.

Grass-track de Saint-Macaire

La gloire fugace des mangeurs d'herbe

23/4



Le départ est donné pour la première compétition de grass-track de la saison à Saint-Macaire. Casqués et bardés de cuir, les chevaliers vont s'affronter dans un seul but : gagner. (Photo M. R.)

Saint-Macaire, ville médiévale, accueillait, hier, les chevaliers des temps modernes. Casqués et bardés de cuir, ils se sont affrontés impitoyablement en des joutes courtoises sur leurs chevaux mécaniques.

LE PRÉSIDENT du Moto-Star-Club Macarien a le sourire. Le soleil, contrairement à l'année passée, est au rendez-vous. Tout autour de la piste, un nombreux public a pris place. T-shirts, maillots de bain et lunettes de soleil sont de sortie; on est venu en famille assister à la première compétition de grass-track de la saison.

Les pilotes aussi sont présents pour ce premier rendez-vous. Les mêmes que l'année dernière à quelques éléments près. Jusqu'en octobre, ils sillonneront les routes et se retrouveront tous les dimanches pour s'affronter quel que soit le temps.

« Nous formons une grande famille, déclare lanotto, un pilote de Villeneuve. Nous ne sommes jamais qu'une cinquantaine de licenciés en France. »

Cette confraternité n'empêche nullement les courses d'être âprement disputées. Car une seule pensée motive ces chevaliers errants : gagner.

Gigantesques dérapages

Enveloppés dans une combi-

naison de cuir, gantés et casqués, les motards s'alignent derrière le starter. Le fil se lève. Les motos s'enlèvent dans le bruit sec des moteurs au méthanol; les roues mordent la terre et déjà le premier virage. Mettant l'engin en travers et redressant leur course en prenant appui sur les semelles de fer qui protègent leur boîte gauche, les pilotes négocient la courbe en un gigantesque dérapage.

Malgré le nuage de poussière qui les enveloppe, les spectateurs exultent. « La vache, ça déménage ! », s'exclame l'un d'eux. Un autre montre du doigt : « Regarde le 5, il a dû se faire peur. Il a failli manger la balustrade. »

Quatre fois les pilotes accomplissent le tour de la piste d'herbe de 503 mètres de long avant que le drapeau à damiers ne salue le passage du plus rapide.

Stars d'un jour

« Pendant la course, on n'a pas le temps de penser à Pierre, Paul ou Jacques. On fonce », commente Raymond Sore, un vieux pistard qui court en série 500 cm³ internationale depuis 1959.

Au stand, les mécaniciens s'affairent sur les engins. Les pilotes, allongés, essaient de se concentrer pour la prochaine manche au milieu des badauds venus regarder leurs stars d'un jour. Un ancien donne des conseils à un débutant qui vient de faire une spectaculaire chute : « **Quand tu vois que tu tombes, tu te couches et tu accélères au taquet, comme ça tu passes; enfin, pas toujours !** »

Mais qu'est-ce qui fait courir ce commerçant, ce garagiste, ce chômeur et ce bûcheron ? « **Le plaisir de faire du sport** », déclare lanotto. « **Nous éprouvons les mêmes joies, les mêmes déceptions que n'importe quel autre sportif.** »

« **Moi, j'aime bien me mesurer aux jeunes** », confie Sore. Et l'argent ? « **Dans le temps, on pouvait devenir coureur de grass-track professionnel, poursuit la tête blanche; maintenant, un bon pilote arrive à couvrir ses frais... c'est tout.** »

Roue dans roue

Quelques sponsors, des frais de déplacement, des primes à la

manche courue et parfois une enveloppe supplémentaire quand on termine dans les premiers. Mais l'entretien de la moto, l'équipement et le carburant pompent tout l'argent difficilement glané.

En fait, les mangeurs d'herbe ne peuvent espérer gagner qu'une gloire fugace qui dure le temps d'un tour de piste accompli à petite vitesse sous les acclamations d'un public anonyme.

Mais vu des tribunes, quel fantastique spectacle que ces motos qui se cabrent dans les lignes droites, qui, roue dans roue, négocient les virages à pleine vitesse. Ces glissades qui se terminent de temps en temps par d'acrobatiques cabrioles. Tout le monde oublie que, parfois, ces gladiateurs sortent de l'arène grièvement blessés. Certains se trouvent aujourd'hui et pour la vie dans un fauteuil roulant... « **Il ne faut pas penser à l'accident, dit laconiquement un pilote, sinon tu peux remiser ta moto...** »

Michel REBIÈRE.

Les rendez-vous de l'été

- 13 mai : Les Artigues.
- 27 mai : Monségur
- 9 juin : Morizes (en nocturne).
- 1^{er} juillet : La Réole.
- 29 juillet : Marcillac.
- 5 août : Langon.
- 7 octobre : Saint-Macaire.

GRASS-TRACK A Patrice Blondy le trophée Michel Paris

DEUX MILLE à deux mille cinq cents entrées, le Moto-Star-Club macarien ne sait pas encore combien de personnes exactement sont venues assister au grass-track qu'il organisait dimanche.

Une chose est certaine, les spectateurs étaient plus nombreux qu'en avril et octobre derniers. Le soleil, précieux allié des sports de plein air, était pour une fois au rendez-vous.

Toute la semaine, le club avait soigneusement préparé la piste, l'arrosant régulièrement pour que la terre ne vole pas trop. Dimanche, tout était enfin prêt et l'affiche tint ses promesses.

Sur les trente-deux manches courues, il faut bien reconnaître que celles où couraient des étrangers furent les plus spectaculaires. Qu'ils soient Anglais, Allemands, Australiens ou Néozélandais, les pilotes se sont révélés être de véritables casse-cous, ne rechignant devant aucun risque pour prendre l'ascendant sur leurs adversaires.

Les qualifications pour le championnat de France en série 500 cm³ internationale ont donné lieu, elles aussi à de belles empoignades.

Il est vrai que l'enjeu était l'importance. Sur onze prétendants, cinq seulement pouvaient gagner la licence tant désirée.

La qualification représente pour nous une saison assurée, explique un pilote, nous n'avons aucun mal à décrocher des contrats pour courir et il est plus facile de trouver des sponsors. Malheureusement pour les deux candidats macariens, ni Lafabre ni Dupuy ne sont parvenus à se qualifier, le dernier obtenant toutefois la place de premier remplaçant.

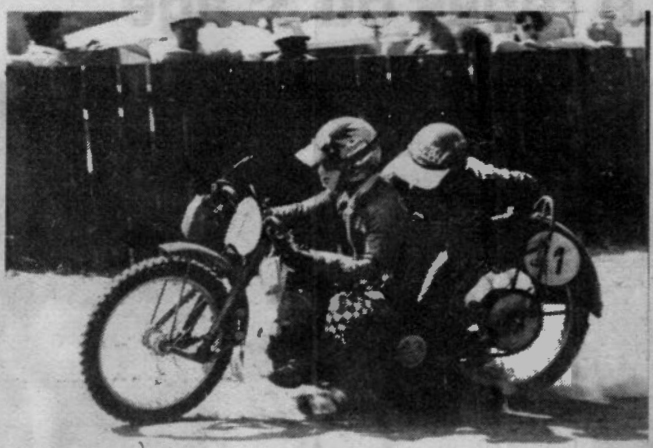
La lutte a été chaude pour gagner le trophée dédié à Michel Paris, ancien secrétaire du club, tué accidentellement.

Tout au long de la journée les pilotes ont eu l'œil sur cette très belle coupe d'un mètre vingt de haut, entièrement plaquée en argent. C'est finalement Patrice Blondy, le meilleur Français, qui l'a emporté, à l'issue d'une fantastique dernière manche, mais avant de gagner définitivement ce trophée, il devra encore vaincre deux fois à Saint-Macaire.

Les démonstrations de side-car ont beaucoup plu au public. Cependant, dénuées d'enjeu, ces courses n'ont pas eu le panache d'une véritable compétition. Espérons qu'en octobre prochain les sides seront plus nombreux. Car dans six mois le Moto-Star-Club sera de nouveau



Entre deux mille à deux mille cinq cents entrées pour ce grass-track organisé par le Moto-Star-Club macarien.



Les démonstrations de side-car, dénuées d'enjeu ont beaucoup plu.

à la tâche et proposera, pour la troisième année consécutive, la compétition de clôture de la saison.



Un accident... le service de sécurité est déjà sur les lieux. (Photos Michel Rebi)

Les résultats

Série national 500 cm³. — 1. Comblon (Miramont de Guyenne); 2. Hilaire (Sainte-Bazeille); 3. Mavails (Marmande).

Série 500 cm international. — 1. Zolmer (Allemagne); 2. Dolman (G-B); 3. Shollorm (Allemagne).

Qualification en championnat de France, série 500 cm³ (qualifié d'office, Artigues-Lussac); Christian Alber Ramont); Michel Guerizès; lanotto (Villeneuve-Lot); Alain Blondy (Artigues-Lussac); Philippot (Marmande); premier remplaçant Michel Dupuy (Saint-Macaire); deuxième remplaçant mond Sore (Miramont).

Trophée Michel Paris réservé aux Pilotes Français.
1. Patrice Blondy; 2. H. Comblon

COMMUNE DE CANDIDATURES

27/4

APPEL D'OFFRES RESTREINT POUR APPEL D'OFFRES RESTREINT PAR CORPS D'ÉTAT SÉPARÉS

OBJET : Amélioration du FOYER CULTUREL

Montant provisoire : 400 000 francs T.T.C.

RÉPARTITION EN CINQ LOTS

- 1 — MAÇONNERIE : Percement parois verticales, canalisations enterrées.
- 2 — CHARPENTE, MENUISERIE, COUVERTURE : Planchers, huisseries, révision de couverture.
- 3 — PLAFONDS SUSPENDUS et isolation thermique.
- 4 — INSTALLATION ÉLECTRIQUE : d'éclairage d'ambiance et de scène.
- 5 — PEINTURE et traitements de sols.

DÉLAIS D'EXÉCUTION : Global : 3 mois.

MODALITÉS D'ENVOIS DES CANDIDATURES : Le dossier de candidature devra être adressé sous pli recommandé avec accusé de réception à M. le Maire de SAINT-MACAIRE 33490 ou déposé contre décharge à la mairie avant le mardi 15 mai à 17 heures.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner et le lot concerné.
- Les références de l'entreprise pour des travaux analogues (qualifications OPQCB ou tout autre certificat délivré par des hommes de l'art).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : S'adresser à M. le Maire de SAINT-MACAIRE 33490, tél. 63.03.64

Saint-Macaire

30/4

884960

COMMUNE DE SAINT-MACAIRE

APPEL DE CANDIDATURES POUR APPELS D'OFFRES RESTREINT PAR CORPS D'ÉTAT SÉPARÉS

OBJET : Amélioration du Foyer culturel
Montant provisoire : 400000 F T.T.C.

Répartition en cinq lots :

1. — Maçonnerie : Percements parois verticales, canalisations enterrées.
2. — Charpente, menuiserie, couverture : Planchers, huisseries, révision de couverture.
3. — Plafonds suspendus et isolation thermique.
4. — Installation électrique d'éclairage d'ambiance et de scène.
5. — Peinture et traitement des sols.

Délais d'exécution global : 3 mois.

Modalités d'envoi des candidatures : Le dossier de candidature devra être adressé sous pli recommandé avec accusé de réception à M. le Maire de Saint-Macaire (33490) ou déposé contre décharge à la Mairie avant le mardi 15 mai, à 17 heures.

Composition du dossier de candidature : Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner et le lot concerné; les références de l'entreprise pour des travaux analogues (qualifications OPQCB ou tout autre certificat délivré par des hommes de l'art).

Renseignements complémentaires : S'adresser à M. le Maire de Saint-Macaire (33490), tél. 63.03.64.

Comité des fêtes

Les grandes fêtes de la Saint-Jean se préparent activement pour une animation de quatre jours, les 15, 16, 17 et 18 juin.

Un très beau plateau de disco est réservé à la jeunesse. La fête foraine est prometteuse, les forains fidèles aux allées des Tilleuls, et y retrouveront leurs places habituelles.

Comme à l'accoutumée, des jeunes viendront solliciter votre générosité.

Fin août, une sortie de deux jours est prévue.

Excursion du Club de l'Amitié

27/4

C'est vers Niort que le club organise une sortie. Prière de se faire inscrire au club le mardi après-midi ou chez M^{me} Cassagne, rue Amiral-Courbet.

Les inscriptions déjà en cours depuis le 10 avril seront closes le 15 mai. Prix du repas, 90 francs; ils devront être réglés le 15 mai au plus tard, aucun règlement ne sera accepté dans le car.

Départ à 6 h 30 du matin, place de l'Horloge.

Permanence du Conseiller général

28/4

M. Jean Lafourcade, Conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés, le samedi 5 mai de 14 h à 15 h 45, salle de la mairie.

Saint-Macaire

2/5

Voyage des Amis du Bas-Plan

Un précédent communiqué a fait part de l'organisation par le Comité des Amis du Bas-Plan de son voyage annuel qui, nous le rappelons, aura lieu les 7, 8, 9 juillet, sur la Costa Brava et Barcelone. Nous sommes actuellement en mesure d'indiquer l'itinéraire précis de ces trois journées à passer en cordiale compagnie :

Les personnes qui désiraient participer à ces trois journées sont cordialement invitées à s'adresser au trésorier adjoint : M. Robert Carpodarve, rue Bergoing, 33490 Saint-Macaire, tél. 62.27.33.

Possibilité d'acquitter la participation qui, comme d'habitude, est modeste, en plusieurs mensualités, dans la limite des places disponibles.

6509

L'A.C.P. vous fait part :

M. Manuel LOURENÇO

CHAUFFAGE CENTRAL - PLOMBERIE
Rue Amiral-Courbet
33490 SAINT-MACAIRE - Tél. 63.37.16

6510

L'A.C.P.L. vous fait part :

Ouverture d'un cabinet d'architecte

M. Christian PRADAL

Allée des Tilleuls, 33490 SAINT-MACAIRE
tél. 63.01.05

Les amis de l'abbé Maixent se sont réunis

Lors des dernières vacances pascales, l'abbé Maixent Coly, qui se trouve maintenant pour cinq ans à l'Institut biblique vaticain à Rome, a fait un court voyage à Saint-Macaire.

A cette occasion, un repas succulent préparé par M^{me} Elisabeth Barbé, a réuni une quarantaine de personnes de la paroisse dans la salle à manger paroissiale du château de Tardes.

Club de l'Amitié

Le club informe ses adhérents que de 24 mai, une sortie est organisée à Niort-Coulon pour une visite de la Venise verte.

Prière de se faire inscrire au club le mardi après-midi ou chez M^{me} Cassagne, rue Amiral Courbet.

Les inscriptions en cours depuis le 10 avril seront closes le 15 mai. Prix du repas 90 francs. Ils devront être payés le 15 mai au plus tard. Aucun règlement ne sera accepté dans le car. Départ 6 h 30, place de l'horloge.



La table d'honneur, l'abbé Coly se trouve face à l'archiprêtre Pierrot.



L'une des tables.

8 Mai

Le maire et le Conseil municipal invitent les anciens combattants, déportés, prisonniers de guerre, les associations et toute la population à participer à la cérémonie commémorative de la victoire du 8 Mai 1945 qui aura lieu au monument aux morts où une gerbe sera déposée.

Le cortège partira de la place de la mairie à 11 heures. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert aux participants.

Saint-Macaire

864697

L'A.C.P. vous fait part :

M. Manuel LOURENÇO

CHAUFFAGE CENTRAL - PLOMBERIE

Rue Amiral-Courbet

33490 SAINT-MACAIRE. Tél. 62.37.16



Le coin des cuisinières.

(Clichés « Sud-Ouest »).

5/5

Les 11, 12 et 13 mai

Les réjouissances du Bas-Pian

LA TRADITIONNELLE fête du Bas-Pian aura lieu les 11, 12 et 13 mai prochains.

Voici le programme de ces trois journées, étudié afin de satisfaire un très large public.

Vendredi 11 mai. — Ouverture de la fête à 21 heures par un bal.

Samedi 12 mai. — A 14 heures, concours de pétanque organisé par la Pétanque Macarienne. A 21 heures, fête

foraine et grand bal de nuit avec disco.

Dimanche 13 mai. — A 10 heures, traditionnel défilé dans les rues avec le concours de La Vaillante de Langon, sa fanfare et ses majorettes pour un défilé-concert.

Le dimanche après-midi la fête sera le rendez-vous de tous ceux qui voudront se divertir. En matinée et soirée la jeunesse pourra danser.

Football à l'A.S.M.

1 A, 1 - Lalinde, 2.

Excellent match de nos Seniors qui savaient d'avance que le vainqueur de ce match n'était pas obligatoirement condamné à la descente en District.

Hélas, menant à 5 minutes de la fin, 1 à 0, les fatidiques cinq dernières minutes les voyaient encaisser deux buts. Tout est dit, tout est fait, plus que deux matches, à Beaulac, puis Auros, ne comptons plus sur un miracle. Mais sportivement, espérons que les joueurs qui ont participé toute la saison, auront à cœur, la saison suivante à revenir en Ligue. Le bureau étudie déjà comment recréer cette ambiance qui fit les beaux jours passés de l'A.S.M., qui comprenait jusqu'à cinquante Seniors.

1 B : En amical pour se maintenir en forme perd 2 à 1. Cette formation a fait honneur à ses couleurs, terminant en beauté en troisième division District dans les cinq premiers, et rêvant d'accéder en Promotion de 2^e division, lors de la réforme du calendrier des groupes à l'étude au District.

Minimes, 1 - Bazas, 2.

Pupilles : En tournoi, à Arcahon, le 23 avril, terminent : les A, 3^e et les B, 6^e.

Le 1^{er} mai, ces mêmes Pupilles, au tournoi de Landiras, s'adjugent la 1^{re} et la 3^e place après en avoir décousu entre eux en demi-finale.

Assemblée générale : Elle aura lieu le 20 mai à la salle du stade, à 9 heures et un repas en commun est prévu à midi. Les personnes désirant y participer doivent rapidement se faire inscrire chez M. Buffard.

Tournoi de Sixte : Le 31 mai, plus de 4 000 francs de lots sont à distribuer. Joueurs Juniors et Seniors, faites vos équipes et inscrivez-vous.

Permanence du Conseiller général

M. Jean Lafourcade, Conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés le samedi 5 mai, de 14 heures à 15 h 45, salle de la mairie.

Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié rappelle à ses adhérents que la sortie organisée à Niort-Coulon et visite de la Venise Verte aura lieu le jeudi 24 mai. Inscriptions closes le 15 mai, prix de la sortie, repas compris : 90 francs. Départ 6 h 30, place de l'Horloge.

Dans la mesure des places disponibles, les inscriptions de personnes étrangères au club seront acceptées au tarif de 100 francs.

41/5

Saint-Macaire

Les 11, 12 et 13 mai

Fête au Bas-Pian

AVEC les beaux jours, la fête du Bas-Pian arrive, c'est donc ce week-end que la population pourra se divertir. Le programme de ces festivités a été étudié afin de satisfaire un très large public vendredi 11 mai : Une discothèque très appréciée de la jeunesse fera le lever de rideau de ces réjouissances et ce à partir de 21 heures.

Samedi 10 mai, à 14 heures, aura lieu un concours de pétanque organisé par la Pétanque Macarienne. A 21 heures : Fête foraine et grand bal de nuit animé par une super-discothèque avec une danseuse. Nul doute que toute la jeunesse macarienne et des environs va danser tard dans la nuit.

Le dimanche 13 mai, à 10 heures, débutera le traditionnel défilé animé d'un défilé-concert de la Vaillante de Langon, avec sa fanfare et ses majorettes. Pour ne pas manquer à la tradition, le défilé de ce di-

manche matin aura sa calèche et son garde-champêtre.

Toute la journée fête foraine, buvette et sandwiches.

A 15 heures, et à 21 heures,

grands bals de clôture avec pleins feux.

Pleins feux sur le Bas-Pian ce week-end 11, 12, 13 mai, vous ne le regretterez pas.

6513

SAINT-MACAIRE - BAS-PIAN
VENDREDI 11, EN SOIRÉE
SAMEDI 12, DIMANCHE 13 MAI, MATINÉE - SOIRÉE
STUDIO MUSIC
Jean-Luc KELLER et sa danseuse
et PLEINS FEUX

10/5

Saint-Macaire

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton se tiendra à la disposition des administrés le samedi 19 mai, de 14 h à 16 h.

10/5

Saint-Macaire

Début d'incendie

Mercredi matin, vers 7 heures, un incendie d'origine accidentelle a éclaté dans un dépôt appartenant à M. Christian Lafaye, artisan à Pian-sur-Garonne.

Malgré l'intervention des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire et de Langon, le sinistre a causé 2 000 francs de dégâts en outillage et matériel divers.

Le Prieuré fait peau neuve

LE FOYER DES JEUNES du Prieuré a fait peau neuve. D'une part, il s'est agrandi avec de nouvelles activités et de nombreux adhérents actifs. D'autre part, cet élargissement (activités et public) a fait du Prieuré un lieu animé. Pour concrétiser cette évolution, en son assemblée générale du 17 février, l'Association du Foyer de Jeunes a décidé de changer de nom et s'appelle désormais :

Le Prieuré, centre d'animation et d'éducation populaire

Ce changement s'est accompagné d'une modification du conseil d'administration où de nouveaux arrivants viennent enrichir le travail des « anciens ». Le nouveau bureau de l'association se compose ainsi :

Président : Noëlle Rochelols;
vice-président : Alain Falissard;
secrétaires : Guylaine sanche, Valérie Bortot;
trésoriers : Claude Lorriot, Sylvie Falissard;
membres : Maryse Labadie, Annie Pédemay, Jean-François Thiebaud.

Qui dit Centre d'animation, dit activités

Certains ont acquis leurs lettres de noblesse (activités chantier et aménagement des salles du Prieuré), d'autres continuent leur « bonhomme de chemin » (le Théâtre, tous les samedi ou dimanche, après-midi, avec actuellement la création d'une comédie policière).

La section bibliothèque a su associer des personnes de tous les âges (ainsi la collection de livres, plus de 500 titres, offre des loisirs à tous et pour tous les goûts. Permanences les mercredi et samedi, de 15 h à 17 h). La danse moderne, qui timidement avait fait ses premiers pas lors de soirées produites depuis trois ans par le Foyer de jeunes, s'est réorganisé autour d'une animatrice tous les vendredis soir, de 19 h à 20 h 30 (exercices, assouplis-

sements, enchaînements sur des rythmes actuels).

Le labo-photo lui, travaille dans sa chambre noire et se remet en route. Il vous propose des séances de formation (apprentissage et perfectionnement) pour lesquels M. Lorriot vous donnera toute information souhaitée.

L'activité ping-pong fait actuellement un démarrage fulgurant. En effet, le Prieuré s'est doté d'une nouvelle table, neuve, maniable et déjà de nombreux adeptes de la petite balle s'y affrontent avec brio.

D'autres activités demeurent en la place (activité de service comme l'imprimerie) ou activités liées au tourisme (ainsi l'accueil de visiteurs et l'organisation de visites se poursuivront cette année en corrélation avec la municipalité). Certaines activités « pointent le bout du nez » (animations pour enfants...).

Le Prieuré devient lieu de vie par cette animation, créée et nourrie par tous les membres adhérents. L'intérêt de ces ateliers divers réside dans le fait qu'ils offrent des occupations ou loisirs, mais aussi qu'ils permettent de déboucher sur des animations plus fortes, offertes au public macarien.

Ainsi le théâtre, l'expression corporelle ont l'intérêt de permettre la production de spectacles (Noël des enfants, Foire des commerçants...), la bibliothèque, après avoir ouvert ses portes avec un petit spectacle, offrira sous peu des manifestations autour de livres et d'écrivains du terroir, le labo-photo peut s'associer étroitement à ces ateliers afin de les enrichir dans leurs productions (expositions, diaporama, etc...).

En somme, autant de réalisations et de projets, à partir des idées et de l'énergie de tous, pour son plaisir certes, mais surtout pour le plaisir de faire ensemble quelque chose et de l'offrir aux autres.

Conformément à cet objectif, l'Association du Prieuré convie tous ses membres samedi 12 mai, à 18 h, afin de réfléchir sur son prochain programme de soirées.

14-5-
Saint-Macaire

Echos de la Pétanque Macarienne

Après un mois de mars sans résultats, cinq coupes sont venues récompenser la persévérance de nos joueurs en avril. Bonnes performances également de nos jeunes, puisque Sébastien Saint-Marc, et Eric Cazenave sont respectivement vice-champions du district minimes et cadets en tête à tête. En triplettes, Sébastien Saint-Marc, Cyril Corjial et Jérôme Lacave sont vice-champions du district, tandis qu'en cadets, Eric Cazenave, Stéphane Jouane et Sylvain Cavillon sont éliminés en demi-finale par des champions du district. Toutes nos félicitations à ces jeunes pour leur sérieux, d'autant plus qu'ils participent aussi avec bonheur aux concours seniors.

Le voyage annuel du club aura lieu le dimanche 3 juin, et nous amènera sur le bassin d'Arcachon, à Arès; les licenciés recevront sous peu le programme de la journée et les bulletins d'inscriptions.

842535

15/5

C. LAFAYE
 DIPLOMÉ D'ÉTAT
 informe les entreprises, artisans et particuliers
DE LA CRÉATION ENTREPRISE DE MINAGE
 T. 27.03.89
 tous travaux rochers (tranchées, etc) démolition
 élagages dangereux, désouchages

CONSEIL MUNICIPAL

Examen du budget primitif

Le Conseil municipal s'est réuni le 13 mars à la mairie.

Présents : M. Billa, maire, MM. Falissard, Cadi, Chava-neau, M^{me} Lorriot. Adjoint : MM. Bouey, Lagahuzère, Bore, Broustet, Treméa, Lépine, La-barrière, Darbo, Cassagne, Beauge, M^{me} Darroussat.

Excusé : M. Sudery, adjoint. Absents : MM. Thomas, Sire. Secrétaire de séance : M. Falissard.

M. Sudery a donné pouvoir à M. le Maire.

Sont examinés les points suivants : lecture des comptes rendus des quatre précédentes réunions, compte rendu de la réunion du 12 janvier 1984.

M. F. Bouey fait remarquer une inexactitude et un excès de langage en ce qui concerne le terme « aspect disgracieux » mentionné à l'égard du compteur E.D.F. installé place Tourny à côté du kiosque. Il relève que ce compteur est en fait un compteur posé par les P.T.T. lors de l'émission Radio-Village et rappelle que le compteur E.D.F. posé gracieusement par M. Sire et lui-même est caché.

Modification sera apporté à ce compte rendu. Sans autre remarque ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Mémorial Pierre Mendès-France. — M. Billa fait part d'une lettre circulaire du premier ministre qui annonce le lancement d'une souscription nationale en vue d'ériger un mémorial P. Mendès-France. Après discussion il est décidé que la mairie donnera l'information dans la presse et que les intéressés adresseront leur don au C.C.P. national.

Serrure mairie. — Une clé ayant disparu, la serrure a été changée. Le maire et les adjoints s'estiment responsables de cette négligence ont payé personnellement le remplacement de la serrure et des clés (900 F).

Départ à la retraite de M^{me} Duprat. — M. le maire tient à souligner que la présence actuelle de M^{me} Duprat au secrétariat est liée à un impondérable. M^{me} Duprat ayant offert ses services pour nous aider à pallier aux difficultés de fonctionnement dues à l'absence de M. Bouey, secrétaire, touché par de pénibles événements familiaux. Elle restera à son poste jusqu'à la fin du mois d'avril.

Moto-Start Club. — Cette association a demandé à être exonéré de la taxe sur les spectacles. M. Cadi, au nom de la commission administration générale propose de donner un avis favorable à cette demande en l'accompagnant, comme en 1983, de la suppression de la subvention municipale. Décision favorable du Conseil à l'unanimité.

Indemnité des instituteurs.

— M. Cadi rappelle le principe d'attribution des indemnités attribuées aux instituteurs non logés par la commune. La commune perçoit une somme de plus de 8 000 F par enseignant au titre de la D.G.F. Cette somme versée par l'Etat à la commune représente un dédommagement accordé à la collectivité locale pour assurer gracieusement le logement des enseignants.

Une circulaire ministérielle vient de préciser très nettement que les communes étaient totalement libres d'utiliser cette dotation à leur convenance. Elle répond aux erreurs d'interprétation commises par certains enseignants qui imaginaient un reversement intégral de cette somme à leur profit.

La seule somme due est une allocation de base de 447 F par mois pour les enseignants non logés par la commune. Cette allocation pouvait à partir du

1^{er} janvier 1983, être majorée de 25 % à la seule initiative de la collectivité. M. Cadi demande au Conseil de se prononcer sur le principe de rattrapage de ces 25 % pour l'année 1983 et éventuellement sur quelle période il doit porter : 1^{er} janvier au 1^{er} octobre. Par 6 abstentions et 9 voix pour, le Conseil décide le rattrapage des 25 % sur toute l'année 1983.

Achat immeuble morgues.

— Rappel est fait de la décision de préemption prise par le Conseil sur l'immeuble situé à proximité de la rue Carreyrote et de l'évaluation donnée par les domaines. M. Morgues propose de vendre en même temps le terrain situé au bas des remparts pour la somme de 3 000 F. Sur la base de l'évaluation des domaines faite voici trois ans, la commune en avait proposé 2 250 F. Le Conseil accepte cette acquisition au prix de 3 000 F à l'unanimité moins une abstention.

Supermarché Leclerc, Langon.

— Cet établissement a déposé un projet d'extension et de déplacement pour quitter le centre ville. La commune doit donner un avis à la C.D.U.C. Le bureau municipal propose que, comme pour l'implantation envisagée à Toulonne, en 1983, d'une grande surface, un avis défavorable soit donné. Yves Chavaneau fait remarquer que Langon avait voté contre le projet de Toulonne. Par 7 voix contre, 4 pour et 5 abstentions, le Conseil décide de donner un avis défavorable à ce sujet d'extension.

D.I.A. Rougerie.

— M. Falissard fait part d'une D.I.A. déposé par M^{me} Rougerie veuve Guillier, concernant un immeuble situé cours de la République. Pour éviter de retarder la réponse, le bureau municipal a examiné cette demande, compte tenu du manque d'intérêt que présenterait cette acquisition il propose au Conseil de renoncer à préempter. Le Conseil à l'unanimité moins une abstention décide de ne pas préempter.

Eclairage secours salle des fêtes et alimentation appareils de chauffage.

— Des devis ont été demandés à MM. Ader et Géraux concernant ces travaux. M. Ader répond pour 26 000 F environ, M. Géraux répond pour 24 000 F environ.

La commission 3 propose que soit retenu M. Géraux.

M. Broustet regrette qu'un artisan local ne soit pas retenu. M. Falissard fait remarquer que la commission 3 a pris les critères suivants : moins disant — respect des choix fait par les artisans eux-mêmes par rapport aux travaux communaux — nécessité de la concurrence. Dans cette optique si systématiquement les artisans extérieurs à Saint-Macaire sont éliminés au profit de l'artisan local, ils ne répondront plus aux demandes de devis. Pour M. Géraux, unanimité moins une voix.

Passerelle Saint-Macaire-Langon.

— Rappel est fait du projet présenté par la D.D.E. Le Conseil se prononcera au vu du dossier actuellement en attente.

Etude SOCOMA. — L'étude réseau eau potable est arrivée. Elle sera adressée aux conseillers sous forme de document réduit.

Etude de faisabilité d'une gravière. — Elle sera présentée au cours d'une réunion d'information publique.

C.E.S. rive droite. — M. Treméa fait part de la réunion à laquelle il a assisté avec M. Darbo à Pian. Ce groupe de travail réunissait les conseillers généraux de Langon à Saint-Macaire ainsi que les parents d'élèves. Il a été élargi à vingt personnes au lieu

de seize initialement. Principale décision : la prévision d'achat sur trois hectares sur la commune du Pian.

Exposé du budget primitif 1984.

— En l'absence de M. Bouey, secrétaire de mairie, M. Billa donne lecture du projet de budget primitif 1984.

Il s'agit ce soir de l'examiner et non de voter. En section de fonctionnement il est proposé en équilibre un total de recettes et dépenses de 2 980 689 F.

Cette somme représente une augmentation de 12,5 % par rapport à 1983. Principe de base d'élaboration de ce budget : on ne touche pas au niveau communal aux bases d'imposition. Ces dernières augmentent du seul fait de l'Etat. A l'issue de ces préliminaires, le budget est examiné.

Section de fonctionnement, dépenses.

— Frais de personnel : ce poste tient compte d'une augmentation des salaires de 5 % en 1984. Il laisse possible le maintien du poste occupé par M^{me} Duprat. En effet compte tenu du travail de plus en plus lourd à assurer au niveau du secrétariat (décentralisation, méthodes nouvelles de travail, papeterie...) est laissée la possibilité de recruter une nouvelle dactylo.

Electricité, eau, gaz, assainissement : ce poste fait ressortir le gonflement des frais de chauffage. Il semble que des travaux d'isolation apporteraient de réelles économies.

Participations et contingents : l'augmentation de ce poste s'explique par différents facteurs : accroissement charges intercommunales, SICTOM en particulier; adhésion au fonds d'harmonisation du prix de l'eau afin de bénéficier de subvention pour la réfection du réseau d'eau potable (trois années de cotisations à payer); paiement des prestations du CAUE pour les années 1983 et 1984.

Subventions : parmi les subventions subsistent seulement celles attribuées à des associations ayant une action réelle sur Saint-Macaire.

Le Moto-Start Club n'est plus subventionné puisque bénéficiant d'une exonération de la taxe sur les spectacles.

Le GASM, nouvellement créé, bénéficie d'une aide de 5 000 F. Cette subvention correspond à l'actualisation des subventions qu'auraient dû percevoir chacune des associations subventionnées localement.

Jeunes du château de Tardes : la proposition de la commission des finances est de maintenir la subvention à cette association et d'aligner à son niveau celle attribuée au Foyer de jeunes, afin de mettre à pieds d'égalité ces deux sociétés de jeunesse. Par 11 voix pour, 4 contre et une abstention le principe de maintien de la subvention à l'Association des jeunes du château de Tardes est adopté. Celle du Foyer de jeunes sera relevée de 2 200 F. Ainsi définie, l'assemblée arrête le principe de la répartition des subventions aux associations locales.

Indemnités de fonction : cet article concerne l'indemnité du maire et des adjoints. M. Broustet y relève une forte augmentation. M. Billa fait remarquer qu'en 1983, il y a eu pendant trois mois trois adjoints alors qu'en 1984 il y en aura cinq. Il précise que l'augmentation des indemnités est déterminée par arrêté paru au J.-O. Enfin il rappelle que ces indemnités servent souvent à payer des repas à des personnalités extérieures (élus ou techniciens), du vin pour certaines manifestations ainsi que des frais divers tels que serrure, plans, documents historiques (photos).

Section de fonctionnement, recettes. — Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : le maire suivi par la commission des finances propose de reporter intégralement sur l'utilisateur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et d'appliquer ainsi la vérité des prix. Ce report intégral permet d'éviter l'augmentation par la commune des bases d'imposition. M. Broustet fait remarquer que cette augmentation est trop forte et qu'elle ne correspond pas à l'accroissement des charges dues au SICTOM. M. Billa précise qu'un nouveau mode de calcul du prélèvement de cette taxe devra être étudié en commission des finances. Le système actuel basé sur la superficie foncière paraît en effet injuste.

Participation des départements : cet article correspond aux vacations des pompiers avancées par la commune et remboursées par le département.

Toutes les remarques ayant été faites, le Conseil émet un avis favorable à ce projet de budget primitif 1984 pour ce qui est de la section de fonctionnement.

Examen de la section investissement. — A la section d'investissement apparaît en équilibre un projet de recettes et dépenses s'élevant à 831 220 F.

La section d'investissement recueille un avis favorable du Conseil. L'ensemble du budget sera voté lors de la prochaine réunion en présence de M^{me} le Receveur municipal.

Conseil municipal Vote du budget primitif

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 29 mars.

Présents. — M. Billa, maire; MM. Sudery, Falissard, Cadi, Chavaneau, adjoints; MM. Bouey, Lagahuzère, Bore, Labarrière, Broustet, Tremea, Cassagne, Sire, Beauge, M^{me} Darroussat.

Excusés. — M^{me} Lorriot (qui a remis pouvoir à M. le Maire), MM. Lepine, Thomas, Darbo. M^{me} le Percepteur était présente.

Cette réunion a pour but de voter le budget primitif.

Le maire ouvre la séance et demande à l'assemblée si quelqu'un a une proposition ou une remarque à faire suite à la réunion du Conseil en date du 13 mars, qui a permis d'étudier et d'établir le budget primitif 1984.

Aucune remarque n'est formulée.

Taxes communales. — M. Billa confirme que le taux des différentes taxes communales n'est pas modifié. Seules les bases de calcul subissent une augmentation de 12,5 % du fait de l'Etat.

Les taux appliqués seront donc en 1984 identiques à 1983, c'est à dire : taxe d'habitation, 7,49 %; taxe foncière sur propriétés bâties, 10,90 %; taxe foncière sur propriétés non bâties, 54,10 %; taxe professionnelle, 17,70 %.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. — M. Billa confirme que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera répercutée sur chaque contribuable assujéti et non

plus prise en charge partiellement par la commune.

Vote du budget primitif. — M. Billa rappelle que la section de fonctionnement est équilibrée en recettes-dépenses, à la somme de 2 980 689 F et la section d'investissement à la somme de 831 220 F. Ainsi défini le budget primitif est adopté par 14 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre.

Le budget primitif étant approuvé, est remis à la signature des membres du Conseil municipal.

Remplacement de M^{me} Duprat. — Le maire fait remarquer que le départ de M^{me} Duprat risque de provoquer un déséquilibre de fonctionnement au secrétariat, et propose de recruter une sténodactylo. Cette question ayant été déjà débattue en commission, il demande au Conseil son avis sur ce recrutement.

Se sont prononcés pour le recrutement : 14 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre.

Après discussion en commission et en séance du Conseil, M. Billa propose de demander à M^{me} Josiane Cazenave (qui était candidate à l'examen d'agent de bureau) d'occuper le poste de dactylo, si toutefois elle est toujours intéressée. Ce choix a été retenu au vu des différentes notes obtenues lors de l'examen organisé en 1983.

M. Billa demande au Conseil de se prononcer sur ce choix.

Le choix de M^{me} Josiane Cazenave est approuvé à l'unanimité.

Assemblée générale de l'A.S.M.

DIMANCHE 20 MAI, à 10 heures, dans une salle de la mairie, aura lieu l'assemblée générale de l'A.S. Macarienne. Le bureau espère une nombreuse participation de ses membres actifs et joueurs, de très nombreux sujets importants étant à débattre : compte rendu moral et financier; compte rendu des activités des différentes équipes; projets.

À l'issue de la réunion, un repas sera servi aux membres dans la salle du stade.

Le 20 mai, notre équipe A, pupilles à 7, qualifiée dans les quatre premiers du District, disputera à Monségur la finale Ligue, et sera parmi les 32 finalistes Ligue. Grand honneur pour l'A.S.M. et la qualité de son école de football.

Rugby folklo pour la Saint-Jean

DANS LE CADRE des fêtes de la Saint-Jean, le traditionnel match de rugby opposera, le vendredi 15 juin, à 19 heures, l'équipe Unico de Langon à l'équipe du XV Macarion, montée tous les ans pour la circonstance.

Les entraînements commenceront le vendredi 18 mai, à 19 heures, au stade intercommunal.

Tous les Macariens intéressés par la pratique de ce sport au sein de l'équipe locale sont invités à y participer.

Conseil municipal

LE CONSEIL municipal se réunira en séance ordinaire le jeudi 17 mai, à 21 heures, à la mairie.

À l'ordre du jour : le point sur l'avancement du travail municipal.

Les Macariens sont cordialement invités à assister à cette réunion, à l'issue de laquelle, comme d'habitude, ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugent utiles.

PERMANENCE DU CONSEILLER GÉNÉRAL.

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés le samedi 19 mai, de 14 heures à 16 heures, salle de la mairie.

Association du Prieuré Le calendrier des manifestations

18/5

L'Association du « Prieuré » a défini son programme de soirées et manifestations pour les mois à venir.

28 mai : C'est-à-dire dans une dizaine de jours, à la salle des fêtes, une soirée « Cabaret chansons et poésies » avec une personne qui enchante le repas des personnes âgées : Jane Beneto, accompagnée de Raymond Bernard, musicien et Jacques De Berne, comédien. Trois heures de gaieté et de tendresse.

23 juin : Feu de la Saint-Jean sur le parvis de l'église. L'animation sera assurée par un groupe d'une quinzaine d'accordéonistes, « L'Accordéon club de Cènon » qui animeront les danses autour du feu. Musette et danses pour tous, garanties.

30 juin/1^{er} Juillet : Découverte d'un auteur : Robert Escarpit, Robert Escarpit viendra pré-

senter et signer son dernier livre : « Azembat, marin de Gascogne », et parler du « pays ». Ce sera aussi l'occasion pour certains de retrouver un compagnon d'enfance puisque Robert Escarpit est né à Saint-Macaire et de le découvrir à travers ses œuvres.

Du 14 juillet au 15 août : Tous les dimanches après-midi, l'association du Prieuré proposera gracieusement une visite commentée des lieux. L'après-midi, sera clôturée par un apéritif-concert vers 18 h 30.

Début août : Prévision d'une soirée théâtre ou musique dans la cour du cloître.

Rappelons que durant tout l'été, les visiteurs pourront être accueillis et guidés, au Prieuré. Une permanence sera assurée de juillet à début septembre (permanence tous les après-midi, sauf le mardi et le dimanche toute la journée).



(Cliché « Sud-Ouest ».)

Jane Beneto, vous la connaissez, vous qui étiez au repas des personnes âgées en janvier. Rappelez-vous, sa voix mélodieuse, sa gentillesse, sa façon de vous prendre par la main en chanson et de vous faire passer de la galeté à la mélancolie.

Jane Beneto, un nom à découvrir, pour vous qui ne la connaissez pas, car Jane Beneto, c'est quelqu'un, vous savez !

Comédienne et chanteuse, elle vous fera voyager du Paris de la commune à celui de Saint-Germain-des-Prés, en compagnie du Bruant, Chevalier, le « môme » Piaf, Trenet, Prévert... un voyage extraordinaire comme le « jardin », de Trenet : la Belle Epoque, les Années Folles, le Caf-conc, la chanson des poètes, les années 50...

Mais attention, il ne s'agit pas que de nostalgie ! Car, c'est là son tour de force, les chansons les plus anciennes viennent grâce à elle, sur vos lèvres, même si vous ne les avez pas connues. Avec d'autres, elle vous donnera envie de danser ou d'être heureux tout simplement, ou encore, de l'écouter doucement vous faire une confidence.

Vraiment, si vous ne la connaissez pas, il faut absolument vous laisser tenter par ce voyage « chansons-poésies », guidée par cette grande dame de la chanson.

Mais... l'oubliée, perdue dans l'évocation de son talent de vous dire l'essentiel. Elle sera parmi nous le samedi 26 mai, à 21 heures, à la salle des fêtes de Saint-Macaire, accompagnée avec trio dans ses évocations par Raymond Bernard, musicien et Jacques Deberne comédien que nous vous ferons découvrir dans un prochain article.

Quelques mots du programme, afin que vous sachiez tout de cette ballade au pays de la chanson.

En première partie : « Saint-Macaire en 1936 », diaporama élaboré à partir du film de René Labat. Ah ! que de visages à revoir et à redécouvrir.

En deuxième partie : « chansons-poésies », avec Jane Beneto, Raymond Bernard et Jacques Deberne.

Après l'entracte, où chacun pourra se restaurer, danse pour tout le monde. J'ai bien dit pour tout le monde, car Raymond Bernard a cette spécialité de faire un menu de danses « à la carte ». Vous demandez une valse, un rock, un tango, du disco, une java, ne vous inquiétez pas, vous l'aurez, car la grande qualité de Raymond Bernard, Jane Beneto et Jane Deberne est d'être complices avec leur public.

Alors, n'hésitez pas ! Un tel voyage au « Pays chanté », ne se refuse pas d'autant plus qu'il ne vous coûtera que 20 F.

Assemblée générale de l'A.S.M.

Rectificatif. — Le dernier match de l'équipe-fanion ne pouvait avoir lieu comme espéré, samedi 19, contre Auros, mais dimanche, à 16 heures. L'assemblée générale de l'A.S. Macarienne aura lieu ce dimanche, à la mairie, à 19 heures au lieu de 17 heures. Repas aussitôt après, vers 21 heures, à la salle du stade.

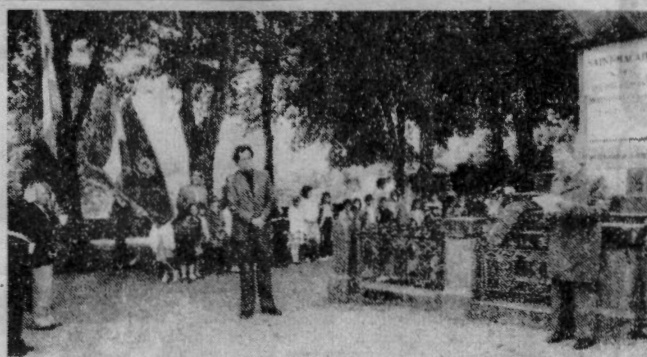
A.C.P.L. — L'Association des artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire organise la foire à la brocante, commerce et artisanat (4^e foire du Mercadiou), qui aura lieu les 30 juin et 1^{er} juillet. Proposition est faite à tous les commerçants du canton : stands de 20 mètres carrés pour une somme de 300 francs pour les deux jours.

Pour tous renseignements, contacter avant le 30 mai : M^{me} Bedouret, esthéticienne, allée de Tourny, tél. 63.46.42.

Les Macariens ont commémoré le 8 mai

LES ANCIENS COMBATTANTS des trois générations du feu (1914-1918, 1939-1945, Afrique du Nord) se sont rassemblés devant la mairie, le mardi 8 mai à 11 heures, en compagnie des enseignants, des enfants des écoles, du corps des sapeurs-pompiers, des conseillers municipaux, des représentants des associations locales et de la brigade de gendarmerie. Le cortège s'est formé pour gagner le monument aux morts où, après le dépôt traditionnel de gerbe et les accents de « La Marseillaise », fut lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Dans son allocution, le maire devait exprimer la nécessité de lutter contre l'indifférence devant l'événement et l'abandon de la mémoire historique qui gagnent du terrain dans notre société. La cérémonie s'acheva par la diffusion du « Chant des partisans » interprété par Yves Montand. Le verre de l'amitié scella ensuite, à la mairie, la reconnaissance de tous auprès des anciens combattants.



L'allocution devant le monument aux morts par M. Lagahuzère en présence des anciens combattants, du corps des sapeurs-pompiers, de M. le Maire et des enfants des écoles. (Cliché « S.-O. ».)

Nouvelles de l'A.S. Macarienne

Ce mercredi 16 mai avait lieu à Langon la finale District du jeu Adidas où, dès le départ, il y avait plus de deux cents candidats après les tours éliminatoires, l'A.S.M. voyait deux des siens retenus pour cette finale, Fabien Mongor termine troisième et est qualifié pour la finale Ligue à Bordeaux en juin, et David Poquet se classe sixième de cette dure compétition. Belle consécration pour notre école de football, ou en plus dimanche notre équipe fanion

pupilles jouera la finale Ligue à Monségur.

D'autre part nous apprenons que l'équipe seniors B accède à la Deuxième division District, en terminant troisième, dans sa poule de Troisième division, avec l'apport de juniors.

Ajoutons à cela nos sélectionnés en District : 1. Minimes 2, 3. minimes 1; 1. pupilles A; 3. pupilles B.

On peut dire qu'à Saint-Macaire nos jeunes sont sur la bonne voie.

Bas-Pian : La tradition respectée

COMME l'an passé, le « maire » de la commune libre du Bas-Pian, René Lagahuzère, est venu chercher le maire de Saint-Macaire pour le conduire dans sa juridiction, en calèche et en fanfare, précédé du garde champêtre en grande tenue.

La Vaillante de Langon, remarquable dans son répertoire choisi, conduisit le passe-rues et donna une aubade place de l'Horloge, centre de Saint-Macaire ainsi qu'à la Croix de Gabot, centre du Bas-Pian. Le vin d'honneur qui clôtura la matinée du 13 mai donna l'occasion à René Lagahuzère de remercier les artisans des réjouissances traditionnelles du Bas-Pian et d'offrir ses meilleurs vœux de rétablissement au conseiller général, M. Jean Lafourcade, excusé, qui devant être l'invité d'honneur de la journée. Le maire de Saint-Macaire rappela les données historiques de la constitution du quartier, centré à l'origine sur une léproserie. Puis le premier adjoint de la commune de Pian invita cordialement tout le monde à la prochaine fête de sa commune, afin de sceller l'amitié Macariens-Pianais. Notons, signe des temps, que le quartier du Bas-Pian possède désormais sa propre cabine téléphonique.



Comme dans la tradition, le « maire » du Bas-Pian est venu chercher le maire de Saint-Macaire en calèche.



Discours de M. René Lagahuzère, en clôture de cette matinée traditionnelle.

(Clichés « Sud-Ouest ».)

Saint-Macaire

22/5

Un service social de transport pour les retraités

L'ENQUÊTE réalisée fin 83 par M^{me} Darroussat a fait apparaître la nécessité d'offrir aux retraités un moyen de déplacement pour leurs démarches d'ordre administratif ou médical, surtout à Langon.

Le bureau d'Aide sociale envisage donc la création d'un service social de transport répondant à cette demande. A cet effet, l'un de ses membres, M. Braud, a fait don à la commune d'un véhicule Renault 4 L.

Pour éviter les abus et la concurrence déloyale envers les transporteurs privés (taxi, bus, etc.), le B.A.S. a décidé de concevoir le service social de transport comme un service gratuit de dépannage, assuré par le garde-champêtre, M. Tach.

A priori, il semble que les mobiles d'utilisation devraient se centrer sur les rendez-vous médicaux, les visites hospitalières et les obligations administratives, type Sécurité sociale, perception, sous-préfecture, etc.

D'autre part, les bénéficiaires, exclusivement des retraités, devraient probablement répondre à l'un des critères suivants : isolement social, mobilité physique, niveau de ressources.

Cependant, avant d'arrêter sa position, le bureau d'Aide sociale cherche par le biais d'une fiche-réponse (à retirer à la mairie), à définir plus précisément la nature des besoins et le profil des demandeurs.

Pour une mise en service rapide, les fiches-réponses doivent parvenir à la mairie avant le samedi 9 juin prochain.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M^{me} Darroussat, responsable de l'opération (tél. 63.20.91) ou à défaut, au secrétariat de mairie.

Roseau Macarien

C'est le dimanche 27 mai que le Roseau Macarien organise sa sortie-concours à Sauveterre. Les inscriptifs seront prises place de l'Horloge, de 7 heures à 8 heures du matin.

9 heures, début du concours; 10 h 30, fin du concours.

Le classement se fera aux points : cinq points par poisson; un point par gramme.

Distribution des lots sur le lieu du concours.

Les personnes qui n'ont pas de véhicule seront prises en charge dans la mesure des places disponibles.

Macairois et Macariens : un trait d'union

Les 6 et 7 mai dernier s'est déroulée dans un coin du Maine-et-Loire et plus précisément du Choletais, une rencontre historique, celle de tous les protégés de l'évêque Macaire.

En effet, précédée par une avant-garde composée du premier adjoint et de l'archiprêtre,

une quarantaine de Macariens est allée renouer un lien rompu depuis le IV^e siècle avec Saint-Macaire-en-Mauges et Saint-Macaire-du-Bois, comptant respectivement 5 400 et 350 habitants.

Le départ fut retardé par une intervention des sapeurs-pompiers mais l'autobus n'oublia au-

cul représentant des Macariens : conseillers municipaux, sapeurs-pompiers, brigade de gendarmerie, dirigeants d'associations et employés communaux (ainsi que dans les soutes... deux quarts de vin rouge et un quart de blanc il-queux).

La chaleureuse réception prévue dans la salle des fêtes par le Conseil municipal de Saint-Macaire-en-Mauges, renforcé par une délégation municipale de Saint-Macaire-du-Bois et les représentants des associations locales dut être écourtée. Macairois et Macariens se répartirent donc aussitôt en deux groupes. Le premier se rendit à l'église pour assister à la messe célébrée par l'archiprêtre Léon-Marie Pierrot et l'abbé Pierre Delaunay, chacun d'entre eux souhaitant la naissance de durables liens entre les deux paroisses (Michel Vidal, baryton et organiste, apporta une touche macarienne à l'accompagnement musical de l'office). Le second parcourut les ateliers de confection des chars, destinés à la fête des Fleurs de Pentecôte.

Tous se retrouvèrent à la sortie de la messe, aux côtés du groupe folklorique Douceur Angevine et de la batterie-fanfare de l'Union Musicale Macairoise pour se former en cortège vers le monument aux morts, où les trois maires déposèrent simultanément une gerbe.

Puis en musique, tout le monde gagna le Centre de secours où le lieutenant Beuge et les élus passèrent en revue les hommes et le matériel présentés par le lieutenant Cousseau. A l'issue de cette cérémonie, les trois maires prirent successivement la parole pour les souhaits traditionnels de bienvenue, avant de lever le verre de l'amitié. Douceur Angevine prit alors le relais pour illustrer les traditions locales, notamment par la danse du tonneau. Et puis ce furent, à 14 heures, les premières agapes au restaurant scolaire où muscadet et côtes de Bordeaux-Saint-Macaire rivalisèrent pour accompagner « le prince de l'océan accommodé au beurre d'Anjou » ou le « fraisier parfumé ». Ce furent aussi les premières joutes des chanteurs et conteurs qui émaillèrent tout le séjour.

La balade digestive eut lieu en autobus, vers 18 heures,

pour un tour des équipements communaux et s'acheva dans la salle des ports par deux cérémonies de remise de coupes accompagnées de vin d'honneur. En effet, ce jour-là, se déroulaient à Saint-Macaire-en-Mauges un concours départemental de pétanque et un tournoi de basket.

Après une pause chez leurs hôtes respectifs, les Macariens présentèrent aux Macairois leur commune au travers des films tournés en 1964 et 1975. Vers 11 heures les maires ouvrirent la soirée dansante, renforcée par un solide buffet campagnard. A minuit, les Macariens offrent leurs cadeaux officiels, notamment ceux de l'Association des commerçants, artisans et professions libérales. Le secrétaire de mairie M. Geindreau, artisan de la rencontre, prit enfin quelques moments de détente. Les farandoles de clôture n'empêchèrent pas la soirée de se prolonger dans les chaumières à une heure avancée.

Le lendemain matin, les Macariens au complet visitèrent à partir de 9 heures une usine de fabrication de chaussures employant 300 personnes, présentée en détail par le directeur et ses collaborateurs.

A 11 heures les au-revoir s'échangèrent à la mairie de Saint-Macaire-en-Mauges, Marie-Claude Colffard offrant à Jean-Marie Billa l'histoire d'Espetven (premier nom de la commune).

Vers 13 heures, pavoisé comme la veille aux couleurs macariennes, l'autobus s'arrêtait devant la mairie de Saint-Macaire-du-Bois où l'attendaient les autres Macairois, leurs élus et une délégation de Saint-Macaire-en-Mauges. Immédiatement après les paroles d'accueil, s'ouvrirent de nouvelles agapes arrosées de saumurois et de... côtes bordeaux-saint-macaire. Personne ne se souvient du nombre de plats qui défilèrent tant fut grande l'abondance. Toujours est-il que le maire, Jean Taillée, en profita pour présenter avec humour sa commune ainsi que quelques bonnes histoires.

Après un court intermède de films macariens, le dernier prêtre de Saint-Macaire-du-Bois, l'abbé Houet, fit une brillante exégèse sur la personnalité du



La photo de famille devant l'église de Saint-Macaire-du-Bois.

moine Macaire et ses homonymes.

Ce fut une excellente introduction à la visite de l'église paroissiale incluant des vestiges paléochrétiens. La dissipation des Macariens y conduisit à une volée de cloches inopinée, racontée aussitôt par un duo Michel Vidal - René Lagahuzère interprétant « l'Ave Maria » de Gounod. Après la photo traditionnelle de l'ensemble du groupe, les chasseurs obtinrent la visite d'un élevage de 20 000 faisans situé sur le territoire de la commune.

Et c'est vers 20 heures que les Macariens quittèrent le Maine-et-Loire non sans avoir fait promettre à leur hôtes une visite officielle en retour l'année prochaine, sans oublier les échanges possibles d'ici là entre associations.

La prodigalité, la qualité de l'organisation, la chaleur du dialogue ont conquis les Macariens qui se sont promis de tout mettre en œuvre pour recevoir les Macairois avec autant de brio.



Revue au Centre de secours, drapeau de Saint-Macaire en tête.



Remise des gerbes par les trois maires au monument aux morts de Saint-Macaire-en-Mauges.



Marie-Claire Colffard, maire de Saint-Macaire-en-Mauges, dans une chanson romantique. (Clichés « Sud-Ouest ».)

Club Indépendante et Liberté

Le bureau Indépendante et Liberté qui s'est réuni le 10 mai, a arrêté la position du club pour l'élection du 17 juin 1984.

Il rappelle à ses membres et amis que, pour faciliter les contacts, la correspondance doit être adressée boîte postale n° 30, à Saint-Macaire, 33490.

Le secrétaire général remercie tous ceux qui veulent participer aux activités du club et les invite à se faire connaître à cette adresse.

Réunion du bureau de l'A.S.M.

Le nouveau bureau de l'A.S. Macarienne est convoqué pour sa formation ce mercredi 23 mai, à 21 heures, à la salle du stade.



M. Jean Taillée, maire de Saint-Macaire-du-Bois, en pleine démonstration d'humour.



Le duo Michel Vidal - René Lagahuzère en action.

Vingt cinquième campagne fleurir la France 25/5

Suite à la décision du Conseil municipal d'inscrire la commune au concours des villes et villages fleuris, nous avons le plaisir de vous informer qu'à titre individuel vous pouvez participer au concours des Maisons Fleuries. Ces inscriptions sont reçues en mairie.

A noter deux points de règlements : 1. ces jardins et maisons fleuris doivent être visibles de la rue; 2. Les objets en matière plastique ou en céramique servant à la décoration sont interdits.

Le jury communal se réunira le 3 juin, à 10 heures.

Citroën chez vous

Présentation
des nouveaux modèles

VENDREDI 25, A PARTIR DE 18 HEURES
ET SAMEDI 26 MAI

GARAGE BUFFARD

Reprise immédiate de votre ancien véhicule,
centre d'essais, plans de financement.



CITROËN

Fête des mères 25/5

Dimanche prochain, 27 mai, les mamans seront fêtées au cours de la grande messe de 11 heures au saint sauveur, avec la bénédiction des petits enfants.

Les papas et les mamans sont cordialement invités à cette cérémonie qui sera suivie vers midi d'un apéritif d'honneur qui sera servi sur le parvis de l'église.

Entraînement du rugby

Dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, un match de rugby opposera de vendredi 15 juin, à 19 heures, l'équipe UNICO, de Langon, à l'équipe du quinze macarrien.

Les entraînements ont commencé le vendredi 18 mai, à 19 heures, au stade intercommunal.

Tous les Macariens intéressés par la pratique de ce sport au sein de l'équipe locale sont invités à participer aux entraînements.

Tirage de la souscription de la fête du Bas-Pian

Voici la liste des invités gagnants de la souscription :

Le 3421 gagne le vélo, le 2176 gagne le jambon, le 710 gagne le gigot.

37	1131	2168	3527	91
1261	3612	122	1353	2322
3783	217	1430	2333	481
1698	2486	661	1932	2569
708	1937	2651	776	1977.

Les lots sont à la disposition du gagnant chez M. Garbay.

Venez en ballade...

VOUS le savez déjà, Jane Beneto nous revient samedi 26 mai, à 21 heures, à la salle des fêtes, invitée par l'association du Prieuré de Saint-Macaire, pour vous offrir cette « ballade » avec guirlandes de chansons tendresse, mélancolie et gaieté. Mais elle ne sera pas seule.

Elle aura pour compagnon de route, Raymond Bernard. Organiste, Raymond Bernard passe d'une chanson à l'autre, d'un rythme à l'autre sans vergogne, car c'est bien là son talent : « Offrir à tous à la demande ». S'il sait être un accompagnateur mesuré, complice lors des chansons brillamment interprétées par Jane Beneto, il sait être aussi l'acteur principal de la fête lorsque le temps de la danse s'impose. Aussi samedi soir, ne partez pas trop vite, après le récital de chansons... car vous pourrez demander à Raymond Bernard aussi bien ce superbe tango, qui vous a tant amue, il y a de cela quelques années Madame, que cette java guillerette et populaire, ou bien ce « super-rock » demandés par les jeunes

en « jean » et encore j'en oublie, tant il est sait interpréter d'airs à danser.

Cependant, me direz-vous, trois acteurs étaient annoncés dans cette soirée. Maintenant, vous connaissez Jane Beneto, Raymond Bernard, pour vous les avoir présentés. Mais savez-vous que vous connaissez certainement, l'autre compagnon de cette soirée : Jacques Deberne ? Et pour cause ! Il a tant interprété de rôles que vous avez dû le voir... ne serait-ce que sur le petit écran. Mais oui ! Jacques Deberne est un acteur qui a tourné des films, des feuilletons télévisés : « Jean de Châlosse », « le Chien de Munich » (films écrits par M. Boussinot et tournés dans la région), « Vive la vie », feuilleton télévisé d'il y a quelques années et bientôt sur nos écrans (FR 3), un feuilleton « Des Grives aux loups » de Michelet. D'ailleurs, Jacques Deberne a tourné avec Nicole Courcel, Sacha Pitoeff, Jean Tissier, Daniel Ceccaldi, Roger Hanin... Mais s'il n'avait fait que cela ! Il a interprété de nombreux rôles à la Compagnie dra-

matique d'Aquitaine entre autres compagnies théâtrales, il a mis en scène des pièces (en particulier, celles de Claude Bourgeix, auteur bordelais) ; il est aussi conseiller technique de théâtre à la Direction régionale du Temps libre... car Jacques Deberne est avant tout un

comédien et croyez-moi le théâtre, il sait ce que cela veut dire ! C'est avec toutes ces facettes de son talent qu'il interprétera, entremêlant ses poésies aux chansons de Jane Beneto, quelques histoires et textes humoristiques.

La poésie n'est pas drôle, dit-on ! Balivernes que cela ! Jacques Deberne saura vous faire la preuve que « Poésie et humour » ont fait un beau mariage ! D'ailleurs, pour preuve, voici quelques titres : « Hareng Saur » de Charles Cros, « la Prune mélomane » de Michel Aurin, « la Grasse Matinée » de Prévart, « Recettes de cuisine » de Charles Monselet, etc. Parions que celles-ci, vous ne ne les avez pas apprises à l'école et c'est bien dommage, car au moins, elles vous auraient fait rire... mais ne nous désolons pas, vous les apprendrez avec Jacques Deberne, samedi soir.

Alors, c'est entendu, vous venez n'est-ce pas, pour :

— Découvrir « Saint-Macaire en 1938 », d'après le film de René Labat; chanter avec cette grande dame de la chanson :



Jacques Deberne
(Cliché « S.-O. »)

Jane Beneto; rire et sourire avec l'humour de Jacques Deberne; danser avec Raymond Bernard.

Quel programme... pour 20 francs de participation. Heureusement que l'on pourra se reposer dimanche !

26/5

« Coup de cœur » ce soir...

UN PEU SURPRISE, NON ! Vous n'avez jamais vu Jane Beneto ainsi, comédienne et chanteuse jusqu'au bout des cils. Alors, venez ce soir puisqu'elle est avec nous à la salle des fêtes, à 21 heures, clé de voûte de la soirée avec ses compagnons.

Un petit rappel pour que vous soyez bien à l'heure car tous les moments de cette soirée sont étroitement liés. 21 heures précises : « Saint-Macaire en 1938 », projection d'après le film de M. René Labat (la fête de la Saint-Jean en 1938). Aussitôt après la projection, « Chansons-poésies, poésies en chansons » avec Jane Beneto, chanteuse, Jacques Deberne, comédien, et Raymond Bernard, musicien.

Après l'entracte-restauration (pâté chaud, tartes, boissons), de la danse en chansons, du « Rétro au disco ». Alors, à ce soir, à 21 heures, pour cette rétrospective qui vous offrira ces moments de vie vraie, rêvée ou fantasque que sont les « chan-



JANE BENETO

sons-poésies ». Organisation : Le Prieuré; participation aux frais : 20 francs à partir de 15 ans.

(Cliché « S.-O. ».)

Concours de pétanque

La Pétanque Macarienne organise son troisième concours officiel de l'année le dimanche 27 mai sur la Place Tourny.

Il sera doté de 300 francs de prix, plus 25 francs par doublettes, plus 3 coupes définitives.

Les engagements seront pris à partir de 14 h 15, place Tourny et le concours commencera à 15 heures.

MAISON DE RETRAITE

Un bilan pour assurer l'avenir



La commission administrative présente le salon des dames à MM. Scipion et Prax. (Cliché « Sud-Ouest ».)

Le mercredi 2 mai dernier, la commission administrative de l'hospice de Saint-Macaire, en compagnie du directeur, recevait la visite de M. Claude Scipion, vice-président du Conseil général chargé des affaires sanitaires et sociales, et M. Prax, directeur départemental de l'action sanitaire et sociale, accompagnés du docteur Larrègle, inspecteur départemental de la santé et de M. Soule, inspecteur de la D.D.A.S.S.

Cet événement, suscité par le conseiller général du canton, Jean Lafourcade, a permis de faire le bilan de la situation de l'établissement, au moment où il devient maison de retraite, et de dégager les priorités d'évolutions nécessaires dans plusieurs domaines.

Au plan de la modernisation des locaux, retenons essentiellement trois urgences : la rénovation de la troisième aile des bâti-

ments (aujourd'hui libérée des cuisines et déjà réclamée depuis plusieurs années), la mise aux normes de sécurité incendie de l'ensemble de l'établissement (rappelée par le passage récent de la commission de sécurité de l'arrondissement), les adaptations indispensables à la coordination des améliorations déjà affectées (par exemple, construction d'un passage couvert entre le réfectoire et les nouvelles cuisines ou refonte du système de production d'eau chaude). Il va sans dire qu'aux yeux de tous, la priorité reste la troisième tranche d'humanisation et l'équipement indispensable de détection rapide des incendies.

Au plan du contenu de l'établissement, la revendication majeure reste l'extension des lits de cure médicale de 24 à 50 lits, avec l'augmentation de personnel soignant correspondante. Le

docteur Larrègle devait reconnaître que cette évolution ne ferait que consacrer légalement ce qui est depuis longtemps une réalité : le dossier est largement plaidable, devaient reconnaître MM. Scipion et Prax.

Au plan administratif, le président de la commission administrative devait appeler de ses vœux la mise en place rapide du conseil d'administration de treize membres remplaçant la commission administrative de huit membres. Le directeur annonçait officiellement son départ à la retraite pour le 15 avril 1985.

Enfin, étaient examinées les possibilités d'affectation du poste de bureau, aujourd'hui libéré par la révocation de la précédente titulaire, à un agent occupant depuis des années dans l'établissement des fonctions d'agent de bureau.

Ouverture d'une permanence du Service départemental de l'architecture

Le Service départemental de l'architecture, anciennement Agence départementale des Bâtimens de France, dirigé par M. J.-P. Errath, tiendra désormais une permanence mensuelle à la mairie, tenue par M. Lobera, architecte.

Le vieux Saint-Macaire est inscrit à l'inventaire des sites pittoresques de la Gironde, depuis le 22 avril 1965 et de ce fait figure parmi les « Villages anciens » du département.

A ce titre, dans le site proprement dit augmenté sur sa périphérie de 500 mètres, c'est-à-dire pratiquement sur l'ensemble du territoire de la commune, toute modification de l'aspect extérieur des constructions est soumise à autorisation du Service départemental de l'architecture.

C'est pourquoi il est indispensable de consulter ce service avant toute intervention, que ce soit un ravalement de façade, un changement de peinture de volets, la pose d'une enseigne ou d'une bannière sur une devanture commerciale, la modification d'ouvertures existantes, le percement de nouvelles, ou tous travaux plus conséquents.

De plus, certains types de travaux extérieurs peuvent être subventionnés par le Conseil général mais dans le périmètre inscrit seulement.

A cet effet, sur la demande du Conseil municipal, la permanence mensuelle du Service départemental de l'architecture est

destinée à rapprocher l'administration de l'usager et à permettre de régler les problèmes sur le terrain.

Insistons sur le fait que les avantages de la protection du site ont prouvé qu'ils l'emportaient nettement sur ses inconvénients, après presque vingt années d'existence.

En effet, la conservation du patrimoine local est d'abord un atout pour la qualité du cadre de vie des Macariens eux-mêmes.

La première permanence aura lieu le mardi 6 juin, à 9 heures, à la mairie.

Tournoi de sixte de l'A.S.M.

Toutes les conditions sont requises pour réussir ce tournoi de sixte seniors-juniors du 31 mai.

Elaboré à l'origine par des dirigeants compétents, figé par une jeune équipe dynamique, travail sérieux de tout un groupe volontaire, il ne manquera plus que le soleil que nous ne pouvons prévoir ou commander à l'avance. Dès 9 heures, sandwiches, merguez; pour midi, repas sur place avec vaste salle en cas de mauvais temps; parking autos prévu avec sens obligatoire d'accès, boissons, cafés et... environ 4 000 francs de lots divers et coupes.

Sportifs du ballon rond, tous à Saint-Macaire le 31 mai.

CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement de la salle des fêtes et du camping

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni le 18 avril à la mairie.

Présents. — M. Billa, maire; MM. Subery, Falissard, Cadi, Chavaneau; M^{me} Lorriot, adjoints; MM. Bouey, Bore, Trema, Lepine, Cassagne, Darbo, Beauge, Sire; M^{me} Darroussat.

Excusés. — MM. Lagahuzere, Broustet et Labarriere.

Pouvoir de vote est donné par M. Lagahuzere à M. le Maire.

M. le Maire ouvre la séance en demandant à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Jean Thomas.

Il demande au Conseil s'il juge opportun d'organiser une élection pour le remplacement de M. Jean Thomas.

Par 7 voix contre, 3 pour et 6 abstentions, ce projet d'élection est repoussé.

Lecture est alors faite du compte rendu de la réunion du 13 avril.

Trois modifications ont été apportées à la demande de MM. Billa, Cadi et Trema.

D'autre part, M. le Maire a rappelé le détail des opérations programmées à la section d'investissement du budget primitif 1984, à savoir :

Remboursements d'emprunts, 172 874 francs; étude chauffage salle des fêtes, 5 444; acquisition de terrains, 58 000; acquisition d'immeubles (Morgues), 12 000; acquisition matériel liaison sapeurs-pompiers, 10 000; grosses réparations Centre de secours, 5 000; gros travaux salles des fêtes, 300 000; travaux cale pompiers, 62 602; grosses réparations station traitement des eaux; 23 000; travaux restauration chemin de La Cale, 32 300; travaux réfection voirie vieille ville, 150 000.

Soit, au total, une somme de 831 220 francs, dont le financement, prévu par ailleurs, sera allégé par 304 189 francs de subventions diverses.

Vente immeuble contigue à la Maison de pays. — Cet immeuble appartenant à M. Gadois est mis en vente aux enchères pour la somme de 20 000 francs. Sa situation à côté de la future Maison de pays est intéressante pour permettre dans le futur un éventuel développement des activités de cette maison. Pour assurer l'avenir, il paraît donc utile d'acquiescer cet immeuble. Le bureau du Syndicat de pays doit se réunir avant la vente aux enchères pour décider s'il se porte acquiesceur. Au cas où ce syndicat ne se manifesterait pas lors de cette vente, proposition est faite que la commune se porte acquiesceur (réserve foncière) avec un plafond de 60 000 francs. Cette proposition est votée par 15 voix pour et 1 abstention.

Aménagement salle des

fêtes. — L'attribution d'une subvention de 200 000 francs par le Conseil général permet d'envisager des travaux importants. En plus des travaux de chauffage et d'éclairage de secours déjà décidés, seront réalisés des travaux de maçonnerie, charpente, éclairage, plafond suspendu et peinture. A la suite d'une proposition d'un groupe de travail et de la consultation des associations locales, il est proposé de transformer la rotonde en local d'entrée en percant deux portes. Les deux entrées actuelles donnant sur la terrasse du café-restaurant « Eldorado » étant fermées (une entrée de service étant conservée) et transformées en bar-local de service. Ce projet est adopté à l'unanimité. En ce qui concerne l'attribution des travaux proposés au Conseil d'organiser un appel d'offre restreint par corps d'Etat. Cette procédure permettra d'obtenir les candidatures d'entreprises tant locales que régionales. Dans un second temps, le dossier de travaux sera adressé à des entreprises choisies par le Conseil. Cette proposition est retenue à l'unanimité.

Aménagement du terrain de camping. — Pour assurer la maîtrise d'œuvre des équipements collectifs (bureau d'accueil, sanitaires, laverie...) une mission d'architecte est à prévoir. Dans ce but une consultation de cinq architectes demeurant dans le secteur de Saint-Macaire a été organisée. A chacun d'eux a été remis un dossier présentant l'opération et un questionnaire leur permettant d'exprimer leur analyse du projet, leurs propositions et leurs méthodes de travail. Quatre architectes ayant répondu (M. Alvaro, Langon, Pradal, Saint-Macaire, Potie Cadillac, Hochhausler, Daubèze) une réunion spécifique de la commission concernée, élargie à MM. Lobera du S.D.A., Castagne du Caue et Gomme de la D.D.E, a analysé longuement les réponses et à déterminer leur classement en fonction de critères précis. Ce classement a placé M. Hochhausler en tête. Proposition est donc faite maintenant au Conseil après exposé du travail fait en commission de prendre la décision définitive. Après délibération, le choix de M. Hochhausler est arrêté à l'unanimité.

Examen d'une déclaration d'intention d'aliéner. — L'immeuble appartenant à M. Soubiran, situé allées de Tourny, est mis en vente. La commission propose que la commune n'exerce pas son droit de préemption sur cette affaire, compte tenu de l'absence d'intérêt qu'elle présente pour la

collectivité. Non exercice du droit de préemption décidé à l'unanimité.

Extension du périmètre sensible. — Le Conseil général de la Gironde a donné un avis favorable à l'extension à l'ensemble des communes du département du périmètre sensible.

Chaque commune est donc maintenant consultée sur cette proposition. La procédure du périmètre sensible confère au département un droit de préemption en vue d'acquisition d'espaces naturels destinés à être protégés et ouverts au public.

Les aménagements d'espaces de ce type réalisés par la commune, le département ou des privés, dans certaines conditions, peuvent bénéficier de subventions provenant du département. Pour alimenter ce fond de subventions la création du périmètre sensible s'accompagne de la création d'une taxe départementale espaces verts. Cette taxe prélevée sur les bénéficiaires de permis de construire, représente 1 % d'une estimation forfaitaire du coût de la construction (surface construite X, valeur forfaitaire du mètre carré liée à la qualité de la construction), elle est payable en trois ans.

Les solidarités de fond qui existent entre les différents secteurs géographiques du département et l'ouverture à l'éventuelles subventions pour des aménagements d'espaces publics sur notre commune.

Par neuf voix pour quatre contre et trois abstentions, le Conseil donne un avis favorable à cette création.

Echaffaudage porte Rendesse. — L'entreprise Cazeuve a manifesté son accord pour accepter le règlement du principal basé sur l'estimation de M^o Gaston, soit 106 524 francs. Elle réclame l'actualisation de la somme pour la période du 1^{er} janvier 1982 au 1^{er} juin 1984 soit un total de 25 214,62 F. Elle propose la vente de l'échaffaudage (dépense comprise) pour un total de 36 982,85 F. La commission propose de refuser le règlement de l'actualisation. Sur demande de M. le Maire, le vote du C.M. a donné les résultats suivants :

— Règlement du principal : accord à l'unanimité; en deux échéances : 9 voix pour 7 voix contre;

— Règlement actualisation : contre 14 voix et 2 abstentions;

— Achat de l'échaffaudage : 16 voix contre.

Lavoir du château-d'eau. — M. Bouey propose la fermeture de ce lavoir très peu utilisé et sa transformation en abri communal à usage d'entrepôt ou de

garage. Proposition adoptée à l'unanimité.

Décharge du canal. — La rédaction de l'arrêté municipal d'utilisation de la décharge a été établie par la commission et communiquée au Conseil.

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur le fond et le texte de cet arrêté. Adopté à l'unanimité.

Les principaux artisans de la commune seraient en possession de la clef du portail d'entrée avec en contre-partie l'acceptation d'un compte-prorata (utilisé pour un bon entretien du chemin d'accès et du remblaiement de la décharge). Adopté à l'unanimité.

Nettoyage murs cour de la mairie. — Dans le cadre de l'aspect propre des bâtiments communaux il est prévu un nettoyage (au jet d'eau sous pression) des murs de la cour de la mairie. Travaux effectués par l'entreprise Thomas. Accord à l'unanimité.

Villages fleuris. — Cette année sera renouvelé l'inscription

au concours départemental des villages fleuris (maisons particulières et espaces publics).

Questions diverses. — M. le Maire : Au sujet des subventions accordées aux associations qu'il n'y aura pas en 1984 d'augmentations. Les suppléments que la commune pourrait accorder seront spécifiques et ponctuels par association. Ils seront affectés à des actions précises avec priorité à celles qui auront un caractère social, pédagogique, culturel ou en couverture de certaines manifestations bénéfiques à la réputation de Saint-Macaire.

M. Bouey, demande de prévoir très prochainement la consolidation de certains murs du chemin de la Cale (dégradation permanente et progressive).

M. Bore, propose à nouveau trois impératifs qu'il serait urgent de réglementer : divagation des chiens, sens interdit sur les allées et vitesse excessive en ville et sur les allées (surtout motos et vélomoteurs).

La restauration de l'habitat ancien Un nouveau thème pour la Foire du Mercadiou

La 4^e ÉDITION de la Foire du Mercadiou présentera une innovation : le regroupement et l'extension de la représentation des artisans du bâtiment au rez-de-chaussée de la future Maison de Pays.

C'est en effet pour saisir l'opportunité du lancement d'une opération programmée de l'habitat, inscrite au Contrat de Pays, que l'Association des artisans, commerçants et professions libérales a pris l'initiative de promouvoir l'artisanat implanté dans le canton.

La Chambre de métiers apportera son soutien logistique à une telle initiative qui sera par ailleurs renforcée par la présence du Service départemental de l'architecture, du C.A.U.E. 33 et du CEREL-ARIM (organisme chargé de l'OPAH) ainsi que les architectes de la région.

Le thème de la rénovation de l'habitat ancien sera illustré par la photo ou l'échantillon, par une série de regards sur les solutions aux problèmes techniques que pose la réhabilitation et sur les réalisations significatives des artisans du canton.

Tous les artisans intéressés par cette première sont invités à participer à la réunion qui se déroulera à la mairie de Saint-Macaire, le mardi 29 mai, à 18 h 30.

Le tournoi de sixte de l'A.S.M.

Du beau temps annoncé, pas mal d'engagements reçus, environ 4 000 F de lots, une équipe dirigeante jeune, dynamique et volontaire. Un groupe de dames cuisinières compétentes, un parking autos, deux stands buvettes et, dès 9 heures, sandwiches et merguez, tout sera requis pour vous attendre messieurs les amateurs de sixte. Nous comptons sur vous pour faire de ce rassemblement une fête sportive de plein air.

Donc, dès 9 h, début des compétitions et à ce jeudi de l'Ascension 31 mai.

Association des propriétaires et chasseurs

Réunion générale, salle de la mairie, le jeudi 31 mai, à 21 heures.

Ordre du jour : ouverture 1984, lâcher de gibier, questions diverses.

Centre aéré

Comme l'an passé le Centre aéré intercommunal Saint-Pierre-d'Aurillac - Caudrot - Saint-Macaire accueillera des enfants de 3 ans à 14 ans au mois de juillet.

Des fiches d'information ainsi que des bulletins d'inscription peuvent être retirés à la mairie. La clôture des inscriptions est fixée au 15 juin.

Aménagements du prieuré

L'association le Prieuré rappelle à ses membres adhérents que la réunion de ce soir sera consacrée à l'aménagement du prieuré : au regard des activités qui s'y déroulent, quels aménagements apporter ? Quels travaux sont à engager ou à poursuivre en priorité ? Propositions.

Cette réunion se déroulera, au prieuré, à 21 heures.

4 juin : Saint-Macaire

Le club Indépendance et Liberté de la huitième circonscription organise à 21 heures, salle des fêtes de Saint-Macaire, une réunion publique sur le thème « Europe et agriculture », avec **Michel Debets**, agriculteur de Montagne (Puy-de-Dôme), président de la F.N.S.E.A. 1971-1979, ancien secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, candidat aux élections européennes sur la liste d'union de l'opposition, animée par Simone Veil.

Débats et rumeurs

1^{er} juin : Saint-Macaire

Deux députés européens, Pierre Pranchère, cultivateur, et Henriette Poirier, institutrice, seront vendredi à Saint-Macaire et dans tout le canton.

Passant la journée dans le Langonnais, ils seront présents dans la salle des fêtes de Saint-Macaire, le soir, à 21 heures, pour dialoguer, expliquer les raisons de leur opposition acharnée à l'élargissement.

Le 2 juin kermesse des écoles

Le Conseil des parents d'élèves organise, en collaboration avec le personnel enseignant des écoles maternelle et primaire, la kermesse des écoles le samedi 2 juin à partir de 14 heures.

De nombreux stands seront là pour accueillir les enfants et les parents, un spectacle sera présenté par les enfants sous l'égide de leur institutrice et instituteur.

Une exposition des travaux réalisés par les écoliers durant l'année scolaire sera également proposée.

Le soir, un buffet campagnard clôturera la fête.



Jacques Deberne, moments de poésie.



Boa et robe bleue nuit, Jane Beneto. (Cliché « Sud-Ouest. »)

Association du Prieuré L'âme des poètes...

« LONGTEMPS, longtemps, après que les poètes ont disparu... leurs chansons courent encore dans les rues... »

Robe blanche, bleue, dorée ou noire, un boa autour du cou, chapeau « claque » ou « bibi » à plumes, Janes Beneto et ses compagnons ont composé pour le plaisir d'un public exclusivement macarrien, l'histoire de la chanson.

Pour introduire le spectacle, l'association du Prieuré avait programmé le montage « la Saint-Jean en 1938 ». Au fil des images ce furent des visages reconnus, perdus ou encore présents, des noms. M. Mreletty, M^e Cazenave, MM. Poquet, Claverie, Chavaneau, Jauberthie et tant d'autres s'affairant autour de la fête, défilant avec les cannes à pêche, la Sainte-Cécile, le bord de l'eau... Un Saint-Macaire en fête, un Saint-Macaire que d'aucuns regrettent... Quel bon moment, même s'il marquait le temps écoulé depuis. Le souvenir c'est comme le soleil du printemps, il est un peu pâle certes, il vous fait regretter l'été précédent, mais il vous fait quand même une douce chaleur aux épaules...

Alors de 1938, avec son bal aux grottes, à la chanson, il n'y eut qu'un pas, franchi allégrement avec Jane Beneto et ses compagnons.

Pendant une heure trois-quart, ce fut la fête à la chanson, rythmée par les moments poétiques de Jacques Deberne. Mots sur les lèvres et chansons dans le cœur, ce furent des moments de « vie vraie » à travers Carco, Trénet, Plaf, Prévert... La chanson, celle de la rue, du cœur de Paris, des camelots, des amoureux, des bourgeois en goguette, mais aussi celle des poètes et des musiciens. De plus, la salle décorée ajoutait au spectacle guirlandes de lampes, feuillages... ce n'était pas la guinguette au bord de l'eau, mais l'idée y était...

D'ailleurs l'idée a continué puisque la troisième partie, « orchestrée » par Raymond Bernard, avec Jane Beneto, ouvrit le pas à la danse et se prolongea fort tard dans la nuit, ce qui prouve bien, s'il en était besoin, la qualité professionnelle des artistes que sont Jane Beneto et Raymond Bernard, mais aussi la satisfaction des couples dansants.

La soirée avait commencé tardivement, contrairement aux prévisions, car l'association a voulu tenir compte de la finale de rugby, mais elle n'en fut pas pour autant écourtée et si on eût mal aux jambes le lendemain matin, après tout, il y a des fatigues qui en valent le coup.



Des plus jeunes aux moins jeunes, des spectateurs attentifs.

Un rayon de soleil pour l'U.S.M.

SAMEDI 26 mai, en après-midi, le District Gironde-Sud avait choisi le stade intercommunal pour y faire disputer les finales minimes et cadets du championnat District. Si le temps était maussade, par contre les deux terrains étaient en excellent état.

En finale minimes première série, Aillas l'emportait sur Castre, 1 à 0. En deuxième série, Verdélais s'imposa devant Beaulac, 2 à 0.

En cadets, la finale s'organisa en tournoi triangulaire avec les formations de Fontet-Hure, Langolran et Langon-Préchac. Ce sont ces derniers qui sortent vainqueurs et s'adjugent le titre tant convoité.

Nous avons assisté à de très beaux matches. Nous remercions tous ces jeunes espoirs, ainsi que le District Gironde-Sud d'avoir honoré l'A.S. Macarienne en lui confiant l'organisation d'une telle manifestation, ce qui nous a permis de voir un animateur macarien officier en tant qu'arbitre.

Coupe District Gironde-Sud

A.S. Macarienne, 2; Cérons, 1 après prolongations. — En quart de finale, sur le terrain d'Auros, notre équipe fanion était opposée à Cérons. C'est

sur un terrain glissant qu'évoluèrent les deux formations. Céronnais et Macariens, pour s'être rencontrés maintes et maintes fois, se connaissent bien.

Dès la 5^e minute, Cérons ouvrait le score.

Le jeu s'installe dans le camp adverse et quatre minutes se sont écoulées lorsque notre arrière droit catapulte d'une tête rageuse la balle dans les filets adverses, sur un centre venu de la gauche.

Le jeu pratiqué par les deux formations fut vif, aéré, plaisant à suivre. Ce score de parité resta inchangé jusqu'à la fin du temps réglementaire, malgré de belles occasions de but de part et d'autre.

Nous eûmes droit aux prolongations. Celles-ci tournèrent à l'avantage de l'A.S.M. à 5 minutes du terme de cette demi-heure supplémentaire, à la suite d'un corner repris au premier poteau.

Saint-Macaire se qualifiant pour les demi-finales, c'est un fait rarissime, est à souligner dans notre club. Le match fut des plus corrects et très bien arbitré par le trio officiel.

Cette victoire est la bienvenue et apporte un rayon de soleil sur la saison 1983-1984 quelque peu ratée en championnat.

Souhaitons maintenant à notre club, seul représentant de la rive droite, d'accéder en finale en venant à bout d'un des trois clubs de la rive gauche : Landiras, Portets ou Saint-Symphorien.

Saint-Macaire

Petites nouvelles de l'A.S.M.

C'EST AVEC un peu d'appréhension et beaucoup d'honneur que les deux représentants du bureau de l'A.S.M. ont assisté, ce mardi soir 29 mai, au tirage des demi-finales de Coupe du District Gironde-Sud. Le sort a voulu Saint-Symphorien sur le stade de Podensac, samedi 2 juin. Coup d'envol à 18 heures.

Présenter Saint-Symphorien est inutile. C'est un club de grande réputation, 4^e division de saison 82-83, entraîné par Charles Camporo, composé d'éléments de haute valeur dont un Macarien, division d'Honneur cette saison et finissant honorablement son championnat.

Amateurs de foot, Macariens, tous à Podensac, samedi 2 juin, à 19 heures.

Buffet campagnard de fin de saison de l'École de football : cadets, minimes, pupilles, poussins, débutants, parents, sont invités avec une petite participation.

Les permanences du conseiller général

M. JEAN LAFOURCADE, conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés des communes de Verdélais : le vendredi 1^{er} juin, de 14 h 30 à 16 heures; de Sainte-Foy-la-Grande : vendredi 1^{er} juin, de 16 h 30 à 17 h 30; de Saint-André-du-Bois : samedi 2 juin, de 10 h 30 à 12 heures; de Saint-Macaire : samedi 2 juin, de 14 heures à 16 heures, salles de la mairie.

Buffet campagnard de l'A.S. Macarienne

LES RESPONSABLES de l'école de football de l'A.S. Macarienne confirment à tous les joueurs de l'A.S.M. : cadets, minimes, pupilles, poussins et débutants, que le buffet campagnard de fin de saison aura bien lieu ce samedi 2 juin.

Toutefois, un léger changement, notre équipe première ayant le redoutable honneur de jouer en demi-finale de la Coupe du District contre l'équipe fanion

de Saint-Symphorien, à Podensac, ce soir à 18 h 30; les jeunes désireux d'assister à ce match ont rendez-vous au stade à 18 heures pour y être transportés.

Le buffet campagnard débutera à 20 h 15 où les parents sont également espérés nombreux, pour une modeste participation, ainsi que les éventuels nouveaux afin de faire connaissance avec leurs futurs coéquipiers.

Concert à la paroisse



Une vue de la chorale allemande.

LUNDI 11 JUIN, à 18 heures, la paroisse de Saint-Macaire accueillera, outre l'archiprêtre Pierrat et le maire, la chorale religieuse de Steinenbronn (Allemagne fédérale), petite ville située à 25 kilomètres au sud de Stuttgart, capitale de Baden Wurtemberg et riche de 4 600 habitants, jumelée depuis 1966 à Quinsac.

Cette chorale, qui ira ensuite à Soulac, fut fondée en 1889 avec vingt-huit chanteurs, et devint mixte en 1960. Le jumelage avec Quinsac se fit en 1966 et, dès 1961, le docteur Helmut Schühle devint directeur, sous la présidence de M. Manfred Strobel.

Actuellement, elle peut s'enorgueillir de présenter 76 choristes et 143 membres passifs.

Cette importante chorale présentera un programme en trois parties :

La première issue des compositions en chants religieux de Shütz, hymne de Bruckner et Sanctus de Silcher.

En deuxième partie, chansons du Moyen Age de Habler (1564-1612). Puis de Frederici (1584-1638) et un récitation du XVI^e siècle.

Puis en troisième partie, les folklores du monde entier; Brahms, Gneist et Herman; espérons une nombreuse assistance de connaisseurs et d'amateurs de musique et chants anciens à ce concert dont l'or-

ganisation et la mise en place ont été confiées à la Chorale macarienne.

Les entrées sont gratuites.

Football

L'A.S.M. frôle l'exploit

A.S.M., 1 - St-Symphorien, 2. — Oui, il s'en est fallu de peu que des Macariens créent la surprise de ces demi-finales, coupe District Gironde Sud, sur le stade de Podensac, ce samedi 2 juin.

En effet, l'équipe fanion était confrontée à l'équipe fanion de Saint-Symphorien, David contre Goliath, Saint-Symphorien opérant en Division d'Honneur.

De ce match de coupe District, disons tout de suite que les « rouges », d'entrée, s'ils étaient honorés d'avoir un tel adversaire, n'en étaient pas moins complexés. Cela ne dura pas longtemps, tous sans exception prenant le match à bras-le-corps, et devant la technique supérieure de leurs adversaires, les Macariens opposèrent leur vaillance, leur courage, leur abnégation, la pause était atteinte avec un but d'avance pour les Paroupiens, sur erreur de marquage.

La reprise se faisant sur les chapeaux de roue, la pression macarienne échouant par manque de précision, excès de précipitation, et une défense très sûre en face. Puis survient un penalty pour les Macariens, tir sur la barre. C'est le tournant du match, les adversaires ajoutent un autre but.

On croyait les Macariens abattus, c'était mal les connaître, ils faisaient feu de tout bois et enfin marquaient un but et se prénaient à espérer. Hélas, cette débauche d'énergie fut inutile, puis rien ne sera marqué.

L'A.S.M. quitte la coupe la tête haute et finit sa saison en beauté malgré sa rétrogradation, la saison prochaine, en Première division District.

A l'issue du match, les

joueurs-offraient à leur entraîneur, M. Soulié, qui arrête sa carrière footballistique, un joli challenge souvenir en mémoire de son temps passé à l'A.S.M., de 81 à 84.

La troisième mi-temps voyait les valeureux équipiers rejoindre, vers 21 heures, le rassemblement des jeunes et leurs parents à la salle du foyer de l'A.S.M., au stade, autour d'une table bien garnie, dans une ambiance de fête, et où fut évoqué la saison des jeunes pour cette saison 83-84 qui, sans titres, a été parfaitement réussie. Pas moins de huit sélectionnés dans les différentes équipes du District : minimes troisièmes de leur championnat, pupilles dans les quatre premiers du District, et meilleure équipe de ce même District à la finale Ligue.

Deux finalistes au jeu Adidas, dont un jusqu'à la finale Ligue. Très bon comportement des poussins. Un candidat animateur reçu à l'examen, ce qui porte à quatre l'effectif des éducateurs; un jeune élève arbitre. Oui vraiment, l'école de football est en pleine vitalité et expansion, aussi, tous les jeunes de toutes catégories, même seniors, désireux de jouer sous les couleurs macariennes sont invités à se mettre en contact avec M. Barbé, tél. 63.23.53.

L'objectif des seniors est de remonter en Ligue, la réserve de monter plus haut, les juniors et cadets en Honorables; les minimes, il y aura sûrement deux équipes, d'accéder en Ligue. Quand aux pupilles et poussins, on est parti sur deux équipes de chaque catégorie.

Projets ambitieux, mais réalisables. Jeunes, venez jouer à Saint-Macaire !

Pétanque Macarienne

Malgré un temps incertain, le concours organisé par le club de Saint-Macaire le dimanche 27 mai a obtenu un grand succès. En effet, cent soixante-seize joueurs répartis en 88 doublettes ont envahi dès 14 heures la place Tourny et ses alentours pour y disputer des parties acharnées jusqu'à 22 heures.

En concours, domination de Mongauzy puisque deux équipes de ce club se disputaient la coupe, Papi-Malbec battant Joussaume-Français.

En consolation, les frères Tallet, de Monségur, disposaient de Garcia-Duclerc, de Landiras.

En complémentaire, Liessi-Gourgues, de Lamothe enlevaient la victoire à Maille, de Saint-Macaire. Le prochain concours se déroulera le lundi 18 juin, pour les fêtes de la Saint-Jean.

Enlèvement des ordures ménagères

En raison des fêtes de Pentecôte, la collecte des ordures ménagères qui devait avoir lieu le lundi 11 juin est annulée.

Le nouveau bureau de l'A.S.M.

DIMANCHE 27 MAI à 19 heures, dans une salle de la mairie s'est tenu l'assemblée générale de l'A.S.M.

Après les comptes rendus moral et financier, les activités des différentes équipes et de l'école de football, il a été procédé au renouvellement du tiers sortant, et à l'élection du nouveau président, M. Buffard étant démissionnaire, après de nombreuses années passées à ce poste.

C'est M. Fernand Barbé qui a été élu sportif connu dans la région, spécialisé dans l'école de football, la formation et l'éducation des jeunes, membre du Bureau directeur du District, de différentes commissions, animateur d'autres sociétés macariennes, disponible puisque retraité. Nul doute que M. Barbé, avec sa longue expérience acquise sur les terrains, apportera une vitalité accrue au sein du club.

Les objectifs sont de faire remonter la première en Promotion de Ligue, la 1 B en Deuxième division district, les juniors en Honneur district, ainsi que les cadets.

Pour les minimes, il est prévu deux équipes et la montée d'une en Ligue; pour les pupilles, une équipe à onze et probablement une à sept. Une équipe poussins et une de débutants.

De nombreux cadres et moniteurs sont là, prêts pour le départ, ainsi, s'il est des joueurs toutes catégories qui désirent jouer sous les couleurs de Saint-Macaire, ceux-ci sont invités à se mettre en contact le plus tôt possible avec M. Barbé, tél. 63.23.53.

Le nouveau bureau a ainsi été formé :

Président : M. Fernand Barbé; vice-présidents : Alain Buffard, André San José, Pierre Fondeville; secrétaire : Alain Maillé; adjoint : Pascal Escabasse (Saint-Maixant); trésorier : Daniel Boré, Claude Loda; archviste : Patrice Bouey, Alain Fondeville; matériel : M. Jean-Claude Baluteau; publicité : M. Delage; délégué du Syndicat intercommunal : MM. Buffard et Barbé; délégué à la Fédération des associations : MM. Buffard et Daney.

Dans les différentes animations :

Buvette : M. Légglise, M^{me} Barbé; informations et publicité : M. Amain Fondeville, M. Barbé; œuvres sociales : M^{mes} Tonon, Thomas, Lodo, Laujac; terrain et matériel : MM. Baluteau, Sanjosé, Barbé, Bouey, Chaine; fêtes et cérémonies : Alain Fondeville, Bouey, M. Duville; MM. Barbé, Seynac, Guimberteau, Baluteau; animation salle : M^{mes} M^{me} Barbé, Laujac, Thomas, Tonon, Delage, Loda; achat et animations quine : MM. Sanjosé, Bouey, Baluteau, Mallié, Pierre Fondeville, Pascal Escabasse, Alain Lespine, M^{me} Barbé.

Responsables aux équipes :

Seniors et juniors : MM. Barbé, Sanjosé, Chaine, Buffard, Alain et Pierre Fondeville, Claude Loda, M. Delage, Richard, Colin.

Féminines : M^{me} Laujac, MM. Guimberteau, M^{me} M.-F. Cluchet.

Cadets : Claude Duville.
Minimes : MM. Boré, Baluteau, Bouey.

Pupilles : M. F. Cluchet, M. Guimberteau.

Poussins et débutants : MM. Pierre Lanzeray, Alain SQeyrac.

Moniteur de l'école de football : MM. Loubric, M.-F. Cluchet, Pierre Lanzeray, Jean-Loup Dutreuilh, Fernand Barbé.

Arbitres : M. Alain Daney, M. Pierre Lanzeray.

Jeune arbitre débutant : Didier Garrelongue.

Autres membres du bureau : MM. Claude Reghenaz, Daniel Lépine, Jacky Belloc, René Escabasse.

La saison est terminée pour l'école de football

L'école de football avait été contactée par un grand club voisin et ami pour le remplacer à un tournoi où il s'était engagé et ne pouvait honorer, à Rions, ce dimanche et lundi de Pentecôte.

Malheureusement, la plupart partant avec leur parents, ces deux jours de week-end, les responsables après en avoir informé les organisateurs de Rions, annulent tout simplement les convocations déjà faites. La saison est donc terminée.

Débats et rumeurs

SAINT-MACAIRES - 12 JUIN

La section cantonale du Parti socialiste organise, à 21 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Macaire, le mardi 12 juin, une rencontre publique, avec Nicole Péry, deuxième de la liste Jospin, et Pierre Lagorce, député de la Gironde, sur le thème : « L'Europe en question ».

Une visite inhabituelle



Le groupe de l'E.R.M. en compagnie des élus et des sapeurs-pompiers sur les marches de la mairie. (Cliché « Sud-Ouest ».)

Le 18 mai dernier, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Macaire recevait les officiers et sous-officiers de l'établissement régional du matériel d'Aquitaine.

En effet, sur l'initiative d'un Macarien employé à l'E.R.M., Jacques Lacoste, les cadres militaires de l'établissement avaient choisi comme point de

chute notre commune pour leur marche mensuelle. Celle-ci les conduisit dans la matinée au travers des vignobles des coteaux de Pian et se conclut à midi par un vin d'honneur à la mairie. Puis suivit un solide casse-croûte dans la salle des fêtes, rehaussé par les vins du terroir offerts par les sapeurs-pom-

piers. Plusieurs des participants choisirent de rester l'après-midi afin de visiter plus soigneusement notre vieille ville.

De telles rencontres peuvent apparaître anodines en première analyse; en réalité, elles contribuent à conforter les liens qui doivent être entretenus entre la population et l'armée.

Pétanque Macarienne

Dimanche 3 juin, la Pétanque Macarienne organisait sa sortie annuelle. La destination choisie était Arès. Un car était prévu, mais une centaine de personnes (licenciés, leurs épouses et leurs enfants) s'étant inscrite, un deuxième car fut nécessaire. Aussi, de bon matin, malgré le temps incertain, la place de l'Horloge était animée et, à 7 h 30, c'était le départ pour le Bassin. Quelques ondées en cours de route, mais aussi des parcelles de ciel bleu! A Arès, un casse-croûte offert par le club et préparé par une avant-garde du bureau attendait les passagers à leur arrivée sur l'aire de pique-nique. Les appétits calmés, les cars partaient à Andernos pour une visite rapide et les dernières courses avant le repas de midi. Déjeuner qui

s'annonçait mal car le ciel était menaçant. Grâce aux relations du chauffeur, M. Michel Cardonne, un repli stratégique s'opérait en direction d'une colonie de vacances de Taussat et de son réfectoire. Surprise à la fin du repas, le ciel était tout bleu.

L'après-midi ensoleillé et chaud incitait certains à la promenade sur les bords du Bassin et dans la ville d'Arès, tandis que trente-six licenciés s'inscrivaient au concours de pétanque organisé par le club d'Arès. Pas d'exploit, l'atmosphère étant plutôt à la décontraction, mais de bons résultats quand même.

Après le repas du soir pris aussi à la colonie, les deux cars et les voitures suiveuses regagnaient Saint-Macaire vers 22 heures.

A.C.P.L.

L'assemblée générale de l'A.C.P.L. aura lieu le jeudi 14 juin, à 21 heures, salle de la mairie de Saint-Macaire. A l'ordre du jour: foire du Mercadlou des 30 juin et 1^{er} juillet.

Saint-Macaire

P.S.

La section cantonale du P.S. organise le mardi 12 juin, à 21 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Macaire, une rencontre publique avec Nicole Perry, deuxième de la liste Jospin et Pierre Lagorce, député-maire de Langon, sur le thème: « L'Europe en question ? ».

Bientôt la foire du Mercadiou



La place du Mercadiou pendant la foire.

(Photo « S.O. »)

Les 30 juin et 1^{er} juillet prochains, la quatrième édition de la Foire du Mercadiou sera proposée à la chalandise : elle rassemblera sur la prestigieuse place à arcades plus de trente brocanteurs et une vingtaine de commerçants du canton. Comme l'an dernier, les concessionnaires automobiles et les U.L.M. seront présents sur la place de l'Horloge, face à la porte de la Benauge.

Toutefois, quatre innovations personnaliseront cette nouvelle édition. D'abord les caves-aquariums de Saint-Macaire, animées avec beaucoup de dévotion par M. Rodriguez, ouvriront à cette occasion leurs nouveaux locaux aménagés en sous-sol. Ensuite, le conseil général de la Gironde sera représenté pour la première fois par un stand évoquant son rôle dans la vie du département.

Mais surtout, sera installée dans la future maison de pays une exposition préparée par une dizaine d'artisans du bâtiment issus du canton, sur le thème de la « restauration de l'habitat ancien ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre du lancement de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, prévue dans le contrat de pays.

De ce fait, le C.E.R.E.L.-A.R.I.M., organisme chargé du suivi de l'opération et les architectes de la région s'adjoindront à l'exposition centrée sur les réalisations significatives des artisans et les techniques de restauration contemporaines à développer.

Enfin, l'A.C.P.L. a invité pour la circonstance Régine Desforges qui viendra signer ses romans placés dans le contexte

de notre région macarienne. Le « Prieuré » a de son côté demandé au Macarien Robert Escarpit de soutenir une action de promotion de la bibliothèque qui

Syndicat viticole des Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire

Le Syndicat viticole des Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire, par l'intermédiaire de son président M. Michel Bergey, informe ses adhérents que l'étude portant sur la valorisation des vins rouges dans l'aire d'appellation Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire, programmée dans le cadre du contrat de pays de Saint-Macaire, est en cours de réalisation.

A cet effet, il a été décidé, avec les membres du conseil d'administration, de réaliser une enquête auprès des viticulteurs. Cette enquête fera l'objet d'une visite personnalisée auprès des viticulteurs choisis qui seront auparavant avertis par téléphone.

Dès à présent, le Syndicat demande à toutes les personnes concernées de réserver le meilleur accueil à M^{me} Poureau, chargée de l'enquête, et de lui fournir tous les renseignements demandés.

A la suite de ces résultats, une réunion du Syndicat aura lieu pour en tirer les conclusions.

Pour vendre ou acheter, recruter du personnel ou rechercher une situation, insérez une Petite Annonce du Département.

recouvrira toute la durée de la foire.

La quatrième édition de la Foire du Mercadiou, avec en outre tous les accompagnements habituels de café-théâtre, repas, pétanque et pêche, promet donc d'être à la hauteur de sa déjà favorable réputation.

Les fêtes de la Saint-Jean

Le coup d'envoi sera donné le vendredi 15 juin, à 19 heures, par un match de rugby, suivi à 21 heures, par un bal.

Samedi 16 : Courses cyclistes, ball-trap, bal, retraite aux flambeaux.

Dimanche 17 : Ball-trap, concours de pêche, animation des rues avec le groupe « Passage pour piétons » très apprécié l'an dernier; en matinée et soirée, bals.

Lundi : concours de manille, de pétanque, jeux pour enfants, feux d'artifice, bal à papa.

Nous pouvons annoncer à la jeunesse un très beau plateau de discos, aux enfants des jeux particulièrement étudiés avec récompenses, aux adultes le bal à papa du lundi, manèges, fête foraine, tout au long des allées.

Aux portes de la mairie, vous trouverez une revue d'articles de presse sur Saint-Macaire de juin 83 à juin 84.

Les jeunes Macariens trouveront des cartes à leur disposition chez M^{me} Darroussat.

En août, un voyage est prévu vers le site merveilleux des gorges du Tarn et de la Jonte, sans oublier ce joyau souterrain qu'est l'Aven Armand.

Echos du judo



Au sein du club, comme dans de nombreux clubs de judo, s'est déroulée, au cours de la saison 83/84, une compétition amicale qui a fait vivre pendant 6 mois au rythme des « Olaitpiades ».

Sous le patronnage de la F.F.J.D.A. (Fédération française de judo et disciplines associées), le C.I.D.I.L. (Centre interprofessionnel de documentation et d'information laitières), en créant ce challenge, a voulu que chaque judoka soit récompensé, non seulement sur la performance des épreuves, mais aussi sur l'ensemble de ses qualités morales et physiques dont le judo, plus que tout autre discipline sportive, est porteur : vitalité, maîtrise de soi, emploi maximum de son énergie, respect de l'autre, sens de l'entraide et de l'amitié.

Le C.I.D.I.L. en encourageant chaque club à organiser cette compétition interne a voulu promouvoir chez les judokas la consommation de tous les produits laitiers qui sont une des

bases essentielles de l'alimentation rationnelle des sportifs et des jeunes.

Pour gagner, il fallait cumuler le maximum de points suivant les critères : assiduité, esprit du judo et progression, vitalité.

Les points furent notés sur un passeport personnel qui a été remis à chaque participant.

Les résultats obtenus par les judokas sont les suivants : la coupe des Olaitpiades fut attribuée à Cyril Schambacher qui a obtenu un total de 167 points.

Du 2^e au 7^e une médaille fut remise à Delphine Schambacher, Yannick Duc, Stéphan De Girardi, Sébastien Frashetto, Marylène Maimoustie, Sandra Piffre.

Du 8^e au 10^e un tee-shirt à Natacha Guindeuil, Florence Piffre, Véronique Magni. Félicitons tous les autres judokas pour leur participation non moins démeritante à cette compétition et soulignons que le classement s'est effectué avec la meilleure équité possible par les responsables et que très peu de points séparent

souvent les participants. Que tous les judokas soient donc félicités pour leur participation et le bon esprit de club qui les anime. *Quelques judokas de l'A.S.M.* (Cliché « Sud-Ouest »).

L'A.S.M. recrute

L'A.S. Macarienne fait un appel à tous les jeunes, toutes catégories, débutants, poussins, pupilles, minimes, cadets, juniors, seniors, désireux de jouer sous ses couleurs la saison 1984-1985, à se mettre en contact avec M. Barbé, rue Carnot, à Saint-Macaire, tél. 63.23.53.

Deux cadets et deux juniors seraient les bienvenus et tous seront bien accueillis.

Réglementation du stationnement et de la circulation

A L'OCCASION de la fête locale de la Saint-Jean un arrêté municipal réglementera les conditions dans lesquelles se dérouleront le samedi 16 juin, le 2^e Grand Prix du comité des fêtes précédé de courses cyclistes cadets.

La circulation et le stationnement des véhicules de tous genres sont interdits le samedi 16 juin, de 14 à 19 heures, à l'occasion des courses cyclistes organisées par le S.P.C.C. dans le cadre des fêtes de la Saint-

Jean, dans les rues et places suivantes :

— Place du Général-de-Gaulle, rue de Verdun, rue Bergeoning, rue Louis Blanc, cours du 30-Juillet, cours de la République, allées des Tilleuls.

Est également interdite durant la course, sur ce parcours, la divagation des chiens.

Toutes les rues et places débouchant sur le circuit seront barrées et un service d'ordre sera mis en place sous la responsabilité du comité des fêtes.

14/6

Concours de pêche du Roseau Macarien

Dimanche 17 juin, grand concours de pêche doté de 2 000 francs de prix, organisé sur les rives de la Garonne. Premier prix, 200 F; deuxième prix, 150 F; troisième prix, 100 F; quatrième prix, 80 F; cinquième prix, 60 F.

A 9 heures, engagements sur les lieux de pêche; 10 heures précises, tirage au sort; 10 h 30, première bombe, début du concours; 11 h 30, deuxième bombe, fin du concours; 12 heures, salle champêtre, distribution des coupes et récompenses.

Le classement se fera au nombre.

POUR LA SAINT-JEAN

Une année macarienne d'après « Sud-Ouest » à la mairie

CHACQUE JOUR, les lecteurs de « Sud-Ouest » et les Macariens comme les autres, recherchent fébrilement la musique locale pour prendre connaissance des événements qui les touchent de près, pour ne pas dire sur leur pas de porte.

C'est pourquoi la commission municipale Information et relations extérieures a chargé le secrétaire de mairie, M. Bouey, de découper quotidiennement tous les articles parus dans le journal « Sud-Ouest » concernant Saint-Macaire. Ces coupures sont soigneusement rassemblées dans un épais classeur qui peut être assimilé à un « nouvel esclapot ». L'esclapot, en gascon, qualifiait le livre des privilèges communaux et constituait, sous l'Ancien régime, la référence des règles de la vie publique locale. Or, la rubrique locale de « Sud-Ouest » devrait être le fidèle reflet du contenu et du rythme des moments importants de la réalité communale.

En effet, la commission a jugé

utile d'en donner une rétrospective sélective de mars 1983 à juin 1984, par le moyen de dix panneaux présentant les coupures de presse photocopiées sur papier couleur et agrandies, coupures appréhendées comme les plus significatives.

Une telle exposition permettra aux invités des Macariens pendant la fête de se faire une idée plus précise de Saint-Macaire et sans doute aux Macariens eux-mêmes de mesurer l'effort d'écriture qu'ils ont à entreprendre pour que la musique locale soit encore plus fidèle à la réalité communale.

Les panneaux correspondants seront exposés en permanence pendant la durée de la fête et en semaine jusqu'à la fin du mois de juin, dans le hall d'entrée de la mairie. L'entrée, en est évidemment libre et l'expérience sera poursuivie chaque année pour la Saint-Jean.

Notons que l'ouverture de l'exposition coïncidera avec l'ouverture des bureaux de vote ce dimanche 17 juin.

Palmarès du concours Maisons fleuries

Le jury municipal a examiné avec attention les candidatures, dimanche matin 3 juin.

M^{me} Domec, Jeantieu, Cadi et Darroussat, M. Billa, maire, et Laulan, premier jardinier à la ville de Langon, se sont déplacés devant chaque jardin ou chaque façade.

Le jury a pu remarquer que beaucoup de Macariens, très soigneux des jardins, auraient pu participer au concours et les invite à s'inscrire l'année prochaine.

La prestation d'ensemble, par ailleurs excellente, a donné lieu à un classement très serré.

Le palmarès s'établit comme suit :

Première catégorie (maison avec jardin visible de la rue). — 1. M^{me} et M. Reghenaz; 2. M^{me} Dubedat; 3. M^{me} et M. Descos; 4. M^{me} et M. Labrousse; 5. M^{me} et M. Douillet; 6. M. Bonnin; 7. M^{me} et M. Beauge; 8. M^{me} et M. Buffard; 9. M^{me} et M. Darcos.

Deuxième catégorie (décoration de façade, trottoirs ou balcons). — 1. M^{me} et M. Olivier, à Boulaballe; 2. M^{me} Cha-pouille, cours de la République; 3. M^{me} et M. Bertrand, rue du Thuron; 4. M^{me} Labarbe, cours de la République; 5. M. Dumeau, place du Marché-Dieu; 6. M^{me} et M. Saillan, rue Chanzy; 7. M^{me} et M. Herry, rue Thiers; 8. M. Baures, place Carnot; 9. M^{me} et M. Bedouret, allées Tourmy; 10. M^{me} et M. Lacoste, place Tourmy.

La notation était basée sur trois critères : la présentation, la qualité horticole, l'effort corres-

pondant de plantations et d'entretien.

Félicitations à tous. Merci aux membres du jury. Les prix seront remis le samedi 30 juin, salle de la mairie, chaque participant recevant une récompense du conseil municipal.

POLITIQUE

Sous l'égide du Club Indépendance et Liberté Michel Debatisse à la rencontre des agriculteurs

Ancien ministre des industries agro-alimentaires, Michel Debatisse a exposé, devant plus de 150 personnes, son point de vue sur l'Europe et les problèmes techniques et financiers que pose son développement « vers une Europe de liberté ».

François Gauthier, président du Club Indépendance et Liberté de la 8^e circonscription et organisateur de la réunion, était entouré des sept conseillers généraux du Groupe des démocrates et libéraux (G.D.L.) qui parrainaient cette réunion.

On notait la présence de Philippe Dubourg (Podensac), Elian Cazemajou (Auros), Henri Deloubis (Targon), Yves Lecau-dey (Castelnau-Médoc), Jean Trocard (Lussac) et également l'ancien député Gérard César, conseiller général de Rauzan, et le sénateur Jacques Boyer-Andrivet, ainsi que la participation d'Alain Pourrat, conseiller municipal de Langon.

La soirée réunissait également les responsables de la F.N.S.E.A. et du C.D.J.A., et tous les fidèles amis agriculteurs que Michel Debatisse a conservés, bien que devenu aussi un responsable politique.

Le président Gauthier a remercié M. Billa, maire de Saint-Macaire, de son accueil.

Carnet rose au Comité des fêtes

A la petite personne de Nelly, le comité adresse la bienvenue en ce monde, vœux de santé et prospérité. A ses parents, M. et M^{me} Claude Dupuy, ses félicitations.

Vif succès de la kermesse des écoles publiques de Saint-Macaire



Les rondes des diverses provinces françaises...



... et européennes. (Clichés « Sud-Ouest ».)

Le soleil était au rendez-vous pour cette journée amicale clôturant, ou presque, l'année scolaire. Dans une ambiance chaleureuse et sympathique, de nombreux parents et enfants ont pu profiter des divers stands attractifs mis à leur disposition.

Autour de la buvette, les conversations allaient bon train,

en attendant le début du spectacle offert par les enfants. Oiseaux et papillons de la maternelle nous ont entraîné dans un défilé de danses à travers diverses provinces françaises et européennes, le tout agréablement entrecoupé de chants de tradition française.

Après le tirage de la tombola,

la transition fut assurée en musique pour conduire les joyeux convives jusqu'au buffet campagnard, qui se prolongera tard dans la nuit.

Les rires et la joie étant de la partie, la réussite de cette journée fut totale, et nous tenons à remercier, vivement, toutes les personnes qui y ont contribué.

TO
URGEN
NCE
NCE
GARDE
MARIAGE à LANGON
FRACTIONS
LANGON
+ TERRAIN
1600 #/mole
Grand choix
de terrains
de du Marché
LANGON
30.57
GROUPE SOPIBAT

CONSEIL MUNICIPAL

Rénovation de la salle des fêtes

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni dernièrement à la mairie. Voici le compte rendu de cette séance.

Procès-verbal de la réunion du 29 mars. M. le Maire en fait la lecture. En ce qui concerne le recrutement de M^{me} Josiane Cazenave en qualité de dactylo, le maire demande que soient apportées les précisions suivantes :

— La nécessité d'un poste supplémentaire au secrétariat de mairie est due au développement des charges traditionnelles qu'assume un chef-lieu de canton, aux nouvelles tâches qu'apporte la décentralisation et à un accroissement de travail lié à l'activité de l'équipe municipale;

— Le choix de M^{me} Josiane Cazenave a été fait en tenant compte des notes qu'elle a obtenues au concours organisé en 1983 et de sa situation sociale.

La commission concernée ayant retenu le principe de création de ce poste de dactylo ainsi que le choix de M^{me} Cazenave, le Conseil municipal, dans sa séance du 29 mars, a voté à l'unanimité ces deux propositions.

Cette précision étant apportée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Voyage des 6 et 7 mai en Pays de Loire. — Le maire résume en quelques phrases de déplacement de la délégation de Saint-Macaire en Pays de Loire. Il souligne l'accueil chaleureux et cordial des municipalités et de la population de Saint-Macaire-en-Mauge et de Saint-Macaire-du-Bois. Il demande au Conseil municipal son accord pour envoyer aux communes précitées une motion de remerciements au nom de la municipalité.

Accord donné à l'unanimité. — M. Lagahuzère, à cette occasion, tient à faire remarquer la diligence et la qualité des informations relatives à la vie des communes, qui sont publiées dans les journaux de la région que nous avons visitée. Il établit une comparaison avec les publications de notre journal régional.

Acquisition éventuelle d'un tracteur. — M. Bouey expose l'utilité de l'achat par la commune d'un tracteur diesel qui serait utilisé en multifonctions. Avec un équipement adéquat cela permettrait au personnel communal d'effectuer divers travaux tels que transports, fauchage ou débroussaillage, régalaie de terres ou entretien de la décharge et petits terrassements. Une première approche du problème avait déjà été réalisée par M. Chavaneau en 1983. Une étude plus approfondie du coût global, du financement, du taux d'utilisation annuelle du tracteur et des divers équipements indispensables sera effectuée en commission.

Dératisation. — M. Chavaneau va demander à une société spécialisée une intervention de dératisation du ruisseau de Gabot.

Syndicat de pays. — M. Tremea fait un commentaire sur les propositions de participation de chaque commune aux frais de fonctionnement du Syndicat. M. Tremea va établir un tableau comparatif sur deux hypothèses de calcul.

1. Charges globales de fonctionnement réparties 50 % en fonction du nombre d'habitants et 50 % en fonction de la valeur locative moyenne par habitant.

2. Charges globales de fonctionnement réparties 40 % en fonction du nombre d'habitants, 30 % en fonction de la valeur locative moyenne par habitant et 30 % en fonction des subventions reçues par les communes au titre des réalisations dont elles sont bénéficiaires.

Déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.). — M. Falissard présente une D.I.A. concernant un immeuble situé rue de l'Eglise et cadastré sous le n° 420 A. Il demande au Conseil municipal de ne pas exercer de droit de préemption compte tenu du manque d'intérêt pour la commune d'acquiescer cet immeuble.

Aménagement de la salle des fêtes. — Suite à l'appel d'offres restreint lancé par voie de presse, le maire donne lecture des entreprises ayant posé candidature pour soumissionner dans les divers lots. 1^{er} lot, maçonnerie : entreprises Thomas, Solambat, Camerin, Perali, Reghenez, Segrestan; 2^e lot, charpente-menuiserie : entrepr. Capdeville, Lepine, S.C.A.M.; 3^e lots, plafond suspendu : entrepr. Bibens, Chevrier, Gisol, Egi 33, Wanner, Isoli, S.C.A.M.; Lacape; 4^e lot, électricité : entrepr. Geraux, Feyrit, Conan, Etrelec, Ader, Prefelec, Sie; 5^e lot, peintures : entrepr. Lecussan, De Marchi, Darcos, Tonon, Cabannes.

Après discussion et débats, les entreprises suivantes ont été retenues pour recevoir un dossier à soumission. 1^{er} lot, maçonnerie : entrepr. Thomas, Segres-

tan, Reghenez; 2^e lot, charpente : Capdeville, Lepine, S.C.A.M., Cazeau; 3^e lot, plafonds : entrepr. S.C.A.M., Bibens, Egi 33, Lacape; 4^e lot, électricité : entrepr. Geraux, Ader, Feyrit, Sie; 5^e lot, peintures : entrepr. Tonon, De Marchi, Darcos, Cabannes.

Cette décision a été votée à l'unanimité pour les lots 1, 3, 4, 5, et à l'unanimité moins une pour le lot 2.

Renforcement du réseau électrique. — M. Chavaneau expose les divers travaux effectués pour le renforcement du réseau électrique avec changement de tension (porte Neuve, Burdeau).

Le montant des travaux s'élève à T.T.C., 152 000 F avec une subvention de 106 400 F. L'emprunt à réaliser sera donc de 45 600 F. Adopté à l'unanimité.

Adduction d'eau place Châteaudun. — Dans ce secteur de Saint-Macaire, les débits d'eau potable sont très faibles sinon insuffisants. M. Chavaneau présente un projet de la SOGEDO qui vise à mailler le réseau provenant de la rue Carnot à celui provenant de la rue de l'Eglise. Ce raccordement apporterait une amélioration réelle en attendant une refonte complète du réseau.

Un devis a été établi, il s'élève à 8 895 F.T.T.C., les travaux de terrassement et de maçonnerie étant réalisés par le personnel communal.

M. Falissard fait remarquer que ce travail sera très délicat compte tenu de la présence dans ce secteur de plusieurs réseaux (eaux, gaz, électricité, téléphone...) enchevêtrés et pas forcément repérés avec certitude. Il demande que ce travail soit confié à une entreprise habituée à ce type d'intervention. De plus, il fait remarquer que le plan de charges des employés communaux ne permet pas d'envisager ce travail avant plusieurs mois. M. Sudery soulignant aussi que la commune n'est pas assurée pour ce type

de travaux si de dégradations aux autres réseaux sont commises, préférerait également que la commune ne prenne pas en charge ce travail.

Se rangeant à ces avis, l'assemblée décide de demander à la SOGEDO un devis supplémentaire comprenant tous les travaux de génie civil.

Réseau électrique Boulaballe - Le Moulin. — M. Boyey fait part d'une visite sur place avec M. Pic afin de parachever l'amélioration du réseau électrique. Pour 1985 serait proposé un programme visant essentiellement au renforcement des lignes alimentant ces deux quartiers. Il s'agirait pour l'essentiel de remplacer les lignes actuelles par des câbles de grosses sections. Une étude et un devis nous seront présentés prochainement.

Discothèque Le Ménéstrel. — Le maire expose les plaintes verbales et écrites des riverains et des pétitionnaires de la place du Mercadiou qui lui sont parvenues au sujet de la discothèque Le Ménéstrel. Il donne lecture à l'assemblée de sa déposition auprès de la gendarmerie et des lettres qu'il a adressé à M^{me} Waldmann et au gérant de la discothèque.

Atelier-relais. — Le maire indique que la Chambre de métiers a été contactée afin de préparer et présenter un dossier concernant la réalisation d'un atelier-relais sur le terrain dit « A la Gare ».

Le maire donne lecture de la réponse de l'entreprise Cazenave à la proposition de la municipalité concernant les règlements des travaux de la porte Rendesse. Le Conseil confirme sa décision de régler la location de l'échafaudage sans autres additif. Adopté à l'unanimité.

Transport social. — Un projet de service social de transport est à l'étude. Une enquête complémentaire va être effectuée auprès des personnes du troisième âge et des cas sociaux pour bien définir les ayants-droit et les conditions d'utilisation du véhicule de transport.

Visite de la Commission départementale de sécurité.

— M. Cadi fait part des remarques de la Commission départementale de sécurité lors de sa récente visite à Saint-Macaire.

— Maison de retraite : travaux à réaliser extrêmement importants pour que l'établissement réponde aux règles élémentaires de sécurité.

— Usine de chaussures : travaux à réaliser de moyenne importance mais indispensables.

— Discothèque Le Ménéstrel : travaux assez peu importants à faire.

M. Beauge pose le problème de divagation des chiens n'est toujours pas résolu. Souhaiterait plus de rigueur envers les propriétaires.

Questions diverses. — Le maire commente l'entretien qu'il a eu avec M. l'inspecteur d'académie relativement à la construction du C.E.S. rive droite (sur la parcelles prévues à Plan) et des chances pour le canton de Saint-Macaire de voir cette réalisation à plus ou moins brève échéance. Divers paramètres sont à prendre en considération pour cette réalisation (évolution de la démographie, financement, opportunité politique, etc.).

M^{me} Darroussat demande quelle serait l'économie que ferait la commune avec seulement deux ramassages hebdomadaires des ordures ménagères.

M. Falissard souhaite que les préposés du SICTOM chargés du ramassage des sacs-poubelles fassent un effort pour récupérer les déchets tombés au sol.

Aménagements au Prieuré

1876

Le 30 mai dernier, l'association du Prieuré a fait le point des travaux prioritaires à poursuivre. Cette réflexion n'a pu se faire qu'à partir d'une réflexion préalable sur l'utilisation du bâtiment et des activités qui s'y déroulent de façon croissante.

Certains espaces, en effet sont déterminés par l'utilisation que l'on en fait (labo photo, bureau, imprimerie, bibliothèque) et ne peuvent être utilisés à d'autres fins. D'autres, par contre, gardent leur caractère polyvalent (grande salle du 1^{er} étage, rez-de-chaussée, cellier).

Cependant quelques activités nécessitent un remaniement, pour être mieux suivies et à la portée de tous. Ainsi, la bibliothèque, si elle se situait au rez-de-chaussée, bénéficierait d'un espace plus grand et éviterait aux personnes âgées d'avoir à monter un escalier. Mais ceci suppose que le rez-de-chaussée soit dégagé des activités qui s'y déroulent actuellement (danse, ping-pong par exemple).

Après un échange fructueux, les options retenues furent les suivantes :

La salle du haut resterait libre, polyvalente (accueil d'expositions, réunions...) Le labo photo et le bureau-imprimerie resteraient en l'état, mais la bibliothèque serait installée au rez-de-chaussée.

Rez-de-chaussée : une cloison et galerie technique (w.-c.-rangements) serait installée et permettrait de déterminer une salle de bonnes proportions (bibliothèque, réunions), très ac-

cessible et bien séparée de l'entrée et de la voie d'accès au premier étage. L'entrée principale du Prieuré se ferait alors par la façade latérale donnant sur la place de l'Eglise, près des remparts et non plus du côté de la colonnade du cloître.

Le cellier (sous rez-de-chaussée) serait consacré aux activités plus bruyantes et nécessitant aussi plus d'espace : ping-pong du club des jeunes, danse, théâtre, etc...

Ces options déterminent des travaux à engager en priorité : achèvement du circuit électrique et pose d'un éclairage adéquat (éclairage d'ambiance et éclairage direct); installation du chauffage après les travaux d'électricité; aménagement des escaliers de secours liés au grand cellier.

Aménagement du rez-de-chaussée : mise en place de l'accès latéral au Prieuré; conception d'une cloison au rez-de-chaussée pour permettre l'installation de la bibliothèque en priorité.

Ces travaux seront engagés par ordre logique dès cet été. L'association du Prieuré prévoit ainsi un chantier fin juillet début août en fonction de la disponibilité de ses participants. Toutefois, dès aujourd'hui, une réunion regroupant membres de l'association et techniciens se déroulera à 18 heures au Prieuré afin de réfléchir et décider du matériel d'éclairage adapté au grand cellier et afin de programmer très exactement les travaux électriques à engager en conséquence.

AVIS D'OBSÈQUES

SAINT-MACAIRE

■ M. et M^{me} Jean Chancelier et leur fils, M. et M^{me} Georges Dinety et leurs enfants, parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

M^{me} Georgette DINETY,

survenu à Libourne dans sa 94^e année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 19 juin, à 16 h 15, en l'église de Saint-Macaire.

Réunion à la porte de l'église.

P.F.G., Libourne, tél. 51.46.32.

Saint-Macaire

1916

Le feu dont on fait l'été

« MON PREMIER a les couleurs du soleil. Mon second suit un. Mon troisième est auteur de « l'Apocalypse ». Mon tout brûlera le 23 juin... »

Samedi 23 juin, ce sera en effet la fête du feu. Comme autrefois, les villages fêteront la Saint-Jean en allumant ces feux de joie qui devaient garantir de belles récoltes et qui saluaient dans la bonne humeur et la danse la plus longue nuit de l'année, ouvrant la porte de l'été. Il s'agit là d'une coutume païenne adoptée par le christianisme. Saint-Macaire ne sera pas de reste et retrouvera là encore ses racines avec le passé.

Samedi prochain, à partir de 21 h 30, la place de l'Eglise ou-

vrira son cœur pour vous inviter à danser autour du feu au son des accordéons sur rythmes de « musette »...

Amateurs de musique, de danse, amoureux de la tradition ou simples spectateurs, tous pourront venir profiter de cette soirée gratuite où le ciel étoilé ne manquera pas de confirmer que l'été est bien arrivé. Si toutefois celui-ci nous narguait en versant quelques larmes de pluie, l'Association du Prieuré et le comité des fêtes ont prévu que la manifestation se déroulerait à la salle des fêtes ! Mais ne soyons pas pessimistes... et gageons que nous pourrions tous profiter au maximum de cette fête traditionnelle à laquelle nous vous invitons tous.

Pélerinage à Verdélais des enfants du catéchisme

LA CLOTURE de l'année des catéchismes dans la paroisse de Saint-Macaire, Saint-André-du-Bois, Pian-sur-Garonne aura lieu le mercredi 20 juin pendant la retraite de communion solennelle au cours d'un pèlerinage à Verdélais. Voici le programme.

A 10 heures, réunion de tous les enfants à la grande salle des catéchismes au château de Tardes, puis départ à pied par petits groupes.

A 11 h 30, messe chantée à la basilique avec un groupe d'enfants d'Hourtin.

A 12 h 30, regroupement au pied du calvaire pour le pique-nique.

A 13 h 30, chemin de croix commenté, station par station, jusqu'au sommet du calvaire.

Les grandes personnes et autres enfants qui voudraient se joindre à ce pèlerinage sont évidemment les bienvenus. Retour dans les communes en véhicule.

Il est rappelé que les cérémonies de la communion solennelle à Saint-Macaire qui rassembleront une quarantaine d'enfants

avec leurs familles et leurs amis se dérouleront dimanche prochain 24 juin. A 11 heures, grand-messe chantée au Saint-Sauveur avec le concours de la Schola Cantorum (messe à quatre voix du compositeur local Parenteau, écrite au XIX^e siècle). A 18 heures, vêpres chantées et consécration des enfants à la Sainte-Vierge. Vers 18 h 45, après la photo de groupe devant l'église, visite aux personnes âgées de la Maison de retraite.

Football Réunion de l'A.S.M.

La prochaine et dernière réunion, pour la saison 1983-1984, du bureau directeur de l'A.S.M. aura lieu le jeudi 21 juin, à 21 heures, à la salle du foyer, au stade.

Objet : Point sur les démissions et rentrants, revue des effectifs et des équipes à engager, projets, date de la reprise de la saison 1984-1985.

Ce communiqué tient lieu de convocation à tous les membres du bureau.

Le district a retenu le stade, mercredi 20 juin, à 18 heures, pour la finale Honneur district minimes Monségur-Cérans.

Ce même jour et à la même heure, le cadet Jérôme Labrousse représentera l'A.S.M. dans la sélection cadets district contre une sélection allemande, à Preignac.

Concours de pêche spécial du Roseau Macarien

A l'occasion de la Foire à la brocante du 1^{er} juillet, le Roseau Macarien organise un concours de pêche à la ligne pas comme les autres. En effet, il sera réservé aux sociétaires de moins de 16 ans et sera gratuit. Tous les jeunes désirant participer à ce concours devront se faire inscrire avant le 24 juin, à Saint-Macaire, chez M. Bernard Labouille, rue Carnot, tél. 62.28.41, ou chez M. Paul Tottot, rue Saint-Denis, tél. 62.31.92.

Roseau Macarien

A l'occasion de la Foire à la brocante du 1^{er} juillet, le Roseau Macarien organise un concours de pêche à la ligne.

Le concours sera réservé aux sociétaires de moins de 16 ans et sera gratuit. Tous les jeunes désirant participer à ce concours devront se faire inscrire avant le 24 juillet à M. Michel Hilaire, tabac-pêche, route nationale, à Saint-Pierre-d'Aurillac, ou à M. Labouille, rue Carnot, ou à M. Toitot, rue Saint-Denis, à Saint-Macaire.

La place du Mercadiou choisie pour valoriser la musique à la télévision

PENDANT TROIS JOURS, récemment, le Mercadiou et le Musée régional des P.T.T. ont vécu au rythme de la musique, la musique classique avec l'Ensemble de cuivres d'Agen où la musique traditionnelle avec le groupe Perlimpimpim Folc et un chanteur d'Hourtin.

Il s'agissait du tournage d'émissions pour FR 3 Aquitaine dont l'équipe avait découvert Saint-Macaire à cette occasion. En effet, prévoyant initialement de tourner à Agen, le mauvais temps avait conduit le chargé de production à rechercher sur le

trajet retour vers Bordeaux un point de chute intéressant : ce fut Saint-Macaire.

Les séquences de l'Ensemble de cuivres d'Agen seront diffusées ce jeudi 21 juin, à 17 h 25, dans l'émission « La musique et vous », sur le réseau FR 3. Les deux autres émissions seront

annoncées lorsqu'elles seront programmées.

Macariens, tous à vos télévisions jeudi et n'oubliez pas qu'à l'occasion de la Fête de la musique, le feu de la Saint-Jean sera animé, samedi 23 juin, place de l'Eglise, par un groupe de jeunes accordéonistes (entrée libre).

23/6
Distribution de sacs poubelles

Cette distribution aura lieu à la mairie, le lundi 25 juin, le mardi 26 juin, le mercredi 27 juin, le jeudi 28 juin, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, et le samedi 30 juin, de 9 heures à 11 heures.

Stationnement et circulation interdits

A l'occasion des festivités dites du Feu de la Saint-Jean, organisées par le comité des fêtes et l'association le Prieuré, la circulation et le stationnement des véhicules de tous genres sont interdits du samedi 23 juin, à 20 h 30 au dimanche 24 juin, à 4 heures.

Les rues débouchant sur la place seront barrées et un service d'ordre sera mis en place par les organisateurs.

A.C.P.L.

L'Association des commerçants-artisans et professions libérales communique :

Lors de la foire du Mercadiou du 30 juin et du 1^{er} juillet, un repas sera servi dans la cour du prieuré le samedi soir à 20 heures, avec au menu : « Poule au pot », forfait repas plus théâtre : 60 francs, le dimanche 1^{er} juillet 84, la foire s'achèvera par un repas au prix de 65 francs.

Pour tous renseignements et réservations pour ces deux repas, s'adresser à M^{me} Bedouret, esthétique, allées Toumy, tél. 63.46.42.

872063

**Service
Ramonage
Tél. 63.39.24**

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, se tiendra le samedi 23 juin, de 14 heures à 16 heures, à Saint-Macaire; vendredi 29 juin, de 14 heures à 15 heures, à Saint-Martial; vendredi 29 juin, de 15 h 30 à 16 h 30, à Saint-Germain-de-Graves; à la disposition des administrés dans les salles des mairies.



L'Ensemble de cuivres d'Agen sur la place du Mercadiou. (Cliché « Sud-Ouest ».)

Ce soir, place de l'Eglise La fête du feu

CE SOIR, la place de l'Eglise sera chaleur et musique pour saluer l'été, même si celui-ci se veut ombrageux.

A partir de 21 h 30, vous pourrez entrer dans la danse avec l'Accordéon-Club de Cennon.

Ce groupe animera tout au long de la soirée le feu de la Saint-Jean allumé en milieu de place vers 22 heures.

L'Accordéon-Club se caracté-

rise par sa jeunesse puisque ses musiciens, filles et garçons ont de 12 à 20 ans. S'ils sont jeunes, ils n'en sont pas moins confirmés. En effet, ce groupe a participé à de nombreux concours et tourne dans toute l'Aquitaine. Il a remporté ainsi en décembre 1983, à Mérignac, un concours national (deuxième division) et se propose de concourir en Première division en 1984.

Alors, vous pensez bien que le musette, ils savent ce que cela veut dire et croyez-moi, valse, tango, paso, java n'ont pas de secrets pour eux, malgré leur jeune âge.

Alors, pas d'hésitation pour ce soir, venez faire un petit tour du côté de la place de l'Eglise, cette animation est offerte à tous gratuitement. En cas de pluie, l'animation se fera à la salle des fêtes.

FOIRE DU MERCADIOU

Un programme pour tous les goûts

IL NOUS A DÉJÀ été annoncé la venue, le 30 juin et le 1^{er} juillet prochains, de Régine Desforges, présente enfin, afin de promouvoir ses livres dans le cadre de la quatrième Foire du Mercadiou.

Une autre venue est attendue, sous réserve que l'action gouvernementale ne la remette pas en question au dernier moment, il s'agit de M^{me} Catherine Lalumière, secrétaire d'État à la consommation, qui présidera l'inauguration de la foire.

Mais si les célébrités rehaussent sans nul doute le prestige de la Foire du Mercadiou, les animations organisées par les associations macariennes formeront

comme toujours le noyau dur des accompagnements indispensables à l'attraction de la manifestation.

Il y aura le traditionnel lâcher de montgolfières dont une à la maison de retraite, à plusieurs moments de la foire. Il y aura, le samedi après-midi, la démonstration de la section de judo de l'A.S.M. puis, le dimanche matin, une innovation, un concours de pêche réservé aux jeunes et préparé par le Roseau Macarien sur les rives de la Garonne.

Il y aura, le dimanche après-midi, après le lâcher de pigeons assuré par le Ramier Langonnais, un ball-trap sur les quais et un défilé de coiffures et de mode à 17 heures. De retour cette

année, la section danse du Prieuré offrira au public des jeux de scène remplis de grâce.

Et puis, point fort de l'ensemble de la manifestation, en guise d'entracte pour exposants, organisateurs et visiteurs, il y aura le spectacle de cabaret-théâtre le samedi soir dans le cadre magnifique de la cour du cloître du Prieuré. Comme d'habitude, la soirée commencera par un repas marqué par le retour de la « poule au pot », déjà ancienne hôte du Prieuré. Elle se poursuivra par un spectacle inédit assuré par les Compagnons de la veillée de Langon, toujours aussi efficaces pour diffuser le rire et la tendresse. Titre de créa-

tion : « la Neige et temps froid ». Le forfait, repas-spectacle, est limité à 60 francs, l'entrée au spectacle seul à 25 francs.

Enfin, pour la clôture du dimanche soir, sera renouvelé le repas pris en commun sur la place du Mercadiou, avec animation dansante et repas confectionné par les traiteurs macariens (participation aux frais : 65 francs).

La quatrième édition de la Foire du Mercadiou, un programme toujours plus riche d'occasions de convivialité à laquelle vous êtes tous invités. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la présidente de l'A.C.P.L., M^{me} Bedouret, tél. 63.46.42.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire aujourd'hui mardi 26 juin, à la mairie.

Ordre du jour : La Gravière, la passerelle Saint-Macaire-Langon, questions diverses.

Les Macariens sont cordialement invités à assister à cette réunion à l'Issue de laquelle, comme d'habitude, ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugent utiles.

Saint-Macaire

BALL-TRAP. — Les tireurs de la région sont informés que le ball-trap ce dimanche 1^{er} juillet, sur les bords de Garonne, à Saint-Macaire, est annulé.

894867

st-macaire
foire du mercadiou
 brocante. commerce. artisanat.
 restauration de
 l'habitat ancien
30 juin - 1^{er} juillet

AVIS D'OBSÈQUES

SAINT-MACAIRE

■ M^{me} veuve Reine Dubos, M. et M^{me} René Dufour, M^{me} Maryse Dufour et sa fille Aurélie, M. et M^{me} Jean-Michel Antolinez et leur fille Laetitia, toute leur famille, parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} veuve Oscar DUFOUR,
 née Irène LESPINE.

Ses obsèques auront lieu ce jour vendredi 29 juin 1984, à 14 h 30, en l'église de Saint-Macaire.

Réunion porte de l'église.

P.F.G. Langon,
 25, rue Maubec, tél. 63.00.57.

ances (report du feu, tard dans la nuit), il aurait été difficile de procéder à une bénédiction.

Vers 1 h 30, ce fut donc le départ des musiciens vers Bordeaux et nous saluons encore, non seulement la prestation de ce jeune groupe de musiciens, mais aussi la gentillesse et la vitalité de leurs accompagnateurs qui ont pleinement participé à l'ambiance.

Pour l'association du Prieuré, ce fut le moment alors du rangement. Le lendemain matin, ils étaient là aussi pour évacuer les cendres encore chaudes, afin de permettre un bon déroulement de la cérémonie annuelle de la

communion solennelle. Les barrières étant laissées, à la demande de Mr l'Archiprêtre Pierrot, pour éviter que la place ne soit envahie de voitures à cette occasion.

Domage qu'il ait plu, a-t-on pu dire. Pourquoi domage ? Non seulement la salle des fêtes fut pleine, le groupe des jeunes accordéonistes a bien su animer la soirée, de plus, tout le monde a su s'adapter aux circonstances (animateurs et spectateurs) et la fête du feu a vraiment eu lieu. Alors, il n'y a pas de « domage », il n'y a que « tant mieux ».

870491

NIGHT CLUB ROCK
 Place MARCHÉ-DIEU - « LE MENESTREL »
 SAINT-MACAIRE à 2 km LANGON
VIDÉO GÉANTE - CONCERT ROCK

Fi de la pluie et vive le feu de la Saint-Jean



Du plus petit au plus grand : l'Accordéon-Club de Cenon.



Premier temps : danses et causeries à la salle des fêtes.

(Clichés « Sud-Ouest ».)

SAMEDI dernier, préparatifs place de l'Eglise : vignottes et sarmets, éclairages sont prêts pour fêter le feu de la Saint-Jean. Le groupe d'accordéonistes va bientôt arriver.

Patatras ! Le soleil est grincheux et marque le jour de sa mauvaise humeur par une petite pluie fine bien pénétrante.

Bon ! Qu'à cela ne tienne, l'association du Prieuré, en accord avec le groupe de musiciens et les premiers spectateurs, vu le temps maussade, décide de transporter l'essentiel de l'animation à la salle des fêtes. Ce fut alors dans la bonne humeur, cohorte de jeunes portant les bancs, musiciens et spectateurs revenant sur leurs pas pour investir la salle des fêtes. Une affiche étant mise sur la porte de l'église pour inciter les derniers arrivants à les y rejoindre.

A l'abri de cette pluie fine et venteuse, chacun trouva sa place : accordéonistes de rouge et de noir vêtus, derrière leur pupitre sur la scène et spectateurs se regroupant autour de la piste de danse.



Deuxième temps : place de l'Eglise, les traditionnels sauts du feu.

Tango, valse... Petit à petit, l'ambiance se crée. Il faut dire que la majorité des spectateurs est composée de femmes. Les hommes sont en effet pour beaucoup devant un autre spectacle qui les tient en haleine : le match de foot France-Portugal.

La salle commence à être bien occupée par spectateurs et danseurs, la piste de danse ne désemplit pas. Quand, vers 22 h 30, de nouveaux arrivants annonce la nouvelle : après un match tendu et serré, rempli de suspense, la France a battu le Portugal par 3 à 2. Tout le monde applaudit, accordéonistes, danseurs, spectateurs ont le cœur bien français... et la fête reprend avec entrain : valse, tangos, pasos, rock... Les jeunes accordéonistes mènent la danse et la mènent bien. Le plus jeune d'entre eux a 12 ans, le plus âgé 20 ans. Douze musiciens à la clé pour dérouler cette brillante portée musicale d'une nuit.

On dit que les jeunes n'aiment pas ou ne connaissent pas le « musette ». Allons donc, la preuve fut faite ce soir que ceci était encore un « à-priori ». Non seulement, ces jeunes nous ont proposé un programme varié, mais de plus des exécutions de qualité et la piste de danse fut bien occupée, adultes et jeunes confondus dans la même ambiance.

Vers minuit, tenant compte à la fois du temps qui s'était assagi provisoirement et de la volonté de respecter la tradition, l'association du Prieuré qui organisait cette fête, avec la collaboration financière du Comité des fêtes, suggéra de faire quand même brûler le feu, place de l'Eglise : « Si le feu n'avait pas ouvert la soirée, il la clôturerait et cette nuit serait donc une vraie nuit de Saint-Jean. »

Idée adoptée : les spectateurs prirent leur « petite laine », leur manteau ou leur parapluie, les musiciens leur accordéon et l'on fit le passe-rues de la salle des fêtes au parvis de l'église, sous la houlette musicale de l'Accordéon-Club de Cenon toujours vaillant.

Une équipe de jeunes du Prieuré avait précédé le défilé et de nouveau préparé la place : guirlandes électriques, feu amorcé, nous y étions. A nous deux le feu, on allait voir ce qu'on allait voir. Le feu fit bien sûr la moue, le bois étant plutôt trempé... mais avec un peu de patience, enfin il se mit à pétiller. Danses autour du feu et puis les traditionnels sauts au-dessus des flammes. Cette année encore, les fonds de pantalons n'ont pas été brûlés.

Ainsi, une bonne heure s'est écoulée avec un temps plus clément jusque vers 1 h 30. Précisons que le feu n'a pu être béni comme prévu compte tenu de l'indisponibilité de Mgr l'Archipêtre, mais aussi vu les circons-

.../...

FOIRE DU MERCADIOU

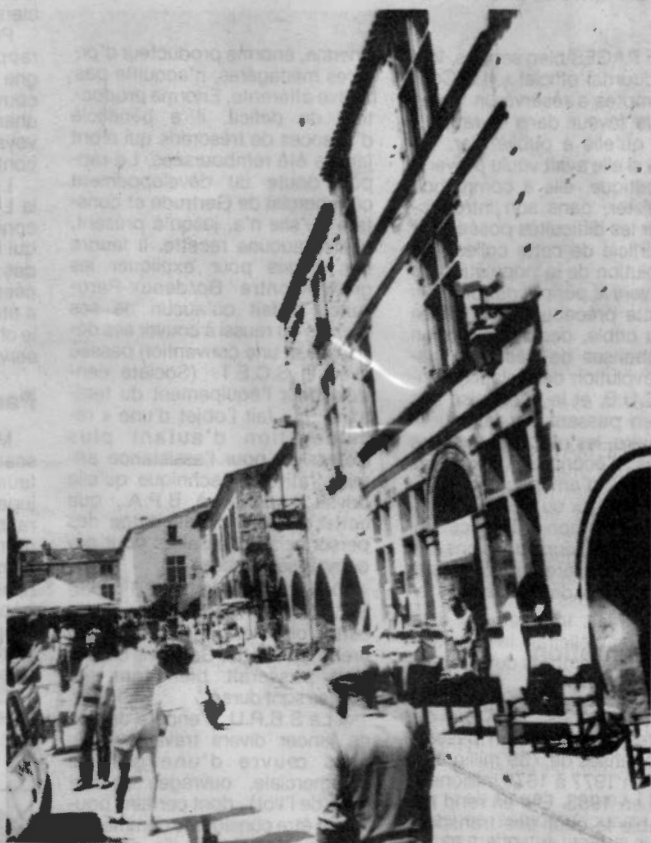
Brocante et restauration de l'habitat ancien

POUR LA quatrième année consécutive, les 30 juin et 1^{er} juillet prochains, les brocanteurs vont occuper les « embans » ou couverts de la vénérable place du marché : Les objets chargés d'histoire vont trouver là un écrin à la hauteur de leur densité. Parallèlement, la future « Maison de Pays », demeure marchande du XVI^e siècle, accueillera une présentation des techniques et exemples de restauration de l'habitat ancien : le vieux Saint-Macaire ne pouvant être exemple mieux choisi : artisans du bâtiment, architectes, organisme chargé de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, soutenus par la Chambre de métiers de la Gironde, seront là pour renseigner le public intéressé.

Au-delà de ces centres d'intérêt majeurs, la foire du Mercadiou sera émaillée de multiples attractions.

D'une part, les associations locales, comme à l'accoutumée, dispenseront démonstrations et concours : judo, pétanque, jeux de scène, lâcher de pigeons, etc... D'autre part, l'association organisatrice elle-même a prévu deux points forts en soirée : le samedi, dans le cloître du Prieuré, se déroulera un repas-spectacle avec au menu la Poule au Pot et le Cabaret-Théâtre (création des Compagnons de la Veillée). Le dimanche, sur la place elle-même, se rassembleront les convives du souper de clôture, complété par une animation dansante.

Ajoutons à cela un défilé de modes et de coiffures mais aussi et surtout la venue de Régine Desforges qui le samedi après-midi viendra signer ses derniers



Des objets d'art à l'architecture... la place du Mercadiou. (Cliché «Sud-Ouest».)

romans à succès, centrés sur notre région même.

La foire du Mercadiou de Saint-Macaire est désormais adulte et c'est sans doute pour cette raison que le secrétaire d'Etat à la consommation, M^{me} Lalumière, a accepté d'en présider l'inauguration le 30 juin à 11 h 30.

Permanences du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton se tiendra à la disposition des administrés le vendredi 29 juin, de 14 heures à 15 heures à Saint-Martial et de 15 h 30 à 16 h 30 à Saint-Germain-de-Grave, salle de la mairie.

30/6

Foire du Mercadiou Brocante et restauration de l'habitat ancien

Pour la quatrième année consécutive, aujourd'hui 30 juin et demain 1^{er} juillet, les brocanteurs vont occuper les « embans » ou couverts de la place à arcades de Saint-Macaire : des objets chargés d'histoire dans une architecture chargée d'un passé médiéval.

Parallèlement, la future maison de pays, demeure marchande du XVI^e siècle, accueillera une présentation des techniques et exemples de restauration de l'habitat ancien : artisans du bâtiment, architectes, organismes chargés de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, soutenus par la Chambre des métiers de la Gironde, seront là pour renseigner le public.

Outre ces deux points, la foire de Mercadiou offrira de multiples attractions, notamment un repas-théâtre, le samedi soir au Prieuré, et la venue d'un écrivain, Régine Desforges.

Concours de pétanque

Dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, la Pétanque Macarienne organisait un concours officiel le lundi 18 juin.

Trente-quatre doublettes se sont disputées les trois coupes mises en jeu.

En concours, l'équipe macarienne Lespès-Aubery échouait par 13 à 12, devant Pallace-Barès, de Preignac-Puch.

En consolation, Darcos, de Bazas, battait Vittel-Sacriste, de Gironde, et, en complémentaire, Duchamp-Daros, de Mongauzy, enlevaient la décision devant Mi-vielle-Bouxin, de Caudrot.

Dimanche 1^{er} juillet, place Tourny, nouveau concours à l'occasion de la Foire à la brocante du Mercadiou.

Il se déroulera en doublettes et il sera doté de 300 francs de prix, plus 25 francs par doublette, plus trois coupes définitives offertes gracieusement par l'A.C.P.L.

Les engagements seront pris à partir de 14 h 15, place Tourny, et le concours commencera à 15 heures.

Nouvelles paroissiales

Quelques informations avant le début des vacances :

L'abbé Maixent Coly. — Il est arrivé de Rome où il poursuit ses études à l'Institut biblique Vatican et sera là pour trois mois, soulageant ainsi l'archiprêtre Pierrot dans son apostolat, ou le remplaçant durant ses absences. Bon séjour dans la paroisse à l'abbé Coly où il ne compte que des amis.

Le pèlerinage en Terre sainte. — Il conduira une quarantaine de Macariens en Israël, sous la conduite de l'archiprêtre Pierrot et de l'abbé Arène, du 15 au 22 juillet. Départ et retour par Orly.

Pèlerinage 1985. — Il aura lieu durant dix jours de juin 1985, à Rome et Assise, en autocar, via Nice. Visite de Naples, Herculaneum, le Vésuve, Capri, la villa d'Este. Les inscriptions sont

prises dès maintenant avec versement d'arrhes, le versement total devant être effectué avant le 15 octobre prochain. S'adresser à M. le Curé.

Les messes d'été. — Du dimanche 1^{er} juillet au dimanche 26 août inclus, y compris le 15 août. A la grand-messe de 11 heures, messe en grégorien et cantiques catholiques anciens français et latins. Solos et duos de chants religieux par différents artistes.

Septembre paroissial. — Trois manifestations sont à l'ordre du jour de septembre paroissial, ainsi que viennent d'en décider les sociétés organisatrices, l'Association des jeunes du château de Tardes et le comité de kermesse. Une modification de date de dernière minute est toutefois intervenue en ce qui concerne le septième gala artistique; l'information parue dans le dernier bulletin municipal « Lou Mercadiou » n'est donc plus valable. Voici donc les dates retenues définitivement :

Dimanche 2 septembre : kermesse paroissiale avec le concours d'un important groupe folklorique de l'Hérault et sa fanfare, avec une centaine d'exécutants. Non-stop de 11 heures à 1 heure du matin, de la grand-messe au spectacle du soir, avec le repas de midi sous les tilleuls de l'église et le dîner spectacle.

Samedi 22 septembre : VII^e Gala artistique, avec la représentation de « la Tosca », opéra en trois actes de G. Puccini, en décors et costumes; les ballets de l'école de danse municipale de M^{me} Fumadelles; les actualités cinématographiques macariennes depuis le début de l'année 1984; le nouveau sketch de M^{me} Brisemiché et M^{me} Lamoukire (interdit aux atrabileux...).

Samedi 29 septembre : soirée exceptionnelle de cinéma-rétro macarien. Des films tournés par un amateur, aujourd'hui décédé, viennent d'être retrouvés par sa famille. Ils sont pour la plupart to-

talement inédits et ont provoqué l'émerveillement des quelques personnes qui ont assisté, il y a quelques jours, à une projection privée de ces documents uniques. Le film le plus ancien actuellement découvert représente la procession de la fête-Dieu sur les allées en... juin 1932. Il reste à examiner d'autres bobines, dont certaines remonteraient vraisemblablement à la fin de 1932 ! D'anciens films de Michel Vidal seront projetés : excursions de sociétés en 1948; fête du Bas-Pian 1949, etc. La soirée se terminera par le reportage sur le pèlerinage en Terre sainte de juillet 1984.

La projection de ce reportage sera également effectuée en supplément de programme à la fin du gala artistique du 22.

Demande d'autorisation d'exploitation d'une gravière

3/7

LE MAIRE rappelle aux administrés que le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition des personnes intéressées pour recevoir leurs observations et les enregistrer dans le cahier d'enquête publique, le mercredi 4 juillet prochain, de 16 heures à 17 heures, dans les locaux de la mairie.

Permanence du service départemental de l'architecture

3/7

M. LOBERA, architecte du service départemental de l'architecture, se tiendra à la disposition des personnes désireuses d'effectuer des travaux dans la commune et tenues de se conformer aux prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France, ce mercredi 4 juillet, de 9 h 30 à

12 heures, dans les locaux de la mairie.

Première

M. Lafourcade, conseiller général, présent à l'inauguration, était à l'honneur. En effet, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et la construction d'une Maison de pays, inscrites au contrat de pays du canton, dont il est un des principaux artisans, ont trouvé un écho particulier à la Foire du Mercadiou.

Par ailleurs, pour la première fois, un stand du Conseil général était présenté dans l'enceinte d'une foire locale. A tout seigneur tout honneur...

Franchise

Au cours de la visite inaugurale, M^{me} Lalumière s'est entretenue longuement avec les artisans et commerçants, qui lui ont fait part de leurs problèmes et préoccupations. L'un d'entre eux, M. Deschamps, ostréiculteur au Canon, lui a déclaré son entière satisfaction à propos des mesures gouvernementales

interdisant à la plaisance l'utilisation des « anti-fooling ». « Quand nous sommes en colère, nous le crions haut et fort; mais quand nous sommes contents, nous le faisons savoir aussi. »

Confidences

M^{me} Lalumière a avoué qu'elle avait passé un moment très agréable à Saint-Macaire. La beauté architecturale du site, qu'elle ne connaissait pas, l'a conquise. En confidence, au micro sur la place du Mercadiou, elle a fait part de sa volonté de revenir très prochainement.

Marmite-chaudière

On trouvait mille et une vieilleries à la foire à la brocante, mais aussi de curieuses innovations. Ainsi, il était présenté une marmite de nos grand-mères, à poser dans la cheminée, transformée en chaudière capable d'alimenter en circuit fermé une douzaine de radiateurs.

4^e FOIRE DU MERCADIOU

Un tremplin pour l'économie locale



M^{me} Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, entourée de M. Billa, maire de Saint-Macaire, et de M^{me} Bédouret, présidente de A.C.P.L., inaugure la 4^e Foire du Mercadiou.



L'accent était mis sur la rénovation de l'habitat ancien, notamment par une exposition réalisée dans la future Maison de pays.

Inaugurée en présence de Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, la Foire du Mercadiou, quatrième du nom, a reçu ce week-end une véritable consécration.

UN SOUFFLET DE BARRIQUE, des couverts en argent, des poupées en porcelaine, un Syndicat viticole des côtes de Bordeaux-Saint-Macaire. Un broc en cuivre, ces cannes à pommeaux, une armoire Louis-Philippe, des artisans du bâtiment. Un chaudron noir, des cartes postales de collection, des postes T.S.F., un stand du Conseil général...

Il y en avait pour tous les goûts, ce week-end, sur la magnifique place du Marché-Dieu. La 4^e Foire du Mercadiou, organisée par l'Association des artisans, commerçants et professions libérales, dépasse maintenant le simple rassemblement de brocanteurs.

« Nous avons voulu élargir cette foire afin de redonner à notre ville sa capacité d'attraction commerciale », a expliqué M^{me} Bédouret, présidente de l'association, lors de son allocution. « Nous voulons que cette manifestation ait des retombées économiques tout au long de l'année. »

Vieilles pierres et...

L'accent était mis en particulier sur la rénovation de l'habitat ancien, notamment par une exposition réalisée dans la future Maison de pays en cours de restauration et par la présence de nombreux artisans du bâtiment du canton.

M^{me} Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, s'est avouée séduite, tant par le cadre



Le plaisir de la farfouille.

(Photos Michel Rebière.)

de la manifestation que par la démarche des Macariens qui associent intelligemment le plaisir de la farfouille et le développement de l'économie locale.

Mais si les retombées de la manifestation ne se feront sentir que dans les semaines à venir pour les artisans, ce week-end, l'heure était à la détente.

Il y avait foule pour fouiner sous la fraîcheur des arcades à la recherche du bibelot ancien ou de la robe en dentelles qui rendront admiratifs les amis. Beaucoup de monde aussi autour de Régine

Desforges qui dédicait son livre, « la Bicyclette bleue », dont l'action se déroule à Saint-Macaire.

... objets anciens

Les escargots du restaurant ont fait l'unanimité et le côté de bordeaux-saint-macaire a coulé à flots au milieu des éclats de rire.

Pendant deux jours, les associations locales ont pris en charge l'animation de la ville. Démonstration de judo, concours de pêche pour enfants, envol de montgolfières, lâcher de pigeons,

concours de pétanque, jeux de scène par les jeunes du prieuré se sont enchaînés pour le plus grand plaisir des visiteurs et de Jean-Marie Billa, le maire. « Cette initiative est prise en charge par la population de la commune, qui la fait vivre en premier lieu avec ses propres forces. »

Que peut souhaiter de plus un maire qui proclame que Saint-Macaire a besoin d'être connue et que cela serve les gens qui habitent, travaillent et vivent derrière les magnifiques façades de la commune.



Dimanche 24 juin ont eu lieu au Saint-Sauveur de Saint-Macaire, les cérémonies de profession de foi et de renouvellement de quarante-trois enfants de la paroisse de Saint-Macaire, Saint-André-du-Bois et Pian-sur-Garonne; la grand messe et les vêpres étaient présidées par l'archiprêtre Pierrot entouré de l'abbé Arene et l'abbé Coly. Notre photo : Les communiants avec les prêtres devant le Saint-Sauveur. Il manque l'abbé Coly et huit enfant. (Photo Grafoulière.)

SAINT-MACAIRE

■ M. et M^{me} Jean Artiguebère, leurs enfants et petits-enfants, parents et alliés ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jeanne ARTIGUEBÈRE,
née LANÇON.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 juillet 1984, à 9 heures, en l'église de Latresne, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Macaire, le même jour, à 11 h 15.

P.F.G. Pessac, tél. 45.04.35.

Les permanences du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés, le samedi 7 juillet, de 10 h 30 à 12 heures, à Saint-André-du-Bois, et de 14 heures à 16 heures, à Saint-Macaire, salles des mairies.

5/7

Maison de retraite Vous avez dit animation ?

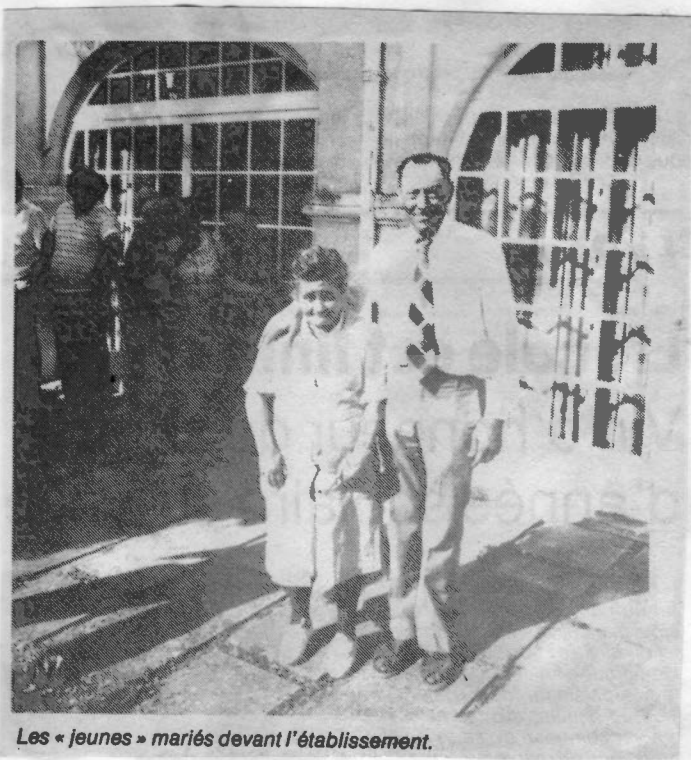


Le délégation du Conseil municipal en compagnie du centenaire de l'établissement lors de la Fête des pères.



Les enfants des écoles dans leur exhibition.

(Photos S.-O.)



Les « jeunes » mariés devant l'établissement.

DÉSORMAIS, tout le monde à Saint-Macaire tâche de s'intéresser de plus près à rompre l'isolement que peuvent ressentir les pensionnaires de la Maison de retraite.

Depuis déjà longtemps, les visiteurs des malades des établissements hospitaliers, chaque semaine, entretiennent des liens discrets amicaux et permanents avec les pensionnaires.

Le Conseil municipal s'est attaché cette année à marquer la Fête des mères et la Fête des pères, sous la forme d'une visite en délégation avec un petit cadeau, rose pour les dames, pâtisseries pour les messieurs.

Le 25 juin, comme chaque année, les communiantes se sont rendus avec l'archiprêtre Pierrot auprès de chaque pensionnaire pour une visite fraternelle. L'après-midi même, l'ensemble des enfants de l'école primaire est venu offrir son spectacle de kermesse dans le jardin de la Maison de retraite, sous l'œil réjoui des pensionnaires invalides en particulier.

A cette occasion, le contact entre enfants et personnes âgées se révéla extrêmement bénéfique pour tous et nul doute, la proximité de l'école aidant, que l'expérience se renouvellera.

Enfin, à l'occasion de la Foire du Marcadiou, l'A.C.P.L. a procédé depuis la Maison de retraite au lancement d'une montgolfière, après un premier essai infructueux.

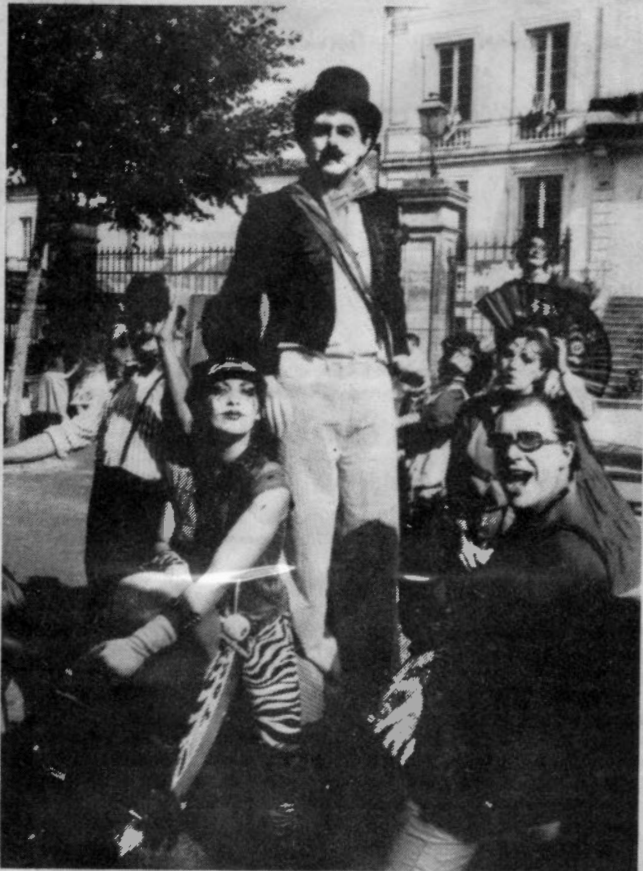
Enfin, la commission administrative a fêté, lors de sa dernière réunion, le mariage de deux pensionnaires aujourd'hui réunis dans l'établissement.

L'animation de la Maison de retraite, ce n'est plus un mot vide de sens.



Les samedi et dimanche après-midi le ball-trap sur les quais de la Garonne; le fleuve a également reçu la visite le dimanche matin d'un concours de pêche.

La Saint-Jean en images



Le dimanche après-midi, la farandole dans les rues de Saint-Macaire animée par « Passage pour piétons » : les pensionnaires de la maison de retraite reçurent la visite du groupe, de même qu'une délégation d'entre eux fut conduite par le président du comité des fêtes au feu d'artifice du lundi soir. (Clichés « Sud-Ouest ».)

Les lauréats du concours « Maisons fleuries »



L'entrée de M. et M^{me} Reghenaz, rue Bergoeing, lauréats des jardins visibles de la voie publique.



Le devant de porte de M. et M^{me} Olivier, cours Gambetta, lauréats des balcons et façades fleuries.

(Photos S.-O.)

Samedi 30 juin, à 18 heures, une manifestation amicale réunissait l'ensemble des Macariens primés dans le cadre du concours « Maisons fleuries ».

remise des cadeaux et de bons d'achats.

Sans nul doute, l'an prochain, le jury fera-t-il une visite systématique des rues de Saint-Macaire, afin d'honorer tous les « fleurisseurs » qu'ils soient ou non inscrits au concours.

Le verre de l'amitié couronna la



Le samedi soir, avant le bal disco, la retraite aux flambeaux : la Vaillante de Langon anime le parcours dans les rues de Saint-Macaire, suivie par les enfants équipés de lanternes vénitiennes.



Le samedi après-midi, les courses cyclistes organisées par le Saint-Pierre cyclo-Club : les vainqueurs, dont celle de l'épreuve féminine, posent e compagnie de M^{me} Lorriot, adjointe au maire, et Yves Chava-neau, président du comité des fêtes.

7/7

J.O. DU 5 JUILLET

Education

L'institution privée Notre-Dame-du-Rosaire à Saint-Macaire (Gironde) est habilitée à recevoir des boursiers nationaux. Ces habilitations prennent effet à la rentrée de l'année scolaire 1984-1985.

Santé

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale et du ministre de l'éducation nationale, M. Plagnol, maître de conférences agrégé de chirurgie vasculaire, chirurgien des hôpitaux, est nommé chef de service au Centre hospitalier et universitaire de Bordeaux à compter du 1^{er} mai 1984. L'intéressé est affecté au Centre hospitalier de Langon pour y exercer les fonctions du chef de service de chirurgie générale.

Pétanque

Organisé dans le cadre de la foire du Mercadiou et doté de trois magnifiques coupes par l'A.C.P.L., le concours de pétanque du dimanche 1^{er} juillet a réuni 60 doublettes sur la place Tourny. Il s'est déroulé sous un chaud soleil et il a vu la victoire de Dufour-Arnaud, du Bybe Preignac, sur François-Gendreau, de Mongauzy, qui avaient éliminé en demi-finale la doublette macarienne Sanche-Labouille.

En consolation, Nicolas-Lafleur, du Nizan, battait Muller-Rezzin, de Cadillac.

En complémentaire, les jeunes Jérôme et Christophe Lambert, de Gironde, s'inclinaient face à nos voisins de Saint-Pierre-d'Aurillac, Ramillon et Garcia.



Le vendredi soir, la désormais traditionnelle rencontre de rugby à XV ; Les Macariens étaient opposés à l'équipe corporative UNICO de Langon qu'ils ont battue, avant une chaleureuse troisième mi-temps dans la salle des fêtes.

9/7

Nouvelles sportives

L'intersaison, comme toujours est très laborieuse pour des responsables de l'A.S.N. Les licences duement signées et visées par les docteurs de familles rentrent normalement. Les retardataires, ainsi que les éventuels nouveaux sont invités à rapporter les papiers ou à se mettre en contact avec les secrétaires Alain Mallié, à Monplaisir, à Saint-Maixant, tél. 63.11.05, ou A. Pascal-Dominique Escabasse, aux Noyers, à Saint-Maixant, tél. 63.13.36 ou à M. Fernand Barbe, rue Carnot, à Saint-Macaire, tél. 63.23.53.

Tous renseignements leur seront fournis. L'A.S.M. invite dans ses rangs et sous ses couleurs, tous les jeunes débutants ou vétérans ainsi que les féminines aimant le football à venir ce joindre au famille sportive qu'est notre club. Le meilleur accueil leur est réservé.

Le stade

9/7

Notre préposé à l'entretien du stade est en plein fauchage avant d'installer l'arrosage, mais est considérablement gêné dans sa tâche par la présence d'objets de toute nature se trouvant dans l'herbe.

Le club lance un appel de sérieux et de respect du bien d'autrui à toutes les personnes venant s'y ébattre ou se reposer.

Quant à la zone herbeuse, laissez-là se refaire une santé. Nous remercions par avance les personnes concernées. Ce stade est intercommunal. Il concerne donc des contribuables d'une part et des sportifs d'autre part.

L'A.S.M. en deuil

L'A.S.M. vient d'apprendre avec tristesse la disparition d'une amie, Louise Artigueberre n'est plus.

Elle était pour tous une seconde mère, n'était-elle pas, avec son regretté mari André, membre de l'équipe fondatrice de l'A.S.M.

Les membres du club l'ont vu souvent à la peine, quand il fallait laver les maillots, travail qu'elle a fait pendant plusieurs années et toujours avec le sourire. Que de peines et de dévouement pour les jeunes qu'elles aimait tant.

Ils ne peuvent pas l'oublier et n'oublierons pas non plus tous les cadeaux dont elle faisait don du fond de son cœur pour l'A.S.M., car c'était pour elle sa seconde famille.

Elle fut à l'origine des premiers quines à Saint-Macaire, pour que ses enfants, comme elle aimait si bien dire, puissent s'adonner à leur sport favori, le dimanche, le football.

Elle supportait tout et cela n'était pas toujours facile. L'A.S.M. tout entière ne l'oubliera pas et ne lui dit pas adieu, mais au revoir.

A sa famille, cruellement éprouvée par cette disparition, à son fils Jeannot, l'A.S.M. adresse l'hommage de sa reconnaissance et ses sincères condoléances.

La cité a honoré son centenaire

LE 14 JUIN, une cérémonie toute simple s'est déroulée à la Maison de retraite, à l'occasion des 101 ans d'un pensionnaire.

Entouré de ses amis du troisième âge, du personnel de service et des représentants de la municipalité, M. Daniel Benaben, qui est né le 14 juin 1883 à Monbahus, a soufflé avec une vigueur remarquable ses bougies d'anniversaire. M. Billa, maire, empêché professionnellement, n'a pu être présent et tout le monde l'a excusé.

C'est donc allègrement et de fort bon appétit que le centenaire a levé son verre et dégusté le gâteau traditionnel, en remerciant tout le monde d'avoir marqué une attention à son égard. De modestes présents en vérité : une boîte de pruneaux fourrés, un coffret de cigares (eh oui, le vieux monsieur fume son petit cigare régulièrement !), un bouquet de fleurs et la bise de la secrétaire sont de petites attentions, certes, mais qui lui ont fait plaisir.

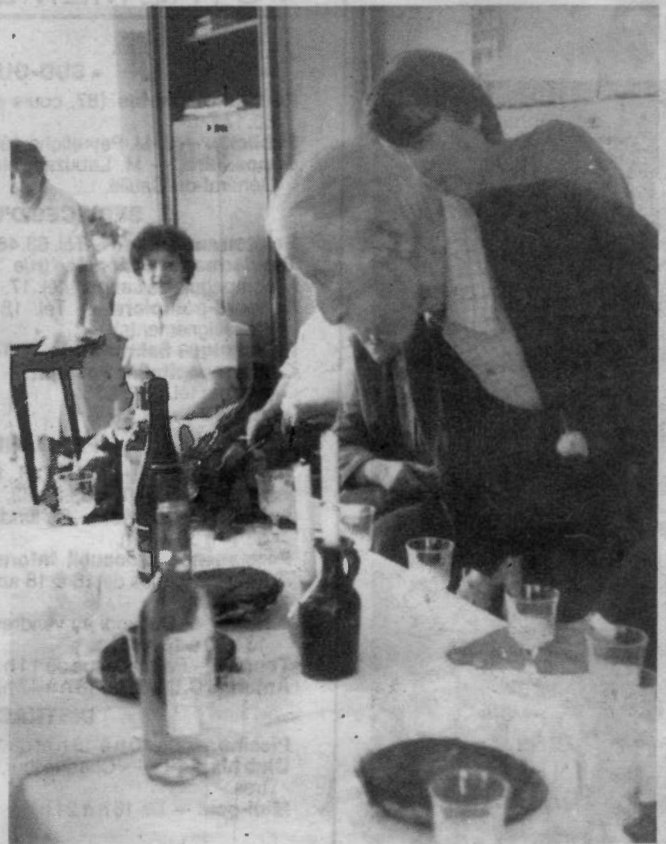
Cela se sentait dans la voix de M. Benaben. Cela se voyait dans ses yeux pétillants de malice, surtout lorsqu'on lui dit : « Au prochain anniversaire ». « Eh bien, d'accord, si vous êtes en bonne santé », a-t-il répondu du tac au tac de sa voix claire.

Regrettons sincèrement que sa fille, M^{me} Lafon, par suite d'ennuis de santé, n'ait pu se déplacer et participer à cette petite fête. Qu'elle soit ici rassurée, tout le monde a essayé de faire de son mieux.

Curieux de connaître un peu mieux le cheminement de cent un ans d'existence, nous nous sommes rendus à Monbahus, dans le Lot-et-Garonne, pour essayer de recueillir des témoignages ou des informations sur cette longue vie active.

M. Savaud, maire, nous a reçu fort aimablement. Son grand-père, Clodomir Sauvaud, était un contemporain de Daniel Benaben. Un copain, en quelque sorte. C'était en 1900 !

Dans le registre d'état-civil,



M. Daniel Benaben a soufflé avec une vigueur remarquable les bougies d'anniversaire. (Cliché « Sud-Ouest ».)

inscrit au n° 32, un acte de naissance avec entre autres détails : « M. Benaben Pierre, boulanger, âgé de 30 ans, domicilié dans cette commune, nous a présenté un enfant de sexe masculin, né ce jour, à une heure et demie du soir, de Marie Camus, son épouse, ménagère, âgée de... etc. »

Boulangier comme l'était son père, Daniel s'est marié en 1908. Sous les Drapeaux pendant la Grande Guerre et jusqu'à la fin, il devient exploitant agricole sur une belle propriété de Monflan-

quin jusqu'en 1940 et ensuite président de la coopérative agricole de cette même ville pendant vingt-cinq ans.

M. Benaben, vous avez bien rempli votre vie, toujours fidèle à cette verdoyante contrée qui est devenue depuis une région de tourisme où le gourmand hésite entre les pruneaux, les cailles, les écrevisses ou les champignons; le tout arrosé d'un petit vin de pays ! Bon anniversaire, M. Benaben, et à l'année prochaine !

Un 14 juillet « renforcé »



Souvenirs du 14 juillet 1983 : le Théâtre de la Nature tient son rang pour le concert comme pour le bal. (Photo S.-O.).

Pour la deuxième année consécutive, la Fête nationale va revêtir un tour particulier à Saint-Macaire, avec d'ailleurs un programme rigoureusement identique à celui de l'année passée.

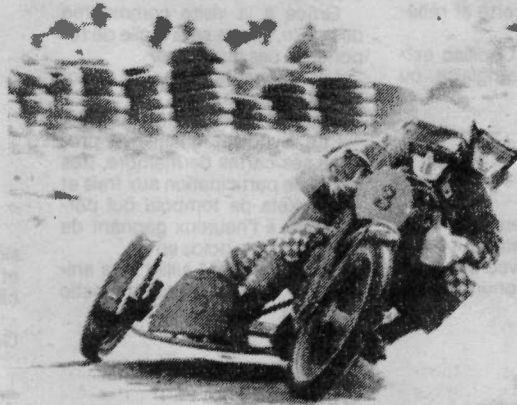
Comme d'habitude, une formation de « bal à papa », bien connue dans la région, animera le bal traditionnel du 13 juillet au soir. Mais pour la seconde fois les festivités se prolongeront l'après-midi du 14 juillet, à partir de 17 heures, par le concert donné par la Vaillante de Langon et ses majorettes. Le répertoire étendu et difficile de cette formation

n'est pas sans rappeler le contenu des prestations de l'ancien orphéon, qui a si longtemps, fait la fierté de la commune.

Aussi le lieu tout désigné de telles manifestations ne pouvait être que le Théâtre de la Nature, dressé pendant l'entre-deux-guerres sur la place Tourny, précisément par les sociétés musicales macariennes.

Ce timide réinvestissement du Théâtre de la Nature, longtemps dévitalisé par le trafic de la Nationale 113, aujourd'hui dévié, augure-t-il à terme une renaissance des spectacles musicaux de plein air : aux Macariens de répondre.

Le Moto Start-Club innove le 28 juillet



Un spécialiste dans ses œuvres.

(Cliché « Sud-Ouest ».)

Le Moto Start-Club Macarien est le moto-club le plus jeune en France. Et après sa réussite du 22 avril le club aura le redoutable honneur de présenter pour la pre-

mière fois en France, en nocturne, le samedi 28 juillet, une course de side-cars 1 000 cm³.

Dix-huit équipages étrangers seront présents sur des Kawasaki, Honda, Laverda, Koning, Weslake.

Comité des fêtes

Résultat du tirage de la tombola de la fête de la Saint-Jean :

278 401 440 932 939 968
1782 2589 2667 2715 2836 3094
3545 3624 3833 3915 4029 4087
4316 4502 4513 4611 5139 5937
6536 6539 6702 6932 7205 7250
7731 7738

Les lots sont à retirer chez M. Reau, coiffeur, allée des Tilleuls.

Une animation d'un autre genre, avec soirée dansante le 13 juillet, place Tourny, et batterie-fanfare le 14.

A signaler également la sortie annuelle des 25 et 26 août. Le Comité invite tous ceux qui sont intéressés, à voir, ou à revoir les gorges de Lajonte et du Tarn. Ainsi que cet écrin souterrain : l'Aven Armand. Toutes documentations et inscriptions chez M. Chavaneau, tél. 63.51.02 ou M^{me} Darroussat, tél. 63.20.91.

Leur grande particularité, ils tournent à l'envers des solos 500 cm³, et des sides 500. C'est-à-dire dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ce jour-là le public sera interdit dans les virages car ces engins très puissants passent souvent et dangereusement par dessus les planches.

Prochainement nous vous donnerons la liste officielle des participants. Retenez cette date sur la piste Michel Paris : 28 juillet en nocturne, essais de 17 à 19 h, courses 20 h 30 à 23 h.

Générosité

16/7

Le samedi 7 juillet dernier, trois mariages ont été célébrés en la mairie.

A l'issue de chacune de ces cérémonies une collecte a été organisée et c'est une fort coquette somme d'argent qui a été remise au Bureau d'aide sociale.

Aux jeunes époux, M. Bernard Borgne et M^{me} Isabelle Lopez, M. Alain Curot et Marie-Ange Lainé, M. Didier Guillaume et Myriam Bertrand, le B.A.S. offrent tous ses vœux de bonheur et un grand merci aux généreux donateurs.

CONSEIL MUNICIPAL

La gravière de l'« île » à l'ordre du jour

Le Conseil municipal s'est réuni en mairie dernièrement en séance ordinaire.

Présents : M. Billa, maire; MM. Sudery, Falissard, Cadi, M^{me} Lorriot; adjoints, Bouey, Lagahuzère, Bore, Broustet, Tremea, Darbo, Cassagne, Beauge, M^{me} Darroussat.

Excusé : M. Chavaneau (a remis procuration de vote à M. le Maire).

Absents : MM. Sire, Labarrière, Lepine.

Compte rendu de la réunion du 17 mai. — Le maire donne lecture de ce compte rendu. Quelques modifications ou additifs sont apportés.

Recrutement d'un personnel temporaire. — L'indisponibilité de M. Tach, garde-champêtre pour cause de maladie va créer une situation difficile dans l'organisation du travail du personnel communal pendant la période des congés. Il est donc envisagé d'embaucher, à titre temporaire, un employé tous travaux. La Commission des finances devra examiner cette éventualité. M. Cadi précise bien qu'il ne s'agit que du remplacement temporaire d'une personne sans préjuger des décisions futures.

M. le Maire souligne qu'après examen de l'aspect budgétaire de ce recrutement, l'intéressé sera clairement informé du caractère temporaire de cet emploi.

M. Broustet demande s'il n'est pas possible de dégager une personne disponible dans le personnel employé aux écoles.

M. Falissard rappelle que récemment la Commission habitat et cadre de vie s'est penchée sur ce problème et en a tiré les conclusions suivantes : Pour certains travaux tel que entretien de la mairie ou autres travaux courants, il pourrait être fait appel à du personnel des écoles, mais qu'en ce qui concerne les travaux de voirie dans la période des congés annuels, le recrutement d'un personnel temporaire masculin serait très utile.

Décision sera prise en fonction de l'aspect budgétaire de ce problème.

Horaires scolaires. — Une enquête réalisée auprès des parents d'élèves révèle qu'ils semblent favorables à un changement de l'horaire scolaire de l'après-midi qui pourrait devenir : 13 h 30 à 16 h 30 au lieu de 14 heures à 17 heures.

La participation à cette enquête a été de 69 % des parents. Sur ce nombre 65 % ont donné un avis favorable à ce projet et 35 % un avis défavorable.

Le Conseil municipal est appelé à donner son avis sur ce projet, la décision appartenant à l'inspection académique de la Gironde.

Par 15 voix pour et une abstention, le C.M. émet un avis favorable sur ce projet.

Le maire fait remarquer :

— Que l'enquête auprès des parents d'élèves a été faite à l'initiative du Conseil local des parents d'élèves;

— Que les horaires de garde ne changeront pas pour la sortie qui sera toujours à 18 heures.

Il évoque rapidement le problème du coût de revient du restaurant scolaire qui s'accroît dans de sérieuses proportions dues à la fois à la cherté de la vie, aux frais de fonctionnement, à la baisse de fréquentation et à l'impossibilité d'augmenter le prix des repas.

Travaux à la salle des fêtes. — L'appel d'offre restreint organisée pour les travaux d'aménagement de la salle des fêtes a permis d'obtenir un certain nombre de devis sur les 5 lots concernés.

L'ouverture des plis contenant ces devis sera effectuée en présence de M^{me} le Receveur municipal.

Examen d'un D.I.A. — Une déclaration d'intention d'alléner a été présentée par M. Lacroix demeurant lieu dit Boulaballe et concernant une partie de sa propriété : parcelles cadastrées section B n° 237, 238, 239.

Considérant que cette acquisition ne représente aucun intérêt pour la commune, le C.M. décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

Projet d'ouverture d'une gravière. — Par lettre en date du 22 mai, le préfet, commissaire de la République du département de la Gironde, demande au Conseil municipal d'émettre un avis sur la demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière de grave à ciel ouvert sur le territoire de la commune, au lieu dit l'île, formulée par la Société des graviers langonnais (Langon), le 20 mars. Pour donner cet avis, le C.M. dispose de l'étude Impact qui porte sur ce projet.

Cette étude contient une présentation du site (aspect hydrogéologique), une formulation et une analyse détaillée des conditions rationnelles d'exploitation à respecter ainsi qu'une prospective sur l'état des lieux après exploitation.

Rappel est fait de l'enquête publique actuellement en cours et de la réunion publique organisée le 11 avril dernier. Compte tenu de ces éléments d'appréciation complétés par des contacts établis avec différents services techniques compétents, et sous réserve d'une modification au P.O.S., la Commission aménagement équipement propose au C.M. de donner un avis favorable à ce projet d'exploitation.

En complément de ce rapport, le maire précise pour l'assemblée les conditions de préparation de l'exploitation, d'extraction des granulats, de transport hors du site, d'entretien du site pendant les années d'exploitation et d'aspect final qui doit s'intégrer dans le cadre général. Toutes ces phases étant spécifiées et bien définies dans l'étude d'impact.

Il rappelle également les ressources directes que peut en espérer la commune, et également l'intérêt attractif des lieux après exploitation, à condition qu'il soit vérifié et exigé en permanence que les travaux soient exécutés selon les prescriptions.

Après examen approfondi de tous de tous ces points, le C.M. décide, sous réserve d'une modification du P.O.S., de donner par 13 voix pour et 2 abstentions, un avis favorable à la demande formulée par la Société des graviers langonnais.

Aménagement d'un trottoir.

— Différents projets et devis d'aménagement de trottoir ont été établis afin de répondre à la demande formulée par M. Alain Durand, kinésithérapeute, pour faciliter l'accès de ses clients à son cabinet.

A ce jour aucun projet n'a pu être retenu.

Une nouvelle démarche va être faite auprès d'artisans afin d'obtenir un devis rentrant dans une enveloppe raisonnable pour un travail de bon aspect et fonctionnel.

Acquisition d'un tracteur.

— Afin de remplacer l'actuel camion communal dont le coût d'entretien devient de plus en plus important, le projet d'acquisition d'un tracteur est à l'examen depuis plusieurs mois. Des devis comprenant le coût d'un tel véhicule ainsi que celui d'équipements de base ont été discutés.

La Commission habitat et cadre de vie estime que cette acquisition est maintenant en mesure d'être ou non décidée, compte tenu de l'information obtenue.

Ce choix sera fait au moment du vote du budget supplémentaire en septembre prochain.

QUESTIONS DIVERSES. —

M^{me} Darroussat demande d'étudier très prochainement quels seront les aménagements et la destination des locaux de l'ancienne école (occupés récemment encore par M^{me} et M. Gadots). Elle signale une maison rue d'Aulède qui présente un réel danger pour les passants. Ainsi que le mauvais état du caveau communal et demande qu'une réflexion soit effectuée.

M^{me} Broustet demande à quel titre les employés communaux ont effectué des travaux à « la Maison du pays » et quel a été le temps passé.

Le maire lui répond qu'il peut être discuté de l'opportunité d'avoir fait exécuter ces travaux par le personnel communal, c'est un fait, mais qu'il fallait faire très vite à l'occasion de la signature d'un « contrat de pays ». En effet, il était indispensable que l'on dépouille une façade ancienne et très remarquable de son « habillage épicier ». C'est un choix qui a été fait et qui montre le bon vouloir de Saint-Macaire dans sa participation.

Le temps passé est de 160 heures maximum, ce qui représente un prix de revient pour la commune de 6 400 F environ.

Le maire informe le C.M. que l'ordre de service a été donné à M. Capdeville pour faire les travaux de charpente et couverture prévus sur le chal situé rue de la Benauge. Ce chal doit abriter le matériel des associations locales.

La 4^e Foire du Mercadiou à l'heure du bilan



La future Maison de pays, siège de la présentation sur la restauration de l'habitat.



L'Atelier de danse du Prieuré en pleine action.



Une vue du public pendant la présentation de mode.

UN BILAN peut apparaître comme relevant de l'autosatisfaction s'il se contente de relever des points positifs. Et pourtant, en toute impartialité peu d'ombres sont à noter sur le parcours de la Foire du Mercadiou.

Peut-être le public fut-il fluide le samedi mais un public de connaisseurs apprécia des brocanteurs. Sans doute la soirée repas-spectacle au Prieuré fut-elle un peu longue et quelque peu inattendue dans son contenu. En toute certitude, le lancement de montgolfière à la Maison de retraite s'apparenta à une prouesse, étant donnée la violence du vent.

Tout cela n'empêcha pas la 4^e Foire du Mercadiou d'être largement une réussite et d'abord parce que les artisans et les commerçants du canton furent plus présents que par le passé.

La présentation réalisée par une douzaine d'artisans du bâtiment dans la future Maison du pays, sur le thème de la restauration de l'habitat, fut largement plébiscitée : un vin d'honneur rassemblant en outre le C.E.R.E.L.-A.R.I.M. (organisme animant l'opération programmée d'amélioration de l'habitat), la Chambre des métiers de la Gironde et les architectes de la région, souligna le climat de sympathie qui accompagna cette innovation.

De plus le dimanche après-midi un modiste et deux coiffeurs macariens groupèrent leurs efforts pour organiser un véritable défilé des coupes d'actualités, présentées par des « mannequins » locaux, ce qui relevait encore le goût de l'heureuse initiative.

Enfin, le libraire local reçut à son stand l'écrivain Régine Desforges qui, fort aimablement, ne cessa d'offrir des autographes à ses lecteurs durant les deux après-midi. Plusieurs personnes connaissant bien les lieux ou l'époque décrits dans les romans de l'écrivain, vinrent lui apporter maints témoignages et précisions pour l'aider dans la rédaction du troisième tome, réclamé par tous.

Le second motif de satisfaction pour les organisateurs ce fut la qualité des « accompagnements » de la Foire. Au premier rang, il faut citer le concours de pêche réservé aux jeunes organisé par le Roseau Macarien. Outre les désormais traditionnels lâchers de pigeons et concours de pétanque, les judokas de l'A.S.M. offrirent au public le samedi



Clous du défilé de mode; les « rokys ». (Clichés « Sud-Ouest ».)

après-midi un spectacle remarquable, suivis en cela le lendemain par l'Atelier de danse du Prieuré. Et puis la Foire du Mercadiou ne saurait se dérouler sans les agapes créant le lien indispensable entre organisateurs, exposants et public : le repas de clôture connu 140 convives sur la place des Arcades.

Le repas spectacle du samedi soir rassembla 80 amoureux de la poule au pot et 130 amateurs des Compagnons de la veillée de Langon, dans la cour de l'ancien cloître du Prieuré.

Enfin, la 4^e Foire du Mercadiou connut cette année des invités exceptionnels : l'A.C.P.L. avait en effet invité une délégation de son homologue macairois, c'est-à-dire de Saint-Macaire-en-Mauges, qui découvrit ainsi la cité dans l'un de ses meilleurs jours. Le conseiller général du canton, Jean Lafourcade, avait proposé en première après la Foire de Bordeaux, le stand du Conseil général de la Gironde. Enfin, le maire de Saint-Macaire avait demandé à M^{me} Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, de venir rehausser l'inauguration de la foire par le prestige de sa fonction et la qualité de sa personne.

A l'année prochaine donc pour la 5^e Foire du Mercadiou les 6 et 7 juillet 1985.

Roseau Macarien

Résultat du concours des jeunes. — Dans le cadre de la foire du Mercadiou, le Roseau Macarien organisait un concours de pêche réservé aux jeunes de moins de 16 ans. Beaucoup d'application et de talent pour ces jeunes, qui après une heure d'efforts voyaient leur peine récompensée par des magnifiques lots.

1. Jean-Pierre Thiebaut (coupe des commerçants artisans); 2. Loïc Déjean; 3. Daniel Benquet; 4. Jean-Michel Toitot; 5. Régis Pivetta; 6. Cyril Déjean; 7. Fabrice Mougins; 8. Cyril Lavilavie; 9. Ludo Dubois; 10. Vincent Cosson; 11. Froissard; 12. Elian Pivetta; 13. Jean-Noël Joret; 14. Stéphane Joret; 15. Stéphane Fourcaud.

Félicitations à tous ces jeunes pêcheurs (et à leurs papas) et à l'année prochaine.

Les sorties. — C'est le dimanche 22 juillet que la société organise un concours à Coutras. Départ place de l'Horloge, à 6 h 30, retour vers 21 h 30, prévoir le repas du soir.

Les inscriptions seront prises chez M. Claude Faure, rue de l'Eglise, jusqu'au samedi 21 juillet.

Il est rappelé que tous les pêcheurs et leur famille, ayant une carte de pêche du Roseau, peuvent participer aux sorties.

Tombola de la Saint-Jean

D'heureuses gagnantes langonnaises



Le Comité des fêtes entourant les deux lauréates. (Photos « Sud-Ouest ».)

TOUT RÉCEMMENT, le Comité des fêtes a reçu solennellement les lauréats des deux premiers prix de la tombola de la Saint-Jean, tous Langonnais.

Il ne pourra plus se dire désormais que les ressortissants de la

sous-préfecture voisine ne savent plus traverser la Garonne. Le voyage d'une semaine pour deux personnes aux Baléares a été remporté par M^{me} Capdeville et la rôtissoire par M^{me} Portie.

Petites nouvelles de l'A.S. Macarienne

Après une bien courte trêve pour les joueurs, mais sans interruption pour les dirigeants, la reprise de la saison 84-85 est en active préparation.

Le premier entraînement aura lieu le mardi 7 août, à 9 h 30, et ce deux fois par semaine, soit tous les mardis et jeudis.

Déjà, plusieurs matches amicaux ont été conclus, et malgré la pleine période des congés, une forte présence seniors et juniors est prévue; l'entraîneur, Alain Lespine, avec le coach Alain Fondville s'activent fébrilement; si Guy Roumazelle est parti pour revenir à Bazas avec son camarade Jacques Lucbert, Didier Guiraud, le capitaine-gardien a resigné pour une saison de plus.

Avec des rentrées qui sont pour la plupart des retours, tels : Samir Ben Mabrouk, Angel Aragon, Patrick Guittenit, Rodolphe Upe, les frères Bernard et Philippe Barbé, Jean-Pierre Lumalé. Dans les jeunes : Eric Massicary, Bernard Pagotte, Frédéric Boxer, Denis Duville; d'un nouveau inconnu chez-nous, Marc Girard, tous venus d'eux-mêmes. Ajoutons à cela quelques plus jeunes qui connaissent bien l'importance et la valeur de l'école de football et qui viennent grossir un effectif déjà important, l'A.S.M. peut augurer d'une belle saison à venir pour preuve de sérieux dans le retour des licences.

Pusieurs, tel Sylvain Cavillon, Didier Lumalé, Stéphane Garnier, Frédéric Seral, Eric Lafargue, vont ou ont fait un stage à Soulac, en colonie vacances football afin de se perfectionner. Ainsi, les supporters, les amis sympathisants, les dirigeants sont d'ores et déjà assurés de beaux matches en perspective; car si la première a connu trop de déboires au vu de sa valeur, la saison passée, et de ce fait se retrouve en première série District, la 1 B avec le bel effectif appelé à la composer, opérera en deuxième série District, pas loin de la première et au niveau de beaucoup d'équipes fanions de clubs du District.

La fête du P.C.F. 25/7

Les 4 et 5 août, se tiendra à Saint-Pierre-d'Aurillac, sur les bords de la Garonne, la traditionnelle grande fête populaire avec : Pierre Groscolas, Marie Myriam, et « Passage pour piétons ».

Le prix d'entrée est fixé à 30 F pour chaque journée, cependant, comme l'an passé, deux vignettes d'une valeur de dix francs chacune donnent droit à l'entrée pour les deux jours.

Pour vous les procurer il suffit de vous adresser à M. Henri Marzelle, place Chateaudun; et M. Henri Saillant, rue Chanzy, téléphone 63.45.41.

Les vignettes donnent droit à une superbe loterie dont le premier lot est un magnétoscope.

Vendredi 27 juillet

25/7

Capes et épées au Prieuré



« Oh là mon cher, vous me piquez au vif ! ». (Cliché « S.-O. ».)

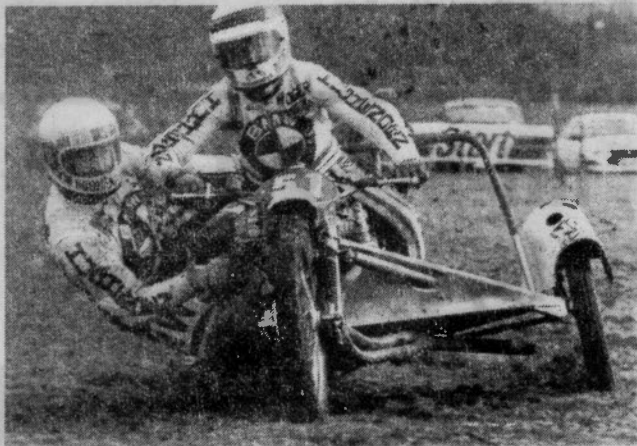
Fantaisie, humour et rebondissements... Vendredi soir 27 juillet à 21 h 30, le Prieuré sera le théâtre d'une aventure de cape et d'épée. Pas moins de quinze comédiens, venus de toute la France pour un stage de théâtre (ministère du temps libre), joueront pour notre plaisir, cette pièce de Calderon, adaptée par Michel Balans, auteur régional (pièces et films).

Le titre ? Bizarre, bizarre ! « l'Impromptu de La Réole » ou « Mais qu'est-ce qui fait courir les femmes, le soir aux bords de la Garonne ? ».

Non seulement ce sera bien une histoire de la région, mais en plus, pleine de suspense... Histoire d'une époque où se bat-

taient, à travers des récits fantastiques, les héros d'Alexandre Dumas, « les Trois mousquetaires ».

Vendredi soir, c'est Lisardo, un d'Artagnan avant la lettre que vous pourrez voir dans ses aventures, si vous venez courir près des bords des remparts, au Prieuré, vendredi soir à 21 h 30 avec un modeste billet de 10 francs. A ce prix, n'hésitez pas, c'est du spectacle de bonne humeur, pour tous, petits et grands.

Moto-Star-Club**Une épreuve originale
le 28 juillet**Les fameux side-cars de 1 000 cm³.

(Cliché « S.-O. ».)

GRANDE PREMIÈRE au Moto-Star-Club Macarien. On sait que le club est animé par un président dynamique, Serge Tauzin, voyageur impénitent, partout où il y a de la moto. Dans ses pérégrinations, celui-ci est allé en Angleterre, au Linden Circuit, haut lieu des sports mécaniques, voir une compétition de side-cars 1 000 cm³, tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, à la vitesse de 110 à 140 km/heure, avec plus de dix mille spectateurs. Il n'en a pas fallu plus pour qu'il mette sur pied, avec son bureau et toute l'équipe qui les entoure, une telle compétition à Saint-Macaire, et pour la première fois en France.

Inutile d'expliquer le travail écrasant pour obtenir toutes les autorisations, tant administratives que sportives, l'acharne-

ment à préparer la réputée piste Michel-Paris, à monter l'éclairage.

Aussi, amis supporters, sympathisants, amateurs d'émotions fortes, vous êtes conviés à venir à Saint-Macaire, en nocturne, samedi 28 juillet. Les essais auront lieu de 17 heures à 19 h 30 et la compétition à 21 h 30.

Tout a été mis en œuvre pour accueillir un très nombreux public : buvettes, sandwiches, etc.

Par sécurité, le public est informé qu'il ne sera pas autorisé dans les virages car les « monstres », à de telles vitesses, sont difficilement contrôlables quand ils dérapent.

Les essais d'éclairage auront lieu jeudi 26 juillet, à 22 heures.

Les prix, très modiques pour la qualité et l'importance du spectacle, sont fixés à 45 et 50 francs.

Première nationale à Saint-Macaire Les side-cars en piste

SAINT-MACAIRE, la célèbre cité médiévale va vivre, samedi soir 28 juillet, au rythme infernal des 1 000 cm³... catégorie side-car ! En effet, pour la première fois en France, et après bien des difficultés, un moto-club a obtenu l'autorisation d'organiser une telle course.

De 21 h 30 à 23 h 30, vingt et une machines vont déchirer la quiétude nocturne d'un ahurissant ballet. Chevaux d'acier pour cavaliers émérites, le fleuron de la compétition motocycliste sera présent avec notamment le champion d'Angleterre, et celui d'Allemagne. Tous les autres participants sont qualifiés pour les championnats d'Europe 1984.

Ce grass-track international débutera à 17 heures par les essais, clos à 19 h 30. La compétition proprement dite aura lieu deux heures plus tard, et offrira des particularités, inhabituelles aux règles de la discipline.

En premier lieu, les side-cars tournent à l'envers, c'est-à-dire dans le sens des aiguilles d'une montre. Difficilement contrôlables en raison de la vitesse à laquelle ils roulent (110 à 140 km/h), les side-cars sont

soumis à des sorties de piste très spectaculaires, et pour cette raison, le public ne sera pas admis dans les virages.

Beaucoup de monde est attendu pour cette fête, car c'en est une. Tout est prévu en ce qui concerne la restauration et les rafraîchissements.

Rappelons-le, le Moto-Club Macarien a connu bien des traverses et des déboires avant que cette satisfaction ne lui soit donnée. C'est donc à une exclusivité, non seulement régionale mais nationale, que vont assister tous les amoureux de la moto, et ils sont légion ! D'un rêve vécu au Linden Circuit, en Angleterre, par le président du Moto-Star-Club, est née une réalité bien palpable : Pour la première fois, des side-cars vont s'affronter sur un circuit régional, dans une compétition du plus haut niveau. Ce sont les motocyclistes girondins qui ont la primauté d'un pareil événement.

En dernière minute le comité apprend, avec les réserves d'usage, la présence sur le circuit de Johnny Hallyday, Lino Ventura et Miles Davis. En outre, il sera fait des démonstrations de courses en solo.



(Photo « S.O.F. ».)

Echos de l'A.S.M.

Comme chacun sait, l'équipe fanion est en Première division District, et la 1 B en Deuxième division District, soit une série d'écart seulement. Bonne chose pour l'A.S.M. qui compte trente seniors et permettra un bon étalement des joueurs.

La première aura pour partenaire : Barsac, Baurech, Castets (B), Cérons, Langoiran, Podensac, Quinsac, Sainte-Croix-du-

Mont, Savignac, Toulonne, Verdalis.

La 1 B en Deuxième division aura : Villandraut, Illats, Pujols-sur-Ciron, Rions, Cérons (B), Landiras (B), Le Nizan (B), Toulonne (B), Fargues (B), Saint-Pierre-de-Mons (B), Castets (C).

Au vu des équipes à rencontrer, les déplacements seront courts, mais les rencontres sûrement énergiques, car c'est quand

même le fleur du District, et comme l'A.S.M. certains aspirent à monter ou remonter en série supérieure tant première que 1 B.

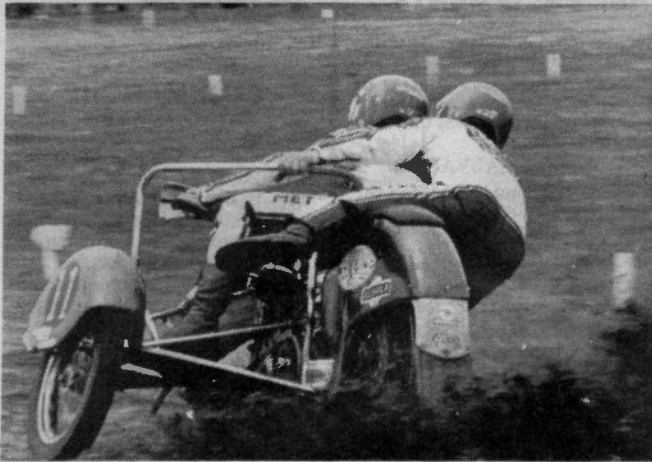
**Tournée du contrôleur
des impôts**

Les contribuables sont prévenus que le contrôleur des impôts se trouvera à la mairie le mardi 31 juillet à partir de 8 h 30 pour procéder à la mise à jour des bases de la taxe d'habitation et de la liste des assujettis à la taxe professionnelle.

Les personnes désirant des renseignements sont priées de se présenter ce jour-là à la mairie.

28/7

Ce soir à 21 h 30 Un grass-track exceptionnel



140 km/h en vitesse de pointe. (Cliché « Sud-Ouest ».)

CE SOIR, samedi 28 juillet, la foule des grands jours sera présente sur le circuit du Moto-Star-Club. La raison en est que pour la première fois en France, une course de side-cars 1 000 cm³ se déroulera, à partir de 21 h 30.

Amateurs comblés

Vingt et un équipages prendront le départ de cette épreuve folle, vingt et un équipages, tous qualifiés pour les championnats d'Europe 1984. Parmi eux, le champion d'Angleterre et le champion d'Allemagne seront présents. Inexistants en France jusqu'à ce jour, les courses présentées vont certainement attirer sur le circuit tout ce que le monde motocycliste compte d'amateurs et de professionnels. Les essais se dérouleront de 17 heures à 19 h 30 et la course de 21 h 30 à 23 h 30. Par ailleurs, seront présentées des démonstrations en solo.

La grande particularité des side-cars est qu'ils tournent à

l'envers, dans le sens des aiguilles d'une montre. En raison de la vitesse (110 à 140 km/h), le public sera interdit dans les virages, les sorties de piste étant monnaie courante, et dangereuse.

Cette manifestation devrait attirer la foule, et il est indéniable que les records d'affluence seront battus ce soir. Les organisateurs ont prévu tout cela et il y aura sur place de quoi se restaurer et se rafraîchir. Tout a été mis sur pied pour que cette course, dont l'autorisation n'a été obtenue qu'après force démarches auprès des administrations et des milieux sportifs, se déroule le mieux possible. Ce samedi, à Saint-Macaire, il va se passer quelque chose.

Rectificatif. — Contrairement à ce qui a été annoncé, Johnny Hallyday ne sera pas présent au départ de la Course internationale de side-cars, aujourd'hui samedi 28 juillet, en nocturne, à Saint-Macaire.

Saint-Macaire 4/9

A.S. MACARIENNE

La saison 1984-85 à l'A.S.M. commence ce lundi 6 août par la réunion du bureau directeur à la Salle du stade, à 20 h 30, et mardi 7 août par le premier galop d'entraînement, à 19 h, au stade, sous la direction du nouvel entraîneur Alain Lespine, déjà licencié au club et connu des Macariens. Nous verrons avec plaisir le retour au club des Upe, Guittenit, Ben Mabrouk, Massicard, Barbé, Lumale et, espérons qu'au fil des entraînements et la fin des vacances une présence de plus en plus importante aux séances de mise en condition des seniors-juniors, si nous voulons des résultats, c'est à ce prix là. D'autre part, il reste peu de licences chez les joueurs. Il serait urgent que ces dernières rentrent au secrétariat pour les dernières formalités.

Comité des Amis du Bas Pian

Nous adressons toutes nos félicitations pour succès scolaires à Nathalie Beaugé, qui a obtenu un C.A.P. de couture, ainsi qu'à sa sœur Sophie pour son certificat d'études.

Saint-Macaire

8/8

Nouvelles paroissiales Bientôt la kermesse

LA KERMESSSE des paroisses de Saint-Macaire, Saint-André-du-Bois, le Plan-sur-Garonne, au profit des bâtiments paroissiaux et des jeunes, a lieu comme tous les ans le premier dimanche de septembre, soit le 2^e cette année 1984. Voici le programme.

11 heures, sur le parvis de l'église, messe de kermesse (si le temps le permet), suivie de l'apéritif et de la vente de pâtisseries.

15 heures, autour de l'église et du prieuré, fête foraine. Nombreuses attractions, avec une centaine d'animateurs venus de Lunel (Hérault) donneront ambiance et gaieté à la journée.

20 heures, repas concert à la salle des fêtes de Saint-Macaire animé par les enfants de Saint-Macaire.

Vu l'importance du groupe d'animateurs de Lunel qui sont d'une part les majorettes championnes du Midi 1983 avec dans leur programme le Bouquet de leurs bâtons illuminés, spectacle féérique; et la batterie-fanfare composée en majorité de jeunes qui, curieusement, peuvent aussi bien jouer en batterie-fanfare qu'en banda ou en concert d'école de musique. Du beau spectacle en perspective.

Le comité de kermesse fait appel au dévouement et aux bonnes volontés. Il a besoin de quelques chambres pour loger en famille quelques jeunes filles et jeunes gens. S'adresser au père curé ou à M^{me} Barbe, rue Carnot.

Saint-Macaire 31/7

Permanence du service départemental de l'architecture

M. Lobera, architecte du Service départemental de l'architecture, se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Saint-Macaire, mercredi 1^{er} août, de 9 h 30 à 12 heures.

Saint-Macaire 3/8

807935

PERDU
CHIENNE BERGER BELGE
2 ans, "TINA"
environs Saint-Macaire
T. 62.34.89. Récompense

Saint-Macaire C/3

La reine d'Autriche au Prieuré

Le souvenir d'une soirée divertissante



Une partie du public.



« La reine mettant en garde ses sujets contre les duels... »

MAIS OUI, ELLE-MÊME, en chair et en os, avec sa cour, ses gentilhommes à l'épée facile et ses gentes dames de La Réole... C'était... voyons... vendredi dernier... dans la cour du cloître... à la nuit tombée.

Générosité

A l'issue de la cérémonie de mariage célébré récemment en l'hôtel de ville, de M. Fabrice Creux avec M^{me} Brigitte Jean, une collecte a été organisée au bénéfice du bureau d'aide sociale.

Que les généreux donateurs acceptent ses sincères remerciements et que les jeunes époux trouvent ici leurs meilleurs souhaits de bonheur.

En entrant, les spectateurs furent un peu déconcertés : en effet, le spectacle ne se passait pas, comme à l'habitude, sur le podium, mais contre le cloître lumineux et le public se trouvait adossé à l'église tout près des acteurs. Curieux... peut-être ! Mais le jeu en valait la chandelle. Dans le cloître éclairé d'une lumière parme, voir un gentilhomme descendre de la fenêtre du premier étage, suivi du regard langoureux de sa belle... et puis assister au gré des caractères jaloux des gentilhommes à quelque duel qui fit plus de rires que de blessés... et ces fantômes jaillissant de l'esprit enivré du valet de Lisardo, le gentilhomme amoureux, Ventre Saint-Gris ! Ce n'était pas habituel, mais cela se mariait bien avec le cadre du Prieuré. Le spec-

tacle fut ce qu'il s'était promis d'être : un divertissement pour tous, pas de grands discours, mais une pièce toute simple, roman d'amour, d'humour, de gags et d'épée.

Le public, très varié dans les âges, prouva son intérêt par ses rires, sourires et applaudissements. Le spectacle le méritait bien. Les acteurs, tous amateurs, avaient monté ce spectacle en trois semaines sous la houlette de responsables du ministère du temps libre. Soulignons que l'un d'eux, responsable régional théâtre est déjà connu de Saint-Macaire, pour son art de « conteur-acteur », puisqu'il s'agit de Jacques Deberne, compagnon de



« Ah ma belle... vos doux yeux... »

(Photos « Sud-Ouest ».)

route de Jane Beneto lors de la soirée du Prieuré en mai dernier (« Chansons-poésies »).

Ces acteurs d'un jour, ces baladins de l'été sont repartis dans leur région. Mais ils auront laissé

le souvenir d'une soirée divertissante et agréable, car elle fut simple et sans prétention, pour le plaisir de tous, ce que recherchait l'Association du Prieuré, organisatrice de cette soirée.

11/8

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DU PAYS DE SAINT-MACAIRE

APPEL DE CANDIDATURES POUR APPEL D'OFFRES RESTREINT

Objet : le syndicat intercommunal d'Etudes et d'Aménagement du Pays de Saint-Macaire lance un appel à candidature pour la réalisation de la "Maison de Pays".

Il s'agit d'un chantier servant de support à une formation professionnelle et qui comporte deux volets :

- 1) la réalisation des travaux nécessaires à la restauration et à l'aménagement de l'immeuble "Maison de Pays"
- 2) la formation d'autres entreprises artisanales locales à partir des travaux réalisés sur l'immeuble (sur certains lots seulement). Seront retenues pour ces lots les candidatures des entreprises qui pourront offrir du personnel hautement qualifié pour l'encadrement et la formation.

Répartition en lots :

Lot n° 1 : GROS-ŒUVRE - MAÇONNERIE - TAILLE DE PIERRE

Lot n° 2 : CHARPENTE BOIS

Lot n° 3 : COUVERTURE - ZINGUERIE

Lot n° 4 : MENUISERIE BOIS - SERRURERIE

Lot n° 5 : PLATRERIE

Lot n° 6 : PLOMBERIE - SANITAIRE

Lot n° 7 : CHAUFFAGE

Lot n° 8 : ELECTRICITE

Lot n° 9 : PEINTURE - VITRERIE

Lot n° 10 : VITRAUX

Lot n° 11 : CARRELAGES

Lot n° 12 : REVETEMENTS SOUPLES

Lot n° 13 : MOBILIER

L'encadrement de la formation par les entreprises concerne uniquement les lots 1 - 2 - 3 - 4 - 11.

Déails d'exécution : le chantier ouvrira le 15 OCTOBRE et doit être livré le 1^{er} MARS.

Modalités d'envoi des candidatures : le dossier de candidatures devra être adressé sous pli recommandé à M. Jean LAFOURCADE, président du Syndicat intercommunal d'Etudes et d'Aménagement du Pays de Saint-Macaire, 33490 SAINT-MACAIRE, ou déposé contre décharge à la mairie, avant le 30 août 1984, à 17 heures.

Composition du dossier de candidature :

— une déclaration de l'entreprise indiquant l'intention de soumissionner et le lot concerné

— les références de l'entreprise pour des travaux analogues (qualification O.P.Q.C.B. ou tous autres certificats délivrés par des hommes de l'art).

Renseignements complémentaires : s'adresser au maître-d'œuvre de l'opération, Catherine CASTAGNET, architecte DPLG, 60, cours Aristide-Briand, 33000 BORDEAUX, tél. (56) 91.15.12, ou (56) 82.93.04.

Date d'envoi de l'insertion le 6 août 1984.

Football à l'A.S.M.

Le Football Macarien reprend ses droits, aussi, il est à noter que les entraînements pour tous, les seniors et juniors se déroulent tous les mardi et jeudi, à partir de 19 h 30 précises. Chaque joueur licencié est donc invité à se rendre au stade afin de retrouver non seulement ses camarades, mais aussi une condition physique indispensable le dimanche.

En cas d'impossibilité, prévenir l'entraîneur M. Lespine, tél. 62.34.40.

15/8

Saint-Macaire

Entraînement à l'A.S. Macarienne

Le football macarien reprend ses droits, aussi il est à noter que l'entraînement pour les seniors et juniors se déroule tous les mardis et jeudis, à partir de 19 h 15 précise. Tout joueur licencié est donc invité à se rendre au stade, afin de retrouver non seulement ses camarades mais aussi une condition physique indispensable le dimanche.

Premier match : 1 A, 1 B juniors au stade à 14 heures, le 19 août 1984, l'école de football reprendra ses activités le mercredi 28 août, à 17 heures, pour les minimes et cadets.

Quant aux pupilles et poussins ainsi que débutants ils pourront rejoindre leurs aînés à partir du 5 septembre, à 17 heures.

En cas d'empêchement, prévenir M. Alain Lespine, tél. 62.34.40.

Le 15 août dans la paroisse

Le jour du 15 août et la veille (15 août anticipé) les messes seront célébrées aux heures et lieux habituels dans la paroisse de Saint-Macaire, Saint-André-du-Bois et le Plan-sur-Garonne.

Toutefois, comme maintenant depuis plusieurs années, la grand-messe solennelle du jour du 15 août, à 11 heures, au Saint-Sauver de Saint-Macaire, sera précédée vers 10 h 50 du chant des litanies, à la Sainte-Vierge; la messe royale de Dumont sera chantée ainsi que des cantiques d'autrefois en français et en latin.

Au Roseau Macarien

La Société organise sa dernière sortie-concours à Saint-Sever le dimanche 19 août.

Départ place de l'Horloge, à 6 heures précises. Deux concours étant prévus dans la journée.

Premier concours le matin à 8 heures, organisé par la Société de Saint-Sever.

Deuxième concours réservé aux sociétaires du Roseau Macarien l'après-midi, à 15 heures.

Les pêcheurs voulant participer aux concours sont priés de se faire inscrire avant le jeudi 16 août, chez M. Claude Faure, rue de l'Eglise.

Association des propriétaires et chasseurs

La Société de chasse de Saint-Macaire informe tous les chasseurs que la carte de repeuplement au prix de 110 francs et les assurances seront à leur disposition auprès de M. Jean Guiraudon, au café de l'Eldorado, tous les samedis, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures. De plus, elle informe qu'il y aura une réunion générale dans une salle de la mairie le samedi 17, à 21 heures. Ordre du jour : achat et lâcher de gibier, date d'ouverture, réciprocité, questions diverses.

17/8

Saint-Macaire

Association des propriétaires et chasseurs de Saint-Macaire

Une réunion générale aura lieu dans une salle de la mairie le samedi 17 août, à 21 heures.

Ordre du jour : Achat et lâcher de gibier, date d'ouverture; réciprocité; questions diverses.

Tilleuls

Les arbres abattus seront remplacés

Le 15 juillet, vers 23 heures, chutait un tilleul miné par la pourriture. Tout contre, dormaient paisiblement dans une caravane deux touristes. Par chance, le tilleul s'abattait du côté opposé, sur l'ancienne R.N. 113 dégagée à cet instant de tout véhicule. Tout cela se passait juste en face de la mairie.

Ce n'était certes pas la première fois qu'un tel incident se produisait mais, pour cette occasion, l'intégrité de personnes avait été clairement mise en jeu. Aussi les élus municipaux responsables de la voirie, s'informaient-ils aussitôt pour connaître le degré de responsabilité de la commune dans une telle circonstance. La jurisprudence des arrêts du Conseil d'Etat établit la pleine responsabilité civile de la commune dès lors qu'un signe extérieur permettait au préalable de percevoir le mauvais état de l'arbre incriminé.

Sur cette base, le maire a chargé les élus concernés de repérer les tilleuls présentant des symptômes évidents de dégradation et donc d'incertitude sur leur stabilité : ces derniers ont été marqués d'une croix blanche.

Puis, à partir du 23 juillet, les employés communaux ont entrepris l'abattage des sujets douteux, mettant à profit le délai subsistant avant les congés de l'été. L'opération, étalée sur une semaine, affecta les allées des Tilleuls d'une part, la place de l'Eglise d'autre part : restent les allées et la place Tourny.

Surprise et inquiétude

Mais, dès le 23 juillet, les Macariens exprimaient leur surprise et leur inquiétude : la commune avait-elle décrété une « Saint-Barthélémy » des tilleuls (cf. Croix-Blanche) ? Après tout, commentaient les anciens, il y a quelques lunes que ces tilleuls étaient rongés de l'intérieur : un

sursis n'était-il pas concevable ? Certains conseillers se faisaient l'écho de cet émoi lors de la réunion du Conseil municipal du 30 juillet, signalant le caractère inopportun de la période choisie.

Le maire précisait alors que, bien entendu, tous les arbres abattus seraient désouchés puis replantés en tilleuls argentés et ce avant l'hiver. Les spécialistes, ajoutait-il, attribuaient la responsabilité du minage interne des arbres aux larves de lucanes : ces dernières rongent le cœur du tronc du bas vers le haut, de sorte que le tilleul peut être menacé dans sa stabilité, même s'il subsiste un feuillage abondant. Enfin, concluait-il, les arbres ne sont pas éternels et beaucoup de tilleuls en sont parvenus à une retraite bien méritée.

Toutefois, le maire reconnaissait avoir commis l'erreur de ne pas avoir informé au préalable la population et prenait l'engagement de procéder à une explication publique avant que ne soit entamée, fin octobre, la même opération sur Tourny.

Vue de l'extérieur, l'affaire se solde par deux conclusions. Les Macariens portent réellement de l'intérêt pour les transformations de leur cadre de vie et c'est heureux, mais ils en restent peut-être à une définition par trop sentimentale. Leur municipalité a démontré son attention aux problèmes de sécurité publique mais, sans doute, sa conception de l'efficacité ne peut faire l'économie d'un exposé des motifs.

Affaire à suivre...



Gros plans sur le minage interne des troncs extérieurs. (Photo

Vingt et une années de fidélité à la commune

22/8

En effet, c'est en 1963 que sont venus séjourner pour la première fois à Saint-Macaire des estivants singuliers, depuis revenus chaque année durant les mois de juillet et août.

Les Macariens les ont d'abord appelé les « bérets jaunes » parce qu'en 1963 et 1964, ils campèrent aux Grottes et avaient choisi ce signe de reconnaissance. Puis, mieux informés, les Macariens ont retenu de leurs achats auprès des commerçants du cru leurs choix de nourriture et le patronyme a fait fortune : il s'agit des « végétariens ».

Depuis 1965, ils occupent une partie de l'ancienne école du Sacré-Cœur, sur la place du Mercadiou, bâtiment plus ou moins communal et dans tous les cas fort vétuste. Chaque année, les employés municipaux leur prêtent main forte pour procéder à leur installation. La plupart d'entre eux logent chez l'habitant ou dans les hôtels locaux. Désormais, les « végétariens » font partie du paysage macarien et des liens solides et fructueux se sont tissés avec la population locale.

C'est pourquoi la municipalité a pris l'initiative d'inviter le samedi 11 août à la mairie le groupe actuellement en séjour pour lui apporter officiellement le salut amical des Macariens autour d'un

rafraîchissement de circonstance.

M. Le Norcy, responsable pour l'Ouest et le Sud-Ouest de la France a pu ainsi rappeler que les retraites spirituelles à Saint-Macaire relèvent d'une école de pensée philosophique créée en 1965 l'essentialisme, dont les principes ont été définis par Sundari. Précepte de base : « Refais-toi toi-même et le monde changera. » Nous sommes fort loin d'une secte religieuse ou autres rites initiatiques. D'ailleurs étaient présents à la mairie aussi bien un musulman égyptien que des chrétiens allemands.

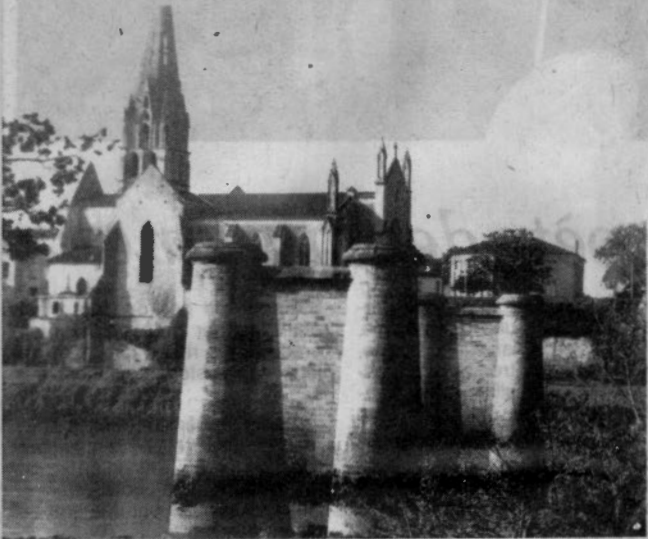
Le maire et les adjoints présents évoquent bien sûr d'autres considérations plus matérielles, notamment la recherche d'un lieu de réunion plus confortable que le sacré-cœur, ce qui devrait pouvoir se réaliser en 1985.

Donc, à l'intention des élèves de l'école de l'essentialisme, à l'année prochaine !

Permis de chasser

Les services de la mairie tiennent à informer les chasseurs qu'ils sont à leur disposition pour la délivrance des permis de chasser pour la saison 1984-1985, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Oui à la passerelle



1971 : les piles devant être réutilisées de l'ancien pont.

LA RUMEUR persiste : le Conseil municipal de Saint-Macaire, guidé en cela par son maire, serait opposé au projet de passerelle piétons-cycles sur la Garonne.

Pourtant, dès le 8 avril 1983, le nouveau Conseil municipal avait adopté à l'unanimité le principe d'une participation au financement de ladite passerelle, sur la base d'une prise en charge à 85 % par l'Etat. Restait simplement à définir le montant exact de la participation de l'assemblée départementale, 5 à 7,5 % pour connaître la hauteur d'intervention des communes de Langon et Saint-Macaire. Tout cela était mis au point par le conseiller général du canton, Jean Lafourcade, initiateur du projet.

Le dossier technique détaillé était alors constitué par les services compétents de la D.D.E., notamment après expertise des piles devant être réutilisées de l'ancien pont. Ce dernier était présenté aux élus concernés, à la subdivision de Langon le 17 février 1984 : l'évaluation des travaux passait alors de 3 500 000 à 8 100 000 F, en raison essentiellement des contraintes d'élargissement du tablier résultant de l'examen des piles et de considérations esthétiques.

Devant un tel surcoût, dans sa séance du 23 février, le Conseil municipal décidait de réserver sa décision définitive à une explica-

tion détaillée de la D.D.E. et de rechercher éventuellement une participation des autres communes du canton.

Le 26 juin dernier, M. Besancon, ingénieur divisionnaire de la D.D.E., venait exposer en mairie de Saint-Macaire les motifs du surcoût : actualisation nécessaire de la première évaluation de 1980, soit + 49 %, élargissement du tablier de 3 m à 6,38 m, prise en compte des problèmes de tenue au vent, choix d'une solution « tout métal ». Mais il ajoutait que l'adoption de variantes béton et les conditions actuelles de la concurrence entre entreprises, devraient abaisser de manière significative l'évaluation annoncée. Ces éclaircissements satisfaisaient pleinement les élus.

Dans tous les cas, la délibération de la commune de Saint-Macaire du 8 avril n'avait pas été retirée : par conséquent, l'instruction du dossier suit toujours son cheminement normal au sein du ministère des transports, puis du ministère de l'urbanisme et du logement.

En fait, la volonté de la commune de Saint-Macaire de comprendre les mobiles de gonflement de l'enveloppe des travaux a été abusivement assimilée dans certains esprits mal informés à une réticence sur la nature même du projet, ce qui appelait la présente mise au point.

Arrêté municipal réglementant l'utilisation du dépôt de remblais de l'ancien canal

L'utilisation du dépôt est réservée aux résidents de Saint-Macaire. Les remblais et gravois doivent provenir de biens foncier ou immobiliers situés sur le seul territoire communal.

L'ouverture du dépôt sera effectuée par un employé communal, seul dépositaire de la clé, qui s'assurera de la conformité des apports. Tout utilisateur correspondant à la définition de l'article 3, devra prévenir le secrétariat de mairie 24 heures à l'avance de sa venue.

Chaque premier jeudi du mois, le S.I.C.T.O.M., effectue le ramassage des déchets non recueillis lors de la collecte des ordures ménagères ou des verres.

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat de mairie, il sera possible à tout demandeur correspondant à la définition de l'article 3, de la mise à disposition d'un véhicule communal pour stockage de gravois ou remblais. Le véhicule sera conduit sur les lieux et évacué par un employé communal. Dans ce cas, le demandeur devra prévenir le secrétariat de mairie au moins 24 heures à l'avance.

Considérant d'une part les prestations déjà fournies par le S.I.C.T.O.M. du Langonnais en ce qui concerne l'enlèvement des ordures ménagères; considérant d'autre part qu'un enlèvement supplémentaire de gros déchets, vieilles ferrailles, débris de jardin mis en place une fois par mois pour l'ensemble des administrés apporte d'appréciables services; considérant enfin que malgré toutes ces dispositions il convient pour des besoins très spécifiques intéressant en particulier les arti-

sans locaux du bâtiment de réglementer l'utilisation de l'ancienne décharge dite du canal.

L'ancien canal, autrefois utilisé comme décharge, devient un dépôt de remblais et seulement cela.

Le dépôt est exclusivement réservé aux déchets inertes, solides et incombustibles, c'est-à-dire gravois et remblais. Sont exclus en particulier les textiles, les cartons, les pneumatiques, les huiles de vidange, les ferrailles, les bois, les matières plastiques, les déchets de jardin et les ordures ménagères.

Débuts prometteurs de l'A.S.M.

Ce dimanche 19 août, c'est sous un soleil de plomb et sur une pelouse en parfait état que l'A.S.M. recevait pour ses débuts, en amical, Houilles, du Lot-et-Garonne. Les deux clubs alignaient une vingtaine de garçons en trois mi-temps de quarante-cinq minutes, et malgré l'absence de beaucoup d'éléments majeurs, les présents effectuaient de beaux mouvements, prouvant la qualité des effectifs et laissant augurer de beaux matches à venir.

Les deux formations à la recherche de leurs équipes types, se son livrées à fond malgré la canicule. Coté Macarien où l'on notait chez certains un manque d'entraînement, et chez les juniors un peu d'appréhension, il est agréable de constater cette fougue, cette envie de jouer cette joie de se retrouver tous en copains. L'entraîneur peut être optimiste, il aura des camarades sur qui compter. Le prochain match se déroulera à Bazas, mais une seule équipe car notre sympathique équipier premier Patou et de nos fidèles supporters Fifi et Gilèle seront de noces. Ils marient Catherine, sœur et fille et quelques joueurs sont de la fête. Félicitations de l'A.S.M., ce qui fait que nous manqueront d'éléments face à Bazas, club descendant de Promotion d'honneur, mais comme l'A.S.M., pour la Promotion de ligue, désirant y réintégrer sa place, belle rencontre en vue quand même.

Ajoutons à ceci la réception d'après match offert par l'A.S.M. à nos valeureux adversaires, et si le score de 2 à 1 était en faveur de l'A.S.M., sur le terrain, on pouvait noter une belle égalité. Autour du verre de l'amitié, où l'ambiance était reine, avec au moins soixante participants.

Communiqué de la mairie

M. le Maire informe la population que la permanence qu'il devait assurer samedi 25 août de 10 heures à 12 heures est reportée au samedi 1^{er} septembre mêmes heures et lieu.

Le calendrier de l'A.S. Macarienne

L'A.S.M. se retrouve cette saison 84-85 dans l'élite du District pour son équipe fanion, et pour sa réserve en Deuxième division District, ce qui représente un faible écart des deux formations. Heureusement les vingt-huit licenciés seniors sont d'un niveau plus que raisonnable. Aussi est-il permis d'espérer pour la première de réintégrer la Promotion de Ligue, et pourquopoi pas un cran de plus pour la 1^e B, d'autant plus que certains juniors ont les dents longues et peuvent postuler des postes chez les seniors. Voici donc le programme des rencontres :

Aller 16-9-84, retour 27-1-85 : A.S.M.-Castets B.

Aller 23-9-84, retour 3-2-85 : Langoiran-A.S.M.

Aller 30-9-84, retour 17-2-85 : A.S.M.-Savignac.

Aller 14-10-84, retour 24-2-85 : Sainte-Croix-A.S.M.

Aller 21-10-84, retour 17-3-85 : A.S.M.-Baurech.

Aller 4-11-84, retour 24-3-85 : Cérons-A.S.M.

Aller 18-11-84, retour 31-3-85 : A.S.M.-Podensac.

Aller 25-11-84, retour 21-4-85 : Barsac-A.S.M.

Aller 9-12-84, retour 28-4-85 : A.S.M.-Quinsac.

Aller 16-12-84, retour 5-5-85 : Verdélais-A.S.M.

Aller 6-1-85, retour 12-5-85 : A.S.M.-Toulonne.

Et pour la 1^{re} B exactement les mêmes dates et dans l'ordre suivant :

Saint-Pierre-de-Mons (B) - A.S.M. (B); A.S.M. (B) - Castets (C); Cérons (B) - A.S.M. (B);

A.S.M. (B) - Villandraut; Rions-A.S.M. (B); Landiras (B) - A.S.M. (B); A.S.M. (B) - Le Nizan (B); Fargues (B) - A.S.M. (B); A.S.M. (B) - Illats; A.S.M. (B) - Pujols; Toulonne (B) - A.S.M. (B).

Ajoutons à cela le 2 septembre à 15 heures, qu'en Coupe de France, l'A.S.M. reçoit les Pyrénées d'Aquitaine, club inconnu dans la région, match test pour notre formation.

Pour cette saison 84-85 le club est relativement bien pourvu avec 28 seniors, 16 juniors, mais 9 ca-

dets seulement, phénomène déjà connu la saison passée, handicap difficile à surmonter dans cette catégorie depuis longtemps déjà. Aussi l'A.S.M. fait appel aux jeunes de cette catégorie spécialement.

Les intéressés sont priés de s'adresser à M. Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53. Par contre il y aura deux équipes minimes, deux équipes pupilles à sept, une équipe poussins et pas mal de débutants.

Le bureau de l'A.S. Macarienne espère que les Macariens, voisins, amis, supporters, sympathisants réserveront un bon accueil aux bénévoles du club qui passeront présenter les cartes de membres honoraires. Car c'est par cette rentrée financière que le club pourra équiper et faire évoluer les 125 licenciés du club et continuer à former des jeunes. Il en est déjà récompensé puisque trois des siens sont retenus par le District pour participer en Italie à Sestri-Genes aux échanges sportifs internationaux franco-italiens. De même, dans la saison 83-84, il y a eu quand même huit sélectionnés dans différentes catégories, et un finaliste du jeu Adidas (pupilles). Il a également cinq éducateurs brevetés bénévoles, et qu'en plus des arbitres du club il possède un jeune candidat de 17 ans. Ainsi et aussi, le plus grand nombre d'amateurs du ballon rond est invité à venir suivre la marche du club.

Club de l'amitié

Par suite de travaux effectués dans la salle des fêtes, le club change d'adresse. Le maire a décidé, avec l'assentiment de M. Lorriot, d'offrir au club une salle de classe de l'école communale pour les réunions hebdomadaires. Seul petit changement aux habitudes, le jour sera le mercredi à 14 h 30.

Les avantages évidents de confort, chauffage et... entretient, n'échapperont à personne, principalement aux plus dévoués d'entre-vous. Bonne rentrée à tous, mercredi 29 août.

Kermesse paroissiale

C'EST bien le dimanche 2 septembre que se déroulera la traditionnelle kermesse paroissiale, sur le parvis et autour de l'église Saint-Sauveur de Saint-Macaire, des paroisses de Saint-André-du-Bois, Plan-sur-Garonne et Saint-Macaire.

Animation relevée et active si l'on en juge. Venue à partir de samedi après-midi 1^{er} septembre de quatre-vingt-dix participants : majorettes, batterie-fanfare, Ecole de musique. En fin de journée, passe-rues puis concert sur la place, suivi d'une réception à la mairie. Ce groupe nous vient tout droit de Lunel, dans l'Hérault, et est sorti pour son ensemble champion du Midi 1983. Le dimanche-verra, si le temps le permet, à 11 heures, en plein air, une messe chantée avec l'« Ave Maria » de Schubert, accompagné par l'Ecole de musique, suivie d'un apéritif-concert sous les til-

leuls, avec vente de pâtisseries, épicerie et lingerie.

Un repas, à 12 h 30, en commun, est prévu au même endroit. L'après-midi verra le déroulement habituel de la kermesse, entrecoupé de démonstrations et animations de ce groupe d'amateurs. Sauf imprévu, la soirée à la salle des fêtes verra l'évolution des enfants de Saint-Macaire en plusieurs sketches et danses.

Le comité de kermesse fait un appel pressant aux bonnes volontés pour venir aider aux travaux d'organisation car ce groupe du Midi est logé et nourri, et cela fait beaucoup de monde. Les stands devant être en place le 30 août, il faudra du monde pour mettre tout le matériel en place.

Macariens, réservez pour aider quelques jours du 27 au 30 août et samedi soir 1^{er} septembre et dimanche 2 pour venir assister et participer à la kermesse paroissiale.

870493

ASSURANCE CHASSE avec chien 65^f
P. et Ph. MOTHES, agents A.G.F.
 CORRESPONDANTE :
M^{me} Raoul TACH à SAINT-MACAIRE

Réunion de l'A.S. Macarienne

La réunion du bureau directeur de l'A.S.M. se fera le mardi 28 août, à 21 heures, dans la salle du stade.

Mercredi, à 20 heures, notre équipe fanion, pour sa mise au point, recevra sur le terrain annexe la formation première de Sauveterre. Espérons que les vacanciers seront tous rentrés et que cette revue d'effectif sera aussi prometteuse que les autres.

Dimanche 2 septembre, premier tour de Coupe de France sur notre stade où nous accueillerons un club bordelais, les Pyrénées d'Aquitaine, inconnu des nôtres. Espérons que les amateurs de ballon rond seront nombreux autour du stade. Rappelons qu'en Coupe de France ou d'Aquitaine toutes les entrées sont payantes.

Conseil municipal

Transfert du bureau de vote à la salle des fêtes

COMPTE RENDU du Conseil municipal du 26 juin 1984 :

— Pour des motifs d'accessibilité et de commodité (entre autres pour les personnes âgées) le déplacement du bureau de vote jusqu'à ce jour dans la mairie est proposé par la commission n° 2 dans la salle des fêtes en cours de rénovation. Le mois de mars 1985 est fixé pour la première utilisation.

— L'achat d'une deuxième machine à écrire en remplacement d'une machine très ancienne est proposé au C.M. Le même fournisseur que la précédente fait une proposition promotionnelle pour la somme de 6 400 francs hors taxes.

— Deux employés communaux étant indispensables pour cause de maladie et accident du travail, la commission propose le recrutement à titre temporaire d'un employé. Le maire explique que le choix de la commission s'est porté sur M. Das Dorres pour les motifs suivants : réputation de compétence et de sérieux dans le travail — cas social probant et indiscutable — autres motifs qui ne peuvent permettre la titularisation.

M. Lagahuzère aurait préféré que le choix de la commission se porte sur un macarien de souche. Après discussion et vote l'embauchage est adopté par douze voix et une abstention.

— Manifestations sportives organisées par le Moto-Start-Club Macarien. Il y aurait en 1984 trois courses prévues. L'exonération de la taxe sur les spectacles est discutée et adoptée par neuf voix et quatre abstentions.

— Transfert du lieu de réunion du club du troisième âge. En raison des travaux importants entrepris dans la salle des fêtes, et de la disponibilité d'une salle de classe au primaire il a été proposé à la présidente M^{me} Darzacq et à l'ensemble des adhérents un transfert du lieu de réunion. Le club du troisième âge est favorable à ce transfert qui impose le décalage des réunions du mardi au mercredi.

— Tirage au sort des jurés d'assise. Ont été désignés : M^{me} Gisèle Bouey, M. Jean-Pierre Dufau et M. André Lachabrouilli.

— Une convention d'assistance pour étude de faisabilité serait passée avec la Chambre des métiers de la Gironde pour le projet de réalisation d'un atelier d'accueil sur le terrain dit de la gare. Principe adopté à l'unanimité.

M. Pallissard demande au Conseil municipal de se prononcer sur quatre demandes d'intention d'allouer.

— D.I.A. présentée par M. et M^{me} Dumas, parcelle A 556 de 90 mètres carrés, vendue 130 000 francs.

— D.I.A. présentée par M. Icard, parcelle A 237 de 165 mètres carrés, vendue 70 000 francs.

— D.I.A. présentée par M^{me} David, parcelle A 899 de 105 mètres carrés, vendue 3 000 francs.

— D.I.A. présentée par M^{me} Perez, parcelle A 196 de 1 050 mètres carrés, vendue 46 800 francs.

Pour les quatre D.I.A. le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour « abandon du droit de préemption ».

— Terrain de camping. Explication et commentaires sur les travaux d'étude et d'avant-projet déjà réalisés. Une étude plus poussée va être réalisée et un dossier de demande de subvention est prévu à cet usage. La commission demande au Conseil municipal de se prononcer. Pour dossier de demande adopté à l'unanimité.

— Salle des fêtes. Les différents lots adjudicés sont :

Chauffage-ventilation, entreprise Cosson-Simonnet, 136 758,76 F; électricité, entreprise Géraux, 117 867,05 F; plafonds suspendus, entreprise SCAM, 74 834,18 F; maçonnerie, entreprise Inomas, 19 693,06 F; charpente-couverture, entreprise Lepine, 27 450,39 F; menuiserie, entreprise SCAM, 62 380,66 F.

L'arrêté de subvention par le Conseil général a été signé pour un montant de 200 000 francs. Le dossier de demande d'emprunt est en cours.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer les marchés correspondants :

— Le maire estime nécessaire de confier la vérification de sécurité générale à un organisme agréé. En l'occurrence l'APAVE à Artigues semble fort compétente et propose un contrat pour le montant T.T.C. de 10 674 francs. Demande est faite au Conseil municipal de se prononcer pour accord. Adopté à l'unanimité.

— Le lot de travaux peinture serait attribué à l'entreprise Cabannes sur la base de 75 377,91 F (valeur juillet 84). Cependant pour le moment l'exécution est différée et le devis sera donc actualisé au moment des travaux suivant indice en cours. Demande est faite au Conseil municipal pour se prononcer sur le choix de l'entreprise de peinture désignée et sur le principe de l'actualisation du devis.

— Les suppléments des coûts par rapport au budget prévisionnel retenu pour la rénovation de la salle des fêtes (400 000 francs) seront inscrits au budget supplémentaire.

— Réfection du réseau eau, place Châteaudun. Le personnel communal ne pouvant se charger des travaux de génie civil un devis a été demandé à deux entreprises. Compte tenu des réponses obtenues proposition est faite de confier l'ensemble des travaux à la SOGEDO.

Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité pour confier les travaux à SOGEDO.

— Abattage des Tilleuls : certains arbres sont en très mauvais état et présentent un danger réel pour la population. Un exemple précis : le 15 juillet dans la nuit un tilleul s'abattait à côté d'une caravane occupée par des touristes. L'incident aurait pu se transformer en accident très grave dont la responsabilité incombait totalement à la commune, car l'état apparent des arbres laissait présager le danger. Prenant en compte ce fait, le maire a donc chargé immédiatement deux adjoints de repérer les arbres dangereux et de procéder à leur abattage. Ce travail effectué place de l'Eglise et allées des Tilleuls se prolongera cet hiver place Tourny. Les arbres abattus seront désouchés et remplacés dès cet hiver.

— M. Lagahuzère estime une grave erreur de n'avoir pas averti la population du projet d'abattage et d'avoir pris la décision en commission seulement.

— M^{me} Darroussat souhaite une information claire et rapide dans la presse pour rassurer la population et confirmer le remplacement des arbres abattus.

Le maire confirme qu'un article va paraître dans le quotidien régional et que les arbres place Tourny ne seront abattus que cet hiver (ceux qui présentent un danger).

Questions diverses :

M. Cadi souhaite l'aménagement d'un abribus au quartier du Moulin avant cet hiver. M. Billa et Fallissard précisent que déjà depuis un an cette implantation est une des préoccupations de la commission compétente mais qu'elle nécessite l'acquisition d'une parcelle de terrain sur laquelle l'abribus pourrait être implanté. Dans ce sens, des négociations sont en cours.

M. Sudery renouvelle sa demande de réfection ou de révision de tous les caniveaux de la ville. Demande qu'une décision soit prise pour utiliser le personnel municipal au nettoyage des rues, des places et surtout des caniveaux au moins une fois par semaine. Souhaite l'intervention des services compétents pour interdire définitivement le déversement des fosses septiques ou des résidus de broyeurs de water-closet dans les caniveaux ouverts ou dans les égouts.

M. Fallissard répond que le problème de balayage systématique des caniveaux est une préoccupation constante des responsables qui se heurtent aux difficultés suivantes :

1. Vétusté de nombreux caniveaux pour lesquels une réfection légère est insuffisante;
2. Difficulté de programmer des tâches répétitives compte tenu de la disparité des travaux et des imprévus dans l'emploi du temps du personnel d'entretien.

Saint-Macaire

A.S. Macarionne

La commission technique des jeunes de l'A.S.M. informe les cadets et minimes que la reprise des entraînements aura lieu le mercredi 29 août, à 16 h 30, au stade.

Société de chasse

Réunion générale vendredi 31 août, pour tous ses adhérents et propriétaires, à 21 heures, à la mairie.

Ordre du jour : dates et heures des lâchers de gibier; renouvellement du bureau.

Permanence de l'armée de l'air

Jeunes gens et jeunes filles, si vous êtes intéressés par les carrières qu'offre l'armée de l'air, vous pouvez obtenir tous les renseignements utiles en vous présentant à la mairie de Langon, allée Jean-Jaurès, où un représentant du bureau de l'armée de l'air information assurera une permanence le jeudi 6 septembre 1984, de 9 h 30 à 11 h 45.

Kermesse paroissiale : Une préparation en bonne voie

C'EST AVEC PLAISIR que le comité de kermesse accueillera les bénévoles ayant répondu présent à l'appel lancé dans ces colonnes lundi 27 août. Le tout s'annonce sous de bons auspices. La collecte dans Saint-André et au Plan est en bonne voie, les publicités terminées, l'impression des programmes terminée, la collecte des vins en cours.

Merci à tous ces généreux donateurs qui permettront de hausser la qualité de cette œuvre car les revenus issus de cette journée sont destinés — ne l'oublions pas — à subventionner les animations des jeunes, tant au foyer qu'en stage à la montagne pour

les grands, que pour les voyages à la neige pour les catéchismes, à aider aux différentes œuvres ou aides aux gens en peine des paroisses, à l'amélioration des locaux et l'entretien du patrimoine, cure et château de Tardes. Il reste encore un gros morceau, la tour, en mauvais état.

Voici une photo de chacun des groupes qui viendront animer cette belle journée et qui se produiront le samedi soir en passerues puis en concert sur la place, avec réception à la mairie, mais aussi toute la journée du dimanche en intermède des jeux et ventes.



La batterie-fantare de Lunel Le Réveil des Pascalunes.

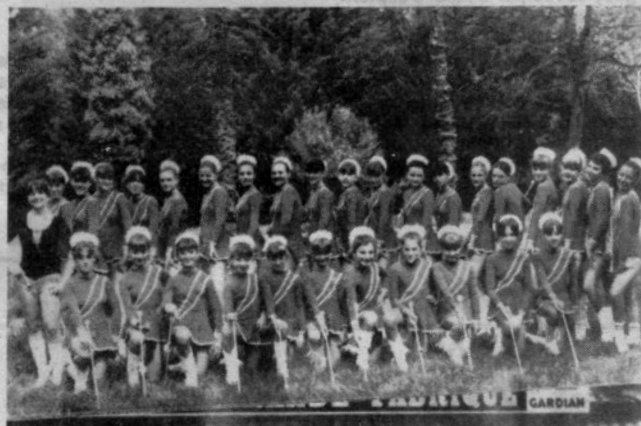
Permanence du Service départemental de l'architecture

L'architecte adjoint de l'architecte des bâtiments de France, M. Lobera, se tiendra à la disposition du public ce mercredi 29 août, de 9 h 30 à 12 heures, à la mairie.

Société de chasse

Vendredi 31 août, réunion générale de tous les adhérents et propriétaires de la société de chasse, à 21 heures, à la mairie. Ordre du jour : dates et heures des lâchers de gibier; renouvellement du bureau.

Présence indispensable de tous pour le bon déroulement du renouvellement de bureau et des décisions à prendre.



Les majorettes de Saint-Ger'ès-des-Mourgues, championnes du Midi 1983.

Le Moto-Start-Club Macarien à l'honneur

Après sa réussite du 22 avril avec son Grass-track international et sa nocturne du 28 juillet avec la toute première course en France en 1 000 cm³ en side-cars internationaux, le Moto-Start-Club Macarien vient de voir deux de ses membres être élus à la Ligue de Guyenne de grass-track.

Tout d'abord, le président du Moto-Start, Serge Tauzin, très connu par sa compétence et son dévouement, est élu le 18 août, à Langon, par l'assemblée générale de la Ligue de Guyenne comprenant cinq départements et représentant quatre mille membres, président de la commission de grass-track à la commission de discipline, et vice-président de la Ligue de Guyenne englobant toutes les disciplines sportives de motos.

Belle récompense et reconnaissance, monsieur Tauzin, qui êtes tous les jours, dimanches compris, à aider, guider, conseiller les clubs organisateurs de ces courses, et qui plus est, directeur de course depuis sept ans.

Autre honorable du club, trésorier du club au rôle plus obscur, mais ô combien efficace et dévoué : Jean-Pierre Baradat. Enfant du pays aimant ses couleurs et son club, est, lui, élu vice-président de la commission de grass-track et membre de la commission sportive et directeur de course aussi depuis cinq ans. Belle consécration messieurs après avoir tant peiné avec vos dévoués collaborateurs pour enfin porter haut et fort le renom de Saint-Macaire et avoir tant souffert pour faire vivre le moto-club avec de dures années de départ et tous les aléas que vous avez subis. Aussi, souhaitons, après ces quatre réussites, une apothéose le 7 octobre, avec un plateau exceptionnel dont les cinq finalistes au championnat du monde 1984. Espérons que le public sera conscient de la valeur de cette équipe dirigeante qui s'active déjà à améliorer et agrandir l'emplacement naturel des spectateurs. La journée sera placée sous le patronage de la Maison Ricard qui offrira l'apéritif d'honneur à l'issue de la compétition, autre patronage M. Bernard Conte (assurances).

Association des propriétaires et chasseurs

La société de chasse de Saint-Macaire rappelle à tous les chasseurs que M. Jean Guiraudon se tient à leur disposition tous les samedis, au café Eldorado, pour la vente de cartes de repeuplement et d'assurance, dont la ristourne est au bénéfice de la caisse de l'association. En outre, elle rappelle que le vendredi 31 août, aura lieu l'assemblée générale avec renouvellement du bureau. La présence de tous les chasseurs et propriétaires est souhaitée.



M. J.-P. Baradat, trésorier, et M. S. Tauzin, président.

A.S. Macarienne 31/8

Vraiment, on peut dire que l'A.S.M. est sur la bonne voie pour son départ. Tout d'abord, ce samedi 1^{er} septembre, la 1 B reçoit la 1 B de Cérons, à 19 heures. Dimanche 2 septembre, la Première en Coupe de France à 15 heures, reçoit le club des Pyrénées d'Aquitaine, club bordelais inconnu chez nous; donc, test probant pour nos éléments. Nous rappelons à nos amis supporters et spectateurs qu'en Coupe de France comme d'Aquitaine ou de district, les entrées sont payantes. Ensuite, lundi 3 septembre, à 21 heures, réunion du bureau directeur pour les comptes rendus; mardi 4 septembre, à 19 h 30, notre 1 B reçoit son homologue de Caudrot; petit point sombre, les vacanciers sont encore nombreux, donc absents aux entraînements. Allons, messieurs, prenez vite le chemin du stade.

Saint-Macaire

Le patrimoine local à l'ordre du jour

DEPUIS les années soixante, beaucoup de Macariens et d'amis de Saint-Macaire se sont attelés à un objectif ambitieux mais nécessaire : transformer en atout ce qui peut paraître d'abord comme un handicap, à savoir l'existence et la maintenance de témoignages bâtis issus d'un riche passé médiéval.

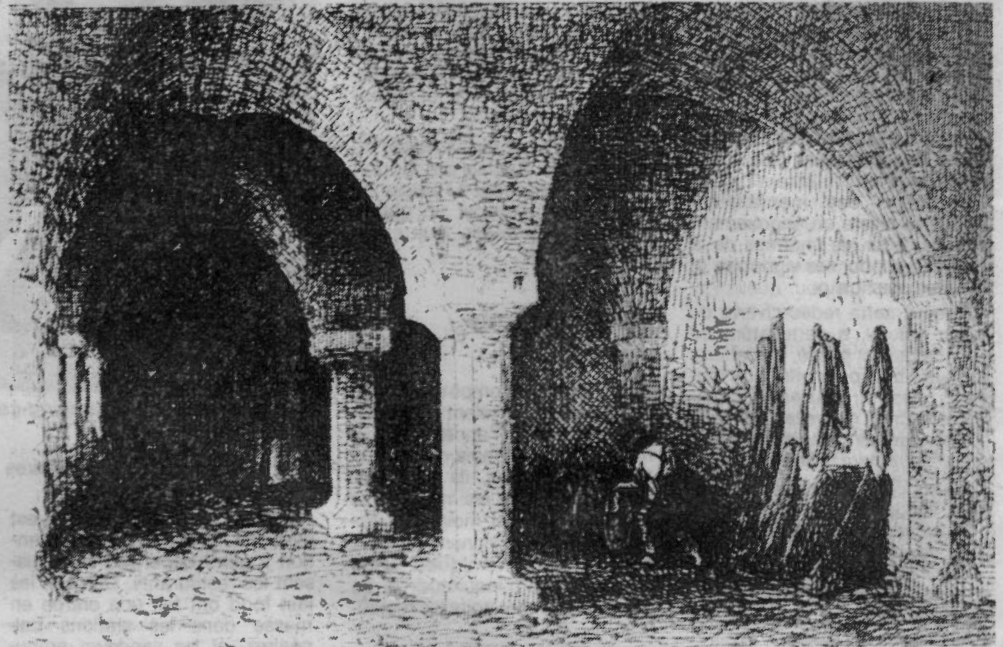
Sous l'impulsion d'un Bordelais, M. Henry Giraud, propriétaire du Relais de Postes, naissait officiellement, le 28 décembre 1964, la société Histoire et Tourisme. Les pionniers d'alors se donnaient un motif de réconciliation des Macariens avec leur patrimoine; les potentialités de développement touristique qu'il contenait. Pour ce faire, il fallait d'abord mettre un terme à la dégradation du vieux Saint-Macaire : ce fut chose amorcée avec la publication le 22 avril 1965 d'un arrêté ministériel de protection, arrêté dont l'application connut des fortunes diverses auprès de la population.

Le principal apport de cette première phase fut sans nul doute la lente reconquête par les Macariens d'un sentiment de fierté à l'égard du passé de leur cité et de ses monuments : le déclic fut manifesté en 1965 avec la projection du film « Saint-Macaire, filleule de Bordeaux ». Sur le plan touristique, ce fut l'époque de premiers dépliants, premières visites guidées, première signalisation, premiers spectacles sur la place du Mercadion, tout un bouillonnement qui suscitait beaucoup d'enthousiasme, mais peu de rentes immédiates pour Saint-Macaire.

Stimulée par ce climat, la municipalité, aidée par le Conseil général et l'Etat, entreprit la restauration groupée des façades du Mercadion, de la couverture du chœur de l'église et de la porte Rendesse. Et puis, il y eut en 1965 l'émergence d'un groupe de jeunes autour de la redécouverte des vestiges du prieuré Saint-Sauveur.

Une deuxième phase se mit en place le 26 avril 1974 avec la transformation de la société Histoire et Tourisme en Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire. Cette année-là, s'ouvrait le Musée postal d'Aquitaine dans les locaux du relais de postes, premier monument restauré de Saint-Macaire.

Ces modifications prenaient en compte les leçons de l'action



La cave de la maison Messidan, classée monument historique, que bien peu de Macariens connaissent. (Gravure de Léo Drouyn.)

passée : la sauvegarde du patrimoine local ne pouvait être chose acquise sans l'adhésion majoritaire des Macariens. Le tourisme ne pouvait être qu'une ressource économique d'appoint, justifiant la mise en valeur des façades, mais sans implication sur la ventilation des vieilles demeures. Donc, si la sauvegarde du vieux Saint-Macaire avait un sens, c'était d'abord dans l'amélioration du cadre de vie permanent des Macariens eux-mêmes et la réhabilitation des maisons abandonnées qu'elle pouvait en trouver un.

Ce furent alors des actions d'information et de sensibilisation, liées à l'animation locale, avec notamment le lancement d'un magazine « Semmacari », et l'organisation de spectacle d'été au prieuré. Ainsi, se développèrent les ravalements de façade, les rétablissements d'ouvertures médiévales, la réutilisation de chais comme habitations, toutes opérations subventionnées par le Conseil général dans le cadre de l'entretien des villages anciens. Ce fut aussi l'aménagement du prieuré Saint-Sauveur comme centre d'animation et d'éduca-

tion populaire. Dans le même moment, la municipalité faisait restaurer les remparts, la couverture et la charpente de la porte de l'horloge et du clocher de l'église, puis la couverture de la nef. Peu à peu, un constat s'imposait : il était possible de vivre avec le confort contemporain dans des immeubles du XIV^e et du XVI^e siècles, il était très agréable d'utiliser un tissu urbain de rues, placettes et « carruets », bien plus, c'était la seule issue possible pour l'avenir de la commune.

Bien sûr, tout cela n'allait pas sans heurts ou divergences d'opinion, mais en fin de compte, peu de Macariens contestaient en 1977 le bien-fondé de la sauvegarde du patrimoine local : c'est alors qu'assis sur de tels acquis, les Macariens laissèrent s'assoupir leur association férue de « vieilles pierres ». Le 29 mai dernier, les anciens du mouvement ont décidé de mettre à cette situation et le dimanche 9 septembre verra naître le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire par une assemblée générale organisée à 10 h 30 à la mairie et suivie d'un vin d'honneur.

Mais cette journée sera également prétexte à une double initiative, destinée à conforter chez les

Macariens la connaissance de leur patrimoine. L'Association pour l'histoire des postes et télécommunications proposera une journée portes ouvertes destinée aux Macariens et à leurs invités. L'association renaissante invitera toutes les personnes intéressées à la « Saint-Macaire insolite », de 15 heures à 17 h 30, c'est-à-dire les richesses archéologiques situées dans le domaine privé et non visitables habituellement. La journée sera conclue par une présentation détaillée du Musée postal, à 17 h 30, par M. Faou, son responsable, directeur départemental des postes pour la Dordogne.

Une journée chargée dont le contenu sera développé lors d'une prochaine édition.

500 poissons du monde entier

Les trésors aquatiques du quincaillier de Saint-Macaire

Le quincaillier de Saint-Macaire a creusé de ses mains les caves où évoluent 500 poissons des mers et fleuves du monde.

DE SES MINUSCULES doigts roses de fœtus, l'oxolotl effleure la paroi de verre, puis y colle ses yeux globuleux. Ce monstrueux bébé sirène mexicain ignore les ébats solitaires du poisson-clown, jouant voluptueusement dans son anémone de mer. Le poisson-pierre défie l'ondoiement perpétuel de la murène philippine, ruban bleu profond ourlé de jaune. Blême de peur, le mérrou Grace Kelly se fige dans son antre princière. Rêvant de requins pacifiques, le remora promène une inutile ventouse et les moules géantes du canal de... Villandraut filtrent inlassablement l'eau de leurs voisins à nageoires.

Circus, balistes, piranhas « mangeurs d'hommes », paisibles blénies, l'énumération fait perdre le souffle du visiteur ébloui par cette soudaine débauche de couleurs dans la pénombre des caves.

Du salon de coiffure aux caves-aquariums

Dans cinquante aquariums encastrés dans la pierre, au sous-sol de sa quincaillerie, Pierre Rodriguez a réuni 200 espèces marines et 300 d'eau douce. Certaines sont rares : les carpes kot, qui sont à la carpe et au poisson rouge ce que le mulet est à l'âne et au cheval; les discus qui valent 10 000 francs à eux quatre; le thérapon, seul poisson d'eau de mer à s'acclimater au régime sans sel en eau douce.

Estimée à 300 000 francs, cette fabuleuse collection vivante réclame sa pitance quotidienne : huîtres, crevettes, moules... et si

l'ange duc mangeur d'éponges accepte de se mettre au poisson, les piranhas ne renoncent pas à la chair... de boucherie. « Avec l'eau et l'électricité, cela me revient à 4 000 ou 5 000 francs par mois. »

Huit ans durant, l'accès des caves fut libre et gratuit.

Au début de l'été, Pierre Rodriguez s'est résigné à faire payer les visiteurs qui empruntent l'escalier raide menant de la quincaillerie aux caves (1). Il faut dire qu'il venait de procéder, tout au long du printemps, à de sérieux agrandissements.

Depuis son premier aquarium d'occasion installé, voici quinze ans, dans son salon de coiffure, Pierre Rodriguez a dû, sans cesse, réfléchir aux moyens d'héberger ses pensionnaires toujours plus nombreux. Devenu quincaillier, il a déblayé une cave puis dessous le magasin, le 31 mars dernier enfin, jour de ses 54 ans, retroussant ses manches, il a entrepris de surélever le plancher de la boutique et de creuser dans la pierre une troisième cave, plus vaste que les précédentes pour le bien-être de ses pensionnaires et des visiteurs. Un aquarium de 3 000 litres accueille également un bébé caïman et quelques tortues. « J'ai beau tout faire moi-même, ça finit pas revenir cher », confie le quincaillier aquariophile, qui rêve « de laisser un jour tomber le magasin » pour se consacrer entièrement aux poissons.

Un temps, Pierre Rodriguez avait envisagé un déménagement vers le Ferret, sur une péniche échouée. Cela aurait résolu l'approvisionnement en eau de mer, lui évitant d'en « fabriquer » lui-



Pied de nez aux bavards : la télé-aquarium.

même. Mais le cœur et la raison financière, faisant pour une fois bon mariage, lui ont conseillé de rester à Saint-Macaire, dont les remparts et le musée postal attirant déjà force touristes et Borde-

lais en villégiature. Au bout du compte, la renommée du site et celle des caves-aquariums se renforcent mutuellement.

En quarante ans, Pierre Rodriguez n'a pas pris un jour de va-

cances. Dans l'imperceptible murmure des aquariums, la contemplation muette de l'enfant oxolotl lui ouvre tous les Mexi-

ques.

G. DEM.

(1) Les caves-aquariums, place de l'Horloge à Saint-Macaire, sont ouvertes au public tous les jours, y compris dimanches et fêtes, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Entrée : 12 francs (adultes) et 6 francs (enfants).

Comité des fêtes

Lendemain d'excursion. — Par ses lignes, il fait remercier tous les participants au circuit touristique organisé par le comité des fêtes, vers les gorges de la Jonte et du Tarn sans oublier ce joyau du sol français, qu'est l'Aven Armand, découvert avec émerveillement par certains, ce qui a valu l'expression d'un des nôtres c'est la nuit de Valpurgis.

Logement correct à Millau, capitale du gant et vêtements de cuir, repas soignés, en résumé deux journées bien remplies, ambiance sereine.

Il est regrettable de constater que bien des membres du comité sont dans l'impossibilité d'assurer cette dépense.

Soyez donc prévoyants pour les sorties 85. Cette petite contrainte en vaut la peine. Un versement mensuel ou trimestriel vous permettra au moment du départ, d'avoir nettement l'impression de voyager gratuitement. Membres du comité à vos choix...

870415

ENTREPRISE PLOMBERIE recherche PRÉ-APPRENTI et APPRENTI

Présentés par parents

Tél. 63.29.43

Ramassage scolaire

Les inscriptions pour le ramassage scolaire auront lieu en mairie à partir du 5 septembre où une carte sera délivrée pour chaque enfant.

Saint-Macaire

A.S.M. football

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE :
Saint-Macaire 1 B, 1; Cérons 1 B, 3 (amical). — Notre formation seniors B était opposée à son homologue céronnaise, afin de préparer son entrée en championnat, très proche maintenant. Malheureusement, seuls cinq seniors répondirent à l'appel, huit juniors venant heureusement compléter l'effectif. Les vacances sont maintenant rangées au rayon des souvenirs et les licenciés seniors, en particulier, se doivent d'honorer leur signature afin que cette formation démontre, s'il en est besoin, les qualités qu'on lui donne. Ceci est donc un appel pressant, les entraînements se déroulant mardi et jeudi soir.

La partie fut agréable, sérieuse, disputée en trois tiers-temps. Les jeunes, bien encadrés par les chevronnés, ont tiré leur épingle du jeu.

Dimanche 2 septembre :
Saint-Macaire 1 A, 7; Pyrénéens de Bordeaux 1 A, 0 (tour préliminaire Coupe de France). — Très bon départ de notre équipe fanion dans cette compétition, planche d'appel pour le championnat débutant le 16 septembre. Les Pyrénéens de Bordeaux, évoluant en Promotion de première série District, soit un échelon au-dessous de l'A.S.M., ont pourtant fourni une bonne et sympathique opposition. Mais après un quart d'heure de jeu, Saint-Macaire menait 3-0. La cause était entendue. Le jeu resta malgré tout agréable, bien construit, sérieux, malgré le score. Il

semble que cette formation soit très motivée et nous invitons les supporters à venir nombreux l'encourager dimanche prochain 9 septembre, à Bordeaux, où elle sera opposée, en premier tour de la Coupe de France, au B.A.C., une équipe complète ayant remporté la Coupe de Bordeaux 83-84.

Rentrée scolaire

A partir du 7 octobre 1984, les horaires scolaires seront les suivants :

Matin : de 9 heures à 12 heures.

Après-midi : de 13 h 30 à 16 h 30.

Les horaires de la garderie seront inchangés, à savoir :

Matin : 7 h 45.

Soir : de 16 h 30 à 18 h 15.

Saint-Macaire

MUSÉE RÉGIONAL DES P.T.T.

Portes ouvertes sur une décennie

LE MUSÉE RÉGIONAL des P.T.T. d'Aquitaine est né officiellement le 28 juin 1974 dans les locaux de l'ancien Relais de Postes Henri-IV, remarquable demeure du XVI^e siècle.

Sa gestation est le fruit de deux initiatives convergentes et tout d'abord de celle d'un Bordelais séduit par le Vieux Saint-Macaire et imprégné du souvenir du « bon roi Henri ». En 1959, conduit sur les lieux par Gaston Lanneluc, M. Henry Giraud découvrait le triste état du Relais de Postes : planchers pourris, toitures éventrées, tour découronnée, cheminées suspendues dans le vide, etc. Quelques mois après, il acquiert l'immeuble et lentement le fait restaurer de 1963 à 1968, cependant qu'il suscite la création de la société Histoire et Tourisme. Dès lors, dans l'attente de la conclusion de ses contacts avec le ministère des P.T.T., il ouvre un petit musée consacré à Henri IV et à la poste de son époque.

Puis, en 1973, M. Giraud réussit, après de longues tractations, à rétablir le Relais dans la plénitude de son ampleur grâce à l'achat de l'aile sur cour. Dans

le même moment, la Direction régionale des postes passe un protocole d'accord avec M. Giraud qui met le Relais de Postes à la disposition de l'Association pour l'histoire des postes et télécommunications en Aquitaine, deuxième initiative majeure. Une dernière campagne de travaux assurée par les artisans locaux permet, en 1974, l'ouverture de l'établissement actuel qui augmente constamment ses collections au fur et à mesure des donations de ses adhérents.

Enfin, l'administration des P.T.T. est devenue propriétaire du bâtiment, assurant ainsi sa pérennité. Aujourd'hui, le Musée régional des P.T.T. accueille en permanence les groupes de visiteurs, contribuant fort efficacement au renom de Saint-Macaire. Mais trop de Macariens ignorent encore le contenu et c'est pourquoi, pour fêter son dixième anniversaire, le musée offre gracieusement ses collections à la curiosité des Macariens et de leurs invités toute la journée du dimanche 9 septembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.

Les participants à la renaissance du Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation clôtureront d'ailleurs leur rencontre autour du Vieux Saint-Macaire par une visite détaillée du musée, conduite par son responsable, M. Faou.

D'ores et déjà, les liens se multiplient entre le musée et les Macariens puisque va naître prochainement une flamme postale qui accompagnera les courriers au départ de Saint-Macaire.

Société de chasse

Les cartes de repeuplement seront en vente jusqu'à ce soir, samedi 8 septembre, café Eldorado. Toute personne qui ne sera pas en règle dimanche matin sera verbalisée.

Pour l'avenir du Vieux Saint-Macaire



Saint-Macaire en 1652, d'après la gravure d'un voyageur hollandais, où se repèrent aisément le monastère des Cordeliers, le faubourg Rendesse, le château fort, le monastère des Bénédictins et la demeure de Tardes. (Cliché «S.-O.».)

COMME INDIQUÉ précédemment dans ces colonnes, le dimanche 9 septembre prochain sera, outre la date d'ouverture de la chasse, une journée de mobilisation autour du patrimoine macarien.

Ce sera d'abord, à la mairie, à

partir de 10 h 30, l'assemblée générale reconstituée du Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire. Déjà, lors d'une réunion préparatoire le 29 mai dernier, les anciens ont évoqué de multiples possibilités d'initiatives : organisation d'un

concours « Saint-Macaire, ville de pierre », création d'une banque de matériaux de récupération, inventaire du petit patrimoine local, exploitation des archives existantes (notamment municipales), information des propriétaires et des artisans, diffusion

des éléments de l'histoire macarienne, visite de sites analogues à Saint-Macaire, participation à l'accueil des visiteurs, présentation des chantiers locaux de réhabilitation, etc. Le travail est énorme, car si l'action municipale est essentielle, elle n'est pas suffisante et la dynamique indispensable à la revitalisation du Vieux Saint-Macaire exige une forte mobilisation des Macariens et de leurs amis : c'est pourquoi toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées, sans exclusive et sans préalable, à se joindre à une telle initiative. La matinée devrait donc se terminer avec la formation d'un collège de membres actifs décidés à animer l'association renaissante. Il est, par ailleurs, certain qu'elle s'achèvera par un vin d'honneur offert par le Conseil municipal.

L'après-midi sera l'occasion d'une découverte du Saint-Macaire insolite, c'est-à-dire des monuments habituellement inaccessibles au public parce que situés dans le domaine privé. Il va sans dire que les propriétaires ont tous fort aimablement donné leur autorisation. Ainsi, la visite débutera rue Prieuré, à 15 heures, par des celliers placés en sous-sol. Puis, ce sera le tour du « château » ou demeure de Tardes d'être exploré, notamment les salles récemment restaurées. Ensuite, la maison Eyquem, autrement désignée Cercle Français, livrera ses trésors cachés, tel l'ancien escalier d'accès au chemin de ronde. Dans la foulée, l'ancien couvent des Ursulines, aujourd'hui maison de retraite, entrouvrira les portes de sa chapelle construite dans le plus pur style de la contre-réforme. Plus loin, la chapelle de l'hôpital Saint-Etienne, désaffectée, sera révélée au cœur d'un ensemble de remises. Juste à côté, les imposants vestiges du monastère des Cordeliers pourront être admirés, ainsi que le lavabo de l'ancienne église tout juste découvert. Enfin, joyau du Saint-Macaire méconnu, la maison Messidan, dans l'ancien faubourg Rendesse, laissera l'accès libre à sa cave voûtée d'arêtes sur piliers et édifiée en appareil moyen de pierres assisées avec précision. Tout ce circuit sera émaillé de pauses dans des maisons plus « ordinaires », mais non moins démonstratives de la richesse du patrimoine macarien.

Il devrait donc être 17 h 30 lorsque sera atteint le relais de postes Henri-IV, magnifique demeure du XVI^e siècle, dotée encore de cheminées peintes. M. Faou, responsable du Musée régional des P.T.T., présentera alors les expositions rassemblées dans les anciennes pièces d'habitation, puisque, rappelons-le, l'établissement a ouvert ses portes il y a tout juste dix ans. Car, la journée du 9 septembre sera ainsi une occasion supplémentaire de prendre la mesure des qualités du Musée postal : en effet, les portes seront ouvertes gracieusement aux Macariens et à leurs invités qui seront désormais impardonnables de connaître peu ou mal le contenu de l'ancien relais de postes.

Ajoutons qu'un déjeuner réunira, à 13 heures, les personnes intéressées au Restaurant des Arts, pour une participation aux frais de 70 francs. Prière de s'inscrire à la mairie, au plus tard le vendredi 7 septembre à 18 heures.

Macariens, à votre patrimoine...

Saint-Macaire ^{7/9}

Cantine scolaire

La cantine scolaire rouvrira ses portes le vendredi 7 septembre.

Pendant l'année scolaire, les tickets seront vendus les jours de classe, le mardi, de 18 h 30 à 19 h 30, et le samedi, de 11 h 45 à 12 h 45.

Le 22 septembre, salle des fêtes « La Tosca » chantée en français

ORGANISÉ au bénéfice de la restauration du château de Tardes, le 7^e Gala artistique a donc lieu, comme il est de tradition, à la fin du mois de septembre. C'est donc le samedi 22, à la salle des fêtes de Saint-Macaire, qu'aura lieu cette soirée, composée de deux parties coupées par un entracte. En début de spectacle, ce seront les ballets de l'école de danse municipale, présentés par Marie Fumadelles.

Les films cinéma

Entrecoupant les changements de décors, ce sera la production des films Ligena, une tradition qui se perpétue. On pourra revoir les événements marquants de 1984 de la vie locale, c'est-à-dire, en films cinéma sonores et parlants : la commémoration du souvenir d'Elle Boirac, poète gascon ayant vécu à Saint-Macaire, mort il y a cent ans; la remise solennelle des médailles aux sapeurs-pompiers devant l'hôtel de ville; le voyage de deux jours des Macariens à Saint-Macaire-en-Mauges et Saint-Macaire-du-Bois; la fête du Bas-Plan avec le passe-rues; la communion solennelle du 24 juin et, enfin, le IV^e Foire du Mercadiou, des 30 juin et 1^{er} juillet, avec l'inauguration par M^{me} Lalumière. Le second film, lui aussi sonore et parlant, sera le reportage du pèlerinage en Terre Sainte, qui eut lieu en Israël, du 15 au 22 juillet dernier; le film, qui s'intitule « le Macarien en Terre Sainte », dure une heure vingt environ. On découvrira le voyage en avion d'Orly à Tel-Aviv; Nazareth; le nord d'Israël à quelques kilomètres du Liban et de la Syrie; Cana, le lieu du baptême du Christ dans le Jourdain; Jérusalem bien sûr; le passage devant la forteresse de Masada; la traversée du désert du Neguev; les mines du roi Salomon; Eliat au bord de la Mer Rouge, dans le golfe d'Aqaba, à l'extrémité sud d'Israël, et encore des lieux saints.

La partie lyrique verra le tour de chant d'Henri Joseph, élève de Robert Benoîs, et les spectateurs assisteront à la représentation de « la Tosca », l'opéra de

G. Puccini, d'après Victorien Sardou. Les deux premiers actes, qui comporteront quelques coupures, seront donnés en première partie et le dernier acte, complet, en seconde partie après l'unique entracte.

La particularité de cette représentation, hormis qu'elle sera donnée bien sûr en décors et costumes d'époque, avec une mise en scène strictement traditionnelle, sera que l'opéra sera chanté en français. En effet, il est maintenant d'usage, qui peut sembler regrettable aux yeux de beaucoup de mélomanes, qu'un opéra soit interprété dans le monde entier dans la langue du compositeur, ce qui fait que « la Tosca », depuis environ vingt ans, n'est plus chantée qu'en italien, alors qu'il existe une parfaite traduction française de Paul Ferrier, celle des Tosa d'avant-guerre.

L'événement donc est que les spectateurs pourront parfaitement suivre le déroulement de ce drame en toute compréhension. Certains chanteurs ont d'ailleurs dû apprendre la version française pour cette soirée. On verra et entendra dans les principaux rôles : Marie-José Benoîs (Floria Tosca), Jean Laget (Mario Caravadosi), Paul Farnese (le baron Scarpia), avec le concours de Robert Benoîs (le sacristain), Pierre Guérin (Spoletta), Jean-Lou Dutreuilh (Sciarrone), Henri Joseph (le geôlier) et une nombreuse figuration locale.

Bien entendu nous reviendrons bientôt en détail sur cette partie lyrique qui sera donc un événement.

La location débute dès maintenant, chez M^{me} Barbé, rue Camot, à Saint-Macaire, tél. (56) 63.23.53. Le prix des places pour l'ensemble du spectacle est de 35 francs (parterre et balcon). On pourra se restaurer avant le spectacle, dès 19 h 30, ou pendant l'entracte. La soirée débutera à 20 h 30.

Réunion de l'A.S. Macarienne

Exceptionnellement, le bureau-directeur de l'A.S. Macarienne se réunira le mercredi 12 septembre, à 20 h 30, au lieu du lundi, à la salle du stade.

Le 23 septembre au Prieuré Robert Escarpit

L'association du Prieuré (section bibliothèque) organise une exposition de livres sur « Saint-Macaire en pays de Gascogne ». Vous y trouverez des livres sur Saint-Macaire, la Gironde et sur la région; livres que vous pourrez consulter, emprunter ou acheter.

Vous y trouverez en particulier les livres de Robert Escarpit, natif de Saint-Macaire, présent à cette occasion pour les signer.

Cette manifestation se déroulera au rez-de-chaussée du Prieuré : Dimanche 23 septembre, de 14 h 30 à 17 heures, rencontre d'un auteur : Robert Escarpit. Signatures et visite de l'exposition de livres.

De 17 heures à 18 h 30, réception des Macariens qui ont connu Robert Escarpit et sa famille. Rencontres, discussions, évocations.

A 18 h 30, verre de l'amitié dans la cour du cloître, avec une animation.

Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous les Macariens.

Mariage

A l'issue de la cérémonie du mariage, célébré le 1^{er} septembre dernier, de M. Francis Mazin et de M^{me} Béatrice Capdeville, une coquette somme d'argent a été recueillie au profit du bureau d'aide sociale.

Que les jeunes époux trouvent dans ces lignes tous les vœux de bonheur et les généreux donateurs. Le B.A.S. remercie.

A l'A.S.M.

L'école de football reprend ses activités, mercredi 12 septembre : de 14 à 17 heures, pour les débutants, poussins et pupilles; de 17 à 19 heures, pour les minimes et cadets.

D'autre part, les cadets recevront, samedi 15 septembre, à 14 heures, leurs hologues d'Aillas.

Le football macarien ce week-end

C'EST CE DIMANCHE 16 septembre que le championnat officiel commence pour les seniors. Bien sûr, tout n'est pas encore au point. Il manque pas mal de licences pas encore revenues de la Ligue. Il manque également quelques joueurs pas encore rentrés, les juniors n'ayant pas repris le chemin de l'école, donc du stade, mais pour être juste, les équipes sont quand même constituées pour samedi et dimanche.

L'équipe fanion ne sera pas gâtée pour son début. Elle commence contre Castets B. Quand on connaît l'épopée de ce club en Coupe de France la saison passée, avec tous les avantages que cela lui a apportés particulièrement par l'arrivée d'une pléiade de joueurs nouveaux permettant un étalement de valeurs, cela promet une belle formation en face. Les locaux, sous la houlette d'Alain Lespine, n'ont-ils pas montré ce dont ils étaient capables dimanche dernier où ils ont perdu 1 à 0 en Coupe de France à la 89^e minute et en se marquant le but sur tromperie du vent contre une excellente formation du B.A.C. ayant raté pour deux points la saison passée la montée en Promotion d'Honneur derrière Portets. N'ont-ils pas passé sept buts au premier tour de la Coupe de France à Pyrénées-Aquitaine. Le moral est au beau fixe, la formation en bonne condition. Attendons ce résultat qui nous permettra d'envisager la suite.

Quant à l'équipe B, elle sera complétée par quelques juniors en attendant l'arrivée des absents. Ils auront en face une jolie formation de Saint-Pierre-de-Mons, club qui monte lentement mais sûrement. Les juniors eux seront affrontés en Coupe à Sainte-Croix-du-Mont sur le stade.

Voici donc les différentes rencontres, les horaires, les convoqués et les responsables :

Samedi. — Ouverture des portes à 13 h 15 avec réunion de la commission de sélection et des jeunes du District.

14 h : match amical, minimes

contre Langon. Responsables : MM. Max Boré, Jean-Pierre Lumalé. Convoqués à 13 h 30 : Serail, Garnier, Lamalé, Guimberteau, Revert, Laujac, Cavillon, Kauffmann, Bernadet, Airoldi, Despujos, Descos, Duville, Garbelongue, Cosson, Gourgues.

15 h : les cadets en mixte avec Sauveterre jouent contre Aillas en amical. Sont convoqués à 14 h 30 : Martet, Duville, Perez, Labrouche, Fermis, Laulan, Caupenne et les minimes non utilisés précédemment.

16 h : sur le terrain d'honneur, sous la responsabilité du conseiller technique du District Francis Sacroix et la commission technique, match Coupe Carsoule cadets 1 District Gironde-Sud contre cadets 1 Lot-et-Garonne.

La responsabilité du stade ce jour-là sera assurée par MM. Patou Bouey, Dominique Escabasse, la buvette par M^{me} Barbé et M. Yves Leglise, le tout par M. Barbé.

Dimanche. — Les féminines vont en tournoi à Casteljalous. Départ à 9 heures. Responsables : M^{me} Laujac, M^{me} M.-F. Cluchet, M. Guimberteau.

Ouverture des portes à 13 h. Juniors convoqués à 13 h 15 : Lorriot, Dutreuilh, Cabirol, Delage, Pandolfo, Garrelongue, Boxer, Duville, Guiraud, Révers, Lafargue, Labrousse. Responsables : MM. Fondeville, Alain.

La 1 B va à Saint-Pierre-de-Mons avec M. Delage et Leydef. Rendez-vous pour le départ au stade à 14 h 30 pour Castandet, Delage, Malleth, Leydet, Girard, Ben Mabrouk, Guittenit, Laujac, Poquet, Massicary, Boré Max. Pour tous ceux-ci, juniors compris, porter une pièce d'identité car les licences ne sont pas toutes revenues.

Seniors A à 14 h 45 au terrain : A. Malle, Duverger, Faubet, Vignolles, Baluteau, Aragon, Lespine, B. Barbé, Bouey, Gourgues, Ph. Barbé, Escabasse, Upe. Responsables juniors et seniors au stade : A. Fondeville, A. Seyral, Sanjose, D. Boré, Leglise, M^{me} Barbe.

Pétanque Macarienne

La Pétanque Macarienne organise son dernier concours officiel de la saison 84 à Pian-sur-Garonne le dimanche 16 septembre dans le cadre des fêtes de ce village.

Il est doté de 250 francs de prix plus les engagements de 25 francs par doublette, plus trois coupes offertes par le Comité des fêtes. Les engagements seront pris à partir de 14 h 15 au bourg de Pian-sur-Garonne.

547869

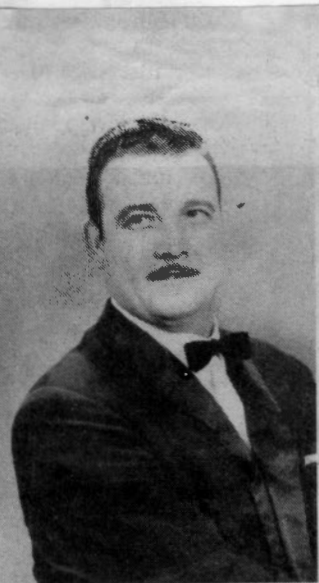
**DEMANDE
VENDANGEURS
et PORTEURS**
tél. 63.72.81 heures repas

F.C.P.E. (fédération Andrieux)

Le conseil local des parents d'élèves tiendra son assemblée générale le jeudi 20 septembre, à 20 h 30, dans la salle de gymnastique du groupe scolaire.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier, élection du nouveau bureau.

Afin de pouvoir assurer la continuité du conseil de parents d'élèves de Saint-Macaire, tous les parents sont invités à y assister.



Le ténor Jean Laget interprète de Mario Cavaradossi (Cliché « Sud-Ouest »)

ceux du comité des fêtes de Saint-Macaire (les mêmes toiles de fond que pour les représentations de 1928 et 1937), les costumes venant de Bordeaux.

Au cours de la soirée se produiront les ballets de l'école municipale de danse que dirige Marie Fumadelles. On verra également les

productions cinématographiques de films Ligéna; à savoir : les actualités macariennes 1984 et le pèlerinage en Israël de juillet 1984.

Malheureusement, par suite d'un deuil familial le sketch : « M^{me} Brisemichie et M^{me} Lamoukire, poissonnières » est supprimé; ce n'est bien sûr que partie remise pour l'année prochaine.

La location se poursuit chez M^{me} Barbe, rue Carnot à Saint-Macaire, tél. (56) 63.23.53. Prix des places : 35 francs, parterre ou balcon, restauration possible dès 19 h 30 et pendant l'entr'acte.

SAINT-MACAIRE

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

La Tosca

organisée par l'association des Jeunes du château de Tardes

Dans le cadre du VII^e gala artistique annuel organisé par l'association des Jeunes du château de Tardes au profit de la restauration de la demeure de Tardes, sera donné samedi prochain 22 septembre en soirée à la salle des fêtes de Saint-Macaire, l'opéra « la Tosca » de G. Puccini. Evénement rarissime maintenant, cet opéra sera chanté en français, pour la parfaite compréhension du spectateur. Ce livret lyrique fut exécuté deux fois à Saint-Macaire dans le cadre des fêtes annuelles de la Saint-Jean, au mois de juin; une première fois le lundi 25 juin 1928 et la seconde le lundi 28 juin 1937.

En 1928, les rôles de Tosca, Cavaradossi et Scarpia étaient respectivement tenus par Louise Laplace, Jean Rousseau et Paul Capella; le rôle de Roberte étant assuré par une belle voix macarienne, Robert Eyzat et les décors étaient brossés par M. Arnaud, peintre décorateur à Saint-Macaire. (Lors de la représentation de 1937, ces mêmes rôles étaient tenus par Gaby Maurice, Edmond Chastenet et Gustave Dutoit.)

L'exécution de ces ouvrages avait lieu au Théâtre de la nature, place Tourny à Saint-Macaire, construit dans les années 1920 par M. Marc Dosso, auparavant il

existait une construction mobile en bois élevée pour la circonstance soit à l'emplacement actuel du théâtre, soit à l'opposé côté maison de M^{me} Cazenave.

Samedi prochain M^{me} José Benois sera Tosca; Jean Laget Cavaradossi et Paul Farnese, Scarpia; Robert Benois assurant celui du sacristain, qu'il a maintes fois chanté. La principale coupure

dans cet ouvrage sera que le deuxième acte débutera après la scène de torture de Cavaradossi; quelques coupures au premier acte et troisième acte complet. Au piano d'accompagnement : M. Simon Soulerot. Les décors sont

SAINT-MACAIRE

19/9

Robert Escarpit le 23 septembre, au Prieuré

L'annonce a été faite dans ces colonnes : Robert Escarpit vient à Saint-Macaire. Pour certains Macariens, le nom d'Escarpit a une signification particulière. En effet, Robert Escarpit est né en 1918, à Saint-Macaire. Ses parents habitaient alors l'actuelle place du Général-de-Gaulle. Instituteurs, ils ont eu pour élèves des Macariens, ainsi M.U.G. Despujols, M. Delaye, M. Theze et bien d'autres encore. Pour d'autres Macariens (M. M. Bouey, M^m et M. Merle), leur souvenir est celui du père de R. Escarpit, arbitre de rugby, à cette époque où le terrain de sports se situait près du pont de chemin de fer... et au fil des souvenirs, le temps fait une petite marche arrière et l'on retrouve cette période de l'entre-deux-guerres où Saint-Macaire résonnait encore du bruit des tonneliers, ce temps où la vie associative reprenait, petit à petit, ses droits après la blessure de la guerre, un Saint-Macaire qui vit naître Robert Escarpit.

Bon, il est né à Saint-Macaire et après... direz-vous ?

Après une petite enfance à Saint-Macaire, Langon (où ses grands-parents tenaient le café le Commercial), Arachon, Bordeaux..., Robert Escarpit a fait son chemin... et quel chemin !

Agrégé d'anglais, docteur es lettres, il a dirigé, après la seconde guerre mondiale, l'Institut

français d'Amérique latine à Mexico d'où il a rapporté des « Contes et Légendes ». Chroniqueur au journal « le Monde », c'est aussi un spécialiste des problèmes d'information et de communication. Il a ainsi dirigé l'Institut universitaire de technologie (information), professeur, puis président de l'Université de Bordeaux-III (lettres), le monde du livre, il le connaît bien. Il est, d'ailleurs, auteur d'essais, de romans où alternent le sérieux et l'humour. Les enfants liront avec plaisir les « Contes de la Saint-Glinglin » où les proverbes français lui suggèrent mille anecdotes ou les « Aventures de Rouletabosse », reporter et journaliste. Les adultes, quant à eux, pourront à leur gré voir comment Saint-Macaire apparaît dans ses livres (« Paramémoires d'un Gaulois », « Honorius Pape ») ou découvrir son humour qui fit le succès d'ouvrages tels que « le Littératron » ou « Lettre ouverte à Dieu ».

Robert Escarpit, c'est aussi l'auteur de ces « Billets d'humour » que vous trouvez dans votre « SODimanche ». C'est lui que vous avez, peut-être, vu à Apostrophes (A 2), en août dernier, présenter son dernier ouvrage : « Hazembat, marin de Gascogne », biographie romancée de son ancêtre, matelot habitant à Langon la « Maison du Port », près de l'église Saint-Gervais...

Comme son ancêtre le matelot, Robert Escarpit revient « au pays », le temps d'une halte, le temps de retrouver ou rencontrer le Saint-Macaire de 1918.

C'est cette rencontre que vous propose l'Association du Prieuré, rencontre entre des Macariens qui sont restés à Saint-Macaire et l'ont vu évoluer depuis 1918 et ce Macarien d'origine qu'est Robert Escarpit, rencontre qui sera, sans doute, riche d'évocations et à laquelle nous vous invitons tous, cordialement.

Ainsi, dimanche 23 après-midi, le Prieuré vous accueillera : vous pourrez visiter l'exposition de livres sur « Saint-Macaire en pays de Gascogne » (livres à consulter, emprunter, acheter), rencontrer Robert Escarpit, voir ou revoir, à partir de 16 h 30, le film tourné avec des Macariens, acteurs d'un jour, il y a une dizaine d'années : « Une journée comme les autres ».

L'ensemble de cette manifestation sera clôturée dans la cour du cloître, autour du verre de l'amitié, vers 18 h 30 (entrée gratuite).

Assemblée générale du G.A.S.M.

L'assemblée générale annuelle du Groupement des associations de Saint-Macaire aura lieu dans une salle de la mairie, le vendredi 21 septembre, à 21 heures.

A cette occasion seront donnés un bilan moral et un bilan financier de l'activité de la Fédération après quelques mois d'existence.

Il sera ensuite procédé à la constitution du bureau pour la période 1984-1985. Conformément aux statuts du G.A.S.M., tous les adhérents des quatorze associations membres sont autorisés à participer à cette assemblée générale annuelle.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le jeudi 20 septembre, à 21 heures, à la mairie.

A l'ordre du jour : compte administratif 1983, examen projet budget supplémentaire 1984, questions diverses.

Les Macariens sont cordialement invités à assister à cette réunion à l'issue de laquelle, comme d'habitude, ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugent utiles.

Saint-Macaire sur la petite lucarne

19/9

Au mois de juin dernier, les Macariens « intra muros » observaient avec curiosité le rassemblement sur la place du Mercadiou de véhicules estampillés au sigle de la S.F.P. et de FR 3 Aquitaine. Deux journées de tournage se déroulaient dans les locaux du Musée régional des P.T.T., fermé pour la circonstance, et peu de personnes étaient informées du contenu des prises de vue.

Ce sera chose réparée le lundi 1^{er} octobre, à 17 h 30, puisque sera alors diffusée la prestation de Jean Mouches, chanteur occitan remarqué pendant la tournée de Claude Nougaro, prestation se déroulant dans le cadre de l'ancien relais de poste Henri-IV, aujourd'hui musée. Macariens, tous à vos récepteurs le 1^{er} octobre.

SAINT-MACAIRE

20/9

Réussite de la kermesse paroissiale

Ce fut un succès sur toute la ligne, le soleil étant de la partie aussi. Le groupe d'animation venu de l'Hérault, en tenue typique du pays, dynamique au possible; qu'on en juge : samedi fin d'après-midi, passe-rues dans Saint-Macaire de la batterie-fanfare de Lunel accompagnée des majorettes de Saint-Genies-des-Mourgues, puis récital de musique sur la place, avec réception à la mairie ensuite.

Dimanche durant la messe, interprétation de plusieurs morceaux de musique, pour ensuite donner un concert durant l'apéritif à midi sur le parvis de l'église. Ce même groupe a meublé tout l'après-midi, par des différentes évolutions des majorettes, complétant ainsi la kermesse avec ses stands de jeux et de ventes, ainsi que les présentations de

sketches des enfants de Saint-Macaire « merci à leurs animatrices ».

Le midi voyait 200 repas servis sous les ombrages des tilleuls et la soirée sandwiches en commun de tout le monde. Merci à M. le Directeur de l'hospice et son personnel d'accueil, d'avoir aimablement prêté la salle de restaurant à 13 heures pour faire manger tous ces gens du midi, qui ensuite ont un peu égayé les personnes âgées. Merci à l'encadrement bénévole trop peu nombreux, et tout particulièrement à la dame qui a tout dirigé malgré les problèmes créés par une telle organisation, qui s'est dépensée sans compter. Enfin, merci à ceux qui de près ou de loin, qui par leur travail obscur, ou leur présence, ont contribué à la réussite de cette journée.

Samedi 22 septembre l'eccléctisme au menu du VII^e Gala artistique

Les organisateurs du Gala annuel organisé au profit de la restauration du château de Tardes, ont adopté, depuis plusieurs années, un principe clair; à part l'interruption nécessaire pour un unique entracte, le spectacle se déroule non-stop, ainsi que cela se pratique depuis longtemps dans les grandes salles de théâtre et lyrique.

Il fallait donc meubler les indispensables changements de décors. Un biais a donc été trouvé; c'est celui, tout simple, de la continuation du spectacle devant le rideau fermé par un intermède; c'est celui aussi de la projection de films cinéma sur un grand écran disposé à côté de la scène, face au public.

Pour ce gala les intermèdes seront assurés par le ténor Henri Joseph, élève de Robert Benois et les projections cinématographiques par la production des films Legena: les actualités macariennes 1984.

LES FILMS

Ils sont donc sonores et parlants. En voici la liste par ordre chronologique.

Le souvenir d'Elie Boirac. — Le poète Elie Boirac, qui passa toute sa vie à Saint-Macaire, y mourut en 1884. Sur sa maison natale se trouvait une plaque commémorative que le passage d'un camion arracha.

La municipalité commanda une nouvelle plaque et celle-ci fut officiellement inaugurée le 1^{er} avril dernier. C'est donc cet événement que le film relate: l'arrivée du cortège officiel, le discours du maire, les chansons macariennes interprétées par M^{me} Cazenave-lator et M. René Lagahuzère, l'acte de décès d'Elie Boirac et une production par l'un des descendants du poète. M. Joël Baudet, de documents photographiques anciens sur la famille d'Elie Boirac, dont un document unique: un daguerreotype représentant sa belle-sœur en 1860.

La remise de médailles aux sapeurs-pompiers. — Quelques jours plus tard, toujours au mois d'avril, M. Madrelle, président du Conseil régional et du Conseil général, remettait solennellement au corps de sapeurs-pompiers de



Le ténor Henri Joseph, chantera « le Cid », de Masseney, et le grand air de Paillasse. Il est le géolier dans « La Tosca » (Cliché « Sud-Ouest »)

Saint-Macaire les médailles et diplômes de décembre 1981. La cérémonie se déroulait sur les allées devant l'hôtel de ville devant le conseiller général du canton, les maires des communes concernées, le colonel Burgi, les officiers de sapeurs-pompiers et la population.

Les macariens chez les Macairois. — Le 6 et 7 mai, des représentants de Saint-Macaire, maire en tête, se rendaient en Maine-et-Loire, à Saint-Macaire-en-Mauges et à Saint-Macaire-du-Bois, pour célébrer une sorte de « jumelage » avec ces deux communes.

Ce furent deux jours que les voyageurs ne sont pas prêts d'oublier tant la réception fut chaleureuse. On verra donc: le voyage dans le car, l'arrivée, la cérémonie au monument aux morts, le cortège avec la fanfare macaroise, le groupe folklorique Douceur Angevine, la réception chez les sapeurs-pompiers macairois, la réception à la mairie ainsi qu'à Saint-Macaire-du-Bois.

La fête du Bas-Pian. — Le 13 mai dernier, M. Pandolfo, garde-champêtre du Bas-Pian, conduit la fanfare dans les rues de Saint-Macaire. Suit une calèche où ont pris place les personnalités. Soudain un forcené (Ravallac ?), un long couteau à la main, bondit sur le marche-pied de la calèche découverte et assassine J.-M. B...

(Henri IV ?). Mais tout s'arrangera et le coupable sera écartelé... dans le choix entre un pastis et un cote de Bordeaux - Saint-Macaire lors du vin d'honneur.

La communion solennelle. — Les vues ont été prises le 24 juin à l'intérieur et à l'extérieur du Saint Sauveur lors des cérémonies de la communion solennelle.

La foire du Mercadieu. — La grande foire annuelle se déroule les 30 juin et 1^{er} juillet derniers. On y verra l'inauguration par M^{me} Catherine Lalumière, la visite des stands, la dédicace de la « bicyclette bleue » par Régine Desforges (à ce moment, M. René Labat passe sur la sienne...), les manifestations de l'après-midi.

Ainsi donc, ce serait ces films qui émailleront les changements de décors rideau fermé.

LAMUSIQUE - L'OPÉRA

Au début du spectacle se produiront les jeunes élèves de Marie Fumadelles, professeur de l'école de danse de Saint-Sauveur dans des ballets classiques et modernes.

Il a déjà été question dans ces colonnes de l'opéra « la Tosca », qui sera, événement rarissime, chantée en français. En voici le synopsis :

Premier acte: Il se déroule à Rome, en 1800, à l'intérieur de l'église Saint-André de la Vallée. Surgit Angelotti, dépenaillé, en sang, prisonnier politique qui vient de s'évader de la prison du château Saint-Ange; il se cache dans la chapelle de l'Attavanti. Arrive le peintre Mario Cavaradossi, ami de l'Angelotti, et le sacristain. Après le départ de celui-ci et d'Angelotti survient Tosca qui fait une crise de jalousie à Cavaradossi, au cours d'un long duo d'amour. Au départ du peintre, surgit avec ses sbires le baron Scarpia, chef de la police secrète, qui recherche le prisonnier évadé. Le Te Deum clôture le premier acte, avec l'arrivée du cardinal, des enfants de chœur, dévôtes et dévôts.

Deuxième acte: Le décor représente le bureau de Scarpia, à l'intérieur du palais Farnese. La scène de torture de Cavaradossi étant coupée, l'action débute par un long tête-à-tête de Scarpia

avec Tosca, le tyran étant prêt à signer la grâce de Cavaradossi, qu'il a condamné à mort, si Tosca se donne à lui. Pour cela il use d'un subterfuge en promettant que les fusils seront chargés à blanc. Tosca accepte le marché en échange d'un sauf-conduit garantissant sa sécurité et celle de son amant Cavaradossi. Celui-ci signe, elle poignarde Scarpia, qui meurt.

Troisième acte: Sur la plateforme du château Saint-Ange, Mario Cavaradossi doit être fusillé. Tosca lui montre le sauf-conduit et lui dit de tomber face au peloton d'exécution « en faisant le mort, car les fusils seront chargés à blanc ». Hélas, dernière

traîtrise de Scarpia de connivence avec son adjoint Spoletta, les fusils étaient réellement chargés. Désespérée, la Tosca se jette dans le vide.

A la fin de la soirée, projection du film: « le Macarien en Israël du 15 au 22 juillet 1984 »; une heure vingt en terre sainte. Il n'y aura qu'une seule projection publique de ce film commenté et sonorisé. Une grande fresque évangélique et touristique très réussie techniquement.

La soirée se déroule donc samedi 22 septembre, à 20 h 30, salle des fêtes. Prix d'entrée: 35 francs parterre ou balcon. Possibilité de se restaurer sur place dès 19 h 30 et pendant l'entracte.

A.S.M. JUDO La reprise des cours



Les lauréats de la saison passée, entourés des professeurs (Cliché « Sud-Ouest »)

La saison sportive débutera mardi 25 septembre prochain. Les cours auront lieu le mardi et le vendredi, de 18 h 30 à 19 h 45 pour les judokas de moins de 14 ans et à partir de 19 h 45 pour les grands et les adultes.

Les inscriptions seront reçues à la salle par les professeurs responsables : MM. Chevalier et Cougouilles. Ne pas oublier le certificat médical (obligatoire) d'aptitude à la pratique du judo, et qui doit être renouvelé chaque année à la demande de la licence F.F.J.O.A. et le faire établir par le médecin traitant.

Les rencontres 22/9 de l'A.S.L.

Samedi 22 septembre, au stade, deux équipes poussins et deux équipes pupilles seront opposées à celles de Hure-Fontet. Puis les minimes et les cadets, en entente avec Sauveterre, seront opposés à Caudrot sur le grand terrain. Tous les joueurs de l'école de football, débutants, poussins, pupilles, minimes et cadets sans exception, à 14 h 30, au stade.

Dimanche 23 septembre :

Juniors. — Au repos.

I B. — Reçoit Castets (C), à 16 heures, au stade. Rendez-vous à 15 heures pour : Castandet, Delage, Guiraud, Fabrice, Dutreuilh, Garrelongue, Samir, Guittenit, Lorriot, Lumale, Girard, Vallez, Fermis, Bore Max.

I A. — Va à Langoiran.

Départ à 14 h 45 pour : Mallié, Faubet, Leydet, Vignolle, Baluteau, Pragon, Lespine, Pandolfo, Bouey, Gourgues, Philippe Barbé, Upe.

Féminines. — Vont en amical à Saint-Martial. Les réservistes, quant à elles, avec quelques petits remaniements, auront à affronter les suites de la première, mais ont les moyens de faire face.

21/9 Et demain, Robert Escarpit sera au prieuré Saint-Sauveur

Au prieuré Saint-Sauveur, dimanche 23 septembre, après-midi, l'Association du prieuré vous invite à une exposition rencontres centré sur le thème : « Saint-Macaire en pays de Gascogne ».

L'exposition de livres vous permettra de découvrir Saint-Macaire, la Gironde ou l'Aquitaine à travers des archives, des livres historiques, géographiques, sociologiques ou tout simplement des romans. Ces documents seront à votre disposition. Vous pourrez les consulter à loisir sur place, les emprunter auprès de l'Association du prieuré ou les acheter si vous le souhaitez.

La rencontre, ce sera celle de Robert Escarpit, journaliste, chroniqueur, professeur, romancier, invité d'honneur à cette journée. Né à Saint-Macaire en 1918, R. Escarpit est l'auteur de plusieurs ouvrages sur Saint-Macaire et la région : « Honorius

pape », « Paramémoires d'un Gaulois » et, tout dernièrement, « Mazembat, marin de Gascogne », qui retrace les aventures d'un matelot du pays, le propre ancêtre de Robert Escarpit. Robert Escarpit pourra vous en parler à loisir et dédicacer ses œuvres.

14 h 30 - 16 h 30 : Visite de l'exposition, consultation, emprunts, achats; échanges avec Robert Escarpit, signatures.

16 h 30 - 18 h 30 : Souvenirs-souvenirs. Toutes les personnes ayant connu la famille de Robert Escarpit sont invitées à évoquer leurs souvenirs en compagnie de l'auteur.

Ce moment sera précédé de la projection du film : Une journée comme les autres », tourné il y a dix ans Saint-Macaire, avec le sourire à la clef.

L'après-midi sera close vers 18 h 30 par une animation autour du verre de l'amitié. Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous.

Ce soir, à la salle des fêtes
Le VII^e gala artistique...

Voici le programme complet du VII^e gala artistique annuel organisé par l'Association des jeunes du château de Tardes, au bénéfice de la restauration du château, qui a donc lieu ce soir à 20 h 30, salle des fêtes, place du Général-de-Gaulle.

Tout d'abord, les ballets de l'école de danse que dirige Marie Fumadelles. Ensuite le premier et le dernier acte de « La Tosca » (version française). Pendant les changements de décor, projection des actualités cinématographiques macariennes 1984, à savoir : le souvenir d'Elie Boirac, poète gascon; la remise des médailles aux sapeurs-pompiers de Saint-Macaire; les Macariens à Saint-Macaire en Mauges; la fête du Bas-Pian; la communion solennelle; la IV^e foire du Mercadiou; le ténor Henri Joseph interprétera la prière du « Cid », extrait de l'opéra de Massenet ainsi que le grand air de « Paillasse ».

C'est le 2^e acte de « La Tosca » qui termine la première partie. Après un entracte d'une demi-heure (boissons-sandwiches), la soirée se terminera par le troisième acte de l'opéra de Puccini.

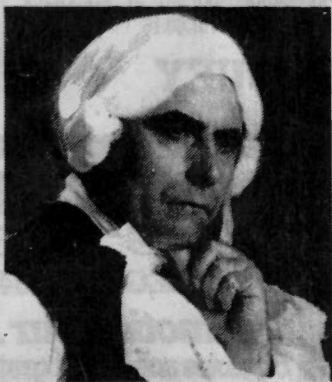
En supplément de programme, pour les spectatrices et spectateurs intéressés, projection du film : « les Macariens en Terre Sainte », relatant le pèlerinage qui eut lieu du 15 au 22 juillet dernier en Israël.

Il n'y a pas d'autre projection publique de ce film.

Les rôles principaux de « La Tosca » sont tenus par : Marie-José Benois (Tosca); Jean Laget

(Mario Cavaradossi); Paul Farnese (Scarpia, ainsi que celui de l'Angelotti au 1^{er} acte); Robert Benois (le sacristain); Pierre Guerin (Spoletta); Jean-Lou Dutreuilh (Sciarrone); Henri Joseph (le geôlier). Un cardinal, enfants de chœur, un officier, soldats, sbires, dévôts et dévôts; chef électricien : René Labat; chefs machinistes : Robert Thoma et Roland Fourcaud; ingénieur du son : Gérard Tapie; perruques de la maison Rodriguez; mobilier de M. Dummeau, antiquaire; présentation de Jacques Chalret; régie : Joël Baudet; au piano d'accompagnement : M. Simon Soulerot; organisation matérielle : Elisabeth Barbé; mise en scène de Tosca : Michel Vidal; décors du comité des fêtes de Saint-Macaire; costumes du Grand-Théâtre.

Ouverture des portes dès 19 h 30, heure à laquelle on pourra se restaurer, sauf l'entracte, le spectacle est ininterrompu.



Paul Farnese dans le rôle de Scarpia (Cliché « Sud-Ouest »)

Echos de la pétanque

Le dernier concours officiel de la saison 84 qui se déroulait à Pian dans le cadre de la fête locale a obtenu un bon succès puisque 53 doublettes se sont affrontées sur les différents terrains du village.

En concours, M. et M^{me} Planton de Bazas enlevaient la magnifique coupe aux dépens de la doublette Arnaud-Dufour, du Bybe Preignac.

En consolation, les visiteurs Hibert frères de Castillon-la-Bataille, battaient Lanson-Maille de Saint-Maixant.

En complémentaire, duel fratricide entre deux équipes macariennes avec au bout la victoire de Aubery-Lespès sur M. et M^{me} Cazenave.

La saison se termine et le prochain concours aura lieu début mars 85. L'assemblée générale du club aura lieu le vendredi 26 octobre, à 21 heures

à la mairie. Les personnes désirant entrer au club ou au bureau sont invitées à se faire connaître auprès d'un membre.

Club de l'amitié

Le jeudi 4 octobre, le club de l'amitié organise pour ses membres adhérents, une sortie à La Brède. Visite du château l'après-midi. Départ 10 h 30. Prix de la sortie 65 francs.

Prière de se faire inscrire soit le mercredi après-midi à l'école, nouvelle adresse du club, soit chez M. Cougouilles, cours de la République.

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 1984

SAINT-MACAIRE

Service social de transport
Ça y est !

Oui, ça y est. « On en parlait depuis si longtemps sans le voir arriver direz-vous. On l'avait presque oublié ! ». Eh bien ! il est enfin prêt. De révision de voiture en contrat d'assurance, d'enquête d'utilisation en demande d'autorisation, le voilà opérationnel et il est mis, dès aujourd'hui, par le Bureau d'aide sociale, à la disposition des personnes retraitées de Saint-Macaire. Il ? Le service social de transport.

Il y a quelques mois, un questionnaire portant sur les besoins de chacun en la matière était distribué à 290 personnes par M^{me} Darroussat, membre du B.A.S. Soixante-dix réponses, soit 25 %, sont parvenues à la mairie. Le dépouillement de cette enquête fait apparaître que pour 80 % des personnes qui ont répondu, ce service s'avère utile, voire indispensable dans certains cas. Les 20 % restants avouent pouvoir se déplacer par leurs propres moyens, mais reconnaissent vivement le bien fondé d'une telle initiative.

Les demandes d'utilisation portent

surtout sur les rendez-vous médicaux (cardiologue, radiologue, oculiste...), les rendez-vous administratifs (Sécurité sociale, sous-préfecture...) ainsi que sur les visites à un conjoint ou à un ami hospitalisé.

Le caractère occasionnel et irrégulier que présentent ces demandes ne permet pas un service à date fixe comme il avait été envisagé de l'organiser.

Afin de satisfaire le plus de Macariens possibles, le Bureau d'aide sociale souhaite faire du « service de transport » un service personnalisé, un « transport à la carte » plus approprié aux besoins de chacun. Aussi, les personnes désirant utiliser le service devront-elles prévenir soit le secrétaire de mairie, soit M^{me} Darroussat, 48 heures à l'avance, en précisant l'heure et la nature de leur rendez-vous.

Devrait-on le préciser ? Ce service social est naturellement gratuit pour les utilisateurs, les frais de fonctionnement étant supportés par le Bureau d'aide sociale.

Réception colorée à la mairie



L'aubade dans la salle du vin d'honneur



Vue d'ensemble sur l'escalier de la mairie (Clichés « Sud-Ouest »)

A l'occasion de la kermesse paroissiale, le « Réveil des Pescalunes » était venu de Lunel apporter à la cité toute sa rutilante saveur de formation musicale insatiable de gaieté et d'entrain : ce fut le cas particulièrement durant le passe-rues nocturnes du samedi 1^{er} septembre, renforcé par la prestation d'un groupe de majo-

rettes voisin de Lunel et muni de bâtons lumineux.

Les Macariens ne pouvaient rester insensibles à une si chaleureuse aubade : les portes de la mairie s'ouvrirent donc pour accueillir les deux formations où elles purent déguster le verre de l'amitié.

C'est alors que retentirent pour la première fois à l'intérieur de l'Hôtel de Ville l'accent de « Carmen » ou autres compositions chatoyantes.

C'est alors que furent également échangés les présents scellant une amitié que chacun se plut à souhaiter longue et fructueuse.

Vieux Saint-Macaire : C'est reparti



La consultation des archives

Renaissance d'une association, relance de la sauvegarde du patrimoine, retour de l'option réhabilitation, tels sont les thèmes de la journée du 9 septembre dernier, précieuse pour l'avenir de Saint-Macaire et de son cadre bâti médiéval.

Ce jour-là, en fin de matinée, vingt-cinq personnes attachées à leur commune et à son devenir décidaient à la mairie de reconstituer le mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire, en formant un bureau. Ce dernier, très prochainement, répartira les responsabilités entre ses membres et précisera le programme des actions immédiates de l'association. D'ores et déjà, l'issue de l'assemblée générale fut affectée à un parcours dans les archives macariennes inédites et les publications épuisées d'histoire locale.

Mais l'avènement le plus marquant de la journée fut sans nul doute, après un déjeuner pris en commun au restaurant les Arts, le voyage à l'intérieur du Saint-Macaire insolite. Près de cent personnes s'étaient rendues dans ce but au prieuré, où elles commencèrent par découvrir les celliers en cours de travaux du monastère. Puis ce furent l'ascension à la chapelle Saint-Michel du clocher de l'église Saint-Sauveur, la visite des intérieurs de la demeure de Tardes (récemment restaurés par la paroisse), l'auscultation de deux maisons Renaissance du Thuron avec leurs cheminées, le décryptage de l'ancienne maison Yquem (aujourd'hui Cercle français) avec son chemin de ronde, le coup d'œil sur les anciens bâtiments conventuels du monastère franciscain dit « des Cordeliers » et l'observation de la chapelle de l'hôpital Saint-Etienne. Vers 17 heures, c'était enfin la descente dans la cave de la maison Messidan, du XIV^e siècle, classée monument historique et voûtée d'arêtes sur piliers. Le consensus s'établit clairement : cette cave est bel et bien un joyau architectural d'une dimension régionale.

Les participants gagnèrent pour conclure la journée le musée régional des postes où l'attendait M. Faou, di-



L'accueil au musée régional des postes par M. Faou

(Cliché « Sud-Ouest »)

recteur départemental des P.T.T. pour la Dordogne. Ce dernier rappelle le sens de la journée portes ouvertes du 9 septembre : dixième anniversaire de l'ouverture du musée et volonté de conforter les liens de l'établissement avec des Macariens (souci conjoint de celui du Conseil municipal). Il entama ensuite une véritable visite-conférence de l'exposition permanente, ce

qui permit aux deux groupes constitués de comprendre l'ampleur du travail qu'accomplit pas à pas l'Association pour l'histoire des postes et télécommunications en Aquitaine, qui vient de lancer un bulletin d'information, « Rotula ».

Une bonne journée pour Saint-Macaire et pour les Macariens, reste à savoir en récolter les fruits.

Le Prieuré sous le signe de l'affluence et de Robert Escarpit

Dimanche après-midi, l'Association du Prieuré avait organisé une exposition de livres « Saint-Macaire en pays de Gascogne » et accueillait Robert Escarpit.

L'après-midi avait été structurée en deux temps : visite de l'exposition, vente et signatures de livres par R. Escarpit. Puis, projection d'un film tourné à Saint-Macaire « une journée comme les autres », et entretiens avec R. Escarpit.

D'aucuns se plaignent que le public ne lit pas ou ne lit plus... A en juger par le nombre de personnes qui affluent dès le début de l'après-midi, on peut penser qu'ils se trompent !

La salle du Prieuré offrait d'un côté, des livres sur l'Aquitaine, Saint-Macaire et sa région, de l'autre, un stand des ouvrages de R. Escarpit, et des archives sur Saint-Macaire. Robert Escarpit à une table s'entretenait avec les uns et les autres en marquant chaque livre de son écriture. A l'étage, la bibliothèque du Prieuré montrait ses richesses.

Dès 14 h 30, la salle du rez-de-chaussée fourmillait : les livres étaient ouverts, parcourus, commentés, empruntés. Le stand des livres de Robert Escarpit était assiégré et... devait très vite se trouver en rupture de stocks !

A 16 h 30, la salle était comble. Chacun essaya de trouver un siège, un coin de banc, une marche, un bout de table pour s'asseoir. Certains durent rester debout tant le public était important (150 personnes)... Top ! on était fin prêts pour la projection du film. Au gré des images, les souvenirs se sont égrenés, pleins de leur vie du moment, mais aussi pleins des réactions du public présent, rires des adolescents se revoyant en culottes courtes, sourires devant des instants d'humour, émotions en voyant comme le temps a passé, en constatant qu'à travers un Saint-Macaire qui nous paraît immuable dans son écrin d'histoire, les choses avaient déjà beaucoup changé en dix ans.

M. Escarpit, lui-même nous fit part de son émotion après la projection.

Le lien était établi : de Saint-Macaire, il y a dix ans à Saint-Macaire il y a 66 ans... il n'y avait qu'un pas à franchir... Robert Escarpit le fit et avec quelle aisance, avec quel art de la parole... on se serait cru à « Apostrophes » : d'un

côté la table où R. Escarpit était entouré de MM. M. Bouey, G. Despujols et Merle sous le feu des projecteurs, et de l'autre des spectateurs attentifs.

Le temps passa très vite, à travers l'évocation des années d'enfance de R. Escarpit, l'évocation de ses parents, de son ancêtre Hazembat, on découvrit des moments méconnus de Saint-Macaire et sa région, des noms retrouvés au détour d'une phrase ou d'un souvenir, des images résonnantes du passé. L'échange entre les auditeurs et M. Escarpit ne fut pourtant pas facilité... on manquait de micros, on pouvait à peine bouger de crainte de faire du bruit... mais malgré ce désagrément, le public resta fidèle jusqu'au bout, sans doute retenu par l'intérêt de ces évocations.

L'Association du Prieuré tient à remercier MM. Merle, Despujols et Bouey pour leur présence, car ils n'eurent pas une place facile. En effet telle qu'était prévue la manifestation, l'entretien devait se dérouler comme une discussion autour d'une table avec d'autres Macariens. Mais compte tenu des nombreux spectateurs, il ne fut pas possible de procéder ainsi. En quelque sorte, ils se retrouvèrent « en scène » au même titre que Robert Escarpit et cela ne facilitait pas les échanges entre eux.

19 heures marqua la fin de cette manifestation en conviant tous les auditeurs à boire le verre de l'amitié dans la cour du cloître autour d'une petite animation...

Robert Escarpit dit dans « Paramémoires d'un gaulois » qu'il a retenu de ses cinq années passées à Saint-Macaire des odeurs, des sons, des images.

Grâce à lui et à tous ceux qui ont participé à cette manifestation, nous avons pu l'espace d'un après-midi, redonner vie à ces images, à des souvenirs, mais aussi... à la lecture.

* *

Au moment de la venue de Robert Escarpit, peu de ses œuvres étaient disponibles.

L'Association du Prieuré vous propose d'en commander un plus grand nombre et tout particulièrement le livre sur Saint-Macaire, « Paramémoires d'un gaulois ».

Si vous êtes intéressé : inscriptions au Prieuré Saint-Sauveur, le samedi après-midi, tél. 63.34.52.



Robert Escarpit : quelle aisance, quel art de la parole...
(Photos « Sud-Ouest »)

Football à l'A.S. Macarienne

Aujourd'hui samedi 29 septembre

Poussins : rendez-vous de tous au stade à 14 heures.

Pupilles : au repos.

Minimes A et B reçoivent Monseigneur et vont à Bazas.

Rendez-vous au stade à 14 heures pour : Cavillon, Revert, Séral, Airoldi, Despujols, Lumale, Guinberteau, Bernadet, Martet, Kaufnan, Laujac, Garnier, Ramun, Juge, Descos, Bore, Duville, Cosson, Garrelongue, Belloc, Coutures, Gourgues, Lafosse, Guinberteau, Thierry, Monjot, Daubisse.

Responsables : Max Bore, J.-P. Lumale, Patou Bouey, Max Guinberteau, J.-Claude Duville, Eric Massicard, Didier Garrelongue.

Samedi soir

Juniors à Sauveterre. Départ à 18 heures du stade pour : Garrelongue, Cabirol, Delage, Guiraud, Massicard, Ferchichi, Maktar et Ahmed Boxer, Pagotto, Fermis, Lorriot, Pandolfo, Caupenne.

Responsables : M. Delage et Alain Fondeville.

Dimanche

Les cadets : Eric Lafargue, Frédéric Revert, Michel Duville vont à Saint-Martial avec Sauveterre. Départ stade matin 9 heures.

Responsable : M. Lafargue.

Féminines : reçoivent à 13 h 15 Langon au stade.

Responsable : M^{me} Laujac, M. Sangosé.

1 B va à Cérons. Départ 12 h 15 du stade pour Castandet, Delage, Leydet, Girard, Dutreuilh, Guitenit, Lumale, Poquet, Bore, Laujac, Mallie, Duville, Daubisse.

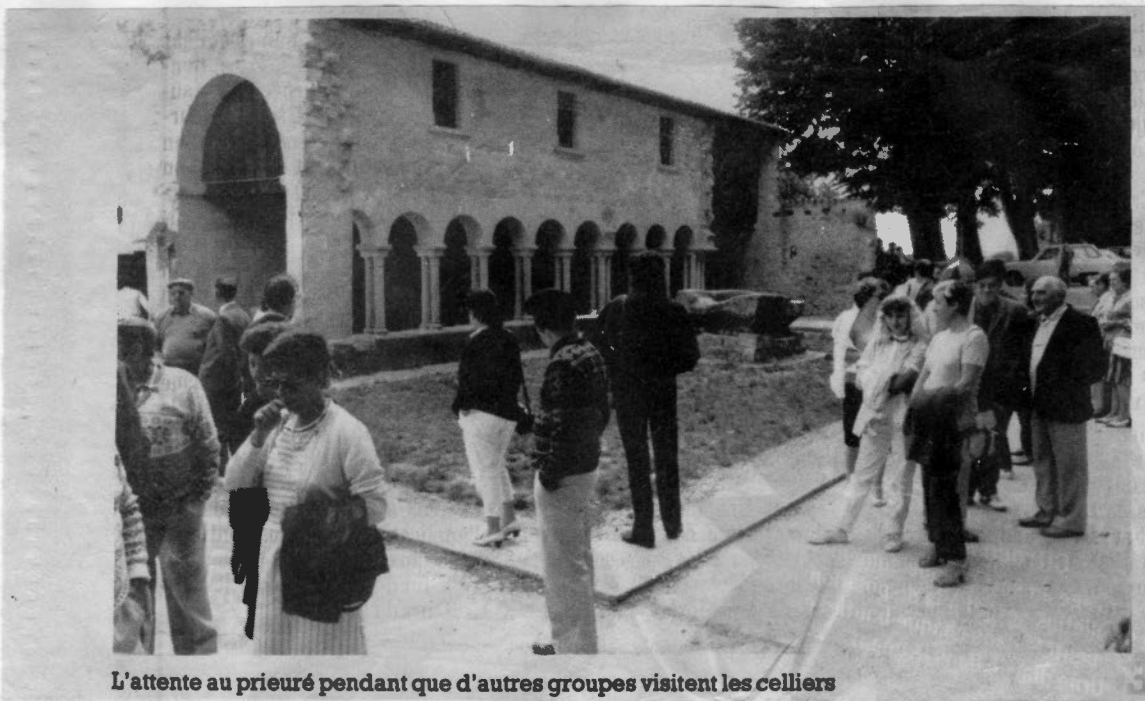
Responsables : A. Fondeville, Barbé.

Première reçoit Savignac à 15 heures au stade. Rendez-vous à 14 heures pour : Mallies, B. Barbé, Faubet, Vignolles, Baluteau, Aragon, Duverger, Bouey, Gourgues, Ph. Barbé, Escabasse, Upe, Lespine.

Responsables : Pierre Fondeville, Lauda, Daniel Boré.

L'A.S.M. espère un nombre croissant de supporters et amis du football ce serait un encouragement pour les cadres actifs présents semaine et dimanche, car ainsi que l'on peut le constater, ce sont malgré tout huit équipes sur dix qui sont en action ce week-end.

Espérons également que les féminines prendront conscience de leur responsabilités, car avec le championnat dur et long qu'elles sont au programme, il faudra beaucoup de sérieux et d'assiduité aux entraînements qui ne sont pas inutiles, car c'est surtout pour s'améliorer et acquérir la condition physique, que vous parviendrez mesdemoiselles à obtenir des résultats, en faisant des sacrifices.



L'attente au prieuré pendant que d'autres groupes visitent les celliers

MOTO-START-CLUB MACARIEN

29/9

Grass-track le 7 octobre



(Photo « Sud-Ouest »)

C'est reparti : l'énergique équipe dirigeante du Moto-Club Macarien, sous la houlette de son président Serge Tauzin, président de la commission de discipline et vice-président de la Ligue de Guyenne de grass-track, et de son trésorier J.-P. Baradat, lui aussi vice-président de la commission de grass-track de la Ligue de Guyenne, directeur de courses.

Tous deux ont depuis de nombreuses années, un tonus à toute épreuve, sachant allier le sens de l'organisation et de la responsabilité. N'arrivent-ils pas d'Allemagne avec une partie du bureau et sympathisants du Moto-Start-Club à l'occasion des champion-

nats d'Europe de grass-track et du Bol d'Or cette semaine.

Le Moto-Start-Club est en plein essort, l'équipe importante, les efforts considérables.

Après la nocturne de side-cars de juillet, la piste Michel Paris a été entièrement nivelée, enssemencée, compactée, enfin tout ce qui peut améliorer les installations,

et augmenter la qualité de la compétition.

Au programme, un plateau de très haut niveau que nous vous présenterons dans un prochain article, et la présence d'un sportif de réputation mondiale, de 13 h 30 à 16 heures.

Ne manquez pas le dimanche 7 octobre.

900615

"A LA CHAISE PENDUE"

Alain CASSAGNE

ANTIQUITÉS. BROCANTE

Le Bas-Pian. 33490 ST-MACAIRES. Tél (56) 63.39.24

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. —
Fernand Barbé, rue Carnot, tél.
63.23.53.

Dépôt « Sud-Ouest ». — M. Jouanne,
place de l'Horloge, tél. 63.18.46.

Sous-dépôt. — R. Querre, cours de la
République, tél. 63.19.75.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 29 septembre. — A 19 h, messe
anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 30. — A 19 h, à Saint-An-
dré-du-Bois, à 11 h, grand-messe
chantée au Saint-Sauveur, à 18 h 20,
messe au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Le maire. — Tous les samedis, de 10 à
12 h.

Mairie. — Ouverte tous les jours, fer-
mée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél.
63.03.64.

Caisse d'épargne. — Ouverte tous les
jours, sauf lundis, de 8 h 30 à 13 h et de
14 à 17 h, tél. 63.08.75.

P.T.T. — Ouvert tous les jours, de 9 à
12 h et de 14 à 17 h, sauf samedi, de 9 à
12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. — C.R.I.C., tél.
96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. —
tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. — Tél. 63.32.83.

Service des eaux. — SOGEDO, rue
Bergoing, tél. 63.06.56.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. — Centre de se-
cours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne
de feu) et 63.03.64 (services adminis-
tratifs).

Ambulance. — Dufau à Langon, tél.
63.05.53.

Médecin. — Docteur Testud, à Lan-
gon, tél. 63.22.20.

Pharmacie. — Dimanche, Rémy à Ca-
dillac, tél. 27.13.54. — Lundi, Nguyen-
Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. — Docteur Capeyron à
Uzeste, tél. 25.34.03.

Soins infirmiers. — A Caudrot, jour et
nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Pré-
vost, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et
M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Ma-
caire, tél. 63.40.21. A Pian-sur-Ga-
ronne, lieu-dit Valade, M^{me} Lafosse,
tél. 63.70.89.

Hospice. — Rue de Verdun, tél.
63.15.39.

Gendarmerie. — Saint-Macaire, tél.
63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. — Tél.
63.24.80.

Hôpital Sainte-Anne. — tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. — Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. — Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. — Tél. 63.14.95.

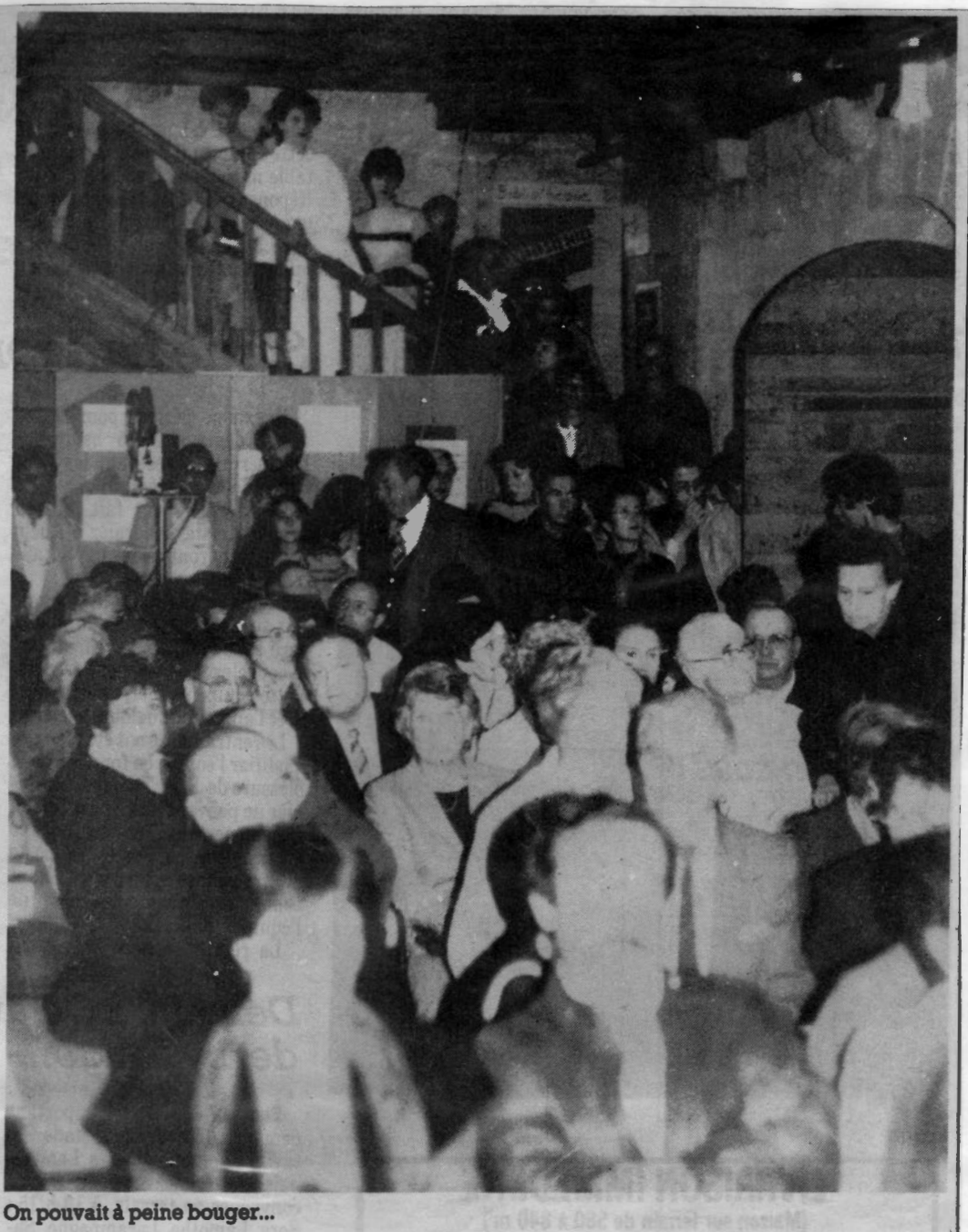
CURIOSITÉS DISTRACTIONS

Prieuré. — Syndicat initiative, tél.
63.34.652.

Bibliothèque. — Prêts de livres tous
les samedis après-midi ainsi que vi-
sites

Caves aquariums Rodrigues. — Place
Général-de-Gaule, ouvert tous les
jours, même dimanche, tél. 63.05.62.

Musée postal d'Aquitaine. — Tél.
63.08.81, place du Marché-Dieu. Ou-
vert tous les jours sauf mardi, du
1^{er} avril au 15 octobre, de 10 à 12 h et de
14 à 18 h 30. Et du 15 octobre au
1^{er} décembre, tous les samedis et di-
manches après-midi.



On pouvait à peine bouger...



Une remarquable représentation de « La Tosca »



Les élèves de l'école municipale de danse



Toujours au premier acte, le duo d'amour Tosca-Cavara Dossi

Ce fut l'art lyrique qui brilla lors du dernier gala artistique annuel qui se déroula récemment à la salle des fêtes de Saint-Macaire. Avec la représentation des trois actes de l'opéra de Puccini, le comité avait donné une place de choix à la beauté musicale et à celle tragique de l'image. Marie-José Benois fut une sublime et pathétique Tosca et Jean Laget un admirable Cavaradossi, à la mesure de leur grand talent; Paul Farnese, en un convaincant Scarpia, fut à souhait le baron à la fois doux et cynique; par qui la tragédie arriva, Robert Benois personnifia le sacristain à merveille selon son habitude; Spoletta (P. Guérin) et la figuration locale s'en tirèrent à merveille.

Le soin apporté à la décoration scénique faisait que les spectateurs applaudissaient à chaque ouverture de rideau; ce fut là aussi le fruit du minutieux travail de mise au point que nécessita un tel spectacle de qualité.

Ne négligeons pas les ballets de l'école de danse municipale que dirige Marie Fumadelles, la belle voix sûre

et puissante du ténor Henri Joseph, et les actualités cinématographiques macariennes de l'année qui réjouirent les spectateurs.

Il est dommage que le beau film sur la Terre Sainte n'ont été donné que

très tard dans la nuit. Le réalisateur en est conscient et choisira une date ultérieure pour une projection en début de soirée; le produit en sera réservé exclusivement pour amener cet hiver les enfants du catéchisme à la neige.



Au premier acte, l'arrivée de Scarpia et de ses sbires

(Clichés « Sud-Ouest »)

Dimanche 7 octobre

Grass-track, karting-cross et Giresse à l'affiche



Alain Giresse, invité d'honneur de la journée... (Photo « Sud-Ouest »)

La saison de grass-track s'achève, dimanche, là où elle a débuté il y a six mois exactement. Le Moto-Star-Club Macarien qui organise sa troisième manifestation de l'année a décidé d'offrir à son public un plateau exceptionnel. Qu'on en juge. Les Allemands Joe Maucher, Tony Kall, Conny Oberauer (finalistes du championnat du monde 1984 et vainqueur du trophée des champions 1984), Frank Kehlenberck (champion de R.F.A.), les Britanniques Andy Campbell, Marc Lewis; Andy Shell, Clayton Williams et Trevor Banks (tous deux finalistes du championnat d'Europe 1984) et le champion australien John Titman (finaliste du championnat du monde 1984) en découvriront en catégorie internationale avec Patrick Blondy, le Foyen (champion de France 1983-1984, demi-finaliste du championnat du monde 1984); Michel Dupuy (champion de France 1983 en national); le Macarien Michel Lafaverie et les régionaux Michel Guérin, Bernard Laborde, Alain Blondy, Christian Ianotco, Thierry Hilaire et Alain Navailhs (champion de France 1984 en national).

Permanence de Jean Lafourcade, conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire, porte à la connaissance des administrés des communes de Verdelaix, Saint-Martial, Saint-André-du-Bois et Saint-Macaire, qu'il se tiendra à leur entière disposition le vendredi 5 octobre, de 15 heures à 16 h 30, Verdelaix; vendredi 5 octobre, de 17 heures à 18 heures, Saint-Martial; samedi 6 octobre, de 11 heures à 12 heures, Saint-André-du-Bois; samedi 6 octobre, de 15 heures à 17 heures, Saint-Macaire, salles de la mairie.

5 000 ENTRÉES GRATUITES

Outre les as, le public pourra applaudir les meilleurs pilotes français parmi lesquels on peut citer les deux Macariens Pages et Pallas.

« Nous devons avoir pour la première fois à l'affiche deux pilotes tchèques mais des problèmes de visas ont contrecarré nos projets. Qu'importe, Conny Oberauer, Frank Kehlenberck et Jérémie Doncaster les remplacent avantageusement. Le niveau des manches n'en sera que plus relevé », explique M. Tauzin, président du Moto-Star-Club Macarien.

D'autant que, paraît-il, que tous ces coureurs ne s'aiment pas trop. Une motivation supplémentaire pour qu'ils se livrent à fond.

Alain Giresse, la coqueluche du Sud-Ouest, est l'invité d'honneur et de marque de cette journée. Sûrement beaucoup de jeunes se déplaceront autant pour voir évoluer les fantastiques mangeurs d'herbe que pour apercevoir « Gigi ». Surtout que le Moto-Star-Club Macarien distribue 5 000 entrées gratuites pour les moins de 16 ans.

Ces invitations sont disponibles dans divers commerces langonnais, macariens et réolais, ainsi qu'à l'agence « Sud-Ouest » de Langon, 87, cours du Maréchal-Leclerc). Les présidents de clubs peuvent également retirer ces entrées gratuites auprès du district Gironde-Sud de football, afin d'en faire profiter les jeunes sportifs.

On promet aux cent premiers invités à se présenter dimanche, un autographe du capitaine des Girondins. Assurément on se bousculera aux portes.

Les adultes, amateurs de sports mécaniques ne seront pas en reste. En effet, le Moto-Star-Club Macarien a inscrit à son programme en avant-première de la

manche du championnat de France qui se déroulera au salon auto-moto de Paris, une démonstration de karting-cross. Ces nouveaux bolides de 250 cc, karts aménagés pour le tout terrain prouveront qu'ils peuvent rouler aussi vite et dérapier aussi élégamment que les motos.

Le programme de la journée: de 10 heures à 12 heures, essais; à 13 h 30 précises, présentation des pilotes avec Alain Giresse; de 14 heures à 18 heures, épreuves en séries internationales et nationales et démonstration de karting-cross; à 18 h 30, remise des coupes.



... Viendra applaudir les acrobates de la piste herbeuse (Photo M. Rebière)

8504

ENTREPRISE PLOMBERIE

recherche

pré-apprenti et apprenti

PRESENTES PAR PARENTS

TEL. 63.29.42

POLITIQUE/SAINT-MACAIRE

3/10

Premières manoeuvres cantonales

Gagné en 1978 par le Parti communiste sur l'ex-majorité, le siège de conseiller général du canton de Saint-Macaire excite bien des convoitises. M. Jean-Marie Billa, maire de Saint-Macaire, a d'ores et déjà été désigné par sa section comme candidat du Parti socialiste. Cette candidature doit néanmoins être ratifiée par les instances fédérales et il est probable qu'elle le sera. M. Jean Lafourcade, conseiller général sortant sera partant également pour défendre son siège, si, bien évidemment, le Parti communiste lui renouvelle sa confiance, ce qui paraît ne pas faire de doute.

Front uni ou ordre dispersé,

l'opposition ne sait encore quelle tactique adopter. Deux noms sont néanmoins mis en avant: M. Gauthier, conseiller municipal de Langon est pressenti pour être le candidat de l'U.D.F. Ce jeune architecte affirme qu'il ne se déterminera qu'au dernier moment. Selon la rumeur publique, le maire R.P.R. de Caudrot pourrait être le quatrième mousquetaire de ce scrutin. Sans démentir cette information, M. Laporte déclare qu'il fera savoir ce qu'il en est en temps voulu.

Le 7 octobre à Saint-Macaire grass-track international

4/10

Avec le temps pluvieux actuel se poursuit la réfection de la piste Michel Paris, piste de grass-track enfin mondialement connue à présent, car depuis quatre ans déjà le Moto-Club Macarien organise des grass-tracks internationaux.

Toute l'équipe dirigeante, plus des très nombreux sympathisants, s'affairent à donner plus de cachet et de possibilité d'accueil à la piste destinée à recevoir un plateau de plus en plus relevé de coureurs venant de tous les horizons, même d'Australie, sans oublier la pléiade de coureurs français en toutes cylindrées.

Qu'on juge : Essais officiels, 10 à 12 heures; premier départ officiel, 13 h 45.

Entre temps à 12 h 45 apéritif offert par la Maison Ricard, et à 13 h 30, présentation des coureurs et d'un prestigieux sportif international originaire du Sud-Ouest : Devinez ?

Trente manches, Allemands, Anglais, Australiens, Hollandais, Belges et de nombreux Français dont le représentant macarien Michel Dupuy; Pallas et Pages.



Lors de la finale du championnat d'Europe 1984 en Allemagne, au premier plan : John Titman (Australie); au second plan : Jo Maucher (Allemagne)

(Photo « Sud-Ouest »)

Le nouveau bureau du mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire

A l'issue de la journée du 9 septembre dernier, les personnes décidées à réactiver l'action en faveur de la sauvegarde du patrimoine local et de sa réutilisation pour les besoins du temps présent se sont réunies le 28 septembre à la mairie.

Elle se sont réparties les tâches selon l'organigramme suivant :

Président : Jacques Gratecap.

Vice-présidents : Joël Baudet, Jean-Marie Billa.

Secrétaire : Guy David.

Secrétaire adjoint : M^{me} Inge Cadi.

Trésorier : Michel Guindeuil.

Trésorière adjointe : M^{me} Chantal Lalanne.

Architecte : Vladimir Charov.

Membres : M^{me} Jacqueline Roby, ancienne présidente de la société Histoire et Tourisme; M^{me} Marie-Hélène Bedouret, Charline Darroussat, Josette Guindeuil, Arlette Nguyen-Long, Gisèle Tonon, MM. Bernard Capdeville, Alain Palissard, André Lachabrouilli, Claude Sudery.

Un large tour d'horizon a permis de préciser les projets d'action immédiate : indications de priorités d'interventions auprès de la municipalité (tel le quartier Rendesse), dépouillement des archives locales (notamment municipales), lancement d'une publication régulière d'informations sur les objectifs de l'association, rédaction de fiches de cas de maisons déjà réhabilitées, amélioration de l'accueil des visiteurs, etc... un débat qui amène les participants à une heure trop tardive pour conclure.

Une nouvelle réunion destinée à définir les actions immédiates aura

donc lieu à la mairie le vendredi 5 octobre, à 21 heures : toutes les personnes désireuses de collaborer directement à l'activité du bureau de l'association sont cordialement invitées à s'y joindre.

Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton, soit : Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-André-du-Bois, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan.

Que ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette locale des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire.

Dernier délai de remise le 31 décembre.

Grass-track international

5 000 entrées gratuites
pour les moins de 16 ans

Bien qu'il ne refuse jamais de monde, le Moto-Star-Club Macarien fait toujours le plein quand il organise une manifestation.

La pluie, le vent ou la sécheresse ne sont jamais arrivés à décourager le public. Dimanche, les records d'entrées seront certainement battus car, outre les adultes, les jeunes de moins de 16 ans seront là en force. Du moins ceux qui auront fait la démarche d'aller retirer des entrées gratuites. Nous rappelons que celles-ci sont disponibles à l'agence « Sud-Ouest » de Langon, 87, cours du Maréchal-Leclerc, ainsi que dans divers commerces langonnais, macariens et réolais. Le nombre d'invitations est limité à 5 000.

Dans la liste des engagés que nous avons publiée dans notre édition de mercredi, le champion de Grande-Bretagne, Jeremie Doncaster, et le Suisse Marcel Guerhard, tous deux finalistes du championnat du monde, ont malencontreusement sauté. On

aurait tort de les éliminer trop vite car ils tireront certainement leur épingle du jeu, même si le lot auquel ils sont confrontés s'avère relevé.

En effet, ils retrouveront deux autres finalistes du championnat du monde, l'Allemand Conny Oberauer et l'Australien John Titman, un demi-finaliste en la personne du Foyen Patrice Blondy et des pilotes de valeur mondiale tels que Joe Maucher, Tony Kall, Frank Kehlenbeck (D), Andy Campbell, Marc Lewis, Andy Shell, Clayton Williams et Trevor Banks (G.-B.), Michel Dupuy, Michel Lafaverie, Michel Guérin, Bernard Laborde, Alain Blondy, Christian Janot, Thierry Hilaire, Alain Navails (F.).

Par ailleurs, cette réunion comportera pour la première fois une démonstration de karting-cross que l'on annonce spectaculaire.

Nos jeunes amis, amateurs de ballon rond ou non, n'oublieront certainement pas qu'Alain Giresse est l'invité d'honneur de cette manifestation.



Conny Oberauer (debout) et Frank Kehlenbeck (assis), deux candidats à la victoire

(Cliché « Sud-Ouest »)

Les moteurs vombrissent, semblent accumuler de l'énergie à en exploser. Soudain Libérées les machines s'envolent, souvent sur une roue tant la puissance dégaçée est importante. Les roues labourent la terre humide et déjà le premier virage. Bousculade, intimidations, celui qui sortira de la courbe en tête aura pratiquement course gagnée.

Pendant les quatre tours de l'anneau de 600 m environ, le pilote fera corps avec sa machine, il poussera les gaz au maximum dans les lignes droites, il négociera les virages à pleine vitesse en s'aidant de sa jambe gauche, car les freins sont inconnus en grass-track.

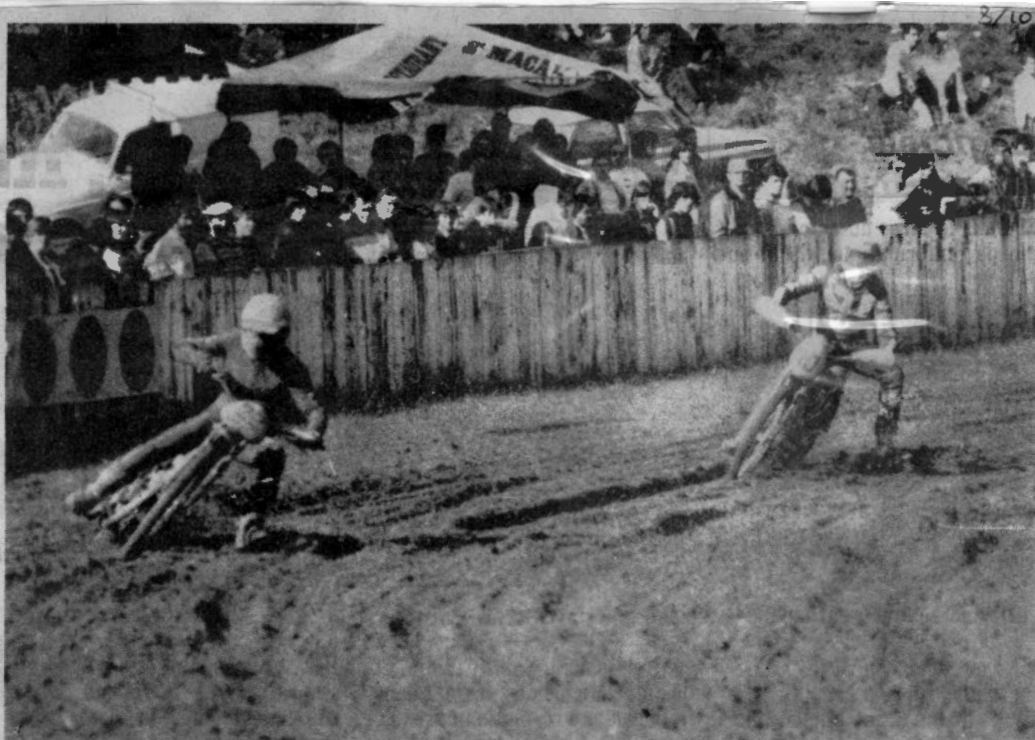
« C'est un sport très technique, explique un pilote. Pourtant qu'importe la mécanique, celui qui veut obtenir des résultats doit courir avec ses tripes. » Il doit surtout faire abstraction des risques. Chaque année, la petite confrérie des pilotes de grass-track est affectée par un accident, parfois mortel comme à Langon cet été.

Sport mais aussi spectacle total. Le public girondin vient toujours en nombre assister à ces courses qui ont quelque chose de chevaleresque. Connaisseur, il ne s'émeut plus du superficiel. Le bruit, les odeurs de méthanol, la vitesse ne lui font plus tourner la tête. Il apprécie à sa juste valeur la performance de celui qui « se défonce », surtout quand celui-ci est un amateur bien de chez nous.

Le pilote qui passe un adversaire en faisant l'intérieur d'un virage, se rattrape acrobatiquement en sortie de courbe, se livre jusqu'à la ligne d'arrivée est plus applaudit que celui qui se promène en tête. A ce titre, le Macarien Michel Dupuy a été la véritable vedette, hier, sur la piste Michel-Paris de Saint-Macaire. Seul un ennui mécanique l'a privé de la finale en série internationale.

Malgré une piste un peu molle à cause des pluies des jours précédents, le spectacle a été total. Le Britannique Jérémie Doncaster, l'Australien John Titman, le Suisse Marcel Guerhard, l'Allemand Frank Kellenbeck, tous quatre finalistes du championnat du monde dominé les débats en bons professionnels mais c'est finalement l'Anglais Trevor Banks qui s'est imposé devant son compatriote Clayton Williams.

Alain Giresse, spectateur vedette de cette journée s'est déclaré très impressionné par la technique des pilotes. Il a aussi décliné l'invitation quand on lui a proposé un tour de piste sur un de ces diaboliques engins. A chacun son métier...



Les pilotes se rattrapent acrobatiquement au virage.



En solitaire.



Alain Giresse, spectateur vedette... mais attentif. «Sud-Ouest»

SAINT-MACAIRE (Gironde)

Dossier rouvert quatre ans après la « méprise »

Quatre ans après la tragique méprise de Saint-Macaire, où un chauffeur de fourgonnette avait été tué par un gendarme, une nouvelle instruction va débiter. Il y sera question des propos tenus lors d'une liaison radio

Il y aura quatre ans, le 11 novembre prochain, que Michel Paris, un jeune commerçant de 26 ans, trouvait la mort sous les balles d'un gendarme devant la brigade de Saint-Macaire au terme d'une longue course poursuite.

Ce gendarme, le maréchal des logis-chef Thorignac, avait été disculpé par une ordonnance de non-lieu prononcée en mars 1982 et confirmée en octobre 1983 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse.

Le dossier aurait été définitivement clos si la famille de la vic-

time n'avait décidé, le 10 novembre 1983, de déposer une nouvelle plainte contre le gendarme Bertranne (un collègue du maréchal des logis-chef Thorignac) au sujet d'une petite phrase qu'il aurait prononcée dans son message radio. Petite phrase qui aurait incité Thorignac à ouvrir le feu sur le fourgon de Michel Paris.

C'est ainsi que l'affaire sera à nouveau évoquée le 23 octobre prochain dans le cabinet du juge d'instruction à Toulouse.

ALERTE CONTROVERSÉE

L'ordonnance de non-lieu dont

a bénéficié le maréchal des logis-chef se basait sur l'article 327 du Code pénal qui précise qu'« il n'y a ni crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient ordonnés par la loi et commandés par l'autorité légitime ». Ce gendarme avait, en effet, expliqué qu'il avait ouvert le feu à la suite d'un message radio du gendarme Bertranne qui se trouvait dans la voiture poursuivante. « Nous poursuivons un individu dangereux. Il nous tire dessus ». Telle avait été l'interprétation de ce message par tous ceux qui l'avaient entendu ce soir-là.

Mais le gendarme Bertranne — il a quitté la gendarmerie depuis les faits — s'est toujours défendu d'avoir tenu de tels propos. « Le gendarme Thorignac a mal compris. J'ai dit... je lui tire dessus ».

Toujours est-il que M^e Anne-Marie Civilise, du barreau de Bordeaux, avocate de la famille, qui avait demandé devant la chambre d'accusation que soit ordonné un complément d'information sur le rôle exact du gendarme Bertranne dans cette course poursuite, a déposé une plainte contre lui (pour « divulgation de faux renseignements ») sur la base de l'article 308-1 du Code pénal. « Sera punie... toute personne qui aura communiqué ou divulgué une information qu'elle savait fautive, dans le but de faire croire à un attentat contre les personnes ou contre les biens qui serait punissable de peines criminelles ».

UN AN APRÈS

Faux renseignement ou malentendu ? A travers cette petite

phrase, c'est tout le déroulement de cette tragédie du 11 novembre 1980 qui sera à nouveau évoqué chez le juge d'instruction. D'autant que M^e Anne-Marie Civilise s'interroge toujours sur l'origine de la balle retrouvée sous la pédale d'accélérateur après que le fourgon ait été rendu à la famille de la victime.

En raison de la qualité d'officier d'état civil du gendarme Bertranne, la chambre criminelle de la Cour de cassation a de nouveau désigné Toulouse comme juridiction compétente ainsi qu'un nouveau juge d'instruction, M. Lopez-Perres.

Près d'un an après avoir déposé cette nouvelle plainte, la famille de Michel Paris, dont le père est décédé depuis les faits, veut croire que les conditions exactes dans lesquelles le jeune homme est mort pourront être enfin précisées. Même si quatre longues années se sont écoulées depuis.

BERNADETTE DUBOURG

pour l'achat d'arbres calibres 18-22 adopté par 15 voix et 1 abstention.

Remise des déchets de fardes et autres. — Le camion du S.I.C.T.O.M. passe un jeudi matin par mois. Cela s'avère insuffisant.

Proposition de la commission : utiliser le camion le jeudi toute la journée. Les tarifs : 99 francs pour une heure, soit 396 francs pour la demi-journée. Cela entraînerait une dépense supplémentaire de 4 752 francs pour l'année.

Pour un jeudi complet par mois : Adopté à l'unanimité.

Nettoyage de la ville. — Deux nettoyages par mois : un par balayeuse avec nettoyage des regards, un par les cantonniers avec repérage de tous les points d'entretien particuliers (trous de caniveaux par exemple).

Nettoyage terrains privés. — M. Chavaneau fait le bilan de débroussaillage des terrains en friche. Sur les 6 propriétaires concernés et sollicités, cinq ont réagi en faisant faire dans l'année les travaux concernés.

Le Conseil municipal remercie donc tout particulièrement M^e Seguin (parcelle B 161 et 162), M. P. Mothes (A 238), M. Dutrouilh (parcelle A 865), M. Douillet (B 204) et M. Varry, parcelle B 153 à 155, 362, 533 à 570 à la Verrière.

Les dépôts de ferrailles sauvages sont entre les mains de la D.D.A.S.S. qui doit faire procéder à leur enlèvement avec les crédits du Conseil général.

Une opération similaire a été réalisée en juillet pour le dépôt d'ordures sauvages Lafleur au Thuron.

M. le maire fait part au Conseil municipal d'une pétition signée des riverains des quartiers du Thuron et de Tyoli, demandant à la municipalité d'y faire respecter l'ordre et les arrêtés municipaux et se déclarant prêts à coopérer avec les élus au sein de groupes de travail destinés à remédier à ces états de faits. La commis-

Permanence du conseiller général

11/10

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire, se tiendra à la disposition des communes de Saint-Martin-de-Sescas, le samedi 13 octobre, de 16 heures à 17 heures; de Saint-Germain-de-Grave, le vendredi 19 octobre, de 15 heures à 16 h 30; de Sainte-Foy-la-Longue, le vendredi 19 octobre, de 17 heures à 18 heures; de Saint-Macaire, le samedi 20 octobre, de 15 heures à 17 heures, à la salle de la mairie.

sion « Habitats et Cadre de Vie » est chargée de réunir les intéressés sous la responsabilité de M. Chavaneau.

Questions au public. — M. David soulève la question de la propreté du quartier du port et souhaiterait la réfection d'un caniveau dont les pierres se descellent.

Prochaine réunion le 25 octobre à 21 heures.

Michel Dupuy, le punch et la malchance

Il y a eu quelques belles empoignées, dimanche, lors du dernier grass-track de la saison. Mais si l'on devait accorder une prime de la combativité, c'est assurément le macarien Michel Dupuy qui en serait lauréat.

Avec une volonté, une détermination qui ont impressionné, il a animé toutes les manches auxquelles il a participé.

Le public a retenu son souffle dans la dernière manche où on vit le pilote du Moto-Star Club, avec un culot sans pareil, revenir de la cinquième à la première place,

prenant entre autre le meilleur sur Jérémie Doncaster et Trévor Banks qui remportera la finale.

Las, il lui restait un demi-tour à accomplir quand la mécanique l'a lâché. Déçu Michel Dupuy ? « Non, explique-t-il, la chance fait partie du jeu et quand on n'en a pas il faut savoir accepter la défaite. » « Entre les Français et les étrangers, la différence se fait sur la condition physique », poursuit le pilote. « Mais le matériel est sensiblement le même, quand on a la hargne, le punch, on peut les battre. »

Or, Michel Dupuy avait le feu

sacré, dimanche. « Pourtant je suis grippé mais courir en inter m'a toujours beaucoup plus motivé. Le niveau est plus relevé ». Et puis le Macarien n'a pas peur de le dire, les pilotes sont mieux payés. Non pas des cents et des milles, mais les amateurs comme Michel peuvent espérer couvrir les frais d'entretien et de réparation des machines, sans parler des frais de déplacement.

Autres vedettes de la journée, les karting-cross pour la première fois à Saint-Macaire. Si leur exhibition sur la piste n'a pas été vraiment convaincante, ils ont été particulièrement entourés par les enfants dans le parc des coureurs.



Michel Dupuy récupère entre deux manches, « pour gagner, il faut avoir la hargne ».

Vote du compte administratif

Le Conseil municipal s'est réuni le 20 septembre.

Présents. — M. Billa, maire; MM. Falissard, Cadi, Chavaneau, M^{me} Lorriot.

Adjoints : MM. Bouey, Lagahuzère, Bore, Broustet, Labarrière, Lepine, Sire, Trenea, Darbo, M^{me} Darroussat.

Excusés. — MM. Cassagne, Sudery (qui donne procuration de vote à M. le Maire).

Le maire donne lecture du compte rendu de la réunion du 30 juillet 1984 et demande d'apporter une précision en ce qui concerne le transfert du lieu de réunion du Club du troisième âge. Ce transfert s'est opéré avec la totale adhésion des directeurs d'écoles. Approbation du compte rendu à l'unanimité.

Lecture du compte administratif 1983 par le secrétaire de mairie. Le résultat du compte fait apparaître :

Dépenses de fonctionnement, 2 859 828,23 F; recettes de fonctionnement, 3 489 919,43 F; donc un excédent de recettes de 630 091,20 F.

Excédent qui sera utilisé au budget supplémentaire. Approbation : 15 voix; une abstention.

Démission lieutenant Beauge. — Le maire informe le Conseil que le lieutenant Beauge a fait parvenir à la mairie sa lettre de démission de chef de corps en date du 28 août.

Le maire a réagi à cette initiative le 7 septembre par une lettre adressée à l'intéressé, lettre qui est restée sans effet. Il s'est donc résolu avec regret à transmettre la dite démission au préfet de la Gironde le 10 septembre, regret fondé sur les états de service du lieutenant Beauge et plus particulièrement son rôle déterminant et primordial dans la création du Centre de secours de Saint-Macaire.

Le maire fait alors un rapide résumé des circonstances qui ont amené cette démission, rappelant qu'elle était précédée d'une démission du Conseil municipal en date du 24 juillet. Cette dernière se doit désormais d'être acceptée puisque le 27 juillet la lettre de conciliation du maire est restée sans réponse et que la démission de chef de corps la renouvelle dans ses attendus. Là aussi, le maire exprime ses regrets pour un départ qui prive le Conseil de l'un de ses membres.

M. Lagahuzère regrette vivement que le maire n'ait pas eu plus de contacts avec M. Beauge et souhaite que la démission du chef de corps soit rejetée par le préfet.

Le maire explique qu'il n'a jamais fermé la porte à quelque discussion ou concertation que ce soit, le président même à l'intéressé par écrit.

M. Lagahuzère déplore d'autant plus le départ de M. Beauge qu'il pense que le Centre de secours risque d'aller à sa dégradation.

M. Falissard intervient pour indiquer que sans sous-estimer l'action essentielle du lieutenant Beauge, le centre a fonctionné normalement pendant les deux derniers mois et ce malgré son absence.

M^{me} Lorriot estime qu'il ne faut pas condamner systématiquement le corps des sapeurs-pompiers privé du lieutenant Beauge sans lui laisser faire ses preuves.

L'affaire est désormais entre les mains du préfet.

Horaires du personnel de voirie. — Le personnel de voirie demande à embaucher à 13 h 30 au lieu de 14 heures.

M. Chavaneau demande que ces horaires soient applicables pendant la période scolaire, mais souhaite que l'on revienne aux anciens horaires en juillet et août.

M. Broustet ne voit pas l'utilité de deux horaires dans l'année.

Le changement est adopté à l'unanimité.

Requête Schmidt. — Demande que la commune lui loue la parcelle n° 791 section A pour la somme de 100 francs par mois (bail annuel reconductible) et ce pour y mettre deux chevaux. Demande acceptée : 14 voix; 2 abstentions.

Les maisons Labrousse. — La société demande que la municipalité lui prête une salle du Prieuré pour une manifestation publicitaire de son entreprise. Le Conseil s'est déjà prononcé contre ce principe.

M. Falissard rappelle que ce bâtiment a une vocation essentiellement socio-éducative et que l'association utilisatrice devait être consultée.

Le maire pose la question : Faut-il persister dans la décision antérieure du Conseil municipal ou envisager de nouveau le problème ?

M. Cadi pense que les manifesta-

tions privées doivent se faire dans des endroits privés.

Vote pour le prêt : Pour 0, contre 11, 5 abstentions.

Réunion des garagistes. — Une réunion regroupant les garagistes travaillant pour la commune s'est tenue le 12 septembre sur la répartition du travail. Deux propositions.

Chaque garagiste prend un véhicule en charge; chaque garagiste prend en charge tous les véhicules pendant un an (danger de critiques ou de report de responsabilité).

Actuellement les véhicules sont répartis entre les trois garagistes : camion chez Buffard; Nacelle et voiture Bas chez Chantalat; 403 chez Chalret.

Vote pour le maintien du statu quo : 15 voix, 1 abstention.

Eglise évangélique tzigane. — Pour couper court à une rumeur persistante, le maire précise que la commune n'a vendu aucun terrain communal à un quelconque organisme désireux d'y implanter une église évangélique tzigane.

Cependant celle-ci peut se créer et exister sur notre commune sans autorisation du maire, la liberté de réunion et d'association étant inscrites dans la Constitution. Le maire n'intervient que pour l'application des règles d'urbanisme et de sécurité des locaux recevant du public face à une construction éventuelle.

Le bruit est fondé sur un fait réel : l'Eglise évangélique tzigane a pris contact avec le propriétaire d'un terrain situé près du château d'eau.

Le Conseil municipal sera donc saisi en son temps d'une déclaration d'intention d'aliéner dans le cadre de la Z.A.D.

M. Lagahuzère exprime ses réserves devant une telle éventualité, signalant les problèmes de voisinage que peuvent poser les rassemblements de tziganes, eu égard à l'expérience passée de l'implantation de cette église au terrain des Acacias.

M. Cadi insiste sur les principes de liberté d'opinion et demande si cette réticence est due au fait que ce soit une église tzigane, ou si elle s'applique à toute implantation d'une église protestante. Affaire à suivre.

Requête Lépine. — M. Daniel Lépine fondant une nouvelle société qui emploiera 10 ouvriers pour débiter a demandé à la municipalité de lui fournir un emplacement avec atelier d'accueil.

Le seul projet communal en la matière concerne l'Entreprise Serge Cossion et le terrain d'implantation concerné est trop petit pour les besoins de M. Lépine. De plus, la for-

mule d'atelier d'accueil demande un an de délai alors que M. Lépine veut s'installer dans les trois mois.

Dans ces conditions M. Lépine installe sa nouvelle société dans l'atelier d'accueil de la commune de Saint-Pierre-d'Aurillac jusque là occupé par les U.L.M.

Z.A.D. — M. Falissard demande au Conseil municipal de se prononcer sur 3 demandes d'intention d'aliéner : D.I.A. Maison Saint-Marc, parcelle numéro 2, section A. Contre la préemption : unanimité.

— D.I.A. Maison Begue, parcelle numéros 526, 222, 224, 596, section B. Contre la préemption : unanimité.

— D.I.A. Maison anciennement Gadois, parcelle numéro 370, section A. Proposition de la commission : la commune préempte en proposant l'estimation des domaines.

— Trois solutions pour le propriétaire : il ne vent pas et gèle la maison, il vend au prix proposé par la commune en accord avec la commune il porte la vente devant le tribunal d'expropriation qui tranche.

Il est à préciser que la commune et le propriétaire peuvent rompre les pourparlers à tout niveau de la transaction.

Pour le principe de préemption au prix des domaines : 1 voix contre, 3 abstentions, 12 voix pour.

M. le maire informe qu'il a fait savoir à M. Varry, propriétaire de la Verrerie que la municipalité se portait acquéreur.

Salle des fêtes. — Proposition du maire : faire faire dès maintenant les peintures et les planchers par l'entreprise sélectionnée lors des appels d'offres, en raison des modalités meilleures de financement. Approbation à l'unanimité.

Réhabilitation du Centre de secours. — L'évaluation sommaire effectuée par l'architecte conseiller du CAUE 33, donne les résultats suivants :

— Partie technique, 1 200 000 francs; partie logement, 1 200 000 francs.

La première tranche des travaux portant sur le centre lui-même apporterait 700 000 francs de subvention à demander au Conseil général.

Principe de demande de subvention adopté à l'unanimité.

Devis des tilleuls exposé par M. Chavaneau. — Pour 57 arbres T.T.C. calibre 10-12, 36 776,40 francs; calibre 16-18, 44 746,40 francs; calibre 18-22, 51 653,40 francs.

Les devis comprennent l'arrachage des souches, l'apport de terre, la plantation et le tuteurage des arbres. Vote

SAINT-MACAIRE

12/10

Assemblée générale du Conseil de parents d'élèves

Le C.P.E. organise la troisième et dernière assemblée générale pour l'année scolaire 1984-1985 ce vendredi 12 octobre, à 21 heures, salle d'E.P.S. du groupe scolaire.

Ordre du jour : élection des membres du bureau du C.P.E.

RAMONAGE MACARIEN 13/10

tous travaux de bâtiment

SAINT-MACAIRE. Tél. 63.39.24 ou 62.27.18

**Mouvement 13/10
pour la sauvegarde
et la promotion
de Saint-Macaire**

Le bureau provisoire (et ceci n'est pas limitatif) s'est réuni ce 5 octobre à la mairie, à 21 heures, comme prévu.

Malgré un temps exécrable, seulement quelques absents excusés, la séance a débuté par un remarquable exposé de J.-M. Billa sur l'histoire de Saint-Macaire, complété avec compétence par J. Baudet, englobant toutes les questions. Cet exposé, écouté, on peut le dire avec passion, augure bien des actions que le mouvement s'est fixé comme but encore que celui-ci puisse s'étendre encore. Nous avons pu, à cette occasion, apprécier l'extrême richesse de ce patrimoine que nous devons faire connaître, aimer, défendre, promouvoir.

A été envisagée la diffusion d'une publication, qui apportera dans une forme aussi attrayante que possible, les éléments que nul ne devrait ignorer. Ce sera une publication simple et attrayante, vivante, d'une lecture facile accessible à tous et elle ouvrira, nous en sommes sûrs des horizons nouveaux. Parallèlement le bureau recherchera, publiera, expliquera, conservera tous les éléments qu'il pourra réunir afin que publiés également ils complètent l'action de sauvegarde et deviennent ainsi accessibles à tous.

A été prévue une première présentation du Saint-Macaire médiéval le 31 octobre au cours d'une séance ouverte à tous; ce n'est qu'un prélude à beaucoup d'autres car la vitalité est le garant de la pérennité de cette œuvre.

Comme il faut que ce mouvement puisse amortir les frais que ces manifestations occasionnent, une carte du mouvement sera mise en recouvrement sous peu, pour un prix dérisoire.

Réunion du bureau le 26 pour mettre une dernière main à cette manifestation du 31 octobre pour laquelle nous espérons que les Macariens viendront très nombreux.

**Assemblée générale
du Conseil
de parents d'élèves**

Le C.P.E. organise la troisième et dernière assemblée générale pour l'année scolaire 1984-1985 ce vendredi 12 octobre, à 21 heures, salle d'E.P.S. du groupe scolaire.

Ordre du jour : élection des membres du bureau du C.P.E.

**SAINT-
MACAIRE** 45/10**A.C.P.L.**

L'Association des artisans, commerçants et professions libérales informe ses adhérents de l'assemblée générale du mercredi 17 octobre, salle de la mairie, à 21 heures.

Objet. — Bilan moral et financier, foire du Mercadiou; réflexion sur la journée du 11 octobre; consacrée aux artisans; semaine de promotion du commerce macarien (Noël 1984); repas de fin d'année; questions diverses.

La fête des vendanges

En plein cœur du vignoble Côtes de Bordeaux-Saint-Macaire, notre ville se doit d'avoir une fête des vendanges. Le Comité des fêtes organise donc cette animation les 20 et 21 octobre, avec groupe folklorique et bals disco, dans une salle rénovée qui mérite des soins vigilants et attentifs contre toute dégradation.

Sur la voie publique, fête foraine comme les années précédentes.

**Les convocations
de l'A.S.M.****SAMEDI**

Possains. — En Plateau, à Coimères; départ du stade à 14 heures. Responsables : MM. Lanzeray et Seyrac.

Pupilles A et B. — En Plateau, à Saint-Macaire, à partir de 14 heures. Responsables : MM. Cluchet et Barbe.

Minimes. — En amical, contre La Réole, à 15 heures, à Saint-Macaire.

DIMANCHE

Présélection. — Minimes 1 à Barsac pour : Bore, Descos, Cosson, Gourgues, Garrelongue, Duville; départ à 8 h 15. Responsables : MM. Max Bore, Barbe et Lumale.

Cadets. — Revert, Lafargue et Duville. En championnat, à Sauveterre, contre Toulonne, à 13 heures, en lever de rideau de l'équipe première. Responsable : M. Lafargue.

Juniors. — Reçoivent, en championnat, Toulonne; rendez-vous au stade à 12 h 30 pour : Dutreuilh, Ferchichi, Maktar, Ahmed, Delage, Lorriot, Cabiro, Fermis, Pandolfo, Boxer, Paggotto, Duville, Massicard, Guiraud. Responsables : MM. Delage et Fondeville.

I B. — Reçoit, en championnat, Villandraut; rendez-vous au terrain à 14 heures pour : Collin, Leydet, Delage, Castandet, Guittenit, Samir, Poquet, Bore, Artins, Daubisse, Laujac, Lumale, Mallie, Girard. Responsables : MM. Max et Daniel Bore, Delage, Leydet.

I A. — Va à Sainte-Croix; départ à 13 h 45 du stade pour : Escabasse, Gourgues, Lespina, Duverger, Bouey, Faubet, Baluteau, Mallie, Upe, B. Barbe, Aragon, Vignolle, P. Barbe. Responsables : MM. Chaine, San José et Fondeville.

Féminines. — Vont à Cudos; départ à 12 h 45. Responsables : M. Guiber-teau, M^{me} Laujac, M.-F. Cluchet.

Informations. — Comme on peut le constater toutes les semaines, il y a toujours de nouveaux joueurs qui viennent grossir les rangs du club. L'A.S.M. ouvre ses portes à tous, des débutants aux seniors; l'école de football, échelonnée par catégories, est ouverte tous les mercredis, au stade, de 14 heures à 19 heures. Les jeunes, de tous âges et à n'importe quelle fonction, désireux de se joindre à nous peuvent le faire au stade durant les entraînements ou en téléphonant au 63.23.53. Le meilleur accueil leur est réservé.

Infirmerie. — Elle se vide : Richard reprend, Didier s'annonce, Alain, malgré son plâtre de marche, est toujours avec nous. Très bientôt toutes les équipes seront opérationnelles.

**SAINT-
MACAIRE** 47/40**Rentrée
au Prieuré...**

■ En son assemblée générale du 12 octobre, l'association du Prieuré a fixé son programme d'activités pour 1984-1985. D'ores et déjà, vous pouvez participer, à votre gré, aux différentes sections suivantes :

■ **Bibliothèque.** — Deux permanences sont de nouveau assurées : les mercredi et samedi, de 15 heures à 17 heures. Vous pourrez emprunter des livres ou les consulter sur place. Si vous souhaitez participer au fonctionnement de la section, une réunion est prévue le samedi 10 novembre, à 15 heures, au Prieuré (premier étage).

■ **Musique.** — Atelier guitare d'accompagnement : vous aimez chanter, vous « grattez » la guitare ou vous avez envie de vous y mettre, alors rendez-vous le samedi 20 octobre, à 15 heures, au Prieuré, pour constituer les « groupes de niveau » (débutants ou non) et fixer des horaires qui pourront convenir à tous. Amenez votre guitare.

■ **Yoga.** — Activité toute nouvelle au Prieuré : plus qu'une maîtrise du corps, le yoga demande une certaine assiduité et son apport dépasse largement celui des techniques habituelles d'exercices corporels. Vous ne savez pas de quoi il s'agit ? Vous voulez approfondir votre idée sur la question ? C'est simple... Vous venez mercredi 17 octobre, à 18 h 30, au Prieuré (à l'étage). Une personne compétente vous informera (contenu des cours, conditions, tenue, horaires...).

■ **Danse.** — Engagée l'an passé, l'activité danse continue avec la bonne volonté de chacun. Il s'agit plus, pour l'instant, de « dérouiller » les articulations et d'exercer son corps en musique. Réunion de départ : lundi 22 octobre, au Prieuré (rez-de-chaussée), à 18 h 30.

■ **Théâtre.** — La section théâtre continue son bonhomme de chemin et s'agrandit. Elle a prévu la production de petites « scènes » afin que tout le monde y trouve son compte et puisse s'exercer. Si vous êtes intéressé(e), la première séance de travail se déroule vendredi 2 novembre, à 20 h 30, au Prieuré.

■ **Bougies.** — Les fêtes se préparent déjà ? Oui, pourquoi pas ? C'est aussi l'occasion de se détendre, de s'amuser en créant des bougies de toutes formes. Pour toute information sur cette activité, une date à retenir : mercredi 24 octobre, à 18 h 30.

Ce sont nos propositions. Ajoutons à celles-ci que la table de ping-pong sera de nouveau installée sous peu et que les amoureux de la « petite balle » pourront frapper. Et que le labo-photo est toujours disponible...

Si vous souhaitez avoir plus de précisions sur nos activités ou si vous souhaitez créer d'autres activités, vous pouvez contacter M^{me} Guylaine Sanche, tél. 63.33.52, ou passer au Prieuré le week-end.

GROGNARDS DE SALON



Coiffeur Empire. Quand André Fabe, 30 ans, le poil brun et l'œil pétillant, coiffeur à Saint-Macaire (Gironde), se penche sur sa table de travail, une loupe à la main et une pince à épiler dans l'autre, il n'essaie pas de couper les cheveux en quatre. Il s'adonne tout simplement, entre deux clients, à sa passion : la création de figurines en plomb ou en plastique.

André Fabe, « Au Grognard », place de la Libération, 33490 Saint-Macaire (Photo M. Rebière).

Soul figurinettiste du Sud-Ouest à faire commerce de son art, ce Gascon originaire de Barbaste (Lot-et-Garonne) ne se prend pas pour un Napoléon du genre.

Tout juste accuse-t-il un mimétisme certain avec les grognards, héros de son petit monde figé. Mais s'il ne manque aucun bouton de guêtre aux uniformes de ses personnages haute fidélité, lui-même néglige les détails. En effet, la copieuse moustache est un élément essentiel, mais où est la traditionnelle boucle d'oreille qu'arboraient les immortels soldats de l'Empire ?

« Mon pauvre, je ne pousse pas le vice jusque-là ! »

Pour tous contacts :

On replante des tilleuls

Ces colonnes avaient rendu compte de l'émoi qu'avait provoqué chez les Macariens l'abattage des tilleuls portant des traces de dégradation évidente menaçant leur stabilité. Le Conseil municipal avait alors décidé de différer les éclaircissements nécessaires dans les rangées de tilleuls se développant allées et place Tourny jusqu'à ce que soit dégagée une solution de remplacement.

C'est aujourd'hui chose faite puisqu'une dépense a été inscrite au projet de budget supplémentaire pour le renouvellement de 50 tilleuls. Le chiffre peut paraître énorme mais les allées des Tilleuls notamment avaient perdu nombre de leurs sujets feuillus depuis longtemps. Cependant, l'alignement longeant l'ancienne R.N. 113 ne sera pas rétabli tant que ne sera pas adoptée une solution définitive pour l'organisation du stationnement. En outre, l'ancienne place du Marché-aux-Cochons accueillera trois tilleuls dont l'emplacement avait été préparé lors de l'aménagement du massif floral.

Il s'agit de la plantation de tilleuls argentés de diamètre 18/22. Les opérations incluront l'enlèvement des souches et l'ouverture conséquente des trous de plantation avec l'apport de terre végétale et amendée.

Le tuteurage et la pose de cuvette d'arrosage sont prévus, l'entreprise garantissant la reprise dans le cas d'échec de la plantation.

Il va tout de même falloir que les Macariens s'animent de patience pour retrouver les ombres qui dotent depuis le début du siècle dernier la vieille ville d'un écrin végétal, (en ajoutant au sud les bords de Garonne).

■ M^{me} Jean Lavabre, M. et M^{me} Robert Henri, leurs enfants et petits-enfants, le colonel et M^{me} Philippe Lavabre et leurs enfants, le docteur et M^{me} Jean Niauxat et leur fille, les familles Caniot, Barthès, Mesnage, Boloquy, Lamire ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LAVABRE,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
de l'enregistrement
des Dommaines et du Timbre,
survenu le 20 octobre 1984, dans sa 90^e année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 octobre, à 8 h 30, en l'église Sainte-Eulalie de Bordeaux.

P.F.G. d'Aquitaine, Talence,
téléphone 80.34.71.

SAINT-MACAIRE

Le nouveau bureau des Amis du Bas-Pian

A l'issue de sa dernière réunion, le comité des amis du Bas-Pian, a procédé à l'élection de son bureau.

Président, René Lagahuzère; vice-présidente, Jacky Beaugé; secrétaire, Natalie Beaugé; secrétaire-adjointe, Jacky Daney; trésorier, Yves Chavaneau; trésorier adjoint, Robert Campodarve.

Rappelons que le président d'honneur est toujours René Clavères.

Grâce à l'amabilité de leur vice-présidente qui leur a offert l'hospitalité, les Amis du Bas-Pian, peuvent se réunir de nouveau au sein même du quartier du Bas-Pian.

Après avoir « habité » chez Louis Cambois (1946), Paul Clavères, Gérard Espagnet, les Amis du Bas-Pian renouent ainsi avec la tradition.

Les prochaines réjouissances

traditionnelles du Bas-Pian, auront lieu, les 11 et 12 mai.

Comme chaque année, les Amis du Bas-Pian iront se recueillir sur les tombes de leurs amis disparus. Les personnes amies des disparus et du comité des Amis du Bas-Pian sont cordialement invitées à se joindre au cortège, dimanche 28 octobre, à 10 h 30, devant chez Maurice Lafourcade.

Association des commerçants et artisans

Suite à la réunion du 11 octobre, organisée par la Chambre des métiers, pour les artisans du canton, afin de mieux promouvoir le travail artisanal, O.P.M. du canton, l'A.C.P.L. de Saint-Macaire vous invite à la réunion du mercredi 24 octobre, à 21 heures salle de la mairie de Saint-Macaire.

SAINT-MACAIRE

■ M. et M^{me} Jean Eydeli et leurs enfants, M. François Bonein ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} veuve Gérard ESPAGNET,
née Marie RIALS,

survenu dans sa 77^e année.

Ses obsèques auront lieu ce jour, mardi 23 octobre 1984, à 14 h 30, en l'église de Saint-Macaire où l'on se réunira.

Inhumation au cimetière de Saint-Pierre-d'Aurillac, vers 15 h 15.

P.F.G. d'Aquitaine, Langon,
25, rue Maubec, tél. 63.00.57.

LE 3 NOVEMBRE, A LA SALLE DES FÊTES

Place au théâtre



« Deux femmes pour un fantôme »... en scène (Cliché « Sud-Ouest »)

Ce sera effectivement la place du théâtre, samedi 3 novembre prochain. L'association du Prieuré organise une rencontre avec le théâtre amateur. Pour cette soirée, c'est le groupe théâtral du foyer rural de Teuillac (canton de Bourg) qui sera notre hôte, à la salle des fêtes, nouvellement restaurée.

Amateur ne signifie pas pour autant spectacle médiocre. Souvenez-vous cet été, la troupe de comédiens qui interpréta avec brio cette pièce de cape et d'épée (« l'Impromptu de La Réole »).

Alors nous continuons le pari, avec des comédiens jeunes et moins jeunes, qui eux aussi aiment vraiment ce qu'ils font et... cela finalement, n'est-ce pas la meilleure carte ?

Alors place au théâtre avec une soirée composée de deux pièces : l'une fera appel à votre émotion par son côté humain, mais aussi à votre curiosité par la situation bien singulière

qu'elle décrit. Jugez-en par son titre : « Deux femmes pour un fantôme », d'après R. Obaldia.

L'autre cèdera la place au rire, à la détente. L'auteur, vous le connaissez. Eugène Labiche, pour qui une demande en mariage devient l'occasion de situations cocasses et tendres à la fois.

Alors, prenez votre place au théâtre, d'autant plus qu'elle ne vous coûtera pas bien cher, samedi 3 novembre, à 21 heures, à la salle des fêtes.

**TERRAIN
+ MAISON**

A partir de

1500 F/mois

COUPLE

2 ENFANTS ET PLUS

Tél. (56) 63.08.56

**Droit de bail
et taxe additionnelle**

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton soit :

Sainte-Macaire, Verdélais, Sainte-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Sainte-Germain-de-Graves, Sainte-Pierre-d'Aurillac, Sainte-André-du-Bois, Sainte-Martin-de-Sescas, Caudrot, Sainte-Laurent-du-Bois, Sainte-Martial, Sainte-Foy-La-Longue, Sainte-Laurent-du-Plan.

Que ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette locale des impôts, place de l'Eglise à Sainte-Macaire.

**Assemblée générale
de la Pétanque
Macarienne**

L'assemblée générale de la Pétanque Macarienne aura lieu ce vendredi 26 octobre à 21 heures dans une salle de la mairie.

L'ordre du jour se compose du rapport moral, du rapport financier, des questions diverses et du renouvellement du bureau.

Tous les licenciés sont convoqués à cette réunion, ainsi que les personnes désirant adhérer au club.

SAINT-MACAIRE

Le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire organise une soirée diapositives

Mercredi 31 octobre (veille de la Toussaint), aura lieu, dans la salle du premier étage de la mairie, une soirée dispos et vin blanc doux, organisée par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire (ex Histoire et tourisme). Cette rencontre est la première — si l'on met à part la visite du Saint-Macaire insolite, du 9 septembre dernier — d'une série d'animations que l'association se propose d'organiser régulièrement, de façon à mieux faire

connaître l'exceptionnel patrimoine macarien, dans ses dimensions historiques et architecturales.

Il s'agira donc d'une ballade dans le vieux Saint-Macaire — mais « dans un fauteuil » cette fois — et les photographies projetées (obligeamment prêtées par le prieuré) seront l'occasion, pour les uns et les autres, d'échanger des informations, des anecdotes ou des précisions sur nos bonnes « vieilles pierres » qui, malgré, à

cause même de leur grand âge, gagnent tant à être connues !

Tout cela est bel et bon, me diriez-vous, mais que vient faire le vin blanc doux ? Eh bien, sachez que pour délier les langues, on n'a guère trouvé mieux !

Donc, que vous soyez un érudit, grand connaisseur de notre ville, ou que vous ayez tout à apprendre sur cet héritage de pierre qui est le nôtre, rendez-vous mercredi soir prochain : entrée libre et ouverte à tous.

Rencontres et convocations de l'A.S.M.

Aujourd'hui, samedi :

Minimes (A) : en championnat, en retard, vont à Lamothe.

Minimes (B) : en amical, vont à Fargues-de-Langon. Convoqués au stade, à 14 heures : Cavillon, Revert, Seral, Airoldi, Despujols, Lumalé, Eric et Thierry Guimberteau, Bernadet, Garnier, Ramaud, Martet, Kaufman, Laujac, Juge, Descos, Boré, Duville, Cosson, Garrelongue, Joret, Belloc, Couture, Gourgues, Lafosse, David et Jérôme Saint-Marc. Responsables : MM. Boré, Lumalé, Duville, Guimberteau, Escabasse.

Les trois cadets suivants : Lafargue, Caupenne et Revert vont avec Sauveterre, à Monségur. Responsable : M. Lafargue.

Demain, dimanche :

Juniors : vont à préchac, en championnat. Départ à 13 h 45 de la place. Responsables : MM. Delage et Buffard. L'équipe sera formée parmi les éléments suivants

qui seront convoqués : Massicard, Dutreuilh, Maktar et Ahmed Terchichi, Delage, Mallie, Cabirol, Fermis, Garrelongue, Pandolfo, Lorriot, Boxer, Pagott, Denis Duville.

La première va, en Coupe d'Aquitaine, à Saint-Germain-du-Puch. Départ de la place à 13 h 30. Responsables : MM. A. Fondeville, San José, Chaine, P. Fondeville. L'équipe sera formée parmi les joueurs suivants qui seront convoqués individuellement : Lespine, Mallié, Escabasse, Bouey, Baluteau, Gourgues, Bernard et Philippe Barbé, Upe, Aragon, Faubert, Girard, Artins.

Signalons que la feuille d'information ligue de la Coupe d'Aquitaine avait été mal lue : c'est notre équipe qui se déplace, et souhaitons lui de jouer aussi bien qu'elle le fait depuis le début de la saison, et avec la même réussite.

Promotion : au deuxième tour,

sélection minimales première année, ont été retenus pour le stage de Miramont-de-Guyenne : Laurent Descos, Christophe Boré. Ils prouvent la valeur de l'école du club et lui font honneur.

Infirmerie. — Un joueur de l'équipe fanion, Robert Vignolles, a été opéré d'un genou ce jeudi. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Alain Fondeville est toujours le pied platré. S'il manque dans le camp joueur, il est très utile côté dirigeant tant son activité est intense.

Serge Duverger a subi une très sévère bronchite, et n'a pas encore réparé au stade.

Richard Collin a toujours quelques difficultés avec son pied, mais ne devrait pas tarder à rejoindre ses camarades.

Didier Pagotto souffre toujours du genou après son accident.

Les militaires. — Christophe Laujac et Eric Daubisse font tout ce qu'ils peuvent, mais ne sont pas toujours là; ceci explique avec les malades et blessés, les déboires de la 1B, situation qui ne saurait tarder à s'améliorer. La poisse quittera bien l'A.S.M.

Enfin, notons quand même l'excellent comportement des minimes (A) et pupilles (A); qu'il y a assez de juniors pour aligner une équipe complète; que l'école de football a près de soixante-dix membres, que toutes les semaines il y a des nouveaux. Il sera souhaitable que des grands viennent se joindre aux cadres déjà en place, car ceux-ci commencent à être débordés.

Agenda

« SUD-OUEST »

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53. Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge. Sous-dépôt. R. Querren, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 27 octobre. A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 28. A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Service des eaux. Sogedo, rue Bergoing, tél. 63.06.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

URGENCES

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. Dufau à Langon, tél. 63.05.53.

Médecin. Docteur Lataste à Langon, tél. 63.33.30.

Pharmacies. Dimanche : Buyse-Despôts, à Langon, tél. 63.00.02; lundi : N'Guyen Long à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur de Peretti à Langon, tél. 62.38.67.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05, M^{me} Durbeq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, tél. 63.70.89, à Pian-sur-Garonne, lieu dit Valade.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

FOOTBALL

Samedi 27 octobre. Minimes A, en championnat à Lamothe; minimes B, en amical à Fargues, départ du stade des deux équipes à 14 h.

Dimanche 28. Juniors, en championnat à Préchac; première Coupe d'Aquitaine à Saint-Germain-du-Puch. Départ de la place des deux équipes à 13 h 30.

Mairie

En raison des fêtes de la Toussaint le ramassage mensuel des déchets de jardins, ferrailles et divers aura lieu le jeudi 7 novembre.

SAINT-MACAIRE

29/10

Hommage du comité du Bas-Pian à Marie Espagnet

C'est avec une grande tristesse que les Amis du Bas-Pian ont appris le décès subit de Marie Espagnet. Elle était l'épouse de Gérard Espagnet, un des « pionniers » qui fondèrent en 1946, le comité des Amis du Bas-Pian.

Gérard Espagnet fut, jusqu'à sa disparition prématurée, le plus zélé des gardes champêtres du Bas-Pian,

et pendant une dizaine d'années, la demeure des époux Espagnet servit de siège aux Amis du Bas-Pian qui y étaient toujours accueillis dans une ambiance très chaleureuse et amicale.

Les Amis du Bas-Pian avaient une dette envers Marie Espagnet, et c'est pourquoi, ils lui devaient cet ultime hommage.

Aux obsèques qui se déroulaient, mardi 23 octobre, la délégation du comité des Amis du Bas-Pian était conduite par son président René Lagahuzère.

Ce soir à la mairie

Ballade à travers l'histoire locale

Comme précédemment annoncée (op. « Sud-Ouest » de samedi dernier), c'est ce soir que le renaissant « Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire » vous propose sa première « soirée diapo ». De quoi s'agira-t-il ? D'une superbe fres-

que historique en technicolor et double écran, mis en scène par les membres du Mouvement et dont les vedettes principales seront... nos portes, nos fenêtres, nos rues et nos chemins, enfin le « vieux Saint-Macaire », qui défilera, siè-

cle après siècle. Ajoutons que le discussions, échanges d'anecdote et de précision historique ne feront pas gorge sèche, puisque un petit vin blanc doux sera à porté de gosier.

Entrée libre et gratuite.

Toussaint

Horaires des divers offices, mercredi 31 octobre (confessions). — 9 heures, Saint-André-du-Bois; 11 heures, Le Pian-sur-Garonne; 15 heures, Saint-Macaire.

Judi 1^{er} novembre, tous les saints. — 19 heures, Saint-Macaire, Toussaint anticipé; 9 heures, Saint-André, pour les anciens curés, abbé Grazzide, abbé Huart et les autres; 11 heures, Saint-Macaire, pour les anciens curés, abbé Daviaud, abbé Bardes, abbé Lalande, abbé Delhomme, abbé Gaubert, abbé Valeton, dernier aumônier, et les autres: 16 heures, réunion au cimetière, bénédiction des tombes; 18 h 30, Le Pian.

Vendredi 2 novembre. — Les Morts: Chapelle du Bas-Pian, à 10 heures, messe des Morts, bénédiction du cimetière; à 11 heures, Saint-André, messe des Morts, bénédiction du cimetière; à 17 heures, l'Hospice; à 19 heures, Saint-Macaire, service pour les morts de Saint-Macaire.

11 novembre. — 19 heures, dimanche anticipé; à 9 heures, Saint-André-du-Bois; à 11 heures, Saint-Macaire; à 18 h 30, Le Pian.

Pour toutes ces fêtes, des fleurs pour nos églises.



Les voies du passé... ne sont pas si impénétrables que cela (Cliché « S.-O. »)

SAINT-MACAIRE

31/10

Football : Sombre week-end

Minimes A. — A.S.M., 11; Lamothé, 0. Cette équipe termine première en ayant marqué 41 buts en trois rencontres.

Minimes B. — A.S.M., 1; Fargues, 4. Cette formation semble se ressaisir, l'effort doit être poursuivi.

Juniors. — A.S.M., 1; Préchac, 4. Que dire de ce match sinon qu'il est regrettable que certains garçons se moquent de leurs copains en ne venant pas le dimanche. Ces trois absences ajoutées à la prestation déplorable du directeur de jeu ont conduit les juniors à la défaite. Et il est toujours attristant de voir ces garçons pleurer d'im-

puissance devant tant de malheurs.

Seniors A. — Saint-Germain-du-Puch, 2; A.S.M., 1. Sur un terrain bosselé et aux dimensions réduites, la première n'a pu venir à bout d'une équipe plus vaillante et déterminée. Après avoir encaissé un but sur coup-franc, Saint-Macaire égalisait sur une belle action collective. Menés 2-1 à la mi-temps, les joueurs dominaient lors du deuxième acte, mais la malchance et la maladresse étaient au rendez-vous. On peut tout de même regretter que les joueurs n'aient pas pris le match avec plus de sérieux et de motivation. Ils doivent une revanche.

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.
Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.
Sous-dépôt. R. Querret, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Joué 1^{er} novembre. A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).
Ambulances. Turtaut, à La Réole, tél. 71.11.27 et 63.70.28.
Médecin. Docteur Testud, à Langon, tél. 63.22.20.
Pharmacie. Buysse-Desponts, à Langon, tél. 63.00.02.
Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 25.01.05.
Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, tél.

63.70.89, à Pian-sur-Garonne, lieu-dit Valade.
Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.
Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.
Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.
Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.
Centre antipoison. Tél. 96.40.90.
Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

CURIOSITÉS - DISTRACTIONS

Prieuré, bibliothèque, Syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65. Prêts de livres tous les samedis après-midi, ainsi que visites.
Caves aquariums Rodriguez. Tél. 63.05.92. Place Général-de-Gaulle, ouvert tous les jours, même dimanche (fermé le mercredi).
Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.08.81. Place du Marché-Dieu, du 15 octobre au 1^{er} décembre, tous les samedis et dimanche après-midi.
Mouvement de rénovation de Saint-Macaire. Mercredi soir, à partir de 21 h.
Projection de diapositives « Balade à travers l'histoire locale ». Par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire, dans la grande salle de la mairie.

Les permanences du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général, se tiendra à la disposition des intéressés le samedi 3 novembre, de 11 heures à 12 heures, à Saint-André-du-Bois, et de 15 heures à 17 heures, à Saint-Macaire, salle de la mairie.

Cimetière :

Recensement des concessions présumées en état d'abandon

A l'occasion de la Toussaint, date privilégiée de visite des tombes familiales, la commission municipale Habitat et cadre de vie a procédé, comme l'an dernier, à la pose de panonceaux ainsi libellés : « Cette concession réputée en état d'abandon, fait l'objet d'une procédure de reprise. Prière de s'adresser à la mairie. »

Cette démarche suscite beaucoup d'émotion de la part d'administrés qui entretiennent encore des concessions semblant à première vue délaissées et qui croient à une forclusion à court terme de leurs droits. Pour ajouter à

la confusion, des esprits malins déplacent les panonceaux sur des concessions bien entretenues.

Il faut donc rappeler que cette procédure est le seul moyen efficace pour établir l'exact inventaire des familles titulaires de concessions. De plus, la procédure légale impose un délai de publicité d'une durée de trois ans sur la concession concernée pour qu'une certaine réaction n'étant constatée, la concession puisse être reprise.

Enfin, il va sans dire que sur le fond l'ensemble de l'opération à une signification bien simple : récupérer les concessions abandonnées afin de reculer la nécessité d'extension du cimetière, aujourd'hui saturé.

Pour régler tout litige ou pour compléter l'information, les familles sont invitées à s'adresser dans les meilleurs délais au secrétariat de la mairie.

FOOTBALL

Samedi. Pupilles, en amical, reçoivent Saint-Martial; poussins, en amical, reçoivent Fargues; juniors vont en championnat à Saint-Martial, départ à 18 heures.
Dimanche. La 1 B, en championnat, va à Landiras; départ à 12 h. La 1 A, en championnat, va à Cérons; rendez-vous au stade à 11 h 45.

DISTRACTIONS

Samedi. Soirée Prieuré, salle des fêtes. A partir de mardi soir 6 novembre, à 20 h 30, reprise des soirées distractions hivernales à la salle des fêtes.

Le football de week-end

SAMEDI

Pupilles. — Reçoivent en amical Saint-Martial. Responsable Marie France.
Poussins. — Reçoivent Fargues. Responsable Pierre Lanzeray.
Minaimes. — Repos.

DIMANCHE

Cadets. — Lafargue, Duville, Caupenne, en championnat en mixte avec Sauveterre à Fargues. Départ Saint-Macaire 8 h 45. Responsable Lafargue.

Féminines. — Vont en championnat à Montfourat, départ à 10 h 30. Responsables MM. Buffard, Loda, M^{me} Artins-Laujac.

1 B. — Va en championnat à Landiras, départ à 12 heures. Responsables : M. Max Boré et Duville.

Première. — Va à Cérons. Rendez-vous au stade à 11 h 45. Responsables A. Fondévile, M. Chaine, M. San-José.

Juniors. — Vont en championnat samedi soir à Saint-Martial. Départ de la place à 18 heures. Responsables : Escabasse, Lesprie, Barbe.

Espérons que ce week-end tous les joueurs concernés prendront conscience de leur responsabilité. Il en va de la bonne marche de l'A.S.M.

AU THÉÂTRE CE SOIR

A la salle des fêtes



« Quand un timide rencontre un autre timide » (Cliché « Sud-Ouest »)

A voir, entendre, déguster... un, deux, trois verbes à conjuguer ce soir, à la salle des fêtes à 21 heures, en compagnie de la troupe théâtrale de Teuillac et de l'association du Prieuré.

Au menus nous vous proposons : 21 heures, une entrée digne de curiosité : « Deux femmes pour un fantôme », d'après René de Obaldia. Deux femmes papotent dans un décor de salon... rien de particulier sinon qu'elles parlent d'un

homme absent... l'atmosphère se fige, on attend. Saura-t-on enfin si les absents ont toujours tort ?

22 heures, après un intermède entracte, le temps de faire chabrot vous aurez droit à un plat garni de rires et de cliés d'œil : une pièce comédie d'Eugène Labiche « les Deux timides ». Quand un timide rencontre un autre timide, qu'est-ce qu'ils se racontent ? Des histoires de... de mariages ! Trente-cinq minutes de péripéties dans

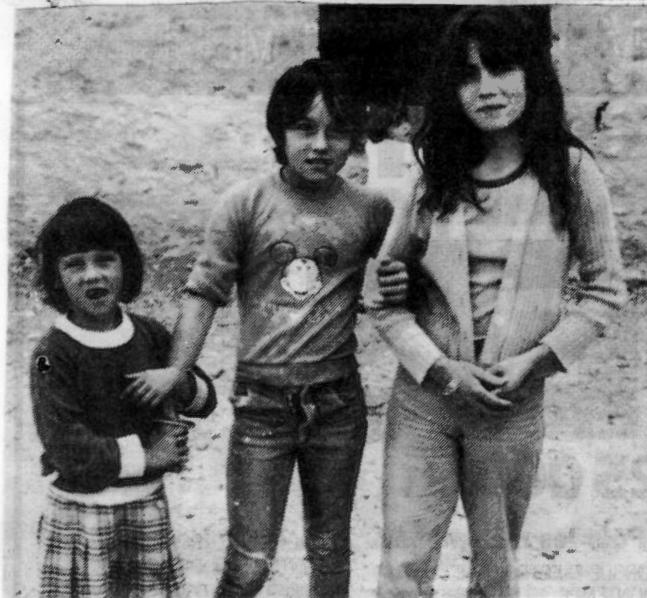
un décor d'une autre époque.

Au total, pour 20 francs (gratuit pour les enfants) un repas de théâtre complet, du dramatique au comique, avec deux courtes pièces, deux moments de vie à travers le théâtre et le talent de cette jeune troupe de Teuillac.

Plus vrai qu'à la télévision, au théâtre ce soir, c'est à la salle des fêtes que cela se passe à 21 heures. N'oubliez pas.

La communauté tzigane voudrait établir son église évangélique dans la vallée (Photo « Sud-Ouest »)

6/11



M. Charles Soules, pasteur responsable de la mission, a beau être habitué au racisme, il ne comprend pas les réactions d'hostilités manifestées à l'encontre de sa communauté religieuse. « Nous prêchons la Bible intégrale. Nous ramenons les gens dans le droit chemin. Je reconnais avoir fait les quatre cents coups dans ma jeunesse, mais à travers l'Eglise évangélique, j'ai changé de vie. Que veulent les gens ? Il vaut mieux une salle évangélique qu'un cabaret ! », s'indigne le pasteur.

Que la communauté Vie et Lumière prie ou ne prie pas un jour sur le terrain qu'elle a choisi pour édifier son église, elle aura toujours posé aux Macariens une de ces grandes questions auxquelles chacun a du mal à répondre en son âme et conscience : « Pouvez-vous accepter les autres et respecter leur différence ? »

MICHEL REBIÈRE

(1) Cette enquête portant sur une dizaine de foyers riverains du terrain présumé de l'église ne peut avoir qu'une valeur indicative.

Pour ou contre une église évangélique tzigane ?

L'éventualité de la construction d'une église évangélique tzigane divise la population

L'implantation de la mission évangélique tzigane Vie et Lumière n'est pas un fait nouveau dans le Langonnais. Il y a dix-sept ans, des pasteurs itinérants avaient déjà regroupé autour d'eux une petite communauté. Quand M. Raymond, manouche d'adoption, s'est sédentarisé à Saint-Macaire, voilà sept ans, il a accueilli chez lui la première église protestante.

Après les inondations de 1981, il a déménagé à Saint-André-du-Bois. Le lieu de réunion et de culte l'y a suivi. Maintenant, la communauté voudrait rétablir son église évangélique dans la vallée, lieu de passage des itinérants.

« Notre assemblée regroupe entre trente et quarante membres en hiver, essentiellement sédentarisés, mais aussi quelques « passagers » dont nous voulons nous rapprocher », explique M. Raymond, prédicateur.

RUMEURS HOSTILES

La communauté, peu fortunée, cherche un local à rénover ou un petit terrain pour accueillir un bâtiment préfabriqué. Pour l'heure, elle a des visées sur une parcelle de 35 mètres sur 16, située au pied du château d'eau de Saint-Macaire.

Bien qu'il ne s'agisse que d'un projet, des murmures hostiles se font entendre dans les rues de la ville médiévale. « Nous n'avons pas besoin de ces gens-là », « Ils seraient mieux ailleurs qu'ici ». Et l'on agite l'image d'Épinal du mendiant et du voleur baptisé sans pudeur « gitous ». Mais à voix basses, car si le racisme anti-tzigane est latent, les voyageurs inspirent avant tout de la crainte à ceux qui les accusent des pires maux.

Pour éviter que ces rumeurs grandissent et déforment la réalité, la municipalité a tenu lors de son conseil à mettre les points sur les « i » : « Une église évangélique tzigane peut se créer et exister sur la commune sans autorisation du maire, la liberté de réunion et d'association étant inscrite dans la Constitution. Le maire n'intervient que pour l'application des règles d'urbanisme et de sécurité des locaux recevant du public face à une construction éventuelle. »

LA MUNICIPALITÉ PARTAGÉE

Il n'en demeure pas moins que la municipalité pourra exercer son droit de préemption sur le terrain dans le cadre de la Z.A.D. Le fera-t-elle ? Difficile à dire en l'état actuel du débat. M. Lagahuzère, conseiller, a d'ores et déjà exprimé quelques réserves : « Je ne suis pas contre l'implantation d'une église quelle qu'elle soit, mais je suis opposé à la concentration de tziganes sur le territoire de la commune. » Un autre élu, Jack Cadi, s'émeut de telles réactions. « Nous n'avons pas affaire à une secte mais à une Église évangélique adhérente à la fédération protestante. Il s'agit de personnes qui ont une activité très honorable. »

M. Billa, le maire, avec une grande honnêteté, déclare : « Je ne veux pas enterrer le problème, au contraire, je pense qu'il va obliger les gens de la commune à se déterminer ouvertement. Je ne peux évidemment pas spéculer sur l'attitude du Conseil municipal, mais je sais que dans notre région le racisme anti-gitan est très fort. Aller à l'encontre d'un sentiment généralement partagé serait faire preuve d'avant-gardisme. Ce n'est pas un combat que l'on peut mener seul. »

LES VOISINS AUSSI

Pourtant, les éventuels voisins de l'église sont loin d'être unanimes. « Les gitans ont le droit de vivre comme tout le monde. Il serait scandaleux d'empêcher d'une façon ou d'une autre la liberté de culte », disent la moitié des personnes interrogées (1).

Par contre, un autre voisin déclare : « J'ai mon jardin à côté. Il y a de braves gens parmi les tziganes, mais... », finissant sa phrase d'un mouvement tournant de la main qui termine sa course dans une poche de pantalon. D'autres encore avouent : « Les gitans ne nous ont jamais rien fait mais, c'est idiot, reconnaissez-le, on en a peur. »

Dans ce quartier où l'on vit aux côtés d'une petite communauté musulmane très bien intégrée, les gens font remarquer que la construction d'une mosquée poserait certainement moins de problèmes.

« Nous sommes toujours confronté à des réactions racistes quand nous voulons implanter notre église, confie Raymond, prédicateur de la communauté. Nous préférierions assurément nous éloigner de la zone urbanisée pour pouvoir prêcher en paix la parole de Dieu, mais nous ne trouvons pas d'autres terrains. »

Les petits poilus du coiffeur

Au grognard - coiffure pour homme. Non, cette enseigne sur la place de la Libération de Saint-Macaire, la médiévale cité girondine, n'indique pas l'échoppe d'un tailleur de bonnet à poils, mais bien celle du figaro local.

Chez les Fabe, à Barbaste (Lot-et-Garonne), on exerce cette profession de père en fils depuis six générations. André, immigré en Gironde, la trentaine jouffle, n'échappe pas à la règle. Cependant, outre l'énorme moustache rigolarde qui lui barre le visage, il se distingue de ses ancêtres par sa passion pour les petits soldats de plomb.

« Mon pauvre ! Cela fait quinze ans tranquille que ça m'a pris. Cela s'appelle figuriniste », déclare notre Gascon. Le jeu de l'adolescent, devenu passe-temps de l'adulte, s'est transformé depuis quatre mois en commerce d'appoint.

HAUTE FIDÉLITÉ

Soit il moule lui-même les pièces, soit en partant de personnages de base en plomb ou en plastique, vendus en kit par des sociétés anglaises (1), il les transforme au fer à souder ou au trichlore, les remodèle pour leur donner la position qui l'inspire.

Il les figole et les habille ensuite avec des feuilles de plomb et de laiton. Cela fait, il ne lui reste plus qu'à peindre minutieusement les uniformes ainsi fabriqués.

« Attention ! Nulle place n'est laissée à l'approximation. Je travaille à partir de revues spécialisées. La vérité et la précision sont les qualités premières du figuriniste », explique l'artiste avec l'œil averti de celui qui ne prend pas les chapkas pour des colbacks.

Entre deux clients, il troque ainsi peigne et rasoir pour une loupe et une pince à épiler.

L'EMPEREUR SE VEND BIEN

Les vedettes de son petit monde figé s'appellent les « grognards », bien sûr, mais aussi les « gros frères », nom que l'on donnait aux cuirassiers justement à cause de leur cuirasse. Les hussards sont aussi très demandés ainsi, évidemment, que l'empereur à pied, à cheval et même en calèche suivi par Ney, Murat et M. de Charrette.

« Malheureux ! Si je pouvais vivre de cela, je laisserais tomber la coiffure », s'exclame-t-il en lisant ses formidables bacchantes. « Mais quand j'ai déclaré à la Chambre de commerce de Bordeaux que je cherchais des fonds pour monter une petite industrie de figurines, on m'a regardé avec des yeux ronds et on m'a ri au nez. »

Déçu mais pas découragé, le coiffeur reste fidèle à la garde impériale. Pour l'heure, outre son commerce macarien, il dépose ses produits dans différents commerces aquitains spécialistes du jouet (2). Pas très chères, au regard du temps passé par l'artiste et du prix du plomb, ses figurines se vendent relativement bien (3). Sans être devant le soleil d'Austerlitz, André Fabe est peut-être à l'aube d'une prometteuse carrière, surtout qu'il demeure le seul figuriniste du Sud-Ouest faisant commerce patenté de ses talents.

MICHEL REBIÈRE

(1) Les trois quarts des figurines fabriquées dans le monde sont d'origine anglaise. Une étude récente démontre qu'un Anglais sur dix collectionne les petits soldats. Ceci explique cela.

(2) A Bordeaux, chez Maurice Verdeun, rue des Piliers-de-Tutelle.

(3) La pièce unique en plomb, moulée par l'artiste, peut atteindre 500 francs, mais certains dioramas avec plusieurs personnages en plastique et décor fouillé ne coûtent que 300 francs.



Le secret d'André Fabe, le figuriniste : la vérité et la précision (Photo « Sud-Ouest »)

SAINT-MACAIRE

7/11

Permanence du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton de Saint-Macaire, porte à la connaissance des administrés des communes de Saint-Martin-de-Sescas, Verdélais, Saint-Martial, Saint-Macaire, qu'il se tiendra à leur entière disposition le samedi 10 novembre, de 16 heures à 17 heures, commune de Saint-Martin-de-Sescas; vendredi 23 novembre, de 15 heures à 16 h 30, commune de Verdélais; vendredi 23 novembre, de 17 heures à 18 heures, commune de Saint-Martial; samedi 24 novembre, de 15 heures à 17 heures, commune de Saint-Macaire, à la salle de la mairie.

SAINT-MACAIRE 8/11

Le « Mouvement » : ça marche

Près de 70 personnes, vendredi soir dernier, dans la grande salle de la mairie, pour assister au premier montage de diapositives proposé par le Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire : c'est l'une des raisons des sourires épanouis qu'arboraient, au terme de cette soirée, les membres du bureau de cette association. L'autre étant, on le devine, les dégustations répétées de vin blanc nouveau auxquelles ils s'étaient consciencieusement astreints afin de s'assurer de la qualité du produit.

Le mouvement remercie donc les

Macariens et amis des environs qui étaient venus vivre avec lui cette balade dans l'histoire de l'édification de leur cité. Le thème choisi, qui embrassait gaillardement quinze siècles de notre patrimoine, était peut-être un peu ambitieux par son étendue : malgré le talent du principal commentateur et les interventions nombreuses et pertinentes de l'auditoire, peut-être certains ont-ils parfois « décroché » vers la fin de la soirée. Mais le tir sera rectifié et la durée des pro-

chaines soirées sera quelque peu réduite, les thèmes, toujours historiques, seront plus « pointus » : centrés sur telle époque, tel quartier, telle activité économique, etc.

Un bilan tout à fait positif donc : rendez-vous avant la fin de l'année pour une autre rencontre qui sera, là encore, pour toutes les personnes intéressées, l'occasion de soutenir ce mouvement en devenant membre. Quel beau titre sur une carte de visite !

Armistice du 11 novembre 1918

Le maire et le Conseil municipal invitent les anciens combattants, les prisonniers de guerre, mutilés et déportés, les sociétés constituées, ainsi que la population, à assister au dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts. Rassemblement du cortège devant la mairie, à 10 h 30.

Droit de bail et taxe additionnelle

Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton, soit : Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-André-du-Bois, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan.

Que ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette locale des impôts, place de l'Eglise, à Saint-Macaire.

Dernier délai de remise le 31 décembre 1984.

SAINT-MACAIRE

10/11

10419

M. BROUARD
RAMONAGE MACARIEN
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT
Tél. 62.27.18 ou 63.39.24

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53. Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge. Sous-dépôt. R. Querren, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 10 novembre. A 19 heures, messe anticipée au Saint-Sauveur. Dimanche 11 novembre. A 9 heures, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne. Toutes messes pour la France.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs). Ambulances. Claverie, à Cadillac, tél. 27.01.22. Médecin. Docteur Camedescasse, à Langon, tél. 63.37.50. Pharmacie. Dimanche 11 : Rassat à Langon, tél. 63.12.41; lundi 12 : Nguyendong à Saint-Macaire, tél. 63.03.91. Vétérinaire. Docteur Cornelis, à Grignols, tél. 25.52.38. Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévoist, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, tél. 63.70.89, à Pian-sur-Garonne, lieu dit « Valade ». Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39. Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

Monument aux morts. A 10 h 15, formation du cortège avec tous les corps constitués devant la mairie et à 10 h 45 dépôt au monument aux morts des gerbes et à 11 h messe.

Football

SAMEDI

Pupilles A. — Reçoivent Saint-Mé dard.

Pupilles B. — Vont à Preignac. Responsables : MM. F. Cluchet, Guimberteau; rendez-vous des joueurs à 14 heures, au stade.

Minimes A. — En coupe, vont à Saint-Pierre-d'Aurillac. Responsables : MM. Bore, J.-P. Lumale; rendez-vous à 14 heures, au stade.

Minimes B. — Reçoivent Beaulac. Responsable : D. Escabasse; rendez-vous à 14 heures, au stade.

DIMANCHE

Cadets. — Vont à Monségur, avec Sauveterre. Responsable : M. Duville.

Juniors. — Reçoivent Sainte-Croix-du-Mont. Responsables : A. Lespine, D. Escabasse; rendez-vous des joueurs à 13 h 30, au stade.

Seniors A et B. — Reçoivent Soulignac, en amical; rendez-vous de tous les joueurs à 14 h 30, au stade.

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

ASSOCIATION DU PRIEURÉ

Quel théâtre, pour quel public ?

C'est la question que l'on peut se poser, suite à la soirée consacrée au théâtre amateur, samedi 3 novembre, par l'association du Prieuré... En effet, le public était moins nombreux qu'habituellement.

S'agit-il de réactions de principe par rapport au théâtre ou au type de soirée proposé par l'association, s'agit-il d'un manque de publicité ou tout simplement de l'envie de rester au chaud chez soi ?

Pourtant la salle des fêtes était chauffée, pourtant il s'y passait quelque chose, n'en déplaise à ceux qui disent qu'il ne se passe jamais rien... Pourtant le spectacle, pour amateur qu'il était, s'affirma comme parfaitement accessible à tous.

Si la première pièce affichait une certaine étrangeté et apreté dans son sujet (« Deux femmes pour un fantôme ») l'autre, par contre, était dans la lignée du théâtre de boulevard. Soulignons dans celle-ci la prestation de ces tout-jeunes comédiens qui entraînèrent la salle dans le rire (« Les Deux Timides »).

Ce voulait être une soirée simple, sans prétentions, financièrement à la portée de tous. Ce fut le cas et le public l'affirme si l'on en



Les deux timides. Lequel parlera le premier ? (Clichés « Sud-Ouest »)

judge par ses réactions... Hormis le fait d'être assis pour la plupart sur des bancs ! Autre point positif, cette soirée ne fut pas trop tardive et permit à tout un chacun de regagner son gîte sans trop handicaper son temps de sommeil et à 1 heure du matin, l'association avait déjà pris les balais et rendu la salle prête à recevoir les quines du lendemain.

Les permanences du conseiller général

M. Jean Lafourcade, conseiller général du canton, se tiendra à la disposition des administrés des communes de Verdélais de 15 heures à 16 h 30, le vendredi 23 novembre; Saint-Martial, de 17 heures à 18 heures, le vendredi 23 novembre; Saint-Macaire, de 15 heures à 17 heures, le samedi 24 novembre.

SAINT-MACAIRE

L'invasion des camping-cars



La fête bat son plein dans la salle de gymnastique.

Le 3 novembre dernier, la cité était le point de rendez-vous d'un rassemblement inhabituel, celui de « camping-cars » venus de toutes les régions de France sur l'invitation du Camping-Car-Club du Sud-Ouest. Ce ne sont donc pas moins de 80 véhicules aménagés qui se sont répandus dans les cours du groupe scolaire et sur les allées en cours de replantation.

Aussi le maire recevait-il en soirée plus de deux cents personnes pour un vin d'honneur : la salle des conférences était pleine à craquer. Le groupe passa une soirée fort animée dans les locaux du restaurant scolaire, avec un fin repas préparé par un restaurateur local et forces danses gasconnes encadrées par un groupe folklorique d'Hostens. Le lendemain matin, les « caravaniers » se répartirent en deux groupes pour découvrir avec une curiosité avide les joyaux de notre cité médiévale.

Décidément, la commune ne cesse d'attirer sur elle l'attention puisque le dimanche précédent c'était le jury et les organisateurs du festival du film d'architecture et d'urbanisme qui étaient dans nos murs avec parmi eux un réalisateur célèbre, Alexandre Astruc.

Assemblée générale du Syndicat des Côtes de Bordeaux Saint-Macaire

Le Syndicat viticole des Côtes de Bordeaux Saint-Macaire informe les viticulteurs qu'il tiendra son assemblée générale le samedi 17 novembre, à 15 heures, salle des fêtes de Saint-André-du-Bois, et les convie à venir nombreux prendre les directives pour les déclarations de récolte et à y retirer les imprimés pour les demandes de label.

Des informations seront données sur la nouvelle délimitation de l'aire d'appellation Côtes de Bordeaux Saint-Macaire ainsi que de Bordeaux et de l'évolution de ce secteur viticole dans le cadre de l'appellation.

Ordre du jour : compte rendu moral et financier, résultats des labels 1983, informations sur les déclarations de récolte 1984, informations sur la délimitation de l'aire d'A.O.C., questions diverses.

Permanence du maire

La permanence du maire, empêché par des obligations de rassemblement d'élus, sera assurée les samedis 17 et 24 novembre par le premier adjoint.

M. Sanche élu à la présidence

L'assemblée générale de la Pétanque Macarienne s'est déroulée le 26 octobre dans la grande salle de la mairie.

A 21 heures, le président accueille M. Bouey, représentant la municipalité. Après avoir excusé M. Trompéo, hospitalisé, M. Sanche présente le compte rendu moral. L'effectif 1983 du club s'élève à 78 licenciés, soit une augmentation de 24 %. Bonne participation et bon comportement de nos joueurs aux concours officiels avec une mention spéciale aux jeunes Eric Cazenave (dix finales, six coupes) et Stéphane Jouanne (quatre finales, deux coupes). Les jeunes nous ont bien fait plaisir en 1984 puisqu'ils ont ramené trois titres de vice-champions District avec Saint-Marc - Corjial - Lacave (en triplettes), Saint-Marc (en tête-à-tête minimes) et Eric Cazenave (en tête-à-tête cadets). Bon comportement des féminines (six coupes). Félicitations à tous les gagnants et nos remerciements à ceux qui représentent le club.

Le club a organisé six concours officiels.

Le voyage début juin a amené près d'une centaine de personnes sur le bassin d'Arcachon, tandis que le banquet annuel se déroulait en février à Auros. Deux moments de détente très appréciés !

L'année 1984 a vu la création du G.A.S.M. (groupement des associations de Saint-Macaire) et le club a adhéré à cette fédération qui doit animer Saint-Macaire en mettant en commun toutes les bonnes volontés locales.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier présenté par le trésorier Jean-Paul Descos montre un équilibre parfait entre les recettes et les dépenses, et il est adopté à l'unanimité.

Diverses questions sont ensuite abordées. Licences : prix inchangé en 1985 (40 F, gratuit pour les jeunes).

Concours : les dates sont fixées aux 2 mars, 11 mai, 27 mai, 17 juin, 7 juillet, 15 septembre.

Le quinqué est fixé au samedi 15 décembre.

Les entraînements auront lieu les

dimanches et jours de fête sur le modèle des concours à la bouteille.

Il est procédé ensuite au renouvellement du bureau. Sont élus : MM. Albizu, Descos, Fourcaud, Labouille, Lacampagne, Lartigue, Mongès, Sanche, Sire, Trompéo.

Après quelques mots de M. Bouey, la séance est levée et la soirée se termine par un pot d'honneur.

Lors de la réunion du 9 novembre, le bureau a été constitué comme suit pour 1985 :

Président, M. Sanche; vice-présidents, MM. Albizu et Mongès; secrétaire, M. Lacampagne; secrétaire adjoint, M. Trompéo; trésorier, M. Descos; trésorier adjoint, M. Labouille; membres, MM. Fourcaud, Lartigue, Sire.

La date du banquet a été fixée au samedi 9 février, à Auros.

Les licenciés doivent rapporter leur licence 1984 avec la somme de 40 F au président ou au secrétaire. Les nouveaux licenciés doivent fournir en plus deux photos.



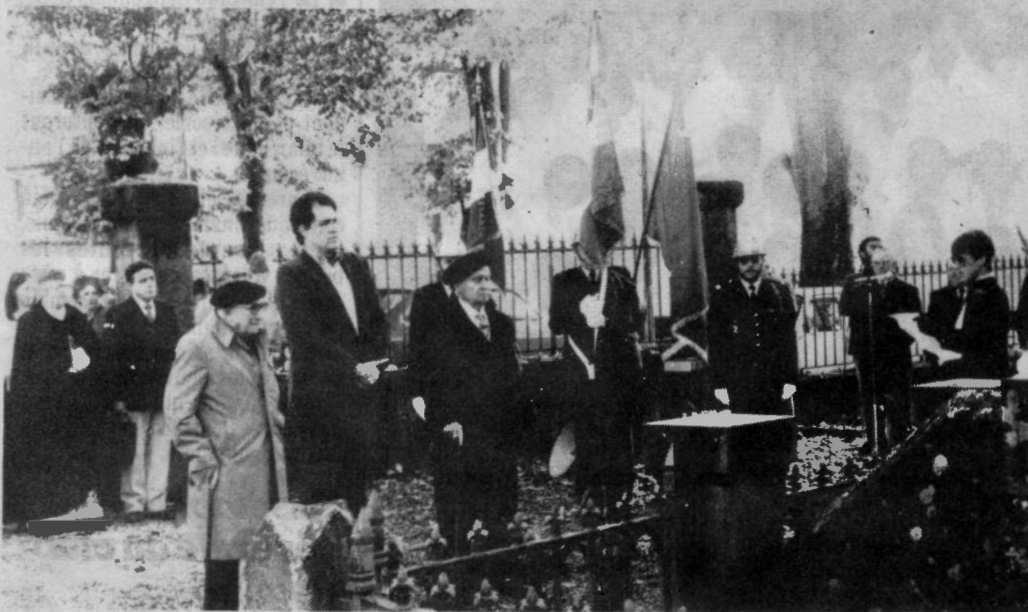
La cour du groupe scolaire bondée de véhicules aménagés (Clichés « Sud-Ouest »)

218

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

AS/11

Autour du monument aux morts



MM. Begingette et Merle encadrant le maire, M. Billa, pendant la lecture du message du ministre.

Saint-Macaire n'a pas failli à la tradition de la commémoration du 11 novembre 1918. Les délégations étaient même un peu plus nombreuses qu'à l'accoutumée autour du monument aux morts.

Les enfants des écoles publiques avec leurs enseignants et le corps local des sapeurs-pompiers étaient présents comme à l'accoutumée, ainsi que les représentants de la F.N.A.C.A.

Cette année, les présidents des associations locales s'étaient déplacés

nombreux aux côtés du Conseil municipal pour prouver que tous les Macariens étaient rassemblés dans l'événement.

Après la lecture du message du ministre par M^{me} Lorriot, adjointe, le maire devait faire une courte allocution rappelant les buts de guerre avoués en 1914 par les puissances bellicieuses et les milliers de morts qui en découlèrent. Il conclut en rappelant que la paix est un bien trop précieux pour que chacun ne reste pas

constamment en vigilance pour la maintenir.

Suivit ensuite la cérémonie religieuse durant laquelle l'archiprêtre Pierrot développa le thème de la reconnaissance nécessaire vis-à-vis du sacrifice.

Au sortir de l'église Saint-Sauveur, tout le monde se retrouva autour du verre de l'amitié pour honorer tout particulièrement les deux anciens de la Grande Guerre présents, c'est-à-dire M. Maurice Begingette et Etienne Merle.

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.
Dépot « Sud-Ouest ». M. Joanne, place de l'Horloge.
Sous-dépot. R. Querre, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 17 novembre. A 19 heures, messe anticipée au Saint-Sauveur.
Dimanche 18 novembre. A 9 heures, à Saint-André-du-Bois, à 11 h, grande messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Service des eaux. Sogedo, rue Bergeoning, tél. 63.06.56.
Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.
Mairie. Ouvert tous les jours, fermée du samedi, 12 h au lundi, 9 h, tél. 63.03.64.
Caisse d'Épargne. Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 63.08.75.
P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.
Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.
Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.
S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).
Ambulances. Dufau, à Langon, tél. 63.05.53.
Médecin. Docteur Audoy, à Saint-Macaire, tél. 63.50.15.
Pharmacie. Dimanche 18, lundi 19, Nguyen Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.31.
Vétérinaire. Docteur Richard, à Bazas, tél. 25.01.05.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdelaïs, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, tél. 63.70.89. A Pian-sur-Garonne, lieu-dit « Valade ».

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.
Gendarmerie. Rue de Verdun, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipolison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

CURIOSITÉS-DISTRACTIONS

Prieuré, bibliothèque, syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65. Prêts de livres tous les samedis après-midi, ainsi que visites.

Caves aquariums Rodriguez. Tél. 63.05.92. Place du Général-de-Gaulle, ouvert tous les jours, même dimanche, fermé le mercredi.

Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.08.81, place du Marché-Dieu, du 15 octobre au 1^{er} décembre, tous les samedis et dimanche après-midi.

SPORTS FOOTBALL

Samedi 17 novembre. Minimes A, minimes B, pupilles B, poussins reçoivent tous au stade, à partir de 14 h. Pupilles A vont à Quinsac. Débutants vont en plateau à Langon.

Dimanche. A partir de 13 h 15, 1 B reçoit Le Nizan; 1^{er} reçoit Podensac.

Samedi soir. Féminines vont à Saint-Martial. Soirées, matinées récréatives, salle des fêtes.

Samedi soir. A partir de 20 h, par l'AS Macarienne.

Dimanche. A partir de 15 h, par les jeunes du château de Tardès.

Mardi soir. A partir de 20 h, par le Moto Start Club Macarien.

CENTRE DE SECOURS

Les sorties d'octobre

1^{er} octobre. — Accident de la circulation à Caudrot. Trois victimes sur l'hôpital de La Réole après avoir reçu les premiers soins du médecin de corps. V.S.A.B. du C.S. de La Réole appelé en renfort.

2 octobre. — Destruction d'un nid de frelons à Pian-sur-Garonne; accident de la circulation à Saint-Maixant, une victime évacuée sur le Tripode de Bordeaux par le V.S.A.B. de Saint-Macaire et une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne par

le V.S.A.B. de Langon appelé en renfort. Victimes ayant reçu les premiers soins du médecin du corps.

4 octobre. — Dégagement de chaussée, commune de Saint-Macaire, lieu dit Boulaballe; arbre menaçant de tomber sur la chaussée, allées de Tourny à Saint-Macaire; dégagement de chaussée lieu dit La Dotte à Saint-Maixant; dégagement de chaussée lieu dit Valade à Pian.

5 octobre. — Dégagement de chaussée lieu dit Petit-Pey à Saint-André-du-Bois. Accident de la circulation à Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins du médecin du corps.

7 octobre. — Départ d'une équipe de trois hommes en renfort pour le centre de secours de Lège-Cap-Ferret; destruction d'un nid de frelons à Saint-Macaire.

8 octobre. — Malade à domicile à Saint-Maixant évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins du médecin du corps.

10 octobre. — Destruction d'un nid de frelons à Caudrot, C.P.I. de Caudrot avisé.

12 octobre. — Chute d'une personne d'un premier étage à Pian-sur-Garonne, victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par les médecins du S.M.U.R.

14 octobre. — Accident de la circulation à Saint-Maixant, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur.

16 octobre. — Accident de la circulation à Saint-Maixant, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par les médecins du corps et du S.M.U.R.

17 octobre. — Accident de la circulation à Semens, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur.

19 octobre. — Dégagement de chaussée commune de Saint-André-du-Bois.

22 octobre. — Tentative de suicide à Pian-sur-Garonne, une victime évacuée sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins du médecin du corps.

25 octobre. — Destruction de frelons à Saint-Martial.

29 octobre. — Malade à domicile à Saint-Macaire, une victime évacuée sur la clinique Sainte-Anne après avoir reçu les premiers soins du médecin du corps.

G.V.A.F.

Rencontre à Langon

Le Groupement de vulgarisation agricole féminin du canton de Saint-Macaire, l'A.D.A.R. de Langon et le Syndicat viticole de Bordeaux-Saint-Macaire organisent une rencontre avec le C.I.V.B., l'I.N.A.O. et l'O.N.I.V.I.N. le mardi 20 novembre, à 14 h 30, à la Maison du paysan de Langon.

Tous les viticulteurs sont vivement invités à assister à cette réunion qui leur permettra de mieux comprendre et mieux connaître leurs devoirs et leurs droits vis-à-vis de ces organismes qui seront présentés respectivement par MM. Courteau, Bertrand de Ballanda et Chauveau.

Rencontres et convocations de l'A.S.M.

Samedi 17 novembre, à partir de 14 heures, au stade:

Minimes A et B. — Reçoivent Saint-Martial et Hure-Fontet. Sont convoqués: Cavillon, Revert, Séral, Airoldi, Despujos, Lumalé, Guimberteau, Bernadet, Garnier, Ramaud, Martet, Kauffmann, Laujac, Juge, Descos, Boré, Duville, Cosson, Garrelongue, Belloc, Coutures, Gourgues, Lafosse, Joret. Responsables: Boré, May, Lumalé, Barbé.

Pupilles B. — Reçoivent Préchac. Responsable: M. Castandet. Sont convoqués: George, Thiebaut, Caupenne, Belloc, Haguenier, De Sanges, Dubois, Joseph, Bortot.

Pupilles A. — Vont à Quinsac. Responsables: Marie-France, M. Guimberteau. Sont convoqués: Saint-Marc, David, Jérôme, Monjot, Del Pino (qui seront pris en passant avec Poquet), Guimberteau, Daubisse, Donadel.

Poussins. — Reçoivent Quinsac. Responsable: M. Lanzeray. Sont convoqués: Cardonne, Corjiac, Casange, Jeans, Herbin, O. de Marchi, Saint-Marc, Gadois, Magalie Bortot.

Débutants. — Vont en plateau à Langon. Responsable: M. Seyrac. Sont convoqués: Lanzeray, Seyrac, De Marchi, Broustet, Volkaert, Puchluteguy.

SAMEDI

Féminines. — En championnat vont à Saint-Martial. Départ à 18 heures. Responsables: M^{me} Laujac, M. Guimberteau. Responsables du stade pour l'après-midi: M. Dominique Escabasse et Patrice Bouey.

DIMANCHE

Seniors A et B. — A partir de 13 h 15, coup d'envoi de la 1B et à 15 heures la première. Ces deux équipes reçoivent Le Nizan (B) et Podensac. Responsables: MM. Daniel Boré, Duville, Barbé, Chainé, Buffard, Sanjosé.

Les équipes seront faites parmi les joueurs suivants: Lespine, A. Maillié, Escabasse, Bouey, Leydet, Baluteau, Gourgues, Delage, Castandet, Poquet, Boré, Daubisse, Laujac, Pagotto, B. Barbé, Ph. Barbé, Guittenit, Upe, Samir, Lumalé, Aragon, Girard, Artins, Faubet, Vallez plus quelques juniors convoqués individuellement.

Rendez-vous des éléments de la 1B à 12 h 15 au stade.

Dimanche après-midi, les minimes (A) iront à Preignac donner la réplique à la sélection minimes (1) du District.

Chasse ou ripaille ?



Comme on peut le constater, les chasseurs, s'ils n'apprécient pas trop la pluie, n'en conservent pas moins la bonne humeur. Voici, de gauche à droite: le président de la Société de chasse, Jacques Lacoste; Jean-Michel Garcia et le garde communal, gérant de l'Eldorado, Raymond Mesure, surpris face à une table bien garnie un dimanche matin de brouillard coulant. Pas d'inquiétude pour le gibier (Cliché « Sud-Ouest »)

Débat sur l'achat d'un tracteur

Présents : M. Billa, maire; MM. Sudery, Falissard, Cali, Chavaneau, M^{me} Lorriot, adjoints; MM. Bouey, Lagahuzère, Bore, Broustet, Tremae, Sire, Darbo, Cassagne, M^{me} Darroussat.

Excusés : MM. Lépine, Labarrière.
Vote du budget supplémentaire. — La section de fonctionnement est équilibrée à hauteur de 630 091 francs, correspondant au report de l'excédent de fonctionnement dégagé par le compte administratif 1983.

Sur cette somme, 405 949 francs sont prélevés pour alimenter la section investissement dont le montant s'élève à 1 820 657,09 F, par adjonction à parts sensiblement égales des subventions et des emprunts.

Les programmes d'investissement reconduits portent essentiellement sur la restauration des remparts et de la toiture de l'église. Les programmes visant à apurer des opérations déjà réalisées concernent la consolidation du rempart Rendesse et la dernière tranche de renforcement du réseau électrique (Burdeau-Saint-Denis). Enfin, les nouveaux programmes ont pour objet l'amélioration de la salle des fêtes (570 000 francs au total), le remplacement des tilleuls et l'achat de matériel de bureau pour le secrétariat de mairie. Se retrouvent également les opérations annuelles d'entretien (réfection de voirie, réparations des immeubles communaux, interventions sur le réseau de distribution d'eau) et les provisions pour achat d'immeubles ou de terrains.

Le maire rappelle que l'augmentation des impôts locaux ne saurait être imputable au Conseil municipal. En effet, celui-ci n'intervient que dans la modification des taux d'imposition. Or, ceux-ci demeurent inchangés depuis quatre ans à savoir :

Taxe habitation, 7,49 %; taxe foncière propriétés bâties, 10,90 %; taxe foncière propriétés non bâties, 54,10 %; taxe professionnelle, 17,70 %.

Seul a été modifié le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères puisque lors du vote du budget primitif, le Conseil municipal a décidé de recouvrir la totalité de la redevance communale auprès du SICTOM au lieu des deux tiers précédemment (7,37 % au lieu de 4,99 % en 1983).

Achat d'un tracteur. — M. Chavaneau rend compte de l'étude réalisée par la commission habitat et cadre de vie, portant sur l'opportunité comparée de l'achat d'un tracteur ou d'un camion par la commune.

Cet achat serait financable par un emprunt sur six ans. Le premier versement interviendrait un an après la livraison de l'engin. Les annuités de valeur constante s'élèveraient à 38 309,85 F pour un emprunt de 15 milliards. Les intérêts sont alors de 13,75 %. M. Chavaneau rappelle que la commune a payé 10 542 francs en 1984 pour le débroussaillage et le nettoyage par le C.A.T. des terrains des grottes et de l'ancien canal.

De plus, le tracteur permettrait la réalisation en régie de travaux de terrassement, sans compter l'avantage de laisser à disposition éventuelle des administrés la remorque pour chargement de gravois. (Seul le tracteur autorise une remorque bennale.)

M. Broustet pense que l'achat d'un tel matériel nécessite un rendement maximum et pose la question : les cantonniers déjà très occupés auraient-ils le temps de prendre en charge ces nouveaux travaux qui, par ailleurs, sont réalisés pour des sommes relativement modiques ?

M. Falissard dit qu'il faut prendre en compte l'avis des personnes directement intéressées à savoir : les cantonniers et les délégués du Conseil municipal qui sont plus à même de juger dans la mesure où ils suivent

d'une manière permanente les réalisations, les besoins et les problèmes qui surgissent dans l'entretien de la commune.

Ceux-ci sont favorables à l'achat d'un tracteur.

M. Cadi pose la question : Est-il nécessaire d'acheter du matériel spécialisé pour réaliser tous les travaux de la commune alors que certains artisans peuvent s'en charger ? Il faut de plus remarquer que le recours aux services du C.A.T. répond à un objectif social évident.

M. Falissard réplique que le matériel en question n'est pas sophistiqué et reste approprié aux besoins communaux.

Le maire ajoute que cet équipement est tout à fait banal pour nombre de communes. Il n'en reste pas moins vrai que Saint-Macaire étant une commune ni tout à fait rurale ni tout à fait urbaine, l'utilité du tracteur peut ne pas paraître évidente, autant que celle d'un camion.

M. Sudery insiste sur la nécessité d'affecter le matériel acheté à un maximum d'utilisations à fin de le rentabiliser : une approche précise du nombre d'heures affectables devrait permettre de trancher la question.

Après un tour de table où chacun exprime son opinion, les avis restent très partagés.

5 sont favorables au tracteur, 5 sont favorables au camion, les autres hésitent ou se sentent incompetents en la matière. Dans ces conditions, le maire propose une nouvelle réflexion sur ce sujet le 21 novembre.

Pour le maire, le vrai problème n'est pas dans le choix du camion ou du tracteur, il est dans l'achat d'un véhicule neuf. Cet achat sera mal perçu par l'ensemble de la population qui a tendance à penser qu'un véhicule d'occasion est amplement suffisant pour une commune de l'importance de Saint-Macaire.

M. Falissard regrette vivement qu'une décision ne soit prise dès ce soir, que les Macariens ne perçoivent pas assez le sérieux du travail accompli par les cantonniers.

M. Sudery joint ses protestations à celles de M. Falissard, quant aux prestations des cantonniers.

M. Boré demande si le fait que les cantonniers soient sapeurs-pompiers ne perturbent pas le travail de ces derniers.

Le maire répond que dans la mesure où il n'y a pas de pompiers professionnels à Saint-Macaire, l'existence même du corps est liée au fait que les employés communaux soient sapeurs-pompiers (disponibilité constante).

Salle des fêtes. — Après l'étude faite par la commission information et relations extérieures, deux propositions sont soumises à l'approbation du Conseil municipal.

— Chaque association paie 100 francs par manifestation;

— Chaque association paie 100 francs par manifestation, avec mise en place d'un système de compensation qui permettrait d'indemniser les manifestations sans recouvrement de fonds. Dans l'un ou l'autre cas, chaque utilisateur est tenu de souscrire une assurance de responsabilité civile pour couvrir les dégradations éventuelles occasionnées par les manifestations.

Pour 100 francs par manifestation (sans compensation).
 Adopté par 9 voix pour, 6 contre.

M. Boré propose que l'on demande 100 francs supplémentaire, soit 200 francs pour les manifestations tendant à « collecter des fonds ». Le maire ajoute que pour simplifier, pouvaient seules correspondre à cette définition : les « quines ». Pour 200 francs par quine. Adopté par 9 voix pour, 6 contre.

Il reste, bien entendu, que les sommes versées par les associations

seront réparties de la façon suivante : contribution aux frais de chauffage et d'éclairage ainsi qu'aux réparations des petites dégradations.

Les 100 francs de majoration affectés aux « quines » alimenteront le fonds de subvention ou de garantie destiné aux actions ponctuelles des associations. Cet argent restera donc dans le secteur associatif.

Subventions aux associations. — Par une lettre adressée au président du G.A.S.M., le 28 juin, le maire faisait part au représentant des associations macariennes des résultats d'une étude et d'un projet élaboré par la commission information et relations extérieures sur l'attribution de subventions.

Ce projet comporte trois propositions :

— Subvention annuelle de fonctionnement ne progressant que par rapport à l'évolution du coût de la vie;

— Fonds de garantie : destiné à permettre aux associations organisant des manifestations solvabilisables par des entrées payantes de ne pas risquer un trop fort déficit dans le cas d'insuffisance de public.

Il est évident que le montant de cette garantie serait plafonné à l'avance et ne serait versé qu'au prorata du déficit constaté.

De plus, trois critères sont déterminants pour bénéficier de ce fonds de garantie. Il ne concerne que les manifestations à intérêt social, pédagogique et culturel démontré, dans la limite de l'enveloppe dégagée chaque année au niveau du budget municipal.

— Subvention ponctuelle, mêmes caractéristiques que le fonds de garantie mais elle serait allouée sur la présentation d'un projet d'opération ne bénéficiant pas de recettes directes issues du public. Son versement serait lié à la présentation d'un compte rendu.

Le G.A.S.M. ayant étudié le projet émet un avis favorable dans une lettre du 19 septembre adressée par son président, M. Daney, au maire.

Cet avis favorable est assorti de dispositions complémentaires : examen des demandes des associations au niveau du G.A.S.M. dans un premier temps; présentation et défense du projet par une délégation du G.A.S.M. devant l'instance municipale compétente; aucun dossier ne sera bloqué au niveau du G.A.S.M. Ainsi tout dossier ne recevant pas l'accord du G.A.S.M. sera transmis à la municipalité accompagné d'un avis défavorable motivé. Pour la mise en place de ce système de subventions. Adopté par 13 voix pour, 2 abstentions.

Repas du troisième âge. — Fixé au 9 décembre, tous les élus sont invités à participer à l'élaboration matérielle de ce repas.

Repas du personnel communal et du Conseil municipal, fixé au samedi soir 15 décembre.

Ces deux repas auront lieu dans le restaurant scolaire.

Questions diverses. — Place du 19-Mars-1962 remise à chaque élu du plan d'aménagement retenu par la commission d'étude (élus plus riverains).

M^{me} Darroussat propose que le tilleul de la place Porte-Neuve soit abattu pour faciliter le stationnement.

Remercie M. Ribouteau pour son travail sur le caveau communal et demande que de la grave soit apportée au cimetière pour les allées.

S'interroge sur l'avenir de la vieille école. Celle-ci sera destinée à devenir équipement d'accueil, mais le projet est en cours d'étude.

M. Sire rappelle que les trous faits par la SOGEDO ne sont pas recouverts d'enrobé et demande la réfection de certains trottoirs.

Prochaine réunion : le 29 novembre.

SAINT-MACAIRE

21/11

Elections des délégués cantonaux à la Mutualité sociale agricole

Il est rappelé aux électeurs, délégués communaux du canton que ces élections qui sont fixées à aujourd'hui mercredi se dérouleront à la mairie de 12 heures à 18 heures.

Mouvement pour la sauvegarde et la rénovation de Saint-Macaire : réunion du bureau

Conformément à la décision prise le 16, le bureau de l'Association se réunira vendredi 23 novembre prochain, salle de la mairie, à 21 heures.

Ordre du jour proposé : bilans de la soirée-rencontre du 31 octobre et de la réunion du 16 novembre; point sur les adhésions et préparation des cartes de membre; définition de la prochaine manifestation; démarrage d'autres activités; questions diverses.

La présence de chacun est, bien sûr, vivement souhaitée.

Permanence du service départemental de l'architecture

24/11

M. Lobera, architecte du service départemental de l'architecture, se tiendra à la disposition des personnes désireuses d'effectuer des travaux dans la commune de Saint-Macaire et tenues de se conformer aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France, le mardi 27 novembre, de 9 h 30 à 12 heures dans les locaux de la mairie.

Agenda**VOTRE JOURNAL**

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.
Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. — R. Querren, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 24 novembre. A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 25 novembre. — A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Service des eaux. Sogedo, rue Bergoing, tél. 63.06.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. — Tél. 63.32.83.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. Mirambet, à Bazas, tél. 25.02.37.

Médecin. Docteur Gourrin, à Langon, tél. 63.03.76.

Pharmacie. Dimanche 25, Mesnage, à Langon, tél. 63.12.14; lundi 26, N'Guyen Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. — Docteur Capeyron, Auzeste, tél. 25.34.03.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, tél. 63.70.89, à Pian-sur-Garonne, lieu dit Valade.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

CURIOSITÉS - DISTRACTIONS

Prieuré, bibliothèque, Syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65. Prêts de livres tous les samedis après-midi, ainsi que visites.

Caves aquariums Rodriguez. Tél. 63.05.92, place Général-de-Gaule, ouvert tous les jours, même dimanche. Fermé le mercredi.

Musée postal d'Aquitaine. Tél. 63.03.81, place du Marché-Dieu, du 15 octobre au 1^{er} décembre, tous les samedis et dimanches après-midi.

Salle des fêtes. Samedi, 20 h, par l'A.S.M.; dimanche, 15 h, par les jeunes pour le Club de l'Amitié; mardi, 20 h, par le Moto Start-Club.

SPORTS FOOTBALL

Samedi 24. Poussins reçoivent Saint-Martial; pupilles B vont à Langon; pupilles A reçoivent Castres; minimes B vont à Aillas; minimes A vont à Sauveterre; 1 B va en championnat à Fargues, départ place 18 h 45.

Dimanche 25. Féminines reçoivent Loupiac, terrain de Morizès; 1 A va à Barsac, départ place 13 h 45.

Rencontres et convocations de l'A.S. Macarienne**SAMEDI**

Poussins. — Reçoivent Saint-Martial, à 14 heures. Responsable, M. Lanzeray. Sont convoqués : Cardonne, Corjial, Herbin, Cassagne, Jeans de Marchi-O, Saint-Marc, Gadois.

Pupilles A. — Reçoivent Castres. Responsable Marie-France.

Pupilles B. — Vont à Langon. Responsable, G. Castandet. Sont convoqués au stade, à 14 heures : St-Marc (David et Jérôme), Gimberteau (Thierry), Daubisse, Donadel, Geroge, Del Pino, Monjot, Armand, Thiebaut, Poquet (Jérôme), Caupenne, Belloc (Frédéric), Dubois, Haguénir, de Sangue, Joseph, Bortot, Joret (Stéphane).

Minimes A. — Vont à Sauveterre. Responsables, Max et P. Lumale et M^{me} Laujac.

Minimes B. — Vont à Aillas. Responsables, Baluteau, Barbé et Duville. Sont convoqués, à 14 heures, au stade : Cavillon, Revert, Seral, Airoldi, Despujos, Lumalé, Gimberteau, Bernadet, Garnier, Juge, Ramaud, Martet, Kauffman, Laujac, Duffau 1 et 2, Descos, Duville, Cosson, Garrelongue, Joret, Laurent Belloc, Couture, Gourgues, Lafosse.

DIMANCHE

Féminines. — Reçoivent Loupiac, sur le terrain de Morizès. Responsables, M^{me} Laujac, M. Gimberteau.

1^{er} fanion. — Va à Barsac. Départ à 13 h 45, de la place. Responsables, Pierre-Alain Fondeville, San José, Chaine, Buffard, Boré. Sont convoqués : Escabasse, Aragon, Bernard Barbé, Upe, Lespine, Baluteau, Gourgues, Philippe Barbé, Bouey, Faubet, Artins, plus deux juniors convoqués individuellement.

SAMEDI EN SOIREE

1 B. — Va en championnat à Fargues-de-Langon. Responsable, M. Barbé. Départ place, 18 h 45. Sont convoqués : Lorriot, Leydet, Guitteit, Max Boré, Didier Pagotto, Samir, Boxer, Daubisse, Poquet, Girard, Delage, Castandet, Thierry Mallié.

Comme on peut le constater l'A.S.M. est bien vivante et très active, les résultats sont là, le week-end dernier sur neuf rencontres, sept très larges victoires, ceci dû au sérieux des entraînements de toutes les catégories et de la qualité des entraîneurs. Moniteurs cadres et équipe dirigeante toujours sur le terrain. Ajoutons à cela les animations organisées par l'A.S.M. dans la salle des fêtes tous les samedis soir où le nombre des spectateurs va toujours croissant.

Repas du troisième âge

Le traditionnel repas offert par la commune aux personnes du troisième âge aura lieu cette année le dimanche 9 décembre et sera servi comme d'habitude au restaurant scolaire.

Les inscriptions sont reçues soit au secrétariat de mairie soit au club du troisième âge.

Maison de pays et 150 logements à restaurer

Cette réunion était organisée par l'Association des artisans, commerçants et professions libérales de Saint-Macaire (A.C.P.L.) le 14 novembre à 18 heures, à la mairie de Saint-Macaire, sous la présidence de M^{me} Bedouret, avec la participation de M. Jean Lafourcade, président du pays de Saint-Macaire, de MM. Bares, Falissard, Trema; Ladevèze, de la Chambre des métiers; Lahon, du C.E.R.E.L. A.R.I.M.-Aquitaine; Martinez et Jallais, du centre de la Pierre; M^{me} Castagne, architecte, les artisans du canton de Saint-Macaire. Le secrétariat a été confié à M. Trema.

M^{me} Bedouret, présidente de l'A.C.P.L., remercie MM. Lafourcade, Ladevèze, Lahon, Martinez et Jallais, les membres présents du bureau du Syndicat de pays et les artisans de Saint-Macaire et du canton d'avoir répondu nombreux à son invitation.

Elle exprime le vœu des artisans de l'A.C.P.L. d'accueillir dans leur association ceux du canton.

M. Geraux fait le résumé des deux précédentes réunions :

— Les artisans au départ n'étaient pas demandeurs mais étaient prêts à répondre à un appel.

— La situation a mûri, l'opération programmée de l'habitat (O.P.A.H.) et le chantier-école de la Maison de pays vont démarrer. Les artisans doivent donc intervenir.

— Sur l'invitation de l'A.C.P.L., les artisans du canton ont participé à la foire de Mercadiou. Participation très positive.

— Demande a été faite à l'A.C.P.L. de pouvoir intégrer les artisans du canton. La réponse est favorable. La réponse est favorable.

En conclusion, les artisans doivent s'organiser, se structurer pour répondre collectivement aux propositions du contrat de pays.

M. Lafourcade fait l'historique du contrat de pays et souligne deux dates :

— 1979 : Il n'y a pas unanimité des quatorze communes du canton.

— 1983 : Les actions sont définies. Il faut faire connaître le pays.

Le contexte économique actuel fait qu'aujourd'hui tout le monde est demandeur.

— L'O.P.A.H. n'est pas une action gratuite. Elle est financée en partie par les communes. L'étude est longue; 150 maisons à réhabiliter ont été retenues. Le fonds d'aménagement urbain (F.A.U.) ne paie plus à 50 % et les communes doivent donc supporter la différence. Le C.E.R.E.L. A.R.I.M.-Aquitaine a fait l'avance des frais d'étude. Les dernières signatures de la convention vont être apposées incessamment. La phase de réalisation va donc commencer (fin novembre, début décembre).

— Pour la maison de pays, des difficultés retardent la mise en route (étude plus longue que prévue, appels d'offres très négatifs). Les pourparlers continuent. Une approche financière a été fixée par la dernière réunion du Conseil syndical. On devrait aller plus vite maintenant.

Opération programmée de l'habitat

M. Lahon (O.P.A.H.). — La tendance est la mise en route de deux opérations par an et par département. Le canton de Saint-Macaire a cette chance : l'opération est enclenchée. Les besoins du canton sont très grands, l'attente est très forte dans la population (84 % des personnes rencontrées sont favorables). L'opération s'adresse aux propriétaires (60 % sont des propriétaires occupants), aux maîtres d'œuvre, 150 logements ont été « retenus », aux municipalités (qui font des efforts pour réduire les inégalités sociales, enrayer un certain exode rural, revitaliser les bourgs).

Que va rapporter cette opération. — Majoration des aides qui ne se retrouveront pas dans un autre cadre, assistance administrative, technique, financière, gratuite pour le propriétaire.

— Propriétaires-bailleurs (peut-être les plus avantagés) : subventions de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) variant de 35 à 40 % du montant des travaux.

— Propriétaires de logements vacants (25 % de logements vacants dans le canton) : ils n'auront pas de problèmes pour louer tant la demande est forte. Ils bénéficieront de la subvention de l'A.N.A.H. et devront signer une convention avec l'Etat (engagement de louer pour dix ans). Le

total des subventions peut alors atteindre 50 %.

— Propriétaire occupant : Prime à l'amélioration de l'habitat (P.A.H.) de 25 % des travaux avec un plafonnement de 70 000 francs pour la base de calcul (soit 17 500 francs maximum de subvention). Pour y avoir droit il ne faut pas dépasser un certain plafond de ressources.

Pour compléter la subvention A.N.A.H. ou le P.A.H., les propriétaires doivent avoir un apport personnel (ou bénéficier d'un prêt, le plus intéressant étant celui lié au plan épargne logement à 6,5 %). Dans le cadre d'une O.P.A.H., il existe un prêt conventionné pour l'amélioration seule (actuellement 13,5 % au lieu du prêt classique 18 %).

Animation et suivi. — Le C.E.R.E.L. A.R.I.M.-Aquitaine fournit une assistance administrative et technique gratuite pour les propriétaires. La bonne marche de l'O.P.A.H. dépend de la volonté politique des élus, de l'existence d'une équipe permanente chargée du suivi.

Contenu de la mission d'animation et de suivi. — Information générale des habitants (réunion des propriétaires et des locataires, sensibilisation par lettre, permanences dans les mairies).

— Information et mobilisation des intervenants (contact avec les chambres professionnelles et syndicales, rencontres avec les maîtres d'œuvre, lien avec les organismes d'H.L.M., rencontres avec les organismes financiers, relations avec les organismes sociaux);

— Assistance auprès des habitants (première estimation technique et financière des travaux : croquis, état des lieux, diagnostic sommaire, estimation sommaire des travaux, estimation des subventions, calcul des loyers, plan de financement, montage administratif des dossiers, dossier de conventionnement, relogement des locataires si nécessaire).

— Assistance aux élus.

— Suivi technique et économique (surveillance du bon déroulement des chantiers, suivi qualitatif, etc.).

Le C.E.R.E.L. A.R.I.M.-Aquitaine n'est pas un maître d'œuvre

Remarques. — La Phase réalisation de l'O.P.A.H. débutera en décembre 1984; le syndicat a retenu 150 logements (en souhaitant que ce nombre soit une amorce et qu'il y ait une suite). Dans le cadre des trois ans, il est souhaitable que l'on dépasse ce chiffre (pas de problèmes au niveau des subventions qui correspondent à une masse et non à un nombre d'interventions).

Personne n'est exclu, il n'y a pas de liste nominative, mais seulement un projet de répartition (révisable) par commune : proposition du nombre de logements à restaurer : 150.

Caudrot, 8; Pian-sur-Garonne, 11; Saint-André-du-Bois, 9; Saint-Germain-des-Graves, 8; Saint-Laurent-du-Bois, 8; Saint-Laurent-du-Plan, 4; Saint-Macaire, 32; Saint-Maixant, 19; Saint-Martial, 6; Saint-Martin-de-Cescas, 7; Sainte-Foy-la-Longue, 6; Saint-Pierre-d'Aurillac, 12; Semens, 5; Verdels, 15.

Il ne faut jamais commencer les travaux avant d'en avoir obtenu l'autorisation des autorités administratives compétentes.

Si des personnes sont pressées, la direction départementale de l'équipement (D.D.E.) réglera le dossier rapidement à la condition qu'intervienne le critère « économies d'énergie ».

Les dossiers doivent être déposés à l'A.N.A.H. ou à la D.D.E. Une autorisation de commencement de travaux sera envoyée.

Un acompte sur la subvention de l'A.N.A.H. est possible à mi-chantier. À la fin des travaux, il faut compter trois à quatre mois pour le déblocage de la subvention.

Pour la prime d'amélioration à l'habitat (P.A.H.), compter deux mois après la remise à la D.D.E. de la facture acquittée « réglée le ... » plus signature, plus tampon.

Si le propriétaire veut réaliser certains travaux lui-même, il faut fournir un devis et la prime ne pourra porter que sur les achats.

Toutes informations pourront être fournies aux artisans. S'ils ont un problème, s'adresser à C.E.R.E.L. A.R.I.M.-Aquitaine, 25, rue Francis-Martin (près Jardin public), 33 Bordeaux, tél. 90.92.30.

Maison de pays

M. Ladevèze (Chambre des métiers). — La réalisation de la maison de pays comprend parallèlement un programme de formation destiné aux artisans du bâtiment (gros œuvre, charpente, menuiserie, avec possibilité d'élargissement à d'autres métiers). Actuellement, l'appel d'offres posant des problèmes, il n'est pas possible de préciser un calendrier.

M. Geraux. — Il estime qu'une double formation serait utile : formation spécifique et formation plus souple, sur le tas (réunions de chantiers suivies par tous les volontaires). M^{me} Castagne, architecte, est d'accord.

M. Ladevèze. — Les artisans ont un rôle d'animation et d'information à jouer. Une promotion d'ensemble de l'artisanat local est à faire. La chambre des métiers est prête à apporter son aide.

M. Martinez (centre de la Pierre). — La formation doit s'insérer dans la dynamique de revalorisation du patrimoine bâti. L'objectif numéro un de la formation est de savoir réaliser un devis, grâce à un diagnostic fin : il faut donc connaître le matériau (la pierre de Saint-Macaire, ses maladies, les interventions possibles...), l'évolution des techniques de construction (pierre, torchis...), les problèmes des enduits, la connaissance des structures du bâtiment.

Huit journées réparties en séquences sont prévues, qui doivent mettre en relation les artisans avec les Bâtiments de France, les maîtres d'ouvrage publics, les architectes...

Séquences de deux journées (M. Martinez pense que c'est plus profitable) ou de une journée (les artisans peuvent difficilement s'absenter deux jours de suite) ?

Le principe de huit séquences de un jour par semaine est retenu (à la quasi unanimité).

M. Capdeville. — Il pense que les artisans du bâtiment doivent se regrouper, faire partie de l'A.C.P.L., intervenir collectivement au niveau de la publicité par exemple, mais les artisans le souhaitent-ils ?

M. Geraux. — Il suggère qu'il faudrait une structure qui servirait d'intermédiaire entre les artisans d'une part, le contrat de pays, les collectivités d'autre part. Il s'agirait d'une association pour l'instant, non d'un groupement. Une réflexion doit être menée entre les artisans eux-mêmes.

M. Lafourcade. — Il pense également que c'est aux artisans eux-mêmes de réfléchir et de s'organiser en sachant que des groupements extérieurs au canton proposent de plus en plus leurs services.

M. Ladevèze. — Il signale que la Chambre des métiers peut fournir une information sur les différents types d'associations ou de groupements.

SAINT-MACAIRE

28/11

L'animation hivernale à la salle des fêtes

Dernièrement la fédération des associations macariennes s'est réunie en présence du représentant de la municipalité, afin d'établir un programme d'utilisation de la salle des fêtes en voie d'achèvement de rénovation et d'amélioration.

Voici ce qui a été décidé en plein accord par toutes les sociétés pour les mois de décembre et janvier :

Mardi 4 décembre. — A 20 h 30, quine par le Moto-Start-Club Macarien.

Samedi 8. — A 21 heures, quine par le Roseau Macarien.

Dimanche 9. — A 16 heures, quine par les jeunes du Château de Tardes.

Mardi 11. — A 20 h 30, quine par le Moto-Start-Club Macarien.

Samedi 15. — A 21 heures, quine par la Pétanque Macarienne.

Dimanche 16. — A 16 heures, quine par les parents d'élèves.

Mardi 18. — A 20 h 30, quine par le Moto-Start-Club Macarien.

Vendredi 21. — A 20 h 30, quine par la Société de chasse.

Samedi 22. — A 21 heures, quine par l'A.S. Macarienne.

Dimanche 23. — A 16 heures, quine par les Jeunes du Château de Tardes pour le Club de l'Amitié.

Mardi 25. — A 16 heures, quine par les Jeunes du Château de Tardes.

Vendredi 28. — A 20 h 30, quine par la Société de chasse.

Samedi 29. — A 21 h 30, quine par l'A.S. Macarienne.

Dimanche 30. — A 16 heures, quine par les Jeunes du Château de Tardes.

Mardi 1^{er} janvier 1985. — A 16 heures, quine par l'A.S. Macarienne.

Samedi 5. — A 21 heures, quine par l'A.S. Macarienne.

Dimanche 6. — A 16 heures, quine par les Jeunes du Château de Tardes.

Mardi 8. — A 20 h 30, quine par le Moto-Start-Club Macarien.

Samedi 12. — A 21 heures, quine par l'A.S. Macarienne.

Dimanche 13. — A 15 heures, arbre de Noël des écoles.

Mardi 15. — A 20 h 30, quine par le Moto-Start-Club Macarien.

Samedi 19. — A 21 heures, quine par l'A.S. Macarienne.

Dimanche 20. — A 16 heures, quine par les Jeunes du Château de Tardes.

Mardi 22. — A 20 h 30, quine par le Moto-Start-Club Macarien.

Samedi 26. — A 21 heures, quine par l'A.S. Macarienne.

Dimanche 27. A 16 heures, quine par les Jeunes du Château de Tardes.

Mardi 29. — A 20 h 30, quine par le Moto-Start-Club Macarien.

Samedi 2 février. — A 21 heures, quine par l'A.S. Macarienne.

Ainsi les Macariens, voisins, sympathisants, amis, joueurs ont tous le programme des lotos-quinés durant les deux mois autorisés.

SAINT-MACAIRE

29/11

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à la mairie, en séance ordinaire, le jeudi 29 novembre, à 21 heures.

A l'ordre du jour : participation aux frais de fonctionnement salle des fêtes; achat tracteur; T.U.C.; questions diverses.

Les Macariens sont invités cordialement à assister à la réunion sachant que comme d'habitude ils pourront poser toutes les questions qu'ils jugeront utiles.

SAINT-MACAIRE

1/12

Agenda

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs pompiers. — Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. — Mirambet, à Bazas, tél. 25.02.37.

Médecin. — Docteur Darzalo, à Saint-Macaire, tél. 63.15.76.

Pharmacie. — Dimanche 2 décembre, Minville, à Barsac, tél. 27.16.41; lundi 3 décembre, Nguyen Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. — Docteur de Peretti, à Langon, tél. 62.38.67.

Soins infirmiers. — A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévoist, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, tél. 63.70.89, à Pian-sur-Garonne, lieu-dit Valade.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 1^{er} décembre. — A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 2 décembre. — A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

Sports à l'A.S. Macarienne

SAMEDI

Pousstas. — Vont à Preignac; départ à 14 heures du stade. Responsables : M. Lanzeray; Cardonne, Corgial, Herbin, Cassagne, Jeans, De Marchi, Saint-Marc, Gadois.

Pupilles B. — Reçoivent Coimères.
Pupilles A. — Reçoivent Le Nizan; à 14 h 30, au stade; responsables : Marie-France, G. Castandet, M. Barbé; convoqués : David et Jérôme Saint-Marc, Th. Guimberteau, Daubisse, Donadel, George, Del Pino, Monjot, Armand, Thiebaut, Jérôme Poquet, Caupenne, Frédéric Belloc, Dubois, Joret Haguenier, De Sangué, Joeph, Bortot.

Minimes A et B. — Au repos.

DIMANCHE

Minimes. Vont à Champcevinel; départ à 9 h 30. Responsables : M^{me} Laijac, M. Guimberteau, M. Loda, M. Guitemit.

Seniors A et B. — Un match d'entraînement est prévu à 10 heures du matin au stade. Tous les seniors sans exception sont attendus à 9 h 30 au terrain, plus les juniors suivants : Laurent Fernis, Bernard Pagorre, Ferchichi, Moktar et Ahmed.

Juniors. — Reçoivent en Coupe Cesco, La Brède; rendez-vous au stade à 14 heures pour Massicard, Dureuilh, Delagré, Mallie, Cabriol, Garrelongue, Pandolfo, Lorriot, Boxer, Duville, Guiraud, Revert.

Calendrier des pompiers

Comme chaque année, à la même époque, les soldats du feu du Centre de secours de Saint-Macaire se présenteront à vous pour vous offrir leur calendrier, le samedi 1^{er} décembre.

Persuadés que, comme d'habitude, ils recevront de chacun d'entre vous le meilleur accueil, ils vous adressent par avance leurs souhaits sincères pour l'année nouvelle

SAINT-MACAIRE

3/12

Mutilés du travail

L'Association des mutilés du travail informe qu'une permanence du service juridique aura lieu le jeudi 6 décembre, de 15 heures à 17 heures, à l'ancienne mairie de Langon, place de l'Hôtel-de-Ville.

Club de l'Amitié

Réunion de tous les membres du club de l'Amitié le 19 décembre; à l'ordre du jour : renouvellement du bureau pour 1985, remplacement des membres démissionnaires.

Toutes les candidatures seront les bienvenues; s'inscrire au club le mercredi; clôture des inscriptions le 10 décembre.

SAINT-MACAIRE

4/12

010422

MARDI 4 DÉCEMBRE à 21 heures
SUPER-QUINE
du MOTO-CLUB - 45 lots
FILETS GARNIS - ENTRECOTES - VOLAILLES
MOUTON - CUISSE DE BŒUF

La marche sur Paris du Comité local pour la paix



Le groupe du comité local de Saint-Macaire dans les rues de Paris sous leur banderole : « Le vin... Les fruits... Le soleil... La vie... » (Photo D. Allué)

Le Comité local pour la paix, correspondant de l'appel des 100, organisait un car pour participer à la marche pour la paix à Paris le dimanche 17 octobre.

Les militants locaux n'avaient pas ménagé leur peine : débats, collecte de soutien, interventions sur les radios locales, et en particulier un important débat avec le public, les personnalités locales attachées à la paix, et avec le soutien de Bernard Lubat.

Le dimanche 17 octobre au matin, c'est le départ et on fait les

comptes : 7 500 francs collectés. Arrivés à 8 heures à Paris et visite rapide de Baubourg; à 12 heures, rendez-vous place d'Italie d'où partait un des deux cortège de la marche. Après la prise de parole des groupes pacifistes, d'Europe de l'Est, de l'Ouest et d'Amérique, le cortège s'ébranle. La délégation de Saint-Macaire ne partira que deux heures après les premiers, « ça bouchonnait dur ». Plus de mille Girondins étaient présents à Paris. Un impressionnant serpent coloré et rayonnant avec jeunes et

très jeunes a occupé la capitale...

« Un formidable souffle de fraternité », dira un des participants.

A l'arrivée, place de la République, des milliers de bougies tenues dans la nuit créaient une ambiance féérique; il pleut, mais tous rient.

Le retour est plus calme : aller-retour Paris en car plus 10 kilomètres de marche à pied... ça use... quand on demande aux participants : qu'en pensez-vous ? une même réponse : « La paix, ça marche... »

Chantier pilote

M. Lafourcade, maire et conseiller général du canton et président du Contrat du pays de Saint-Macaire, a présidé le 11 octobre une journée de formation en mairie de Saint-Macaire.

Sur la demande de M. Piet, président de la Chambre de métiers de la Gironde, M. Lafourcade a présenté l'action générale de la formation à la réhabilitation, destinée aux artisans du bâtiment, en vue de promouvoir le travail artisanal et l'O.P.H. du canton.

Ont participé à cette journée : M. Lafourcade, président du Syndicat du pays; M. Falissard, Syndicat du pays; M. Fevre, Bâtiments de France; M. Castagner, architecte; M. Martinez, Centre de la pierre; M^{me} Prevost, D.R.E.; M^{me} Bédouret, présidente des artisans locaux; MM. Dibert et Ladeveze, Chambre de métiers de la Gironde.

M. Lafourcade a rappelé les objectifs de l'action de la Maison du

pays et de l'action de formation proposée par la Chambre de métiers aux artisans locaux.

M. Castagner a présenté le bâtiment, le projet, les différentes phases et le choix de conception.

Puis toutes les parties représentées exposent leurs plans et remarques.

M. Lafourcade porte à la connaissance de l'assistance, qu'il délègue ses pouvoirs de maître d'ouvrage à M. Alain Falissard (pour suivi des travaux sur la Maison du pays), technicien de la Direction régionale de l'équipement.

Le Centre de la pierre a programmé trois opérations de chantiers pilotes pour 1984. Les travaux de la Maison du pays de Saint-Macaire est l'un des trois chantiers retenus et pour qui une subvention de 75 000 F a été proposée.

Une action information pour le public sera réalisée pour chaque chantier pilote.

218

SAINT-MACAIRE

8/12

Rencontres et convocations de l'A.S. Macarienne

Voici le programme du week-end des footballeurs macariens, ou près de cent joueurs évolueront sur les différents stades de la région.

SAMEDI

Poussins A. — Reçoivent Louchats, à 14 heures, au stade pour Laurent Cardonne, Cyril Corçial, Laurent Herbin, Antony Cassagne, David Jeans, Olivier De Marchi, Sébastien Saint-Marc, Alexandre Gadois, Stéphane Lanzeray. Responsable : M. Pierre Lanzeray.

Pupilles B. — Vont à Beaulac. Responsables : MM. Dominique Escabasse et M. Desangue.

Pupilles A. — Vont à Saint-Martial. Responsables : Marie-France Cluchet, M. Max Guimberteau. Départ de tous à 14 heures du stade pour : David et Jérôme Saint-Marc, Thierry Guimberteau, Bruno Daubisse, Stéphane Donadel, Pascal George, Christophe Del Pino, Fabien Monjot, Grégoire, Armand, Jean-Pierre Thiebau, Jérôme Poquet, Sylvain Caupenne, Frédéric Belloc, Ludovic Dubois, Jeordy Haguenier, Eric De Sangue, Jérôme Joseph, Jean-Baptiste Bortot.

Minimes A. — Reçoivent en coupe Hure-Fontet.

Minimes B. — Reçoivent en amical Fargues. Responsables : Max Boré, Jean-Pierre Lumalé. Rendez-vous au stade à 14 h 30 pour : Olivier Perez, Christophe Fermis, Frédéric Laulan, Sylvain Cavillon, Olivier Revert, Frédéric Seral, Brice Airolidi, Benoît Despujos, Didier Lumale, Eric Guimberteau, Fabien Bernadet, Stéphane Garnier, Jérôme Juge, Laurent Raud, Vincent Martet, Olivier Kauffmann, Stéphane Laujac, Laurent Descos, Pascal Duville, Vincent Cosson, Philippe Garrelongue, Laurent Belloc, Denis Gourgues, Bruno Coutures, Franck Lafosse.

Féminines. — Départ de samedi soir à 18 h pour Saint-Martial; responsables : M^{me} Laujac, M. Guimberteau et Loda, M. Barbé.

DIMANCHE

La 1B. — Reçoit Illats, à 13 h 15.

La 1^{re}. — Reçoit Quinsac à 15 heures. Responsables : Lespine, Buffard, Sanjosé, Chaine, Daniel Boré, Guimberteau, Loda, M^{me} Laujac. Sont convoqués : Lespine, Vignolles, A. Mallié, Escabasse, Bouey, Leydet, Baluteau, Gourgues, Eric Delage, Castandet, Poquet, Daubisse, Laujac,

D. Pagotto, B. Barbé, Guittenit, Ph. Barbé, Rodolphe Upe, Stéphane Upe, Samir, Aragon, Girard, Artins, Faubet, Massicard, Dutreuilh, plus juniors convoqués individuellement.

Ajoutons à ceci que le bureau directeur vient de retenir le principe du tournoi de sixte comme l'an passé, et une kermesse du football inédite, car la première de ce genre organisée à Saint-Macaire, beaucoup de bonnes volontés s'annoncent, nous en reparlerons en temps voulu.

Enfin samedi 15 décembre, l'école de football de l'A.S. Macarienne, organise un goûter à partir de 16 heures pour tous ses joueurs de cadets à débutants, avec projection en vidéo d'un film pris par le directeur technique du district Francis Lacroix, lors du match minimes A.S.M., sélection minimes 1 du District, les mamans se sentant la bonne volonté pour faire quelques pâtisseries ou autres peuvent en informer M. Barbé, tél. 63.23.53 ou Marie-France, tél. 62.32.39, afin d'éviter ou du manque ou du trop et merci d'avance.

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.

Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querren, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 8 décembre. A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 9 décembre. A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Service des eaux. Sogedo, rue Bergoing, tél. 63.06.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi 12 h au lundi 9 h, tél. 63.03.64.

Caisse d'Epargne. Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 63.08.75.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

SERVICES D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. Claverie, à Cadillac, tél. 27.01.22.

Médecin. Docteur Sebire, à Langon, tél. 63.33.30.

Pharmacie. Dimanche : Bayse Desponts, à Langon, tél. 63.00.02; lundi : Nguyen Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Rectificatif

Dernièrement est paru dans ces colonnes la liste des manifestations et lots des différentes sociétés macariennes durant les mois de décembre et janvier, deux erreurs s'y sont glissées, il fallait lire : dimanche après-midi 16 décembre arbre de Noël des écoles.

Dimanche 13 janvier après-midi récréative organisée par le C.P.E.

SPORTS FOOTBALL

Samedi. Poussins reçoivent Louchats; pupilles (B) vont à Beaulac; pupilles (A) vont à Saint-Martial; minimes (B) reçoivent en amical Fargues; minimes (A) reçoivent en coupe Hure-Fontet.

Féminines vont à Saint-Martial; départ, 18 h.

Dimanche. 1 b reçoit Illats, à 13 h 15; Première reçoit Quinsac, à 15 h.

ANIMATION SALLE DES FÊTES

Samedi. 21 h, par le Roseau Macarien.

Dimanche. 16 h, par les jeunes du château de Tardes.

Le P.C.F. et le C.E.S. rive droite

Lors de leur dernière réunion, les communistes de Saint-Macaire ont débattu du C.E.S. rive droite.

Ils se prononcent pour une réalisation rapide parce que la situation de Jules-Ferry et Toulouse-Lautrec est déjà dramatique; parce que les réplâtrages effectués depuis plusieurs années dans les établissements actuels coûtent cher et n'offrent aucune solution d'avenir; parce que le C.E.S. apportera un souffle économique culturel à Saint-Macaire, au canton et une autre qualité de vie pour les enfants et les parents; parce que défendre l'école publique et laïque, c'est défendre et améliorer la qualité de l'enseignement; parce qu'il faut une formation de haut niveau pour tous, pour combattre la crise et faire face à la modernisation.

En mot, il faut un C.E.S. parce que les enfants de la commune, du canton en ont besoin. On ne peut plus continuer ainsi; ce qui coûte cher pour l'avenir des enfants, ce n'est pas le futur C.E.S. c'est la situation actuelle, ce sont les mauvaises conditions pour enseigner; là est le vrai gâchis.

Cette dégradation frappe tous les enfants, quelles que soient l'origine sociale ou politique des parents.

Pour tout cela, les adhérents du P.C.F., les élus du P.C.F. partagent et soutiennent les préoccupations des parents, agents, professeurs, des élus du S.I.S.S., des habitants du canton et cela au-delà de toute étiquette partisane.

Ils soutiennent sans réserve la pétition signée par environ un millier de parents du Langonnais et s'engagent à poursuivre l'action avec eux jusqu'au bout.

SAINT-MACAIRE

7/12

CONTRAT DE PAYS/ SAINT-MACAIRE

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Le Syndicat intercommunal du canton de Saint-Macaire a décidé de lancer une opération programmée d'amélioration de l'habitat et d'en confier l'animation au C.E.R.E.L.-A.R.I.M. Aquitaine.

Cette opération concerne quatorze communes du canton, à savoir Caudrot, Le Pian-sur-Garonne, Saint-André-du-Bois, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Macaire, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Maixant, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Sescas, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Pierre-d'Aurillac, Semens et Verdélais.

Le dossier administratif vient enfin de recevoir l'approbation du ministère de l'urbanisme et du logement et l'opération entre maintenant dans sa phase de réalisation.

Le but est de réhabiliter d'ici la fin de l'année 1987 150 logements sur l'ensemble des communes concernées en y apportant le confort (sanitaire, W.-C., chauffage central, étanchéité, isolation...).

Pour y parvenir, des aides financières particulières seront mises à la disposition des propriétaires et des locataires intéressés.

Subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.) pour les propriétaires possédant un immeuble à usage locatif. L'A.N.A.H. prévoit une enveloppe de 390 millions de centimes pour les trois ans à venir.

Prime à l'amélioration de l'habitat, non remboursable, sous conditions de ressources, pour les propriétaires occupant l'immeuble à restaurer.

Prêts conventionnés ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement pour les locataires et les propriétaires occupants.

Tous renseignements, tant sur le plan administratif et financier que technique, peuvent être fournis soit au C.E.R.E.L.-A.R.I.M. Aquitaine, 25-27, rue Francis-Martin, 33000 Bordeaux, téléphone 90.92.30, soit à la mairie de chaque commune.

En outre, à partir du mois de décembre, une permanence sera tenue tous les derniers mercredis de chaque mois, de 14 h à 16 h, à la mairie de Saint-Macaire. La première perma-

nence aura lieu le mercredi 26 décembre.

Enfin, le C.E.R.E.L.-A.R.I.M. Aquitaine se tient à votre disposition pour effectuer gratuitement et sans engagement de votre part une visite tech-

nique permettant d'évaluer les travaux qui seraient à réaliser et ce calculer leur financement.

Centre aéré

Le comité de gestion du Centre aéré de Saint-Pierre-d'Aurillac - Saint-Macaire et Caudrot informe tous les jeunes âgés de 17 ans au moins, intéressés par l'encadrement du Centre aéré, que des stages de formation d'animateurs de centre de vacances leur sont offerts par le C.E.M.E.A. ou les F.F.C. en février, à Pâques et en juin 1985.

Ces stages seront payés (en nombre limité) par le Centre aéré pour les jeunes qui s'engageront à participer à l'animation du Centre pendant deux ans. Priorité sera donnée aux jeunes habitant les trois communes citées.

La liste des stages, les conditions d'âge et tous les renseignements utiles seront à leur disposition dans les mairies de ces trois communes où les inscriptions seront prises jusqu'au 15 décembre.

Droit de bail et taxe additionnelle

La recette locale des impôts de Saint-Macaire communique :

« Les propriétaires d'immeubles en location sont informés que les imprimés nécessaires à la déclaration du droit de bail et de la taxe additionnelle sont déposés dans toutes les mairies du canton.

Soit Saint-Macaire, Verdélais, Saint-Maixant, Semens, Pian-sur-Garonne, Saint-Germain-de-Graves, Saint-Pierre-d'Aurillac, Saint-André-du-Bois, Saint-Martin-de-Sescas, Caudrot, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Martial, Sainte-Foy-la-Longue, Saint-Laurent-du-Plan.

Que ces imprimés doivent parvenir en double exemplaire en même temps que le règlement des taxes à la recette locale des impôts, place de l'Eglise à Saint-Macaire.

Dernier délai de remise : 31 décembre ».

PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Douze mesures pour une première phase

Après en avoir traité longuement en commission, le Conseil municipal vient de diffuser auprès des Macariens, le premier train de mesures pour améliorer la circulation et le stationnement à Saint-Macaire, problème qui jusque-là en était au point zéro.

Voici l'exposé de ces mesures résidant essentiellement dans la création de sens uniques et de zones de stationnement interdit.

Rue de l'Eglise. — Dans le sens Porte de Benauges, place de l'Eglise, stationnement totalement interdit.

Rue Carnot. — Dans le sens rue de l'Eglise, rue Yquem jusqu'à cette dernière, stationnement autorisé seulement à partir de la propriété Mansencaud, incluse sur un seul côté (parcelle 474).

Rue Yquem. — Dans le sens place Carnot, place de la Libération, stationnement autorisé sur un seul côté entre les propriétés Poutays et Marquille, incluses (parcelles 512 à 508).

Rue Virac. — Dans le sens place du Marché dieu, rue Yquem, stationnement totalement interdit.

Place Chateaudun. — Rue Carnot, dans le sens place de l'Eglise, place du Marché dieu, stationnement autorisé seulement place Chateaudun face aux propriétés Marzelle et Camilatto (parcelles 454 et 453).

Rue Saint-Antoine. — Dans le sens rue du Thuron, allées Savignac, stationnement totalement interdit.

Rue d'Aulède. — Dans le sens rue de l'Eglise, place Porte Neuve, stationnement autorisé seulement sur un côté depuis la propriété Saussin, jusqu'à la rue des Pommiers d'une part (parcelles 372 à 379) sur le placot face à la rue de Benauges d'autre part (parcelles 855, 856).

Rue Lanau. — Dans le sens place Porte Neuve, allées Tourny, stationnement totalement interdit.

Place Tourny. — Branche ouest dans le sens cours Gambetta, rue

du Port, stationnement totalement interdit.

Rue Chanzy. — Dans le sens rue Bergœing, cours de la République, stationnement totalement interdit.

Rue Louis-Blanc. — Dans le sens rue Bergœing, cours du 30 Juillet, stationnement totalement interdit.

Rue de la Sainte. — Dans le sens cours du 30 Juillet, cours de la République, stationnement autorisé sur un seul côté à l'est (parcelles 85 à 88).

Comme ces propositions sont susceptibles de changer des habitudes bien acquises, un cahier de consultation publique est ouvert au secrétariat de mairie. Y seront consignées toutes les remarques, suggestions ou critiques que les Macariens jugeront utiles de communiquer au Conseil municipal.

Une fois ces réponses prises en compte, une réunion publique sera organisée pour présenter le projet amendé avant qu'il ne soit voté au Conseil municipal, puis mis en application. Macariens, exprimez-vous.

PRIEURÉ/ACTUALITÉS

12/12

Bibliothèque, yoga, photos

Le mois de décembre a mis son manteau. Le Prieuré continue son bonhomme de chemin. En ce moment c'est l'effervescence à la bibliothèque et nous sommes même en mesure de vous donner un calendrier de permanences.

Les jours indiqués, de 14 heures, à 17 heures, au 1^{er} étage, vous serez accueillis par :

Mercredi 12 décembre : M. J. Guindeuil, M^{me} Catherine Barrère; samedi 15 décembre : M^{me} Cadi, M^{me} A. Pedemay; mercredi 19 décembre : M^{me} Sieuzac et Barrère, M^{me} J. Guindeuil; samedi 22 décembre : M^{me} M. Sieuzac, M^{me} Guindeuil; mercredi 26 décembre : relâche pour cause de Père Noël; samedi 29 décembre : M^{me} Cadi; mercredi 2 janvier : relâche pour cause de Nouvelle Année; samedi 5 janvier : M^{me} Sieuzac, M^{me} J. Guindeuil.

Nous rappelons que le prêt des livres est gratuit et que vous pourrez trouver toute information auprès de M^{me} Josette Guindeuil (63.42.85), Annie Pedemay (63.46.43), et M^{me} Cadi (63.07.93).

Nouvelle venue au Prieuré, l'activité yoga s'est faite une bonne place : tous les mercredis, à 18 h 30, au 1^{er} étage, on améliore sa respiration, on assouplit ses muscles et articulations, on efface la fatigue de la journée, on se détend... on vit autre chose. Pour tout renseignement, contacter M^{me} Grandmoursel (62.39.54). Notez que les séances du 26 décembre et du 2 janvier ne seront pas assurées, du fait des vacances de Noël et Jour de l'An.

Dernier point d'information concernant les amateurs de la photos... prise de vue, agrandissements, tirage de photos, noir et blanc et même diapositives couvrent des possibilités qui vous

sont offertes par l'association du Prieuré.

Si vous voulez y participer, vous êtes invité à la réunion d'organisation de cette activité, le vendredi 14 décembre, à 21 heures, au Prieuré, 1^{er} étage.

Comité des fêtes

Le vendredi 14 décembre, à 21 heures, se tiendra dans une salle de la mairie, l'assemblée générale du Comité des fêtes.

LES AMIS DU BAS-PIAN

Un joyeux anniversaire



L'heure des cadeaux. On reconnaît de gauche à droite Sophie Beaugé, M. et M^{me} Delaye, le président René Lagahuzère.



Une partie de l'assistance (Clichés «Sud-Ouest»)

CINQUANTE ANS D'AMOUR...

Les Amis du Bas-Pian ont fêté un joyeux anniversaire. Il s'agissait des noces d'or de leur doyen d'âge, René Delaye et de son épouse Paulette.

C'était le thème du charmant poème écrit et lu par la benjamine du Comité des Amis du Bas-Pian, Sophie Beaugé et de l'allocation du président René Lagahuzère.

Une très agréable assemblée où

étaient conviés, en plus des Amis du Bas-Pian, des amis et voisins du quartier, venus apporter le témoignage de leur sympathie à René et Paulette Delaye.

SAINT-MACAIRE

15/12

FOOTBALL/ ASM

Rendez-vous et convocations

Samedi, à 14 h, au stade, les minimes A reçoivent Beaulac et les minimes B reçoivent Castres. Responsables : M. Borémax, Lumalé, Castandet, Daubisse, M. Barbé.

Sont convoqués : Cavillon, Revert, Seral, Airoid, Despujos, Lumalé, Guimberteau, Bernadet, Garnier, Juge, Ramaud, Martet, Kauffmann, Laujac, Descos, Duville, Cosson, Garrelongue, Belloc, Gourgues, Joret, Coutures, Lafosse, plus David et Jérôme Saint-Marc, Thierry Guimberteau et Bruno Daubusse.

Cadets : Dimanche matin vont à Cadajac. Départ, à 8 h 45, pour Eric Lafargue, Caupenne, Revert, Michel Duville. Responsable: M. Barbé.

Seniors B : Reçoivent Pujols à 15 h. Responsables : M. P. Fondeville, Delage, Max Boré, M. Barbé.

Seniors A : Vont à Verdélais. départ

à 14 h. Responsables : A. Fondeville, San José, Chaîne.

Les équipes seront formées parmi les joueurs suivants : Vignolles, Lespine, A. Mallie, Escabasse, Bouey, Leydet, Baluteau, Gourgues, E. Delage, Castandet, Poquet, Laujac, Pagotto, B. Barbé, Ph. Barbé, Guittenit, R. Upe, Lumalé, Aragon, Girard, Artina, Faubet et les juniors qui seront convoqués individuellement.

Féminines : Vont à Neuvic-sur-l'Isle. Départ à 10 h. Responsables : M^{me} Laujac, M. Guimberteau, M. Loda, M. Buffard. Samedi, à partir de 17 h, un goûter de fin d'année sera offert à l'école de football, des débutantes aux cadets (74 licenciés). Les mamans désireuses de faire ou d'offrir des gâteaux ou friandises à cette occasion peuvent en informer M. Barbé, afin d'éviter des surplus.

15/12

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53. Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge. Sous-dépôt. R. Querren, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 15 décembre. A 19 heures, messe anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 16 décembre. A 9 heures, à Saint-André-du-Bois; à 11 heures, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. Dufau, à Langon, tél. 63.05.53.

Médecin. Dr Gourrin, à Langon, tél. 63.03.76.

Pharmacie. Dimanche 16 : Remy, à Cadillac, tél. 27.13.54. — Lundi 17 : Nguyen Dong, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Dr Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées de Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, tél. 63.70.89; A Pian-sur-Garonne, lieu-dit Dirvalade.

Arbre de Noël

Le C.P.E. organise, en collaboration avec le personnel enseignant, l'arbre de Noël des enfants des écoles publiques, le dimanche 16 décembre, à 15 heures.

Horaire des fêtes de Noël dans la paroisse

Messe de la nuit de Noël. — Lundi 24 décembre : 19 heures, Le Pian-sur-Garonne; 21 heures, Saint-André-du-Bois; 23 heures, Saint-Macaire.

Les églises seront ouvertes une demi-heure avant les offices et pas avant.

Messe du jour de Noël. — Mardi 25 décembre, à 10 heures, à l'hospice.

Confessions de Noël. — Vendredi 21 décembre : 9 heures, Saint-André, 10 heures, Le Pian; 15 heures, à l'hospice.

Pas de confession la veille de Noël.

SAINT-MACAIRE

20/12

Réunion du conseil municipal

Une réunion extraordinaire du conseil municipal se tiendra le jeudi 20 décembre, à 19 heures, à la mairie de Saint-Macaire.

Ordre du jour : déclaration d'intention d'aliéner des immeubles, entretien de véhicules.

Un nouveau chef de corps pour le centre de secours 21/12

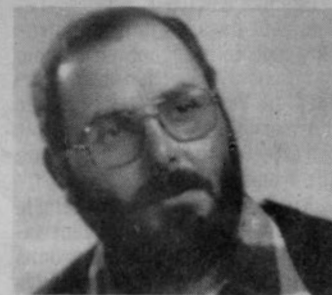
Par arrêté préfectoral en date du 19 novembre dernier et prenant effet à partir du 1^{er} novembre, l'adjudant Robert Paratge a été nommé chef du corps des sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Macaire. Sa désignation vient en remplacement du lieutenant Beauge, démissionnaire.

Robert Paratge est un Macarien au plein sens du terme puisqu'il est né sur le territoire communal même le 24 octobre 1953.

Fils d'un ancien chef de corps, le désir de devenir pompier volontaire mûrit très tôt chez lui et, à dix-huit ans, il réalise son aspiration : les pompiers macariens étaient alors rattachés à Langon. Très vite, il monte en grade, effectuant successivement les stages de formation pour devenir caporal, sergent et adjudant : en ce moment même il suit le stage d'officier. Entre-temps, le centre de secours était né.

Titulaire du Brevet national de secourisme, il est spécialiste en réanimation et en secours routier. Il a obtenu en outre le certificat de capacité d'ambulancier auprès du SAMU, tous éléments indispensables à la vie du centre de secours de Saint-Macaire qui est souvent appelé sur des accidents de la route.

Plus récemment, il a acquis le permis bateau sur voie fluviale et sur mer, capacité que les inondations de 1981 ont rendu nécessaires pour le corps de Saint-Macaire.



Robert Paratge (Cliché «S.-O.»)

En tant que chef de corps, il est devenu président du conseil d'administration du centre de secours, le poste de représentant de sous-officiers revenant, après élection, au sergent René Baillon. Il est également devenu le président de l'Amicale des sapeurs-pompiers volontaires qui s'est dotée d'un nouveau bureau ainsi composé : le sapeur de 1^{re} classe Yves Baillon à la vice-présidence; le sergent Darniche au secrétariat avec comme adjoint le caporal Greletty; le sergent René Baillon à la trésorerie avec comme adjoint le 1^{er} classe Closson; enfin, le médecin capitaine Cadi et les sapeurs Lépine et Coulon au commissariat aux comptes.

Après ces changements qui ne mettent pas en cause bien sûr l'efficacité d'intervention des pompiers, il ne reste qu'à souhaiter à l'adjudant Paratge une longue présence à la tête du centre de secours de Saint-Macaire.

Un moment de joie pour le 3^e âge en fête 21/12

Le 9 décembre dernier, le restaurant scolaire a accueilli soixante-quinze convives du 3^e âge pour le repas annuel offert le par le Conseil municipal. Encore une fois, la cuisinière, M^{me} Beauge, avait fait merveille avec les traditionnels velouté, poule au pot et gigot flageolets, séparés par une lotte à l'américaine et conclus par la bûche et le gâteau des rois, le tout ponctué d'interventions discrètes et moelleuses des vins du terroir, du mousseux et des liqueurs.

Comme l'an dernier, les plaisirs de la bouche ont été heureusement complétés par les apports soigneusement choisis d'une formation musicale, conduite par Jacques Gratecap, le fils de l'un des invités. Et l'après-midi fut consacrée à une sauterie endiablée qui ne laissa personne sur la touche ou presque tant l'atmosphère fut empreinte de chaleureuse sympathie.

Il ne reste plus, après une belle journée, qu'à s'exclamer : « A l'année prochaine ! »



Tous en farandole (Photo S.O.)

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

L'A.C.P.L. a inauguré les fêtes de fin d'année



Le doyen de l'association, René Labat, pris d'assaut d'affection par M^{me} Cazeau et M^{me} Bortot, épouses d'entrepreneurs locaux.



M. Duchamp, boucher, tente de libérer M^{me} Rochelois, présidente du Prieuré, des serpents (Clichés «Sud-Ouest»)

C'était le 2 décembre dernier au restaurant des Arts : les artisans, commerçants et professions libérales étaient rassemblés pour leur repas annuel autour d'un menu soigné comme savent le préparer M. et M^{me} Lachaize.

Il y eut le traditionnel apéritif, le petit mot de M^{me} Bedouret, la présidente, et les agapes nourries de discussions sur les activités de

l'association. Puis, au final, ce fut la distribution de mirlitons et la bataille de sarbacanes : les convives firent preuve d'adresse pour attendre les cibles vivantes que représentaient leurs pairs.

Rappelons que, comme chaque année, la semaine de promotion du commerce macarien aura lieu entre Noël et le Premier de l'An.

L'A.S. Macarienne : toujours droit en avant

Avec des fortunes diverses, comme on peut le constater, l'A.S. Macarienne continue sur sa ligne de conduite tracée en début de saison : toujours droit en avant, conduite s'avérant efficace puisqu'il n'est pas une semaine qui passe sans qu'il y ait une licence nouvelle ou un renouvellement tardif, travail de fourmi peut-être, mais entraînant une dynamique qui se répercute bien heureusement sur les formations déjà en place, le sérieux et l'assiduité aux entraînements de toutes les catégories, la qualité des responsables.

La chaleur d'accueil crée auprès des seniors moteurs du club, les manifestations organisées pour des autres, le calme et la pondération des dirigeants lors des réunions, font que l'A.S.M., sur toute

la ligne, malgré quelques lacunes encore, prouve qu'elle est sur la bonne voie, que les résultats acquis prouvent bien l'œuvre de tous les actifs.

Le bureau n'a-t-il pas, dans ses projets, un tournoi de sixte et une kermesse pour mai, quand ont connaît le travail que cela représente : chapeau ! car, déjà, nos jeunes locomotives du club tirent des wagons à pleines mains. Une réunion de travail est prévue jeudi 20 décembre, à 21 heures, à la mairie, pour le bureau et tous ceux qui se sentent concernés, afin d'ébaucher les organisations séparées et les responsabilités.

Nous en reparlerons dans d'autres articles. Mais, Macariens, sportifs, voisins, soyez assurés que nous aurons deux grands jours à Saint-Macaire.

CENTRE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS

18/12

Les sorties du mois de novembre

1^{er} novembre. — Accident de la circulation à Saint-Maixant : deux blessés évacués par l'ambulance des sapeurs-pompiers après avoir reçu les premiers soins du médecin de corps.

2 novembre. — Accident du travail à Saint-Maixant : un blessé évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins du médecin de corps; transport d'urgence maison de retraite de Verdélais : malade évacué sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

7 novembre. — Accident de domicile à Saint-Maixant : un blessé transporté par l'ambulance sur l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par les médecins du S.M.U.R.

8 novembre. — Accident de la circulation à Saint-Martin-de-Sescas : un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence à Saint-Maixant : malade transporté sur l'hôpital Pasteur par l'ambulance après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

13 novembre. — Sauvetage d'un chat tombé dans un puits à Pian-sur-Garonne; accident de la circulation à Verdélais : un blessé transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; fuite d'eau chez un particulier à Saint-André-du-Bois.

14 novembre. — Transport d'urgence Maison de retraite de Verdélais : malade transporté à l'hôpital Pasteur par l'ambulance après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; feu de compteur à gaz à Saint-Maixant.

16 novembre. — Dégagement voie publique pour un arbre présentant un danger, dégagement effectué avec le renfort de l'E.P.S.A. (échelle) des pompiers de Langon; accident de la circulation à Caudrot : pas de victime à transporter.

18 novembre. — Transport d'urgence à Pian-sur-Garonne : malade transporté sur l'hôpital Pasteur par l'ambulance après avoir

reçu les premiers soins par le médecin du corps.

20 novembre. — Destruction nid de frelons à Saint-Macaire.

21 novembre. — Transport d'urgence à Saint-Macaire : malade transporté sur le C.H.S. de Cadillac après avoir reçu les premiers soins du médecin du corps.

22 novembre. — Feu de cheminée à Saint-Maixant; transport d'urgence à Pian-sur-Garonne : malade transporté sur C.H.S. de Cadillac par l'ambulance après avoir reçu les premiers soins par le médecin de corps.

26 novembre. — Accident de la circulation à Saint-Macaire : pas de victime transportée; accident de la circulation au Bas-Pian : deux blessés transportés sur l'hôpital de La Réole par l'ambulance après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

27 novembre. — Destruction nid de frelons à Pian-sur-Garonne.

30 novembre. — Malaise sur la voie publique à Saint-Macaire : malade transporté au C.H.S. de Cadillac par l'ambulance après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; transport d'urgence à Saint-Macaire : malade transporté à l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps; accident de la circulation à Saint-Macaire : un blessé transporté à l'hôpital Pasteur après avoir reçu les premiers soins par le médecin du corps.

Générosité

A l'issue de la cérémonie du mariage célébré récemment en l'hôtel de ville, de M. Philippe Journaux, et de M^{me} Catherine Dufau, une coquette somme d'argent a été recueillie au profit du bureau d'aide sociale.

Que les jeunes époux trouvent ici des souhaits sincères de bonheur et un grand merci aux généreux donateurs.

Football à l'A.S.M.

L'école de football, pour raison de vacances, ne fonctionnera pas ce mercredi 19 décembre. Reprise le mercredi 2 janvier, à 14 heures.

LANGONNAIS/SAINT-MACAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

Les T.U.C., le C.E.S. et les quines

Le Conseil municipal s'est réuni dernièrement à la mairie, avec pour seuls absents excusés MM. Arbo et Cassagne.

D'entrée de jeu, le maire a annoncé à ses collègues sa candidature aux prochaines élections cantonales, comme représentant du Parti socialiste. Il a aussitôt précisé que sa propre démarche ne devait en rien gêner celle des conseillers municipaux, libres de prendre position publiquement pour le candidat de leur choix, comme ils le souhaiteraient.

Ensuite, le maire a donné lecture des arrêtés préfectoraux acceptant la démission du lieutenant Beauge comme pompier et chef de corps et désignant à sa place l'adjudant Paratge, et ce avec effet à partir du 1^{er} novembre. Il donne lecture de toutes les correspondances permettant de comprendre la situation. Il précise qu'il a écrit au lieutenant Beauge pour le remercier au nom de tous, de la qualité de ses états de service et surtout de la création du Centre de secours de Saint-Macaire, dont il reste le principal promoteur.

Le maire annonce que le n° 5 du Bulletin municipal est prêt : il tient au nom de l'ensemble du Conseil municipal à féliciter M. Tremea, responsable de la publication, pour la qualité du travail effectué, en constante amélioration.

T.U.C. — M. Chavaneau, adjoint, explique au Conseil municipal le principe des T.U.C. désormais bien connus du grand public. Il expose les craintes précisées en bureau municipal, à savoir le risque d'illusion d'embauche définitive et la difficulté à dégager une activité formatrice. Par contre, il note que les jeunes sans emploi peuvent trouver ainsi une occupation qui les sort de la rue et peut régler des problèmes en suspens que ni entreprises locales ni employés communaux ne peuvent résoudre.

M. Lagahuzère intervient pour désigner le danger de recrutement de main-d'œuvre à bon marché. M. Cadi regrette le caractère démagogique de l'opération visant à réduire artificiellement le nombre des chômeurs, sans régler pour autant le problème du chômage des jeunes.

M. Bore pense que l'intérêt pour l'occupation des jeunes sans emploi suffit à justifier les T.U.C. Le maire rappelle que la démarche gouvernementale n'a pas d'autre objectif que de donner un minimum d'expérience aux jeunes, critère de recrutement pour les employeurs.

Finalement, malgré son scepticisme, le Conseil municipal a adopté par quatorze voix et une abstention le principe de création de deux postes sur trois mois à l'essai, postes affectés à l'embellissement de la cité (lavoir du Thuron par exemple).

Quines. — Le maire rend compte de la réunion extraordinaire du Groupe-

ment des associations à laquelle il a été convié. Cette réunion a été provoquée pour protester contre la décision du Conseil municipal visant à demander une indemnité de 200 francs pour utilisation de la salle des fêtes par des quines, 100 francs pour les autres manifestations. Il faut rappeler que le principe des 100 francs avait été adopté par le G.A.S.M.

Les délégués du G.A.S.M. estiment que la pratique du double tarif constitue une sanction injustifiée à l'égard des quines, puisque les associations ne les organisent qu'à contre cœur, parce que c'est le seul moyen de rentrer de l'argent. En outre le fait d'affecter les 100 francs supplémentaires prélevés sur les quines à d'autres activités associatives, via le fonds spécial créé au budget municipal, leur apparaît comme une ingérence inadmissible. Enfin, il leur semble incongru que les conclusions de la concertation G.A.S.M.-Conseil municipal préalable à cette réunion, n'aient pas été entérinées.

Le maire ajoute que les débats ont dérapé jusqu'à une menace de démission collective du bureau du G.A.S.M. et sur une mise en cause des travaux d'amélioration de la salle des fêtes.

Il conclut qu'il vaut mieux convaincre que contraindre, qu'il faut savoir être responsable pour quinze (même si la fronde a été excessive) et qu'il faut reconnaître le caractère hâtif de la décision, donc de revenir en arrière.

MM. Chavaneau, Sudery et Broustet s'élèvent contre le principe de remise en cause d'une décision du Conseil municipal qui se montrerait ainsi par trop sensible aux pressions extérieures.

MM. Cadi, Tremea et Bore pensent inversement qu'il n'y a aucune honte à reconnaître ses erreurs, l'erreur résidant particulièrement dans le fait d'avoir pris la décision des 200 francs sans consulter à nouveau le G.A.S.M. et sans réfléchir en commission.

M. Falissard reconnaît également ces maladrotes mais tient à s'élever contre les propos irresponsables tenus. Comment peut-on douter de la pertinence de l'amélioration de la salle des fêtes qui n'était pas aux normes de sécurité et se trouvait dépourvue de chauffage? Comment attribuer à la disparition du G.A.S.M. une vertu de sanction à l'encontre du Conseil municipal, alors que ce devrait être les associations les premières punies par une telle initiative.

Enfin, si les moyens dégagés par les bénéficiaires des quines ont permis d'augmenter le train de vie des associations, ils ne justifient pas pour autant le monopole des soirées d'hiver par ces mêmes quines.

Après ce long débat, le Conseil municipal, par un vote à bulletins secrets, a décidé de revenir au tarif unique des 100 francs de participation aux frais d'utilisation de la salle des

fêtes, par six voix pour, deux voix contre et sept abstentions. Par ailleurs, le Conseil des parents d'élèves sera exonéré des 100 francs lors de l'organisation de l'arbre de Noël (décision adoptée par treize voix pour, une contre et une abstention).

D'autre part le Conseil municipal a adopté à l'unanimité moins deux abstentions sur rapport de la commission d'administration générale les règles d'utilisation de la salle des fêtes pour les autres utilisateurs à savoir :

— Gratuit pour les réunions politiques pendant les campagnes électorales;

— 100 francs pour les associations cantonales dont le siège est à Saint-Macaire;

— 500 francs pour les associations extérieures, les réunions politiques hors campagne, et les particuliers résidant à Saint-Macaire.

Dans chacun des cas, il sera demandé en sus une assurance en responsabilité civile ou à défaut une caution de 500 francs.

D'autre part, les traitants auront accès à la salle, dans la mesure où l'initiative de la manifestation revient à l'un des organisateurs précités.

C.E.S. rive droite. — En fin de réunion, le maire fait le point de l'état d'avancement du dossier et traduit l'inquiétude des parents d'élèves devant la lenteur de la procédure. Si un appui du Conseil municipal doit à nouveau se manifester, il lui semble préférable de susciter une démarche groupée des maires du canton. M. Chavaneau, au nom des élus communistes, propose alors un texte de motion favorable à l'accélération du processus.

Le maire réitére sa préférence pour une réunion extraordinaire de l'Association des maires du canton afin de ne pas rompre le principe de l'unanimité autour de la naissance du C.E.S.

M. Cadi trouve normal que le chef lieu s'exprime en premier, afin de stimuler l'initiative des autres communes du canton. M. Tremea pense qu'une motion simultanée des conseils municipaux aurait plus de poids.

Le maire approfondit son point de vue en signalant qu'une motion du seul Conseil municipal de Saint-Macaire risque d'apparaître électoraliste, dès lors que lui-même est candidat lors des prochaines cantonales. Il pense qu'il vaut mieux éviter que le C.E.S. ne devienne un enjeu électoral.

Le Conseil municipal décide par douze voix contre trois de voter une motion immédiate.

Autres questions. — Par ailleurs le Conseil municipal a différé sa décision sur une demande de la Laiterie des Arcades visant à la prise en charge par la commune des frais de renforcement du réseau nécessaires à son activité, dans l'attente de chif-

frages précis fournis à l'intéressé par E.D.F. (11 voix pour, 4 contre); a décidé de déplacer vers le milieu des allées des Tilleuls le marché hebdomadaire afin de dégager la sortie des pompiers, sous réserve de maintien du «Prince Noir» face à la mairie (13 voix pour, 2 abstentions); a renoncé à son droit de préemption sur les ventes Gelluseau, Douillet et Sausset (unanimité); a accepté l'offre d'achat de l'immeuble ex-Gadois situé rue de l'Eglise contre la future Maison de Pays à hauteur de 81 000 francs (9 voix pour, 5 contre, 1 abstention); a adopté à l'unanimité trois éléments concernant le projet d'aménagement du camping des Grottes, à savoir la confection d'un relevé topographique, le choix d'un niveau de confort deux étoiles au lieu de trois étoiles, la ratification de l'option architecturale proposée par les Bâtiments de France et le concepteur pour le bloc sanitaire : halle bois-tuiles sur socle surélevé de 0,80 m; a renvoyé en commission l'éventualité d'affectation de l'immeuble communal situé à l'angle de la Carreyrotte et de la rue Amiral-Courbet au bénéfice de l'église évangélique tzigane; a choisi finalement d'équiper la commune d'un tracteur neuf avec l'attelage correspondant et d'un camion d'occasion (14 voix pour et 2 abstentions); a enregistré la lecture par le maire du nouveau conseil d'administration de la Maison de retraite.

Prochaine réunion le 17 janvier 1985.

MOTION VOTÉE LE 29 NOVEMBRE

Le Conseil municipal de Saint-Macaire tient à affirmer qu'il considère la construction du C.E.S. rive droite comme une urgence vu le nombre excessif d'élèves dans les établissements existants avec toutes les conséquences négatives au plan du travail scolaire et extra-scolaire et de la sécurité.

Le C.E.S. donnera un nouvel élan économique et culturel au canton de Saint-Macaire. Exiger un C.E.S., c'est défendre l'avenir pour des enfants mieux formés, c'est défendre la qualité et l'enseignement public.

Parents, enfants, enseignants, élus, habitants du canton comme des communes de tout le Langonnais, nous avons besoin du C.E.S.

Aussi le Conseil municipal de Saint-Macaire, solidaire des autres parties concernées, mandate-t-il ses délégués auprès du S.I.S.S. pour œuvrer en faveur d'une accélération de la procédure amorcée, c'est-à-dire l'agrement du terrain son achat, l'étude de l'A.P.S. Il forme le vœu auprès du Conseil général de la Gironde que les fonds nécessaires à la construction du C.E.S. soient débloqués au plus tôt.

SAINT-MACAIRES

22/12

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.
Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.
Sous-dépôt R. Querren, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 22 décembre. A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 23 décembre. A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

PERMANENCES

Service des eaux. Sogedo, rue Bergoing, tél. 63.06.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée du samedi (12 h) au lundi (9 h), tél. 63.08.64.

Caisse d'épargne. Ouverte tous les jours, sauf lundi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 63.08.75.

P.T.T. Ouvert tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h; samedi, de 9 h à 12 h, tél. 63.29.30.

Service routier. C.R.I.C., tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. — Tél. 63.32.83.

SERVICES D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. Turtaut, à La Réole, tél. 71.11.27 et 63.70.28.

Médecin. Docteur Testud, à Langon, tél. 63.22.20.

Pharmacies. Dimanche 23 et mardi 25 : Castaigns, à Preignac, tél. 63.27.42; lundi 24 : Nguyen Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Dimanche 23, docteur Cornelis, à Grignols, tél. 25.52.38.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05 : M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdels, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, à Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, à Pian-sur-Garonne, lieu dit Valade, tél. 63.70.89.

Hospice (rue de Verdun). Tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

CURIOSITÉS - DISTRACTIONS

Priouré, bibliothèque, syndicat d'initiative. Tél. 63.34.65. Prêts de livres tous les samedis après-midi, ainsi que visites.

Caves aquariums Rodriguez (tél. 63.05.92, place Général-de-Gaulle). Ouvert tous les jours, même dimanche; fermé le mercredi.

SPORTS FOOTBALL

Samedi 22 décembre. Juniors vont à Landiras, départ à 14 h, place.

Dimanche 23. Cadets vont à Fargues, départ à 9 h.

Lundi 24. Monjot, Jérôme Saint-Marc et Jérôme Poquet vont à Langon, en demi-finale Adidas; départ à 13 h.

ANIMATION

SALLE DES FÊTES

Samedi soir, à 21 h, par l'A.S. Macarienne.

Dimanche après-midi, par le club de l'Amitié.

Mardi après-midi, par les jeunes du château de Tarbes.

Mardi soir, par le Moto-Club.

ENTRE NOËL ET LE 1^{er} DE L'AN

La Semaine de promotion du commerce macarien

Voici venue la troisième édition de la Semaine de promotion du commerce macarien organisée par l'Association des commerçants, artisans et professions libérales de Saint-Macaire.

Cette année, onze commerçants ont répondu à l'appel, proposant aux usagers, divers produits à prix coûtant, notamment sur les achats spécifiques à la fin de l'année, ou encore des cadeaux exceptionnels liés à l'utilisation de leurs services.

Comme d'habitude, le Père Noël

inaugurera la semaine le 24 décembre, en distribuant des cadeaux aux enfants, entre 15 et 17 heures, sur le théâtre de la Nature, place Tourny. Son arrivée en « side-car » bondé de cadeaux est déjà impatientement attendue.

Sa présence permettra à tous de se rappeler que le commerce macarien offre une gamme complète de prestations, depuis l'électroménager à la restauration en passant par l'esthétique, l'aquaphilie, la coiffure, l'alimentation et autres objets de consommation.

Rencontres et convocations

Seniors féminines. — Au repos.

SAMEDI

Juniors. — En match en retard vont à Landiras, ce 22 décembre. Départ, à 14 heures, de la place. Responsables : D. Escabasse, F. Barbé et E. Daubisse. Sont convoqués : Delage, Mallié, Cabirrol, Fermis, Garrelongue, Pandolfo, Boxer, Pagotto, Duville, Guiraud, Revert et Lafargue.

DIMANCHE

Cadets. — Vont à Fargues. Départ à 9 heures.

LUNDI

Trois représentants de notre école de football : Fabien Monjot, Jérôme Saint-Marc et Jérôme Poquet, vont disputer la demi-finale du jeu Adidas, à Langon, en lever de rideau du match de District. Départ à 13 heures.

SAINT-MACAIRES

24/12

10425

SAINT-MACAIRES

Mardi 25 décembre, 16 heures

SUPER-LOTO

DES JEUNES DU CHATEAU DE TARDES

**4 dindes, 4 dindons, 1/2 mouton
1 cuisse de bœuf**

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.
Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.
Sous-dépôt R. Querret, cours de la République.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

CULTE CATHOLIQUE

Lundi 24. 19 h, Pian-sur-Garonne; 21 h, Saint-André-du-Bois; 23 h, Saint-Macaire.

PERMANENCES

Service des eaux. Sogedo, rue Bergoing, tél. 63.06.56.

Le maire. Tous les samedis, de 10 h à 12 h.

Mairie. Ouverte tous les jours, fermée ce mardi 25.

Service routier. C.R.I.C. tél. 96.33.33.

Centre de diffusion météorologique. Tél. 34.26.74 et 34.21.21.

S.N.C.F. Tél. 63.32.83.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. Mardi 25 Mirambet à Bazas, tél. 25.02.37.

Médecin. Mardi 25, docteur Gourrin à Langon, tél. 63.03.76.

Pharmacie. Mardi 25, Castaigns à Preignac, tél. 63.27.42.

Vétérinaire. Mardi 25, docteur Richard à Bazas, tél. 25.01.05.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Dubecq et Prévost, à Verdels, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, tél. 63.70.89 à Pian-sur-Garonne lieu-dit « Valade ».

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.70.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Les municipaux ont fêté la nouvelle année



Le moment grave des paroles décisives

Pour la deuxième fois consécutive, le restaurant scolaire a accueilli les élus et les employés mu-

nicipaux, accompagnés de leurs conjoints. Le taux de participation atteignait 95 %, les absents étaient légitimement excusés par des mobiles familiaux mais n'ont pas été oubliés dans la formulation des vœux exprimée par le maire au début de la soirée.

Tous ceux qui sont directement liés à la mission de service public que remplit l'institution communale ont voulu par cette manifestation conforter les liens de cordialité qui se doivent d'imprimer les rapports entre élus et employés.

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales seront reçues à la mairie jusqu'au 31 décembre inclus. Conditions à remplir pour être électeur : être de nationalité française, être majeur (il suffit d'avoir 18 ans, avant le dernier jour de février 1985), n'être frappé d'aucune incapacité électorale définie par les articles L 5 à L 8 du Code électoral, posséder dans la commune son domicile réel, soit y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février ou être inscrit pour la cinquième fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales.

Les électeurs déjà inscrits n'ont aucune formalité à remplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence.

Football à l'ASM

Il est rappelé aux joueurs seniors et juniors qu'il y aura entraînement ce soir, jeudi 27 décembre, à 19 h 30 et qu'un grand nombre de participants est espéré.



Hum ! Hum ! (Clichés « Sud-Ouest »)

31/12

Agenda du 1^{er} janvier SERVICES D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).
Ambulance. Mirambet, à Bazas, tél. 25.02.37.

Médecin. Docteur Sebire, à Langon, tél. 63.33.30.

Pharmacie. Segonnes, à Cadillac, tél. 27.03.68.

Vétérinaire. Docteur de Peretti, à Langon, tél. 62.38.67.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, à Saint-André-du-Bois, tél. 63.71.19.

Vœux de l'A.S. Macarienne

L'Amicale Sportive Macarienne, par la voix de son bureau directeur, est heureuse de souhaiter ses bons et meilleurs vœux pour 1985 à tous ses joueurs, dirigeants, parents ainsi qu'à ses fidèles supporters et à tous ses amis et sympathisants.

En espérant aussi voir de plus en plus de monde autour et sur le stade pour cette deuxième partie de saison.

Les entraînements seniors et juniors auront lieu les mercredi 2 et vendredi 4 janvier, à 19 heures, et l'école de football le mercredi 2 janvier, à 14 heures.

SPORTS FOOTBALL

Reprise des entraînements de l'école de football. Le mercredi 2 janvier 1985,

Agenda

VOTRE JOURNAL

Correspondant, photos, publicité. Fernand Barbé, rue Carnot, tél. 63.23.53.

Dépôt « Sud-Ouest ». M. Jouanne, place de l'Horloge.

Sous-dépôt. R. Querren, cours de la République.

CULTE CATHOLIQUE

Samedi 29 décembre. A 19 h, messe anticipée au Saint-Sauveur.

Dimanche 30. A 9 h, à Saint-André-du-Bois; à 11 h, grand-messe chantée au Saint-Sauveur; à 18 h 30, messe au Pian-sur-Garonne.

SERVICE D'URGENCE

Sapeurs-pompiers. Centre de secours de Saint-Macaire, tél. 18 (ligne de feu) et 63.03.64 (services administratifs).

Ambulances. Claverie, à Cadillac, tél. 27.01.22.

Médecin. Docteur Lataste, à Langon, tél. 63.33.30.

Pharmacie. Dimanche 30 et mardi 1^{er} : Segonnes, à Cadillac, tél. 27.03.68. Lundi 31 et semaine : Nguyen Long, à Saint-Macaire, tél. 63.03.91.

Vétérinaire. Docteur Capeyron, à Uzeste, tél. 25.34.03.

Soins infirmiers. A Caudrot, jour et nuit, tél. 62.81.05; M^{me} Durbecq et Prévost, à Verdélais, tél. 63.26.99; M. et M^{me} Braud, allées Tourny, Saint-Macaire, tél. 63.40.21; M^{me} Lafosse, lieu dit Hourquet, à Saint-André-du-Bois, tél. 63.71.19.

Hospice. Rue de Verdun, tél. 63.15.39.

Gendarmerie. Saint-Macaire, tél. 63.15.70.

Polyclinique Sainte-Anne. Tél. 63.24.80.

Hôpital Pasteur. Tél. 63.48.59.

Centre antipoison. Tél. 96.40.90.

Dispensaire Langon. Tél. 63.14.95.

Football : dimanche journée du District

C'est le 30 décembre que le District a choisi pour confier à l'A.S.M. l'organisation de sa journée de sélection.

Tout d'abord, à partir de 14 heures, évolueront deux sélections minimales composées des meilleurs éléments de cette catégorie, parmi lesquels trois Macariens, à savoir : Didier Lumale, Stéphane Garnier, Frédéric Séral. Du beau football de jeunes en perspective.

Ensuite, à 15 heures, deux équipes seniors, composées d'éléments des douze équipes de Première Division, élite du District, parmi lesquels deux représentants macariens.

Nous ne doutons pas de la qualité du football qui se jouera ce jour-là, ainsi que de la sportivité des composants qui évoluent les uns contre les autres tous les dimanches.

Comme c'est une journée District, toutes les entrées seront payantes.